EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui : Neige légère.
Demain : Nuageux; vents violents.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

77e ANNEE — No 43 | QUEBEC, MARDI 18 FEVRIER 1958 | PRIX CINQ CENTS

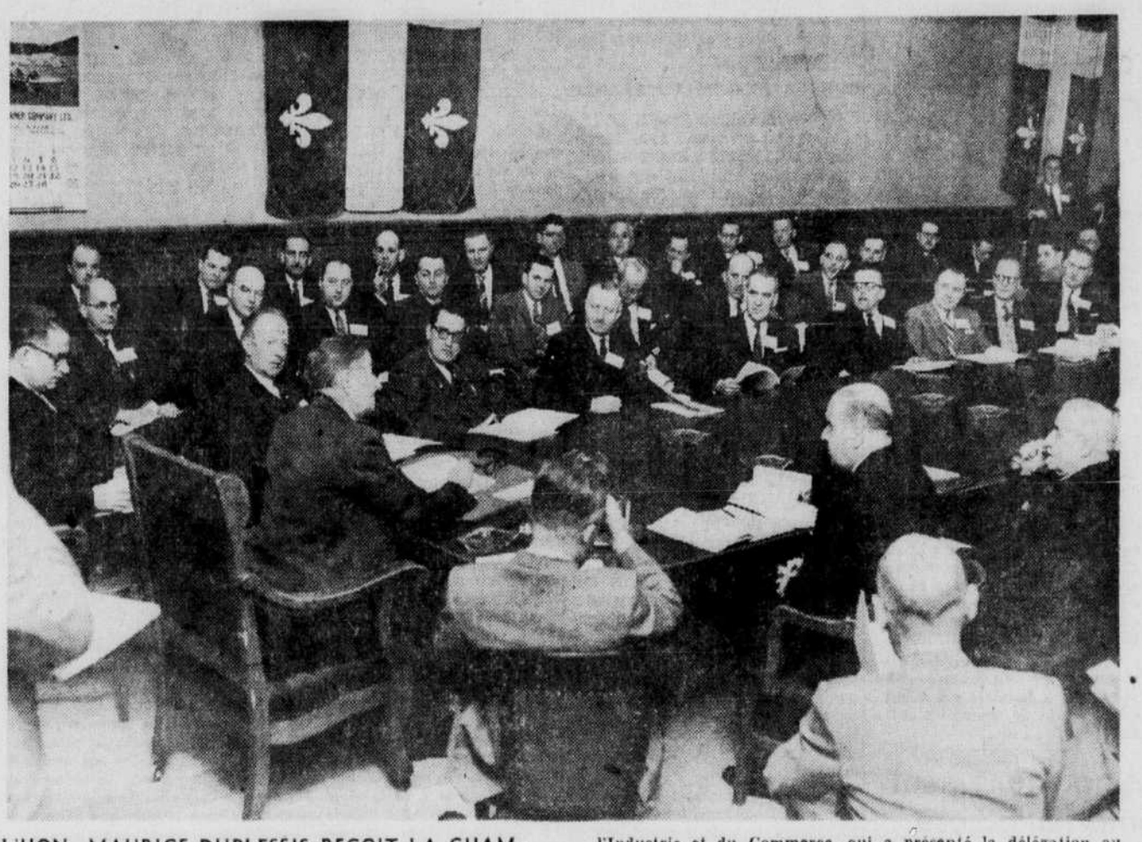
La Province ne peut uniformiser les manuels

Le pape demande au clergé de lutter contre le suicide et la vitesse folle sur les routes

Cité du Vatican, 18. (Reuters) — Le Pape a demandé aujourd'hui au clergé de réveiller les catholiques tièdes qui ne s'intéressent qu'aux plaisirs matériels. Le Souverain Pontife a recommandé aux prêtres de lutter contre les plaies sociales du suicide et de la vitesse folle sur les routes.

Le Pape a parlé des cas trop fréquents de suicide et de tentatives de suicide par des gens de toutes conditions et de tout âge. "Vous devez faire tout en votre pouvoir pour empêcher ce fléau social de se propager", dit-il. Le suicide, a déclaré le Pape, est un péché sans rémission. Il prouve la perte de la foi.

Abordant le commandement "Tu ne tueras point", le Pape a parlé des accidents de la route qui, dit-il, sont causés en grande partie par des conducteurs inexpérimentés et des démons de la vitesse. Un chrétien, dit-il, devrait trembler à la seule pensée d'être compté parmi les assassins parce qu'il a cédé à la tentation de faire de la vitesse, de façon souvent injustifiée.



L'HON. MAURICE DUPLESSIS REÇOIT LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC : Une nombreuse délégation de la Chambre de Commerce de Québec, dirigée par S. H. le maire de Granby, M. Horace Boivin, président de l'organisme, a rencontré l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, ce matin, et lui a soumis son mémoire annuel. Sur la photo, on reconnait l'hon. MAURICE DUPLESSIS, l'hon. PAUL BEAULIEU, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a présenté la délégation au chef du gouvernement, l'hon. ANTOINE RIVARD, solliciteur général et ministre des Transports, l'hon. J.-S. BOURQUE, ministre des Terres et Forêts, des Ressources hydrauliques et ministre des Finances de la province (qui, tous deux, tournent le dos au photographe), M. HORACE BOIVIN, président de la Chambre, le Dr CAMILLE POULIOT, ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. J.-P. TARDIF, premier vice-président de la Chambre, et autres. (Photo du "Soleil")

M. Duplessis juge que cette politique conduirait à un enseignement gouvernemental

La Chambre de Commerce propose le partage du coût des livres

Urbanisme, loisirs, tourisme

(Par Maurice Laperrière)

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, a déclaré, ce matin, que le gouvernement qu'il dirige ne veut pas intervenir dans le domaine de l'instruction publique, au chapitre de l'uniformisation des manuels scolaires, parce qu'une telle politique conduirait à un "enseignement gouvernemental".

Le chef du gouvernement de la province de Québec recevait à ce moment une nombreuse délégation de la Chambre de Commerce provinciale ayant à sa tête S. H. le maire de Granby, M. Horace Boivin, son président, et venu présenter aux autorités le mémoire annuel de l'organisme.

Dans son mémoire, la Chambre de Commerce de la province de Québec recommande au département de l'Instruction publique de défrayer 50 pour cent du coût des manuels scolaires, à la condition que 25 pour cent soit défrayé par la Commission scolaire et 25 pour cent par les parents. Les livres demeurant la propriété de l'élève.

L'organisme des hommes d'affaires de la province exprime l'avis que le problème des livres scolaires comporte deux aspects, soit:

1—Le fardeau du coût des livres scolaires sur le dos du père de famille.

2—Le manque d'uniformisation et les changements intermittents, souvent arbitraires, des manuels scolaires.

"Je suis heureux, a dit le premier ministre, que vous ne parliez pas de "gratuité" des manuels scolaires. Il n'y a rien d'aussi peu franc qu'une chose obtenue gratuitement.

C'est l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a présenté la délégation au chef du gouvernement. M. Marcel Robidas, directeur général de la Chambre de Commerce de la province de Québec, a lu le mémoire.

Outre l'hon. Paul Beaulieu, on remarquait auprès du premier ministre l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général et ministre des Transports, l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, des Ressources hydrauliques et ministre des Finances, le Dr Cam. Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, l'hon. Yves Prévost, secrétaire de la province de Québec, l'hon. Paul Dauzois, ministre des Affaires municipales, l'hon. Arthur Leclerc et l'hon. Jacques Miquelon, ministres d'Etat, M. Daniel Johnson, député de Bagot et vice-président de la Chambre de Commerce, M. J.-P. Tardif, premier vice-président de la Chambre de Commerce, M. Frank Spénard, deuxième vice-président de la Chambre de Commerce, M. Georges Meloche, trésorier, M. Charles Demers, président de la Chambre de Commerce de Québec, Me Roger Vézina, directeur général de la Chambre de Commerce de Québec, et de nombreux autres.

Ce problème manuels scolaires et de leur manque d'uniformisation a été sérieusement étudié par le congrès annuel de l'organisme tenu à Chicoutimi en septembre.

Les délégués ont pris note que les commissions scolaires, groupées en associations diocésaines, ont commencé cette oeuvre d'uniformisation et que le coût des manuels scolaires dépend largement du tirage que les éditeurs peuvent faire en tablant sur une demande ferme.

La Chambre de Commerce de Québec recommande également au département de l'Instruction publique la formation d'un comité des livres scolaires, dont le rôle serait de rendre officiel un ou des manuels uniformes pour une période minima de trois ans. De plus, elle encourage et appuie l'oeuvre d'uniformisation des commissions scolaires.

Dans les premières lignes de son mémoire, la Chambre de Commerce de la province de Québec constate que plus de 40 pour cent de notre population est d'âge scolaire et que le phénomène de la fécondité de notre cellule régénératrice, la famille, doublera cette population scolaire tous les dix ans.

"Ceci, dit le mémoire, pour établir que nous sommes en mouvement constant et que rien ne doit être négligé pour prévoir une législation à la mesure de notre taille. Ainsi, l'instruction publique n'étant qu'une première étape, nous devons envisager l'entrée dans la main-d'oeuvre des 100,000 finissants de 1963 et des 200,000 de 1973. C'est pourquoi nous envisagerons dorénavant toutes nos recommandations dans un plan d'ensemble."

A cause du gaspillage de temps, de talents, que comporte l'anarchie des loisirs aujourd'hui, la Chambre de Commerce recommande aussi au ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse la formation d'un organisme provincial des loisirs.

Elle demande au Procureur général d'intensifier la formation des ingénieurs et des techniciens chez nous.

Elle demande au département de

(Suite à la page 6, 3e col.)

Le drame de St-Nicolas

La victime avait des marques de coups à la tête

(par Jean-Marie Tremblay)

A l'enquête préliminaire de Fernand Aubé et Jean-Guy Wagner, accusés du meurtre de M. Joseph-Ignace Paquet, enquête qui débutait ce matin, le Dr Gustave Desrochers, médecin légiste a rapporté qu'à son avis, la mort de M. Paquet est due directement à l'inhalation d'oxyde de carbone quoique la cause indirecte peut avoir été les coups qu'il semble avoir reçus sur la tête.

Par la Cour : Le juge Dumontier.

Q.—A quelle conclusion en êtes-vous venu après votre enquête sur le cadavre de M. Paquet ?

R.—La cause directe de la mort est l'asphyxie par l'oxyde de carbone. La victime a continué de respirer pendant un certain temps durant l'incendie et l'oxyde de carbone pénétrant dans ses poumons a entraîné la mort.

Me Jean-Robert Beaudoin (la Couronne) : Mais la cause indirecte peut-elle avoir été les coups infligés ?

R.—Oui. Les coups infligés à la tête de la victime peuvent être la cause indirecte de sa mort.

C'est M. le juge Albert Dumontier qui préside cette enquête préliminaire au cours de laquelle la Couronne tentera de démontrre la responsabilité de Fernand Aubé et Jean-Guy Wagner, en rapport avec la mort de M. Ignace Paquet, survenue dans la nuit du 4 au 5 novembre dernier dans le village de St-Nicolas. Aubé et Wagner sont tous deux accusés de meurtre. Le premier est défendu par Me Raymond Maher et le second par Me Gérard Lévesque. La Couronne procède d'abord dans la cause de Fernand Aubé, quitte à verser les témoignages dans celle de Wagner, si les deux parties y consentent.

Le premier témoin est M. Raymond Audet, photographe de la Sûreté provinciale. En présence du lieutenant Healey il est allé le 19 novembre prendre des photos d'un magasin apparemment incendié à St-Nicolas. Il les produit. Elles représentent entre autres un groupe de maisons et le magasin de M. Joseph-Ignace Paquet incendié dans la nuit du 4 au 5 novembre dernier, dans le village

(Suite à la page 6, 7e col.)

520,000 sans-travail en janvier

Le chômage à un sommet d'après-guerre

Ottawa, 18. (PC) — Le gouvernement fédéral rapporte aujourd'hui que le total des sans-travail au Canada atteignait le chiffre de 520,000 en janvier, soit un sommet d'après-guerre.

Ce chiffre dépasse beaucoup le sommet précédent de 401,000 atteint en mars 1955 et représente également une avance marquée par rapport au chiffre de 386,000 à la mi-décembre 1957.

Le total, un estimé du Bureau de la statistique, dépasse de plus de 200,000 le total de janvier 1957, qui était de 303,000.

Le chiffre représente les personnes sans emploi et se cherchant du travail pour la semaine terminée le 18 janvier. Il est fondé sur le relevé mensuel fait par le Bureau de la statistique pour 30,000 ménages.

En même temps, le ministère du Travail note que le 16 janvier, 816,982 personnes étaient enregistrées au Service national de placement comme se cherchant du travail.

Les chiffres du service de placement ne représentent pas le chômage absolu. Un certain nombre des requérants veulent tout simplement changer d'emploi.

Le total du SNP est également sans précédent depuis sa création en 1940. Le sommet antérieur avait été enregistré le 9 janvier dernier avec 796,371 inscriptions.

Le 12 décembre dernier, le total était de 570,674 et à la mi-janvier 1957, de 526,058.

LE CHOMAGE AUGMENTE PARTOUT

Il y a eu augmentation des demandes d'emploi entre décembre et janvier dans toutes les régions. Des 46 villes pour lesquelles on possède des chiffres, seule Windsor, Ont., accuse une diminution, de 16,790 à 15,932.

En plus des 520,000 sans travail se cherchant un emploi, le gouvernement signale que 50,000 autres personnes avaient été mises à pied pour toute la semaine.

En examinant l'augmentation des chômeurs entre décembre et janvier, le ministère du Travail et le Bureau de la statistique notent que l'augmentation numérique a été plus forte que par les années passées, mais que l'augmentation en pourcentage a été moindre qu'en ces cinq dernières années.

Le 18 janvier, l'embauchage total était estimé à 5,371,000, soit un déclin de 209,000 depuis le 14 décembre et de 22,000 par rapport à la même date de l'an dernier.

Le 18 janvier, la force ouvrière était de 5,891,000, en regard de 5,966,000 en décembre et de 5,696,000 en janvier 1957.

Le total de l'embauchage comprenait 4,734,000 personnes dans des emplois non agricoles et 637,000 dans le travail agricole.

LES FACTEURS

Le communiqué attribue le déclin de l'embauchage à l'activité réduite du commerce et des services après le temps des Fêtes, plus le ralentissement saisonnier dans la construction, le transport, les manufactures et l'agriculture.

La production des automobiles a légèrement augmenté en janvier, mais les mises à pied tem-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

La France refuse d'évacuer la base navale de Bizerte

Paris 18, (Reuters) — La France a refusé aujourd'hui de se plier aux exigences de la Tunisie et d'évacuer l'importante base navale de Bizerte.

Un espoir de M. Bourguiba

Oslo, 18 (Reuters) - Le président de la Tunisie, M. Bourguiba, aurait exprimé aujourd'hui l'espoir que tout le problème nord-africain soit "maintenu dans les cadres de la famille de l'OTAN".

M. Bourguiba a déclaré au correspondant à Tunis du journal libéral norvégien, Dagbladet, que la Tunisie accueille avec plaisir l'examen par l'OTAN de la querelle entre la France et son gouvernement.

La Norvège a soulevé la question tunisienne lors d'une séance du Conseil permanent de l'OTAN à Paris, il y a une semaine. Les quinze délégués permanents ont discuté la plainte que la Tunisie a portée contre la France à la suite du bombardement d'un village frontalier, le 8 février dernier.

La Tunisie ne fait pas partie de l'OTAN, mais elle a reçu des armes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis malgré les violentes protestations françaises.

M. Bourguiba a déclaré que l'initiative prise par la Norvège à l'OTAN a été "un grand encouragement pour nous".

"Elle a rompu le silence au sein de l'OTAN et dans le reste de l'Europe libre et laissé entrevoir la possibilité de maintenir tout le problème nord-africain dans les cadres de la famille de l'OTAN et de le résoudre sans l'ingérence de l'Union soviétique ou du bloc oriental", a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, a annoncé à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale que le gouvernement français est résolu à conserver son emprise sur la base navale et les pistes aériennes du voisinage.

On a interprété la déclaration de M. Pineau comme un avertissement au président de la Tunisie, M. Habib Bourguiba, pour lui laisser entendre que la France n'est pas disposée à fléchir sur toute la ligne au cours des négociations qui seront entreprises prochainement.

LA FRANCE ATTEND

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré à une conférence de presse que la France ne veut rien dire à l'heure actuelle qui puisse entraver les efforts des Britanniques et des Américains.

Le porte-parole a ajouté que la Tunisie ne fait pas preuve d'un sentiment de conciliation.

Il a déclaré à ce propos que 538 citoyens français ont été expulsés de leurs foyers dans l'ouest de la Tunisie, près de la frontière algérienne, et que cinq consulats français ont été obligés de fermer leurs portes.

REGROUPEMENT

Le porte-parole a annoncé qu'environ 1,500 rebelles algériens ont traversé avec armes et bagages en Tunisie, hier. Il a dit que le déplacement de ces rebelles armés à 30 ou 40 milles à l'intérieur du pays a probablement été effectué en prévision d'une inspection possible de la frontière de l'Algérie et de la Tunisie par un organisme international.

"Il ne serait pas bon que les inspecteurs neutres rencontrent trop de rebelles armés dans le voi-

(Suite à la page 5, 3e col.)

Pour l'uniformité des signaux de circulation

Montréal 18 (PC) Un comité représentant cinq villes du Québec a été établi pour étudier la formation d'une organisation qui travaillera à l'adoption d'un système uniforme de signaux de circulation dans la province.

Montréal, Québec, Hull, Granby et St-Hyacinthe étaient représentées à la réunion tenue lundi dans la métropole.

Le comité a l'intention de répandre dans la province un manuel préconisant des signaux de circulation uniformes à travers le pays. Le manuel a déjà été accepté dans les neuf autres provinces et doit être publié au début de l'an prochain.

Le comité québécois ferait campagne en faveur d'une section française du manuel, préparé sous les auspices de l'Association canadienne des bonnes routes et de l'Institut des ingénieurs en circulation.

St-Laurent ne sera pas candidat mais prendra part à la campagne

(Par Denys Paré)

Le T. H. Louis St-Laurent, qui fut premier ministre du Canada du 15 novembre 1948 au 21 juin 1957, a annoncé, hier soir, qu'il ne briguera pas les suffrages dans l'historique comté de Québec-Est, lors des élections générales qui auront lieu le 31 mars prochain. On sait que M. St-Laurent a abandonné la direction du parti libéral, il y a à peine un mois. Il a fait part de sa décision à une importante délégation de son comté qui s'était rendue chez lui pour lui demander de se présenter de nouveau dans Québec-Est. L'hon. sénateur Jean-Marie Dessureault se trouvait parmi les membres de cette délégation et c'est lui qui a remis à la presse la déclaration écrite de l'ancien premier ministre concernant sa décision de ne pas poser sa candidature dans Québec-Est.



M. St-Laurent se propose toutefois de participer à la campagne électorale à la suite d'une vacance qu'il prendra ces jours-ci. Il a expliqué sa décision d'abandonner la politique active en disant que l'incertitude quant à son état de santé ne lui permettait pas d'accepter un nouveau mandat.

M. St-Laurent devenait ministre de la Justice le 10 décembre 1941. Il remplaçait alors dans le gouvernement King le regretté Ernest

(Suite à la page 6, 1ère col.)

L'Egypte et le Soudan revendiquent une région

Le Caire, 18. (Reuter) Des forces égyptiennes et soudanaises s'avancent aujourd'hui dans une enclave contestée de 10,000 milles carrés, zone que revendiquent les deux pays.

Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mohamed Mahgoub, est arrivé ce matin au Caire et il a aussitôt entrepris des entretiens avec les autorités égyptiennes, dont le ministre des Affaires étrangères Mahmoud Fawzy et le ministre de l'Intérieur Zakariah Mohiedin.

L'Egypte a émis un communiqué officiel revendiquant tous les territoires au nord du 22e parallèle. Cela comprend une enclave de 10,000 milles carrés sur la côte de la Mer Rouge et les cartes indiquent habituellement ce territoire comme étant soudanais.

L'Egypte a réclamé le retrait des forces qui pénètrent dans le territoire pour y surveiller le scrutin en rapport avec les élections soudanaises fixées au 27 février.

Cependant, le ministère égyptien de l'Intérieur a annoncé qu'un certain nombre de fonctionnaires égyptiens sont partis pour la zone disputée afin d'y organiser le plébiscite égyptien du 21 février sur la récente union égypto-syrienne.

Le porte-parole a démenti les rapports soudanais voulant que des forces armées aient accompagné les commissions électorales.

Le président Nasser a envoyé aujourd'hui au Soudan un message niant que les troupes égyptiennes aient "envahi la frontière soudanaise". Dans son télégramme au chef du puissant parti Umma du Soudan, Nasser affirme que ces rapports sont "faux et mensongers".

Le communiqué égyptien dit que l'arrivée de troupes soudanaises dans la zone "violait la souveraineté égyptienne". L'Egypte a réclamé le retrait de ces troupes au sud du 22e parallèle.

RICHESSES MINERALES ?

La zone en question est inculte

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Allo... ici Carole	8
Annonces classées	22 et 23
Bandes illustrées	21
Bridge	17
Décès	23
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	16 et 21
Le côté drôle de...	17
Mots croisés	12
Pages féminines	8 à 10
Patrons	7 et 17
Propos médicaux	12
Rive Sud	2
Spectacles	14
Sport	18 à 20
Télévision	10
Température	13



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR VISITE LE PRIMAT DU CANADA : L'hon. ONESIME GAGNON a fait sa première visite officielle, aujourd'hui, en qualité de lieutenant-gouverneur de la province, à S. Exc. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec. Accompagné de ses deux auxiliaires, LL. EE. NN. SS. CHARLES-OMER GARANT et LIONEL AUDET, le Primat du Canada a accueilli le visiteur au salon de l'archevêché. La photo ci-dessus évoque cette réception. On remarque, de gauche à droite, S. Exc. Mgr ROY, le lieutenant-gouverneur, son secrétaire, le commandant d'escadre GABRIEL TASCHEREAU, S. Exc. Mgr AUDET et S. Exc. Mgr GARANT. Le représentant de la reine au Québec a causé assez longuement avec ses hôtes dans une atmosphère de cordialité. (Photo du "Soleil")

RIVE-SUD

LÉVIS — St-Romuald — Charny

LAUZON — Bienville — St-David

Distribution de trophées

M. Richmond Pelletier, directeur du tournoi de pêche de la brasserie Molson, sera au Manège militaire de Lévis, ce soir, à 8 h. précises, pour procéder à la distribution des trophées, prix et médailles aux membres de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc. qui s'est classée au 14ème rang dans ce tournoi annuel. M. Pelletier sera accompagné de M. Proculus Bouffard et de M. Paul-Henri Maranda, président de l'Association lévisienne. Une réception sera donnée en l'honneur des gagnants au terme de cette soirée.

Léger incendie

Les pompiers de Lévis sont sortis vers 10 h. 30, dimanche soir, pour éteindre un début d'incendie dans une résidence située au numéro 29 de la rue St-Eric de cette ville. Le chef J.-A.-L. Arsenault et trois hommes ont répondu à cette alarme. On ne rapporte pas de dommage.

Avis de la Rive Sud

Légionnaires de Lévis. — Réunion des membres et de leurs épouses, ce soir, à 8 h. 30, dans leur local de la rue Commerciale, à Lévis, avec un programme spécial de divertissement à l'occasion du Mardi Gras.

M. J.-P. Turgeon élu président

L'Association de Bénéfice Mutuel des employés du chantier maritime Davie Shipbuilding Ltd., de Lauzon, faisait le choix de ses directeurs au cours d'une assemblée générale tenue récemment. M. Jean-Paul Turgeon fut élu à la présidence tandis que M. Marcel Pageot était choisi comme vice-président. Mlle Céline Lecours fut désignée comme secrétaire et M. R. Johnston comme trésorier.

Un organe orangiste soutient l'attitude du député conservateur Small sur les chèques bilingues

Toronto 18 (PC) The Sentinel, organe officiel et bimensuel de la Loyal Orange Association, soutient dans son dernier numéro que M. Hardy Small, député conservateur de Toronto-Danforth à la dernière législature fédérale, avait des raisons fort solides lorsqu'il s'opposa aux Communes à une proposition qui visait à rendre bilingues tous les chèques qu'émettent les ministères du gouvernement fédéral.

La publication présente des extraits d'un discours que prononça aux Communes en 1949 M. Edouard Rinfret, qui était alors ministre des Postes dans le cabinet St-Laurent et qui est aujourd'hui juge de la Cour d'Appel du Québec. Selon ces extraits, M. Rinfret a dit que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne donne à la langue française un caractère officiel qu'au Parlement d'Ottawa et que dans les cours fédérales et la province de Québec.

The Sentinel précise M. Rinfret réclamait alors une modification qui rendrait le français officiel dans tout le pays.

LA PROPOSITION

C'est le 31 janvier, veille de la dissolution des Communes, que M. Small s'est opposé à la proposition relative aux chèques bilingues. Il a dit alors que la langue française n'est nullement menacée de disparaître au Canada, que les Canadiens français continueront à jouir des droits qui leur sont reconnus depuis près de deux siècles, qu'ils ont droit à l'égalité et qu'ils bénéficient de celle-ci de la façon que le prescrit l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La proposition de loi a subi la deuxième lecture. Il n'y a pas eu de troisième lecture par suite de la dissolution.

Remerciements au maire Hamel

Un groupe d'étudiants de London, Ontario, ont adressé une lettre de remerciements au maire de Québec, l'honorable Wilfrid Hamel qui s'était fait leur hôte la semaine dernière pour les principaux évènements du Carnaval.

Dans une lettre conjointe, les étudiants et leur directrice déclarent leur reconnaissance au maire et à l'échevin Burns et les invitent pour un séjour à London. Ce groupe se compose une autre visite l'an prochain à Québec.

Conférence du Commonwealth à Montréal

Ottawa, (PC) — La conférence économique et commerciale du Commonwealth se déroulera au nouvel hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, à partir du 15 septembre prochain, a-t-on annoncé hier.

M. Sydney Pierce, haut commissaire adjoint du Canada à Londres, sera secrétaire général de la conférence.

Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a déclaré qu'un programme préparatoire détaillé, pour la réunion ministérielle, est en voie d'exécution.

"Les représentants de tous les pays du Commonwealth se sont réunis à Londres du 11 au 13 février afin de discuter d'un ordre du jour provisoire et de coordonner les travaux en cours dans les diverses capitales du Commonwealth.

"Une autre réunion des dirigeants du Commonwealth aura lieu à Londres au début de juin afin de compléter cette tâche."

Le gouvrenement ontarien accusé de surtaxer

Toronto, 18. (BUP) M. Ross Whicher, député libéral de Bruce, a déclaré hier à la Législature provinciale que le gouvernement ontarien surtaxe la province.

Parlant au cours du débat sur le discours du trône, M. Whicher a dit que le gouvernement pourrait réduire les taxes s'il éliminait les dépenses superflues.

Quand on lui demanda de citer quelques-unes de ces dépenses, il dit que les dépenses pourraient être réduites en ce qui concerne "les inspecteurs qui inspectent les inspecteurs chargés d'inspecter les inspecteurs".

M. Whicher demanda au gouvernement de prendre l'entière responsabilité de l'entretien des 9,400 milles de routes rurales, qu'il entretient actuellement à 50 pour cent, au coût annuel de $12,000,000.

Dans Québec-Ouest

La convention conservatrice du comté de Québec-Ouest, qui devait avoir lieu demain, au Manège militaire, est reportée à dimanche après-midi, à 2 heures, au même endroit. Cette décision a été prise à la suite d'une requête à cet effet par l'ancien député du comté, M. Wilfrid Dufresne.

Les chemins de fer contestent le jugement de la Commission des transports sur le tarif-marchandise

Ottawa, 18. (PC) Les compagnies canadiennes de chemin de fer ont présenté hier à la Cour suprême du Canada un mémoire dans lequel elles prient ce tribunal d'examiner attentivement la question de savoir si la Commission fédérale des transports a rendu un jugement équitable en décembre dernier, lorsqu'elle a décidé d'augmenter de seulement 3.6 pour cent le tarif-marchandises.

Les demanderesses, qui réclamaient une hausse de 10 pour cent, contestent le jugement de la Commission et font valoir que l'augmentation permise n'accroît que de 15 millions leurs recettes annuelles. Elles ont en même temps demandé l'autorisation d'en appeler de ce jugement.

Si la Cour suprême juge que la Commission ne s'est vraiment pas acquittée convenablement de son mandat, souligne notamment le mémoire, sa décision serait automatiquement remise en question et nécessiterait probablement la convocation de nouvelles audiences.

On se rappelle que, par suite de démarches de la part de huit provinces, le cabinet fédéral a décidé de retarder jusqu'au 1er mars la mise en vigueur de l'autorisation donnée par la Commission des transports de hausser le tarif-marchandises de 3.6 pour cent.

La Commission a pris l'initiative de suspendre, en attendant les audiences du 9 avril, l'examen d'une requête des chemins de fer tendant à hausser de six cents les 100 livres les taux de transport des marchandises export-import, suivant une semblable augmentation mise en vigueur aux Etats-Unis.

De plus, le cabinet a suspendu la mise en vigueur d'une hausse dse tarifs de téléphone de sept pour cent dans le Québec et l'Ontario, à la suite de protestations de la part de 36 municipalités de ces deux provinces. La hausse autorisée avait encore été accordée par la Commission fédérale des transports.

L'élection générale

Le choix des candidats se fait très lentement

(Par la Presse Canadienne)

Les partis politiques qui convoitent d'être représentés par le plus grand nombre possible de députés dans le prochain Parlement ont jusqu'à présent désigné 358 candidats dans différentes circonscriptions fédérales, en prévisions des élections du 31 mars.

Malgré toute l'ardeur qu'ils y mettent, ils ont encore beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre le chiffre des 862 candidatures formellement inscrites avant les élections du 10 juin dernier, et le record de 954 candidatures inscrites en 1945.

CONSERVATEURS EN AVANCE

La Presse Canadienne a fait de la situation un relevé sans caractère officiel suivant lequel le parti conservateur, en quête d'une majorité qui lui permette de travailler sans inquiétude, a jusqu'ici désigné 132 candidats, soit légèrement plus que chacun des autres partis. Les libéraux en ont nommé 128, au nombre desquels un ouvrier-libéral; le parti social-démocratique en a désigné 73 et le Crédit social, 18. Quatre ouvriers canadiens et deux indépendants ont également été désignés.

Le choix des candidats s'effectue en Colombie-Britannique plus rapidement que dans aucune autre province puisque pour un total de 22 sièges, 63 candidats y ont été jusqu'à présent désignés. Le rythme le plus lent semble être celui de la Nouvelle-Ecosse, où l'on n'a encore choisi que trois candidats, bien que la province compte 12 sièges aux Communes.

ENCORE QUATRE SEMAINES

Les partis ont du reste presque quatre semaines de grâce encore, avant de fermer les rangs de leurs postulants. Le jour de la mise en nomination officielle, dans 242 des 263 circonscriptions est celui de lundi, le 17 mars, deux semaines exactement avant le journée de la consultation.

Dans 21 circonscriptions largement disséminées, par contre, la période d'inscription prend fin le 3 mars. Cette date hâtive donne deux semaines de jeu à la livraison des fournitures d'élection.

Deux des circonscriptions sont représentées chacune par deux députés en Chambre ; les autres ne comptent qu'un représentant chacune.

Il se trouve encore 56 districts électoraux où aucun candidat n'a encore été désigné, et il en est 103 où un seul candidat a été choisi jusqu'ici. Soixante - cinq comptent actuellement deux candidats chacun, 31 en comptent trois et huit comptent déjà quatre candidats.

D'UNE PROVINCE A L'AUTRE

En Saskatchewan, le parti conservateur est, plus que tout autre, près de clore sa liste de candidats : il y en a désigné 16, alors que la province n'est divisée qu'en 17 circonscriptions fédérales. Les libéraux pour leur part ont parachevé leur liste de candidats dans l'Ile du Prince-Edouard, qui est représentée par quatre députés aux Communes. Dans cette province, les conservateurs, qui détenaient les quatre sièges à la dissolution du Parlement, n'ont pas encore désigné un seul postulant.

DANS LE QUEBEC

Dans la province de Québec, où 213 candidats avaient convoité la représentation des 75 circonscriptions fédérales l'an dernier, 93 postulants ont été désignés jusqu'à présent. En Ontario, où l'on trouve 85 circonscriptions, 116 candidats ont été choisis à ce jour, comparativement aux 276 qui avaient officiellement inscrit leurs noms l'an dernier.

Trois des leaders des principaux partis ont établi leur candidature. Ce sont le premier ministre Diefenbaker, dans la circonscription de Prince-Albert, le chef libéral, M. Pearson, dans celle de Algoma Est et le chef du PSD, M. Coldwell, dans celle de Rosetown-Biggar.

Le chef du Crédit social, M. Solon Low, n'a pas encore été désigné dans Rivière-à-la-Paix. Le leader du parti ouvrier canadien, M. Tim Buck, qui avait laissé passer l'élection de 1957 sans briguer les suffrages populaires, convoite cette année la représentation de Toronto Trinity.

Diefenbaker et Frost fraternisent

Toronto, 18. (PC) MM. Diefenbaker et Frost ont plaisanté à qui mieux mieux, hier, au cours d'un déjeuner au homard, et ils ont eu un sourire pour les journalistes qui leur demandaient si leur rencontre était d'ordre politique.

La véritable réponse était contenue dans les remerciements qu'ils se sont faits à tour de rôle, lorsqu'ils furent appelés à prendre la parole en présence des députés conservateurs à l'Assemblée législative de Toronto.

Le premier ministre du Canada a exprimé sa gratitude aux conservateurs ontariens pour l'appui qu'ils ont accordé au groupe fédéral, l'an dernier. M. Frost s'est dit aussi redevable de ses succès à M. Diefenbaker.

"Votre collaboration, vos sages conseils, votre clairvoyance, dit-il, m'ont été d'un tel secours que je ne saurai jamais marquer suffisamment ma reconnaissance".

Il a attribué à la personnalité de M. Diefenbaker "les choses formidables qui se sont produites" depuis les dernières élections. Il a ajouté qu'il serait aux côtés du premier ministre canadien sur les tribunes électorales au cours de la présente campagne, sauf à Brantford où il lui était impossible de se rendre.

M. Diefenbaker a cité en exemple au reste du Canada la politique ontarienne en ce qui concerne les mesures pour parer à la crise de chômage.

Le gouvernement provincial a, en effet, annoncé vendredi dernier, qu'il paierait 70 pour cent des frais afférents à l'embauchage des personnes qui ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Ces personnes seront employées à l'exécution de travaux municipaux.

Le premier ministre du Canada a déclaré que cette mesure constituait, à sa connaissance, la proposition la plus valable du pays pour pallier au chômage.

Mort subite à la gare du Palais

Mme Edmond Blier, âgée de 60 ans environ, d'Edmonston, N.-B., est décédée subitement, hier soir, à la gare du Palais où elle s'était rendue avec son mari pour prendre le train en direction de Montréal. Les restes mortels de Mme Blier ont été transportés à la morgue par le fourgon de la maison Sylvio Marceau.

Diefenbaker fait l'éloge de St-Laurent

Toronto, 18 — (PC) — Tous les Canadiens déploreront que M. St-Laurent ait pris la décision de ne pas offrir sa candidature en vue des prochaines élections fédérales, a déclaré hier soir le premier ministre Diefenbaker.

Ayant appris que M. St-Laurent, qui est âgé de 76 ans, avait décliné l'invitation à inscrire sa candidateur dans la circonscription de Québe-Est, le premier ministre a déclaré :

"J'ai la conviction de parler au nom de tous les Canadiens en déplorant beaucoup qu'il ait trouvé nécessaire de se retirer de la Chambre des communes et en exprimant l'espoir que M. et Mme St-Laurent connaissent pendant plusieurs années encore le bonheur.

"Même si seules les perspectives de l'histoire permettront d'apprécier sa contribution au Canada, nous pourrons déclarer, comme Canadiens, sans égard aux questions de parti : "Il a bien servi le Canada".

Newport déclare la guerre à Doris Duke

Newport, R. I., 18 (UP) — Le conseil de ville de Newport a déclaré la guerre, hier, à Doris Duke qu'il accuse d'avoir obstrué les accès à la fameuse Cliff Walk (promenade de la falaise) avec une clôture de gros fils de fer, des des pancartes "Défense de passer".

Des touristes se sont plaints du fait que Mlle Duke, riche héritière d'une entreprise de tabac, a mis tous ces obstacles près de sa propriété, située à l'entrée de cette promenade, où toute la nation a acquis droit de passage.

Le gérant de la ville de Newport, M. Irving S. Beck, a immédiatement ordonné la tenue d'une enquête.

La promenade Cliff Walk s'étend sur une longueur de trois milles le long de la plage et offre aux touristes un magnifique point de vue sur la ville de Newport. Une clause de la constitution de l'Etat stipule que la promenade doit rester accessible au public, afin de permettre aux pêcheur d'avoir accès à la mer.

La propriété de Mlle Duke a déjà appartenu à Frederick W. Vanderbilt. La dernière "guerre pour la promenade" avait pour objet un mur de pierre qui avait été bâti en travers de la promenade vis-à-vis de la propriété de Jonh Russell Pope. Le conseil de ville a ordonné le démantèlement de ce mur.

Mort d'un ancien député

St-Polycarpe, Qué. (PC) Le Dr J.-A. Lortie, qui fut au début du siècle député à Ottawa et à Québec, est décédé samedi à Côteau-du-Lac. Il était âgé de 89 ans. Sir Wilfrid Laurier l'avait défait en 1911 dans Soulanges par une majorité de 142 voix. Le Dr Lortie était conservateur. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à St-Polycarpe, municipalité située à une quarantaine de milles à l'ouest de Montréal.

Des candidats conservateurs

Trois-Rivières, 18. (PC) M. Victor Paul, comtpable domicilié à Victoriaville, a été désigné candidat du parti conservateur dans la circonscription de Drummond-Arthabaska, en vue de la consultation du 31 mars. Ce district électoral était représenté par un député libéral, M. Samuel Bélanger, dans le dernier Parlement.

Dans la circonscription de Champlain, M. Paul Lahaye, cultivateur à Batiscan, a été désigné candidat du parti conservateur. M. Lahaye avait été défait, en juin dernier, par M. Irenée Rochefort, un libéral.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Hygiène féminine

Certaines femmes ont employées Glyco-Thymoline pour plus de 60 ans, comme nettoyage, non-irritable, désinfectant irrigateur vaginal. Laissez Glyco-Thymoline être votre dernier mot pour goût difficile.

GLYCO-THYMOLINE
TRAITEMENT POUR MUCOSITÉ
(Ann.)



Rien de mieux que...

TRAVEL AD

Pour une Publicité **meilleure** aux prix **les plus bas**

UTILISEZ TRAVEL AD

A la ville ou à la campagne, TRAVEL AD vous accompagne. Il peut annoncer votre commerce ou un message quelconque.

TRAVEL AD sera à la vue de plus de 10,000 personnes par jour.

Dès qu'il est fixé à votre voiture, **TRAVEL AD** travaille pour vous.

TRAVEL AD attire les regards, dû à son caractère pivotant.

Il peut être monté ou démonté en une minute.

QUEBEC OFFICE SERVICE
Département de la Publicité,
722, rue St-Jean, Québec 4 Tél.: LA 4-4647

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11, rue St-Maurice, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
39A, Ave Bégin, Lévis,
Tél.: TE 7-8330.
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzan, TE 7-5936
Bureau de 8 h .30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Epoux ! Epouses !
Ayez entrain et jeunesse

Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Rajeunissez après 40, essayez les Tablettes toniques Ostrex. Renferment le fer qui remonte et des doses supplémentaires de Vitamine B1. Le format d'introduction coûte peu. Soyez sages, ayez vite santé, entrain à bon marché. Essayez Ostrex aujourd'hui. Toutes pharmacies.
(Ann.)

VENTE MORRIS CONTRE-PORTES D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ

Avec chaque porte MORRIS, commandée maintenant, vous avez **GRATIS** Magnifique encadrement d'aluminium à nervure. Fermoir avec bouton-barrure. Pentures solides et modernes. Ferme-porte silencieux automatique, anti-chocs, chaînette de sûreté. Expandeur du bas avec calfeutrage.

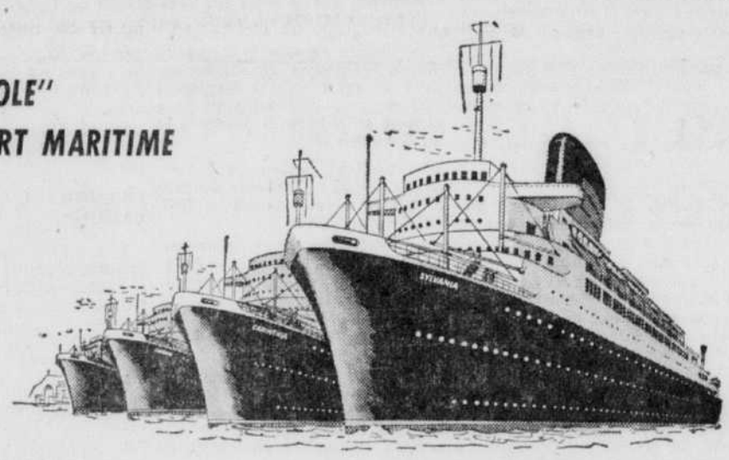


Nouveau modèle Superior 1958
PRIX REGULIER $99.50
VENTE POUR PROPRIETAIRES
7 JOURS SEULEMENT
ACHETEZ MAINTENANT
ET EPARGNEZ $30.00
DEUX PORTES DANS UNE
$69.50 CHACUNE
Complète avec moustiquaire et panneau de vitre
Installation facultative
grilles décoratives et protectrices extra

Termes faciles — Démonstration à domicile GRATIS
DEMANDES DE L'EXTERIEUR INVITEES
Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
Commandes téléphoniques par malle acceptées
TELEPHONE LA 2-5763
419 RUE ST-ANSELME (COIN ST-JOSEPH,) QUEBEC

LES "4 GRANDS" CUNARD
SYLVANIA • CARINTHIA • IVERNIA • SAXONIA

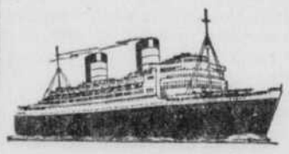
LE "SYMBOLE" DU CONFORT MARITIME



Accordez-vous le plaisir d'une traversée à bord de ces luxueux transatlantiques Cunard de 22,000 tonneaux. Ces merveilleux paquebots, anti-roulis, ont été spécialement construits pour la navigation sur le Saint-Laurent et font partie de la plus grande flotte de transatlantiques au monde, qui comprend les deux plus grands paquebots, le **"QUEEN ELIZABETH"** et le **"QUEEN MARY"**.

Voyagez par Cunard et vous arriverez au port frais et dispos. Traversées fréquentes de New-York et Halifax en hiver, et de Montréal et Québec en été — luxueux locaux — excellente cuisine et service impeccable — multiples distractions — vous jouirez de toutes les bonnes choses de la vie.

C'est doubler son plaisir que de s'y rendre par Cunard.



Voyez votre agent local — nul ne peut mieux vous servir

Voyagez par Cunard

67, rue St-Pierre, Québec — Tél.: LA 2-1241

Pour aider la digestion



Eau de mélisse des Carmes BOYER
Sur du sucre ou dans une infusion
Agent général pour le Canada:
J. Alfred Ouimet, Montréal

Profitez de notre expérience et faites vos réservations sans frais complémentaires à
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100, carré d'Youville Québec Tél.: LA 5-4877

"Feuilleton du Soleil"

ACCIDENT OU MEURTRE ?

par Helen Reilly

No 6

Sarah s'arrête à penser que M. Gillespie veut en savoir un peu long, et qu'il ne se gêne pas pour poser des question : d'ailleurs on ne peut dire de lui que c'est un homme timide ! — "J'ai vu la foule accourir, continue Sarah, et entendu les cris des témoins", puis elle posa gentiment sa propre question : "Etiez-vous ici aussi ce jour-là ? Avez-vous vu l'accident?"

—"Oui, j'étais dans la rue".

Gillespie est peut-être l'homme dont Sarah a deviné la présence dans le studio. Il est bien capable de meurtre, si les motifs sont impérieux. — "Vous demeurez dans le quartier, M. Gillespie", s'informe Sarah.

Gillespie fait un signe de tête distrait. — "Je demeure à l'hôtel Parliament".

C'est un hôtel bien connu et dispendieux un peu plus bas sur la Cinquième Avenue. — "Vous restez au Parliament et vous avez repondu à l'annonce de Mme Melville ?" insiste-t-elle en fronçant les sourcils.

CHAPITRE V

Gillespie cesse aussitôt de sourire. Les mots crûment lancés à sa figure lui reviennent à l'esprit. Il s'approche plus près de Sarah, les yeux noirs sortant de leur orbite. Il dit d'une voix basse :

— "Qui êtes-vous, Mlle Casement ? Que venez-vous faire dans cette maison ?"

Son ton n'est pas menaçant ni sa voix exigeante. Il se montre plutôt gentil, comme on peut l'être lorsqu'on est mal pris !... Sarah a eu l'impulsion absurde de lui dire la vérité. Avant que la conversation ne se continue, on les interrompt. Mme Melville survient par la porte de l'autre extrémité de la salle, et parle avec volubilité.

— "J'espère que je ne vous ai pas fait attendre trop longtemps, Mlle Casement, surtout que ... Oh, je suis vraiment peinée, je suis confuse... Je croyais que je pourrais engager deux écrivains, mais ce n'est pas possible, n'est-ce pas ?"

Gillespie obtient le contrat !...

Mme Melville promet à Sarah de lui envoyer un exemplaire du livre lorsqu'il sera terminé; celle-ci se dit enchantée de l'offre et part. Elle ne s'attendait pas naturellement à être acceptée, mais son espoir d'un moment est maintenant déçu. Le vieil homme de la mer pèse encore sur ses épaules. Elle n'a pas appris grand'chose ou rien d'important même en examinant soigneusement la maison, si ce n'est qu'il y a une porte dans le mur de droite. Elle aurait pratiquement pu demeurer chez-elle..

— "Mlle Casement..."

Gillespie s'adresse à elle dehors, au pied de l'escalier en briques jaunes; il se tient debout devant elle sur le pavé avec une expression inquiète, comme si Sarah avait encore quelque chose qui l'intriguait.

Sarah répond froidement: 'Oui?' Il ajoute, pesant ses mots avec soin : "Je ne veux pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais si vous croyez que je puis vous aider — car j'aurai accès à tous les documents personnels de Grant Melville, à ses notes — je serai heureux si...".

C'est alors, à l'instant même où il parle, qu'une voix fend l'espace et appelle le nom de Sarah : "Sarah... Yoo-hoo, Sarah..."

x x x

Zita Warren ne devait pas être chez-elle; elle ne devait revenir que dans une couple de semaines. C'est elle en effet qui appelle Sarah de la fenêtre de son appartement plus haut, de l'autre côté de la rue, agitant vigoureusement la main: "Attends-moi, Sarah, je descends te rejoindre", cria-t-elle; puis la fenêtre se ferme et Zita disparaît.

Sarah ne prise pas le regard de Gillespie sur elle, un regard brillant, avec un esprit intelligent derrière ! L'appartement de Zita est tout juste de l'autre côté de la rue, en face du studio de Grant Melville, et les deux filles sont des amies. Sarah n'a qu'un désir, se débarrasser de Gillespie. Elle dit nerveusement : "Bonjour M. Gillespie, mes félicitations pour le travail", et elle s'empresse de traverser la rue parmi la circulation.

Les deux amies se rencontrent dans le salon de Seldon Arms. Zita a fait attendre un taxi. Elle a dû abréger sa croisière à Rio de Janeiro et prendre l'avion à cause de la maladie de sa mère. Elle est maintenant en route pour le New-Jersey afin de voir sa mère au plus tôt.

Elle prend son taxi et Sarah continue seule à marcher en direction du nord sous la pluie. Gillespie n'est nulle part en vue. Dépassant une pharmacie du côté nord-ouest de la 10e Rue et de University Place, elle reconnait M. Dennert, l'homme au chapeau fatigué, à la portière, allumant une cigarette d'un paquet tout neuf.

Plus tard dans la journée, selon son beau-frère et éventuellement la police, Zita Warren essaie de tenter ce qui n'est autre qu'un suicide.

Quand Sarah revient à Seldon Arms vers 7 heures du soir, la foule bloque l'entrée de la maison de rapport et une ambulance fait entendre sa sirène. Sarah ignore si Zita est déjà dans l'ambulance, mais elle a peur. Une femme l'observe et dit à quelqu'un d'autre : "Nom : Warren, elle demeure au troisième étage". La foule murmure. Un bras empoigne solidement Sarah assise parmi les curieux dans le salon. L'homme qui lui passe ainsi le bras est Gillespie.

Zita n'est pas morte. Elle a été victime d'un accident quelconque et on l'a amenée à l'hôpital. Gillespie se trouvait chez Mme Melville pour une consultation et sortait quand l'ambulance est arrivée.

L'ascenseur s'immobilise et le beau-frère de Zita, Andy Middleton, en sort. Il se dirige sur eux. Zita a eu une commotion cérébrale et quelques côtes brisées. Le médecin n'a pas voulu se prononcer avant d'avoir examiné la fille à l'hôpital. Andy est tout effrayé, tremblant et furieux. C'est la faute de Zita elle-même. Personne d'autre ne peut être blâmé dans cet accident.

— "Elle devait être hospitalisée," dit-il. Il ne s'aperçut pas qu'elle allait se jeter sur la voie d'un camion de 10 tonnes qui la heurta violemment. "Si elle veut se suicider à tout prix, j'espère qu'elle choisira un moment où je ne serai pas avec elle", explique son beau-frère.

CHAPITRE VI

Andy Middleton s'est rendu à New-York avec Zita chercher son automobile qui a été laissée pour des réparations dans un garage près du traversier. Ils ont décidé de marcher jusqu'au garage. Du côté ouest de la 9e Avenue, ils ont été bloqués par une circulation dense. C'est alors que Zita se jeta droit devant un camion.

(à suivre)

La Province se propose de reformer les cadres du Conseil supérieur du Travail

L'honorable Maurice Duplessis a annoncé hier soir que le gouvernement se propose de reformer dès cette année les cadres du Conseil Supérieur du Travail. Le premier ministre a fait cette déclaration durant la discussion des crédits du ministre du Travail qu'il défendait lui-même en l'absence de l'hon. Antonio barrette qui est malade depuis plusieurs semaines. Il a fallu à peine trois heures pour adopter les $3,121,000 requis pour l'administration de ce département. C'est M. Georges Lapalme qui a interrogé le premier ministre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le chef de l'opposition s'est informé de la santé du ministre que l'on n'a pas vu en Chambre depuis le début de l'année.

M. Duplessis : Le ministre va bien. L'effort qu'il a fait et le dévouement qu'il a déployé n'ont pas été de nature à raffermir sa santé. Il m'a demandé de passer ses crédits et je lui ai répondu que ça me faisait plaisir de le faire.

M. Lapime : Ça fait toujours plaisir au premier ministre de prendre la place d'un de ses ministres.

M. Duplessis : Est-ce que le chef de l'opposition voudrait prendre ma place ?

LE CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL

Les trois premiers postes du ministère du Travail ont été adoptés presque sans discussion, sinon qu'il fut révélé que le ministère compte 1,659 employés, y compris ceux de la Commission du Travail.

Passant à l'item du Conseil supérieur du Travail, M. Lapalme a fait remarquer que les agissements de cet organisme n'ont pas beaucoup de répercussions. Le Conseil doit jouer un rôle effectif dans la réalité encore plus que dans la coulisse. "Il semble, a dit le chef libéral, que les suggestions concernant l'étude de la législation devraient être au moins suivies. Nous ne savons pas ce que le Conseil suggère au point de vue politique du travail. Nous voudrions qu'il soit un organisme qui ait plus d'influence sur la question de la législation. Je me demande si je vais obtenir du premier ministre une profession de foi concernant le Conseil supérieur du Travail..."

M. Dupessisl: Le Conseil a rendu des services mais je crois qu'il ne peut pas rendre tous les services qu'on est en droit d'attendre de lui parce que des membres sont cantonnés dans leurs opinions respectives. Le comité des Relations industrielles peut rendre plus de services.

M. Lapalme : Il pourrait jouer un rôle mais il ne se réunit qu'une fois par année pour changer la loi. Nous recevons chaque année des mémoires des mouvements syndicaux, industriels et autres. Les députés pourraient apporter leur petite part à la législation. Le Conseil supérieur est un organisme permanent : c'est un grand corps silencieux dans le domaine du travail. Mais j'attends toujours la profession de foi du premier ministre.

M. Duplessis : Le Conseil est toujours utile. Il nous indique l'endroit où nou ne devons pas aller.

M. Hamel : Quand le Conseil a-t-il siégé pour la dernière fois ?

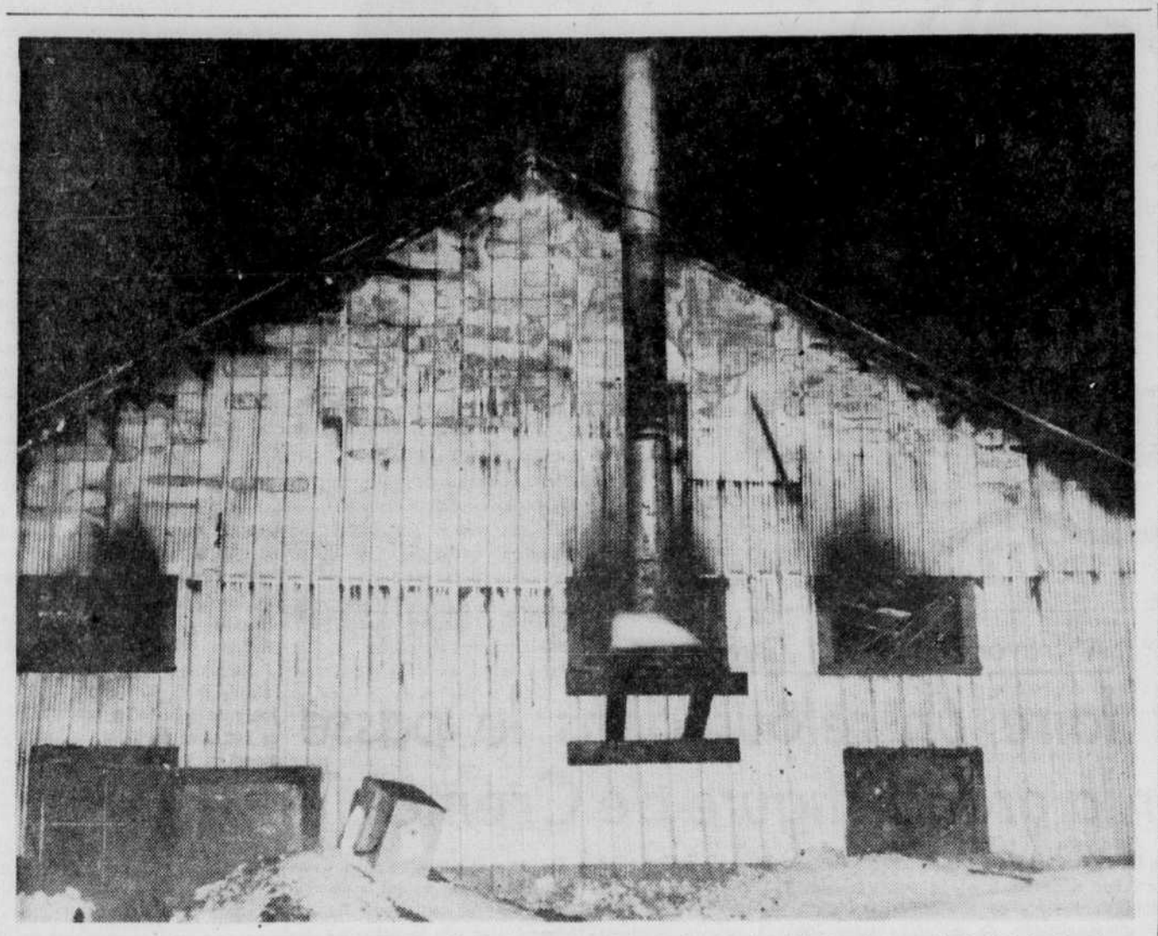
M. Duplessis : En 1954.

M. Hamel : Quels en sont les membres ?

M. Duplessis : Il n'y en a pas.

M. Hamel : Des problèmes sérieux se posent en matière de travail. Il est difficile d'en arriver à une entente dans les moments de conflits. J'ai demandé, en 1952, que l'on établisse un comité de Relations industrielles. Il y en a eu un. Il a siégé deux ou trois fois. On a fait venir les représentants de la classe ouvrière et on a demandé

(Suite à la page 11, 3e col.)



LE FEU DETRUIT UN VASTE ENTREPOT : Un incendie a complètement détruit, la nuit dernière, un entrepôt de grandes dimensions, situé sur la 2e avenue, face à la 2e rue, et propriété de M. Georges Baril, 3025, avenue du Colisée. Le bâtiment abritait des camions de Piuze Transport Inc., Baril Motor Sales, Huot & Blouin ainsi que le Buffet des Camionneurs. Sept camions n'ont pu être évacués de l'entrepôt. Les pertes s'élèvent à $25,000. Les pompiers de sept postes sont demeurés sur les lieux par un froid de dix en-dessous de zéro, de 11 h. 30 à 4h. 15 environ. Personne n'a été blessé.
(Photo du "Soleil")

Vaste entrepôt détruit à Québec

Les pompiers de 7 postes combattent un feu par un froid de dix sous zéro

Les pompiers de sept postes ont dû travailler pendant près de cinq heures, la nuit dernière, par un froid de dix-au-dessous de zéro pour maîtriser un violent incendie qui a complètement rasé un vaste entrepôt, situé à 191, 2e avenue, face à la 2e rue, propriété de M. Georges Baril, commerçant, 3025 avenue du Colisée. Sept camions de modèle léger ont également été détruits par les flammes. M. Baril estimait les pertes ce matin, à environ $25,000.

Le bâtiment tout en bois d'un étage, mesurait 50 pieds par 80. Il abritait les camions de Piuze Transport Inc., Huot & Blouin Inc., marchand de fruits, Baril Motor Sales ainsi que le Buffet des Camionneurs, propriété de M. Jos. Rodrigue, 2097 boulevard Benoit XV. L'entrepôt du Marché Rougemont Inc., qui est adjacent au premier a subi des dommages mais il a été épargné par le feu.

Deux alarmes ont été sonnées à cinq minutes d'intervalle. La première a été donnée à 11 heures 21 par M. Jean-Marie Lapointe, camionneur de Piuze Transport. Celui-ci venait chercher son véhicule quand il a découvert le feu. L'incendie aurait éclaté dans le restaurant de l'entrepôt à la suite d'un court-circuit. A l'arrivée des pompiers des postes 10, 11, 13 et 14 dirigés par le chef de district Adélard Guay ,assisté du lieutenant Roger Parent, le feu faisait rage dans l'entrepôt. A 11 heures 26, le chef Guay fit sonner une seconde alarme qui fit venir sur les lieux, les postes 5, 7 et 8. L'assistant-directeur de la brigade Albert Talbot prit charge des opérations en compagnie du chef instructeur Adjutor Auger.

Le vaste bâtiment de bois fut

(Suite à la page 12, 6e col.)

La rente annuelle de l'Iron Ore ne sera probablement pas haussée

par Henri Dutil

Le chef de l'Opposition proteste contre l'exportation du minerai du Nouveau Québec, à l'état brut et réclame une industrie sidérurgique — Le premier ministre souligne le travail accompli par l'Iron Ore et ce que la Province doit à cette compagnie.

Il semble bien qu'il n'y aura pas, cette année, révision de la rente annuelle que doit payer la compagnie Iron Ore au gouvernement de Québec pour exploiter les richesses minières du Nouveau Québec. Sans se prononcer catégoriquement sur cette question, hier après-midi, l'hon. Maurice Duplessis a déclaré que le gouvernement devra prendre la loi telle qu'elle a été passée en 1946 et dans laquelle un amendement, proposé par l'hon. ector Laferté, leader libéral au Conseil Législatif, avait été intercalé pour décréter que "tous les dix ans, à compter du premier juillet 1958, la rente annuelle pourra être revisée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre des Mines".

M. Georges Lapalme, pour ouvrir le débat sur l'exploitation des mines de fer de l'Ungava, avait précédemment demandé au premier ministre quelle interprétation il donnait à cet article de la loi couvrant la révision de la rente annuelle. Cette révision devait-elle avoir lieu cette année ou n'aurait-elle lieu que dans dix ans?

M. Lapalme a réclamé l'établissement d'une industrie sidérurgique dans la province de Québec mais le premier ministre lui a répondu que le marché canadien ne justifie pas présentement la construction d'une industrie sidérurgique. D'autant plus que les exportations de minerai de fer contribuent énormément à stabiliser la monnaie canadienne. M. Duplessis a déclaré que le développement de l'Ungava est l'une des plus belles oeuvres de l'Union nationale. Ce fut un marché de prévoyance, de patriotisme, d'efficacité et d'avantages exceptionnels.

L'AFFAIRE DE L'UNGAVA

M. Georges Lapalme, prenant la parole à l'item "dépenses diverses" du ministère des Mines, a demandé alors au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, de quelle façon il faut interpréter l'article 11d de la loi 10 George VI, 1946, chapitre 42, qui se lit comme suit, relativement à la révision de la rente annuelle:

"Tous les dix ans, à compter du premier juillet 1958, la rente annuelle pourra être révisée par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre des Mines"

On peut se poser la question, en lisant la loi, dit M. Lapalme, de savoir. si ce texte veut dire que la rente annuelle sera révisée cette année ou seulement dans dix ans, à compter du 1er juillet de l'année courante.

L'HON. MAAURICE DUPLESSIS

Le premier ministre à répondu à M. Lapalme que la loi originale a été adoptée en 1946, alors que M. Godbout était chef de l'opposition et qu'il y avait des représentants du Bloc populaire en Chambre. C'était une loi claire basée sur le fait qu'elle permettait le développement d'une immense région de 311,000 milles carrés que l'on désignait jusque là sous le nom de Terre de Cain.

Pour assurer le développement de cette région, la compagnie devait construire un chemin de fer de 360 milles de longueur, de Sept-Iles à Knob Lake devenu par la suite Schefferville en l'honneur du vicaire apostolique du golfe St-Laurent.

M. Duplessis rappelle que l'opposition a combattu la loi. Il dit également que pas une seule loi n'a force si elle n'est pas approuvée par le Conseil Législatif.

Or, dit le premier ministre, cette loi a été soumise au Conseil Législatif alors composé de vingt libéraux et de 4 représentants de l'Union nationale. Si le parti libéral avait réellement été opposé à cette loi, sa majorité au conseil législatif l'aurait tuée. Au contraire, le conseil législatif à majorité libérale a approuvé à la fois le principe et les grandes lignes de cette loi. Bien plus, c'est le leader libéral au conseil législatif, l'hon Hector Laferté, qui a proposé l'amendement sur lequel le chef de l'opposition demande maintenant des éclaircissements, amendement par lequel le lieutenant-gouverneur était autorisé, tous les dix ans, à compter du 1er juillet 1958, à reviser la rente annuelle imposée à la compagnie par la loi originale. La majorité libérale au conseil législatif a adopté l'amendement qui fut ensuite accepté unanimement par l'Assemblée Législative, y compris les libéraux et les Blocs populaires. Et la loi est venue en force et les travaux ont été commencés.

Mais au lieu de coûter $125 millions tel que prévu, la construction du chemin de fer et autres installations ont nécessité un déboursé du double, soit $250 millions. Par la suite, des élections générales ont eu lieu, en 1948, en 1952, en 1956, avec le résultat que l'on sait.

En résumé, a dit le premier ministre, il s'agit d'un amendement proposé par l'hon. Hector Laferté qui rendait alors au gouvernement de l'Union nationale un magnifique témoignage puisqu'il confiait au lieutenant-gouverneur en conseil le soin de reviser la rente annuelle tous les dix ans.

Maintenant, ajoute M. Duplessis le chef de l'opposition veut savoir si cet amendement signifie que la rente sera revisée cette année ou seulement dans dix ans? Tout ce que je sais, dit le premier ministre, c'est que l'amendement dit : tous les dix ans, à compter du 1er juillet 1958. A mon avis, le délai commence le 1er juillet 1958 et la révision aura lieu dans dix ans. Quoi qu'il arrive, la Chambre et la province peuvent être certaines que nous continuerons à travailler pour obtenir de nouveaux avantages pour la province.

M. Lapalme : Dois-je conclure que le gouvernement n'entend pas toucher cette année à ce que la loi appelle la "rente annuelle" ?

M. Duplessis : J'ai dit que je serais obligé de prendre la loi telle qu'elle est. Le chef de l'opposition oublie que la rente annuelle ne représente qu'une fraction des avantages que la province tire de l'exploitation de ce minerai de fer. La compagnie est assujettie à l'impôt de 9 p.c. sur les profits, ce qui rapporte au moins $1 million par année à la province. Il y a aussi la recherche minière, les investissements nombreux, le chemin de fer de 360 milles construit en entier aux frais de la compagnie sur un terrain marécageux et montagneux. Il n'a pas coûté un seul sou à la province. Il ne s'est pas bâti un seul chemin de fer au Canada sans que le pays ou la province ne donne des octrois sous formes de pouvoirs d'eau ou de concessions forestières. Dans le cas de l'Ungava tous les risques ont été assumés par la compagnie. Il a fallu tout transporter en avion, tout jusqu'à la dernière lisse d'acier.

Récemment la compagnie Javelin a obtenu du gouvernement de Terre-Neuve une garantie de $1.5 millions du milles pour la construction d'un chemin de fer de 16 milles de longueur. Imagine-t-on ce que cela aurait représenté pour un chemin de fer de 160 milles de longueur !

M. Lapalme : Je suis d'avis que la rente annuelle devrait être revisée dès cette année.

M. Duplessis : Je ne me suis pas prononcé là-dessus.

M. Lapalme : Si on se souvient de l'amendement adopté en 1946, l'opposition avait dit : Mieux vaut un petit pain que pas de pain du tout. Il semble qu'à l'époque tout le monde avait compris que la revision de la rente pourrait se faire pour la première fois en juillet 1958. Si tel n'est pas le cas, je considère que les conditions qu'on a faites à la province dans l'Ungava sont encore plus mauvaises.

Le premier ministre, en réponse à des motions inscrites par moi au feuilleton de la Chambre, a dit qu'aucun document avait été échange avec l'Iron Ore et le gouvernement provincial relativement à la revision de cette rente annuelle ?

M. Duplessis : Le sous-ministre des Mines, M. Dufresne, me dit qu'il n'a reçu aucun document à ce sujet. Quant à moi je n'en ai pas reçu non plus.

LE MINERAI DE FER

Le mineral de fer, dit ensuite M. Lapalme, touche au problème général de l'utilisation de nos ressources naturelles. Si on parle surtout du fer, c'est qu'il occupe une place à nulle autre pareille dans le monde actuellement.

M. Lapalme a ensuite rappelé

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Le gouvernement du Québec entend augmenter les allocations aux enfants des mères nécessiteuses

Une loi sera présentée d'ici deux jours par le gouvernement de la province de Québec pour augmenter de nouveau les allocations aux enfants des mères nécessiteuses. L'an dernier, cette loi avait été déjà amendée pour permettre au gouvernement de payer $60. par mois à la mère nécessiteuse, y compris un enfant, plus une somme mensuelle de $3. par enfant additionnel.

L'opération de cette loi depuis un an a permis de constater qu'il n'y avait pas assez de différence entre la somme reçue par la mère nécessiteuse ayant trois ou quatre enfants et le montant payé à celle qui n'avait qu'un enfant à charge.

L'hon. Maurice Duplessis a annoncé hier son intention d'amender de nouveau cette loi cette année, en augmentant les allocations. Il n'a pas dit à quel montant sera fixé la nouvelle allocation accordée aux enfants mais on croit, en certains milieux, que le gouvernement payera $10 par enfant, au lieu de 3. Si c'est bien le montant accordé dans la loi nouvelle, une mère nécessiteuse ayant, par exemple, quatre enfants, recevra $60 par mois pour elle et son premier enfant, plus $30 par mois pour les trois autres, soit $90 par mois. Comme elle reçoit également les allocations fédérales pour ses quatre enfants, chaque mois, elle ne touchera pas moins de $120. par mois, dans la majeure partie des cas de ce genre.

Le gouvernement de la province consacrera $100,000 aux fêtes du 350e anniversaire de Québec

Les niches vides du Parlement seront habitées

(Par Henri DUTIL)

L'Assemblée Législative a voté unanimement, hier après-midi, en quelques minutes, la loi du gouvernement de Québec demandant la permission de contribuer d'une somme de $100,000 aux frais des fêtes du 350e anniversaire de la fondation de Québec, et de consacrer un montant de $50,000 pour installer dans les niches vides, à l'extérieur du Parlement, les statues des grands hommes qui ont contribué à l'édification de la patrie canadienne.

En acceptant de combler cette lacune que l'on déplorait depuis longtemps, le premier ministre a déclaré qu'il s'est ainsi rendu à une heureuse suggestion du comité d'organisation des fêtes du 350e anniversaire de la fondation de Québec.

Voici les déclarations faites à ce sujet par l'hon. Maurice Duplessis et par M. Georges Lapalme, chef de l'opposition libérale :

L'hon. MAURICE DUPLESSIS

L'hon. M. Duplessis : La ville de Québec célébrera cette année un événement de la plus haute importance, le 350e anniversaire de sa fondation par Samuel de Champlain. Cette célébration est nécessaire à bien des points de vue, notamment pour manifester la gratitude de ceux qui bénéficient largement du travail, du dévouement de nos aïeux, en particulier Champlain. Il est bon de nous rappeler souvent que si nous sommes quelque chose aujourd'hui, nous le devons aux sacrifices, au sens de responsabilité personnelle de ces aïeux qui savaient placer la valeur spirituelle avant les valeurs matérielles. Il y a une catégorie de gens qui disent : — Il ne faut pas regarder en arrière, il faut toujours regarder en avant... Comme si, commente le premier ministre, il était permis à des hommes de coeur d'oublier l'oeuvre bâtie solidement par leurs devanciers pour le bénéfice de la génération présente et des générations futures.

C'est pourquoi, poursuit le chef du gouvernement, nous avons décidé de mettre d'abord de côté une somme de $100,000 pour les célébrations du 350e anniversaire, somme qui servira aux organisateurs, et de consacrer une somme additionnelle de $50,000 pour placer des statues dans les niches vides de la façade du parlement.

M. LAPALME

M. Georges Lapalme, chef de l'Opposition, remarque que les célébrations ne doivent pas être uniquement l'occasion de faire des discours de la St-Jean-Baptiste. On a souvent parlé, dit-il, de miracle de la survivance. Ce n'est pas un miracle dont il s'agit, mais le résultat de luttes très longues et très dures de nos ancêtres lointains et de ceux que les ont suivis, luttes qui ont eu d'abord un caractère guerrier, puis un caractère parlementaire.

Je ne puis penser à tout ce qui s'est dit sur l'épopée d'autres rameaux de l'arbre français, par exemple sur l'épopée de l'Alsace-Lorraine, sans faire la réflexion que la lutte ici a été encore bien plus héroïque. Nous avons le droit de le dire hautement sans tomber dans le lyrisme de ce que j'ai appelé tout à l'heure des discours de St-Jean-Baptiste.

Avec la somme indiquée dans le projet de loi, je crois que nous pourrons faire suffisamment de bruit afin que outre-mer on en sache davantage sur l'épopée canadienne-française.

Le député d'Outremont a terminé en se disant très heureux de voter le projet de loi.

M. Duplessis déclare que le colonel Gilbert a suggéré avec raison que le 350e anniversaire soit une occasion de compléter la collection de statues qui décorent la façade du parlement. Le premier ministre dit qu'en France on érige des monuments pour rappeler des pages d'histoire; or ici au Québec, il y a eu des personnages héroïques qui ont joué un rôle considérable; leurs noms sont gravés sur la façade du parlement devant des niches vides. En mettant des statues dans les niches qui n'en ont pas, on participera de façon efficace aux fêtes du 350e anniversaire puisqu'on honorera la mémoire de héros qui ont contribué à l'édification de la patrie canadienne-française.

Il y aurait ainsi six ou sept statues à installer.

Le Bill No 41 est adopté en troisième lecture.

3 détenus auraient été identifiés

Les autorités policières de la Sûreté provinciale ont fait connaître, hier soir, que M. Alexandre Morin, gérant de succursale de la Banque Canadienne Nationale, Mme Fortin et leur fillette, Eliette, ont identifié trois individus comme étant les auteurs du vol à main armée perpétré dans la soirée du 5 février à St-Zacharie. M. et Mme Fortin, leur fille adoptive ainsi que Mlle Judith Allaire avaient alors été menacés à la pointe du revolver et ligotés pendant que leurs assaillants prenaient la fuite avec le revolver du gérant et une somme de $4,200 volée dans le coffre-fort qu'ils s'étaient fait ouvrir.

Les présumés auteurs de ce vol à main armée seront conduits aujourd'hui même à la prison de St-Joseph de Beauce avec deux autres jeunes hommes impliqués également dans le vol. L'un aurait fourni des précisions sur l'endroit du hold-up projeté et l'autre aurait procuré aux voleurs un automatique de calibre 32.

Deux des inculpés sont originaires l'un de St-Côme de Beauce et l'autre de Ste-Germaine de Dorchester. Ce dernier serait même un évadé du pénitencier de

(Suite à la page 12, 7e col.)

Radio-police peut avoir des droits, mais pas celui d'être imprudente

(par Jean-Marie Tremblay)

La voiture de secours jouit peut-être de certains privilèges spéciaux, quand elle circule en ville, mais son conducteur n'en demeure pas moins assujetti aux règles de prudence les plus élémentaires. Voilà la substance d'un jugement rendu hier par l'honorable juge Gérard Lacroix, en Cour Supérieure, par lequel il maintenait pour la somme de $500, la réclamation en dommages d'un citoyen de Québec, M. Marc Dupéré, dont l'auto était venue en collision avec une voiture de Radio-Police. M. Dupéré réclamait $611.15

L'accident était survenu près de l'Avenue Lamontagne (1ère Avenue) en février 1957. A un moment donné, alors que les feux de signalisation de l'intersection 18ième Rue-1ière Avenue passaient du rouge au vert, une automobile surgit en sens inverse et doubla les véhicules qui s'étaient momentanément arrêtées sur l'avenue Lamontagne. Dans le but d'éviter une collision, le demandeur Dupéré se rendit à la limite extrême de sa droite, tenta même de grimper sur le trottoir, mais la manoeuvre fut vaine. Le choc se produisit quand même, provoquait des dommages approximatifs de $500 à son véhicule.

La voiture de Radio-Police conduite par le constable Yvon Côté qui vint à la rencontre de celle de M. Dupéré ramenait de l'hôpital Jeffrey Hale à la clinique Roy-Rousseau, un individu en pleine crise, due à un état d'ivresse assez avancée.

Pour se justifier, la défense invoqua particulièrement l'article 6 du règlement sur la circulation dans la Cité de Québec; l'état d'urgence de l'individu transporté et enfin, la présence d'une sirène-avertisseuse. Le juge Lacroix ne put accepter ces arguments pour motiver l'attitude du conducteur.

Au sujet du premier argument, l'honorable juge Lacroix reconnut, avec la jurisprudence, le droit pour les municipalités de faire des règlements de cette nature qui permettent, dans certains cas, de déroger aux principes normaux de la circulation. Mais il cita un juge, qui affirme: "il est notoire que, dans nos villes, les ambulances s'arrogent des privilèges qu'elles n'ont pas pour se livrer inutilement à des randonnées furibondes au préjudice du public."

"Il va de soi que si cette dérogation à la loi générale est elle-même mise de côté dans certains cas pour créer des privilèges particuliers, ceux qui sont autorisés à utiliser ces privilèges doivent être extrêmement prudents."

C'est alors que le juge Lacroix déclare être d'opinion "que l'interprétation à donner à des règlements de cette nature de l'article 6, doit être absolument restrictive. "Puis il ajoute: "Un tel règlement ne peut autoriser à mettre complètement de côté les dispositions de la loi générale et des règles de prudence, mais autorise ceux qui peuvent s'en prévaloir de le faire seulement lorsqu'ils sont sûrs, eu égard aux circonstances, qu'ils ne s'exposent à devenir eux-mêmes une occasion ou une cause de danger ou d'accidents.

"Le véhicule qui répond à un appel d'urgence pour conduire une personne blessée ou un malade, en danger de mort, ne doit pas le

(Suite à la page 12, 1ère col.)

TUILE et LINOLEUM
Pour murs et planchers, vente et posage, ouvrage garanti, 20 ans d'expérience.
ROBERT SIMARD
Tél.: MU 3-0462

LA 7-0433 MU 1-2421
Au Grand Boulevard
Rond-Point, Pont Québec
DINER d'hommes d'affaires $1.25
Endroit idéal pour Réceptions, Banquets, Conventions
Stationnement pour plus de 1,000 autos

Comment RESTER EN FORME après 50 Ans . .

Autrefois, la cinquantaine semblait être le signal d'une vie plus calme — plus facile — d'un régime — de repos. Ce sont toujours de bons conseils. Mais, aujourd'hui, vous pouvez envisager la cinquantaine en ayant encore devant vous de nombreuses années de vie intéressante et active — active, si vous pouvez éviter le mal de dos et la sensation "d'épuisement" dus aux troubles des reins et de la vessie qui se manifestent souvent vers cet âge. Pendant plus de 60 ans, les Pilules Dodd's pour les Reins ont aidé hommes et femmes de tous âges à rétablir le bon fonctionnement de leurs reins et de leur vessie — à se sentir mieux, à mieux travailler et profiter de la vie. Si vous approchez de la cinquantaine ou si vous l'avez passée, les Pilules Dodd's pour les Reins vous aideront peut-être. Vous pouvez compter sur Dodd's. 54F
(Ann.)

Gaston Dagenais prop. de Valentino est le seul gradué d'Université et diplômé des Etats-Unis, enseignant la danse à Québec. 827 St-Jean (près St-Augustin) Tél.: LA 3-2400.

LE CIVISME, C'EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES

Les pentes glacées sont dangereuses pour les skieurs . . . Evitez-les !

LE CIVISME, C'EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES!
BRADING

Special

N'oubliez point que vous pouvez maintenant moyennant un léger acompte, réserver votre BAGUE A DIAMANT pour Pâques.
DIAMANTS
BAGUES - MONTRES
VERRE TAILLE
COUTELLERIE - BIJOUX
Achetez directement de l'importateur
RENE MARCOUX
IMPORTATEUR
365 de la Couronne — LA 4-8722
(En haut de la Pharmacie Soucy)

★★★
Faites du Brandy Paul Masson votre choix 3 étoiles
★★★
Established in 1852
PAUL MASSON
Three Star
BRANDY
PAUL MASSON & CO. LIMITED
MONTREAL-CANADA
10 OZ.
25 OZ.
40 OZ.
MAINTENANT EN BOUTEILLE PRATIQUE DE 10 OZ.

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe). Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, mardi 18 février 1958

Importance de la conférence canadienne sur l'éducation

Le lancement des "Spoutnik" russes apparaîtra certainement aux générations futures comme une étape importante qui a marqué l'époque dans laquelle nous vivons. Peu d'événements scientifiques depuis l'automobile et l'avion ont autant frappé les masses, surtout si l'on considère le fait que les satellites artificiels, qui peuvent donner lieu à des applications militaires, ont surgi à un moment tendu de la guerre froide est-ouest. Les "Spoutnik" ont eu des répercussions non seulement dans le domaine scientifique, mais aussi dans les domaines économiques et social. On le constate, entre autres, à la fièvre qui s'est emparée de nos voisins américains et qui les porte à remettre en question plusieurs aspects de leur système d'éducation.

Le Canada a été touché, lui aussi, par le même phénomène quoique les réactions semblent ici moins vives. Les questions qu'on se posait déjà sur la valeur de notre système d'éducation, tant au Canada anglais qu'au Canada français, ont pris un renouveau d'actualité sous la pression des événements internationaux. C'est ainsi que la prétendue supériorité scientifique des Russes, du moins celle qui consiste en un avantage en certains domaines de la recherche scientifique et quantitativement au nombre deux fois plus élevé d'ingénieurs et de techniciens, proportionnellement, en Russie qu'aux Etats-Unis et au Canada, a accentué le mouvement en faveur d'un enseignement scientifique accru.

Est-il dans les circonstances présentes vraiment sage d'insister autant sur l'enseignement beaucoup plus poussé des sciences, "planche de secours du monde occidental" face à la menace soviétique ? Faut-il, au contraire, porter une attention spéciale aux humanités, correctif indispensable, menacées précisément par la science ? Ne faut-il pas plutôt repenser sciences et humanités dans de nouvelles perspectives, surmonter le dilemne apparent et insister à la fois en faveur d'un enseignement plus poussé de ces deux disciplines ? Mais dans ce dernier cas, convient-il de mettre l'accent sur une connaissance en profondeur, qui comporterait notamment une solide formation mathématique et philosophique, ou est-il préférable de s'orienter dans le sens de l'étendue, vers une connaissance encyclopédique ? D'une façon ou d'une autre les programmes ne sont-ils pas trop chargés; si l'on enseigne plus de sciences et d'humanités il faudra nécessairement empiéter sur d'autres domaines et quoi se résignera-t-on à éliminer ?

Ce seront certainement là des points qui ne manqueront pas d'être mis en relief au cours de la conférence sur l'éducation qui se tient à Ottawa du 17 au 20 février. Ce forum, le plus considérable du genre tenu en notre pays, réunira quelque sept cents délégués du monde de l'enseignement. Il revêtira le caractère d'une confrontation des divers points de vue provenant de toutes les parties du pays, puisque neuf provinces y sont officiellement représentées. On peut toutefois se demander si la présence officielle du Québec — la seule province à ne pas avoir de délégués officiels — n'aurait pas été de nature à apporter des éléments précieux de discussion en raison du caractère particulier de notre enseignement ? Si nous avons des vues personnelles sur l'éducation, il semble que nous aurions avantage à les faire valoir plutôt que de les garder à "l'abri" chez nous. Il faut espérer de toutes façons que nous saurons tirer le profit qu'il convient de cette conférence, afin de nous approprier, s'il y a lieu, certaines suggestions qui valent pour l'ensemble du pays.

On verra peut-être dans l'abstention du Québec une nouvelle façon de réaffirmer les droits exclusifs des provinces en matière d'éducation. Sur ce plan personne ne trouvera rien à redire sauf qu'il eut été possible pour notre province d'avoir une représentation officielle sans sacrifier rien des principes. Il aurait suffi de bien définir son attitude dès le début, d'autant plus que ces assises ont un caractère purement consultatif. De l'échange des points de vue, des opinions émises par plusieurs Canadiens éminents, nous aurions pu tirer un profit considérable. Le problème de l'éducation préoccupe aujourd'hui tout le monde et même le système le meilleur n'est pas tellement parfait encore qu'il ne puisse bénéficier de l'expérience des autres, surtout dans un pays, comme le Canada, où les représentants de toutes les provinces ne devraient jamais perdre une occasion de se consulter et d'étudier leurs problèmes dans un contexte plus large que les frontières provinciales, surtout lorsqu'ils comportent autant d'implications que celui de l'éducation.

Etude technique des exigences de l'industrie laitière du Québec

L'industrie laitière qui demeure la production de base de l'agriculture québécoise fait l'objet d'une étude fort documentée de spécialistes en la matière que les producteurs auront tout intérêt à consulter. Dans son évolution vers le progrès, l'industrie adopte des techniques qui sont analysées à fond par des experts qui mettent leur science et leur expérience au service des cultivateurs qui se consacrent à la production laitière. Après avoir décrit les propriétés du lait et ses éléments nutritifs, les experts traitent des procédés d'écrémage, de pasteurisation, d'homogénéisation et d'hygiène, ainsi que de la stérilisation, du lavage des ustensiles et de l'entretien des appareils et installations laitières.

Les producteurs apprendront, par exemple, que l'hygiène de la production du lait repose sur quatre éléments essentiels qui sont; la propreté des troupeaux laitiers, l'entretien des locaux, l'équipement de la laiterie et le travail du producteur; ils obtiendront des renseignements précieux sur les étables et les laiteries de ferme, sur les systèmes de refroidissement du lait après la traite et les bassins réfrigérants. Plusieurs méthodes se présenteront sur l'usage du séparateur, sur la compilation des rendements et sur le coût de revient du lait et de la crème. Il est également question des tests du gras, qui sont sujets aux variations du lait selon les saisons et selon l'alimentation donnée aux troupeaux.

D'autres sujets non moins importants sont aussi exposés et traités, comme par exemple, le transport et la distribution du lait vers les fabriques ou vers les laiteries de consommation qui font la livraison chez les clients de la ville; les analyses portent sur l'expédition du lait en vrac par camion, sur la cueillette des bidons par les fermes et sur le coût moyen de transport. Et les experts concluent par des considérations économiques qui se rapportent à l'enquête détaillée que le ministère de l'Agriculture a menée dans ce domaine.

Des pages fort instructives traitent ensuite de la vente et du commerce des produits laitiers soit le lait nature, le beurre, le fromage, la crème et les sous-produits dont la crème glacée, le lait évaporé et le lait en poudre. Elles fournissent des renseignemnts sur les besoins du marché, sur la consommation moyenne du lait et de ses produits dans notre province dans notre pays et dans le monde; elles donnent des statistiques sur le nombre des vaches laitières, la production moyenne du lait par vache, l'utilisation du lait dans le commerce et l'industrie; on expose ensuite les méthodes de vente des divers produits laitiers, soit pour les besoins du marché domestique, soit pour l'exportation ; ainsi les producteurs connaissent la valeur et la qualité des produits laitiers et la concurrence dont ils sont l'objet.

En somme c'est tout l'aspect économique de l'industrie laitière que les spécialistes ont mis en lumière dans cette étude qui devient le manuel de technologie laitière mis à la disposition de nos cultivateurs québécois.

L'Université de Sherbrooke honore Raoul Follereau

En reconnaissance de son oeuvre humanitaire, M. le comte Raoul Follereau, de France, l'apôtre des léproseries d'Afrique, recevra un doctorat honorifique de l'université de Sherbrooke, au cours d'une séance académique. M. le comte Raoul Follereau sera le onzième personnage à recevoir un doctorat honorifique de l'université de Sherbrooke, et celle-ci est par ailleurs la première université canadienne à octroyer un titre de cette nature au comte Follereau.

Président de l'Ordre de la Charité, Raoul Follereau, que les Américains ont surnommé le "vagabond de la Charité", parcourt le monde depuis vingt-cinq ans. Il a donné des milliers de conférences dans 82 pays. Raoul Follereau a répété inlassablement sa devise qui est tout son programme : "la charité sauvera le monde."

Lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques, il a reçu à deux reprises (fait exceptionnel), le prix Montyon de l'Académie française. Il s'est occupé spécialement des lépreux. Dans le but de leur porter secours, assistance et réconfort, il s'est rendu maintes fois en Afrique, en Asie et en Océanie. Il est sans doute, dans le monde, l'homme qui a visité le plus grand nombre de léproseries et approché et touché le plus grand nombre de lépreux. En 1952, il a adressé une requête à l'Organisation des Nations Unies pour demander l'élaboration d'un statut international des lépreux, et le remplacement des léproseries-prisons, qui existent en trop grand nombre, par des centres de traitements, des maisons spéciales pour lépreux.



A travers le vieux Québec

On ne peut faire un retour dans le passé sans évoquer la grande figure de Crémazie

(Ecrit spécialement pour le SOLEIL par Damase Potvin, de la Société des Ecrivains canadiens)

Notre pauvre Octave Crémazie n'aura pas été très heureux durant sa vie, ni à Québec ni en exil; et il ne fut pas chanceux après sa mort. Cinquante-quatre ans après son décès en terre étrangère, ses cendres allaient être rapatriées; l'idée en avait été lancée et approuvée avec enthousiasme par toute la nation et le succès était sur le point de couronner l'entreprise quand une tuile tomba de l'échafaudage sur la tête des promoteurs. Une lettre reçue du ministre des Affaires étrangères en France, apprenait que les cendres de notre poète national n'existaient plus et qu'il était impossible de localiser l'endroit précis où le malheureux Crémazie avait été placé dans la fosse commune du cimetière du Havre-Ingouville. Dans cette fosse, tous les dix ans, on superpose les tombes les unes par-dessus les autres, de sorte que celle du poète canadien, après plus de cinquante ans, était absolument introuvable.

C'est seulement vers 1900 qu'on aurait pu réaliser le projet de rapatriement des cendres de Crémazie. Mais alors, il y aurait eu à élucider un assez curieux mystère. En 1881, Faucher de Saint-Maurice, de passage au Havre, avait cherché en vain la tombe du poète décédé quatre ans auparavant. A la date du 24 juillet 1881, il écrivait à la suite de ses recherches : "Si Crémazie a été enterré à Ingouville, il a probablement été mis dans la fosse commune". Mais un peu plus tard, M. Senehart, archiviste de la ville du Havre, donnait des renseignements qui conduisaient à la découverte de la tombe de Crémazie. On trouva dans ce cimetière une croix penchée avec cette inscription : "Jules Fontaine, âgé de 48 ans, décédé le 11 janvier 1879. Priez pour lui". Comment expliquer cette découverte faite en 1882, avec la teneur de cette lettre de Faucher de Saint-Maurice, disant que Crémazie avait été inhumé dans la fosse commune ? Il est possible que cette croix ait été placée dans un coin du cimetière par la famille Bossange qui protégea le malheureux poète, plutôt pour en rappeler le souvenir que pour indiquer l'endroit de sa sépulture.

Quoiqu'il en soit, le pauvre Crémazie n'aurait pas été plus chanceux après sa mort que durant sa vie. Dix ans après son départ de Québec, on apprend par hasard qu'il est au Havre, en exil pour sa vie.

Huit ans après sa mort, on trouve, par hasard, également, une croix qui semblerait indiquer sa tombe; et cette croix porte un faux nom.

Quelques années après sa mort, on cherche son extrait de baptême et on découvre qu'il n'avait pas reçu au baptême le nom d'Octave, mais qu'il avait été baptisé sous le nom d'Olivier. Trente ans après sa mort, on ignorait encore s'il était né à la basse-ville ou à la haute-ville de Québec. Cinquante-quatre ans après sa mort, on veut rapatrier ses cendres au pays natal et au moment où le projet va réussir, on apprend que ses cendres n'existent plus; qu'elles ont été volatilisées... Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort !...

Qui a pu l'être plus qu'Octave, alias Olivier, alias Jules Fontaine : trois "alias" comme les grands criminels que la police recherche et dont on a mis la tête à prix.

Pauvre Crémazie, de combien de déceptions, de déboires, d'ennuis, de chagrins sa vie ne fut-elle pas composée, à Québec comme en exil ! Et sur cette existence même, de son vivant comme après sa mort, que d'erreurs n'a-t-on pas accumulées ! Que de malentendus, d'inexactitudes, de mécomptes !

Or, un livre a paru qui met toutes ces choses au point, qui rectifie, qui corrige, qui substitue la vérité à l'erreur; de sorte que "A propos de Crémazie" de M. Pierre-Georges Roy, publié par les Editions Garneau de Québec, pourrait encore mieux s'intituler : "La Vérité sur Crémazie". Car après la lecture de ce volume d'exactement 302 pages, plus aucun des doutes n'existe de ceux qui assaillirent pendant trop longtemps, et qui existent encore peut-être dans l'esprit des admirateurs d'Octave Crémazie, comme sont réduites à néant les erreurs qu'aimaient à trop entretenir ceux qui ne furent pas très sympathiques au poète.

Pour un tel plaidoyer en faveur de l'exilé, à combien de recherches l'auteur n'a-t-il pas dû se livrer ? Pour éclaircir certains points obscurs, ce qui ne manque pas dans la vie de Crémazie, il était nécessaire, oserions-nous dire, de saccager les archives, de fouiller les bibliothèques, de désosser les chroniques du temps, de corriger la tradition..., mais tout cela semble un jeu d'enfant pour notre archiviste provincial. Et c'est ainsi qu'il a pu répondre à toutes les questions qui se posent durant près de trois quarts de siècle sur l'auteur du "Drapeau de Carillon", particulièrement sur sa lamentable faillite, sur les causes de son exil en France, sur sa naissance, sa mort, sa vie d'exil de seize années, sur le fameux procès Healey qui a suivi son départ précipité, sur les sentiments de ses compatriotes à son égard, sur la date de son départ, etc., etc. Crémazie eut-il des complices Que devint la Librairie de J. & O. Crémazie ? De qui le poète fut-il la victime ? Crémazie fut-il abandonné par les siens ? Que devint la tombe de l'exilé ? Enfin, fut-il trahi par ses amis politiques ?

A toutes ces questions, M. Roy répond carrément, sans réserves, catégoriquement, ne laissant plus subsister aucun équivoque ; car toutes les réponses qu'il donne sont authentiquement et scrupuleusement appuyées par des preuves écrites, dont personne ne peut raisonnablement douter.

On est maintenant certain que Octave Crémazie ne fut pas la victime de "... peu scrupuleux politiciens qui, après l'avoir aidé à commettre ses faux, ou après en avoir profité, se retirèrent derrière le rideau quand il fut découvert". Aussi le livre de M. Roy exonère de tout blâme ceux que l'on a voulu accuser, notamment dans une brochure qui "a guidé tant d'âmes honnêtes dans leur jugement sur le procès Healey". Il est prouvé en effet que cette brochure: "Une Cause célèbre" ne fut, en somme, qu'un pamphlet politique dirigé par leurs adversaires contre certains hommes politiques du temps, entre autres, les honorables Joseph Cauchon et François Evanturel.

On saura aussi gré à l'auteur de "A propos de Crémazie" de nous avoir fait connaître, enfin, des pièces d'une importance telle qu'elles jettent toute la lumière possible sur d'autres questions que longtemps se sont posées les gens, après son départ pour l'exil: "Crémazie fut-il abandonné par ses compatriotes?" La réponse serait nettement négative. La preuve que Crémazie ne fut pas abandonné par ses compatriotes a dormi pendant plus d'un demi-siècle, nous dit M. Roy, dans les dossiers du Département de la Justice à Ottawa. Et cette preuve, M. Roy la met sous nos yeux. C'est une lettre datée du 27 juillet 1868 et que l'abbé C. F. Cazeau, Vicaire Général de l'Archidiocèse de Québec, adressait à Sir Hector Langevin, secrétaire d'Etat à Ottawa, accompagnée d'une requête au gouverneur, "à l'effet d'obtenir le pardon royal "en faveur de monsieur Octave "Crémazie", ce dernier " étant à "l'abri de toute procédure criminelle pour les offenses par-lui "commises". Cette requête était signée, entre autres, par tous les évêques de la province et un grand nombre de prêtres et de personnages civils du plus haut rang.

Il s'ensuivit, malheureusement, que le pardon ne pût être accordé, vu que notre code criminel ne reconnait pas la prescription; de sorte que n'importe quel porteur de billets forgés pouvait intenter une action devant un tribunal criminel contre l'auteur du faux, expliquait le principal officier en lois du Ministère de la Justice sur le cas Crémazie. La prescription pouvait cependant être acquise en ce qui regarde la loi civile.

Et que fut ce fameux procès de John Healey, qui avait mis en circulation certains billets attribués à Octave Crémazie et au cours duquel les quatre présumés endosseurs furent entendus comme témoins de la Couronne? On n'en connaissait quelque chose que par cette brochure: "Une Cause célèbre". Mais dans ce pamphlet, on ne laissait voir qu'un côté de la médaille, ce qui laissait entendre que les coupables, en cette affaire, étaient les présumés endosseurs et que Crémazie avait été la victime de politiciens peu scrupuleux qui avaient profité des faux du poète. Or, M. Roy prouve tout le contraire.

Et encore: Crémazie eut-il des complices? On l'a insinué dans "Une Cause célèbre" et on l'a cru longtemps en certains quartiers. D'après M. Roy, il ne faudrait pas croire que Crémazie eut des complices. Il cite à ce sujet d'importants documents qui le démontrent hors de tout doute, et qui laissent voir que le poète n'a jamais formulé de griefs contre ses amis de Québec et qu'il en avait conservé le meilleur souvenir. "Si Crémazie", écrit M. Roy "avait "été victime des machinations de "l'hon. M. Cauchon—et des au"tres—si celui-ci et les autres— "avait profité de ses faux et en"suite l'avait lâchement abandon"né à son sort, comme on l'a dit "et écrit, le poète aurait-il de"mandé à son ami—M. Georges"Siméon Audette— de le rappe"ler au souvenir de M. Cauchon "et de lui serrer la main..."

Mais il serait trop long, assurément, même de citer toutes les pièces que M. Roy nous révèle dans son ouvrage, pour nous faire connaître enfin, la vérité sur Octave Crémazie; la nature des sources et de l'origine de ses poèmes; sa vie en France, surtout pendant le siège de Paris en 1870 etc. etc. Tout cela est du plus haut intérêt et se lit comme un roman.

Enfin, M. Roy termine par un chapitre touchant, demandant au public le pardon pour Crémazie: "Donnons", dit-il, "à notre mal"heureux compatriote le bénéfice "du doute. Les lois de la plupart "des pays civilisés accordent par"fois ce privilège à des voleurs de "grands chemins et à des assas"sins. Pourquoi refuserions-nous "la même grâce à un poète qui a "chanté nos gloires passées et a "fait vivre chez nous la flamme "du patriotisme en train de s'é"teindre.

En terminant, nous n'hésitons pas à dire que tels étaient les sentiments que l'on entretenait sur Octave Crémazie et les doutes qui découlaient de ces sentiments, contre ses amis politiques de Québec; que le livre de M. Roy est non seulement un beau livre, mais un livre courageux.

Restauration de la Porte Brandembourg

Après un an de travaux, la Porte de Brandembourg vient d'être restaurée. Deux millions de marks ont été alloués pour la remise en état de ce symbole de la capitale allemande. Ce monument gravement atteint par les bombardements, mérite, après restauration, d'être conservé pour la postérité. Depuis 1945, la Porte de Brandembourg est aussi devenue le symbole d'une ville et d'un pays arbitrairement coupé en deux.

Au cours de neuf ans d'existence, la municipalité démocratique du Grand-Berlin s'est sans cesse efforcée d'aplanir les difficultés et de surmonter les obstacles surgissant pour la population par suite de la situation particulière de la ville. Toutes les propositions de la municipalité démocratique ont été repoussées par le Sénat de Berlin-Ouest, au détriment de tous les citoyens de la ville. Cette tension entre les deux parties de la capitale se retrouve également dans les relations entre les deux Etats existant sur le territoire de l'Allemagne : la République Démocratique Allemande d'une part et la République Fédérale de Bonn d'autre part. D'octobre 1949 jusqu'en octobre 1956, 86 offres de médiation et propositions en vue de la réunification de l'Allemagne furent soumises par la RDA au gouvernement de Bonn.

La RDA a également fait des propositions concrètes en vue de la détente internationale. Mentionnons en particulier l'appel adressé le 11 décembre 1957 par la Chambre du Peuple de la RDA au Bundestag de l'Allemagne Occidentale en vue de la création d'une zone dénucléarisée en Europe. Cet appel fut accueilli avec grand intérêt au-delà des frontières d'Allemagne. La Chambre du Peuple et le gouvernement proposent clairement et sans équivoque une confédération des deux Etats allemands; ils recommandent une collaboration économique et culturelle entre des pays ayant des systèmes politiques différents, sur la base de la coexistence pacifique. Cette politique profite à tous les peuples et correspond aux aspirations du premier Etat ouvrier et paysan sur le territoire allemand.

Des alchimistes en vie humaine

Des alchimistes en vie humaine cherchent un moyen de prolonger la vie de l'homme indéfiniment. Une pilule magique que l'on avalera tous les matins et qui vous protégera contre toutes les maladies. De son côté, le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia) est prêt à donner un gros prix au savant qui trouvera la formule permettant de conduire avec imprudence et de n'être jamais une cause d'accident pour les autres ou pour lui-même. Il faut être logique, cette pilule magique ne peut exister. Au volant, il faut être prudent ou en payer les conséquences.

Tout le monde, en particulier les personnes qui dépassent la quarantaine, devraient subir à intervalles réguliers un examen médical complet, sans oublier l'examen des yeux, des oreilles et des dents.

A travers la presse

Les industries du bois

Les forêts du Québec, abondantes et riches en essences diverses fournissent les éléments de base à l'industrie du bois qui joue un rôle primordial dans notre province. LA PRESSE le constate et dit:

"L'Association des Marchands de bois qui célèbre, cette année le cinquantenaire de son existence, consacre une grosse part de ses énergies à la recherche scientifique qui se transforme en actif économique grâce aux améliorations qu'elle apporte au produit forestier. Au début de cette année 1958, l'industrie du bois s'interroge sur l'allure que prendra le commerce des produits de la forêt pendant les mois prochains. L'année dernière il y a eu un fléchissement d'un peu plus de dix pour cent. On s'attend que le déclin ne s'aggrave pas. Au contraire, on sait que le Canada construira plus de cent mille maisons au cours de l'année et que ce mouvement du bâtiment contribuera à stimuler la production et le commerce du bois d'oeuvre. Les délégués au congrès du cinquantenaire de leur association ont connu des assemblées annuelles moins réconfortantes. Pendant les années de la crise économique, ils étaient parfois profondément préoccupés. Cette année, ils peuvent envisager l'avenir avec confiance, même si l'horizon n'est pas aussi rose qu'il le fut déjà".

A propos des loteries

La question revient sur le tapis et un député conservateur de Toronto, M. Frank McGee, s'est prononcé en faveur de l'établissement des loteries pour des fins d'éducation et d'hospitalisation. MONTREAL-MATIN l'appuie en ces termes:

"Il y a des années que la majorité de la population canadienne se plaint de ce qu'on interdise les loteries et qu'on empêche même les provinces d'en organiser pour des fins d'éducation ou de bien-être social. M. McGee, un descendant de Thomas d'Arcy McGee, l'un des pères de la Confédération, fait remarquer l'illogisme qui existe dans le fait que l'on puisse acheter au Canada des bons d'épargne anglais, qui permettent de participer à une loterie, alors que l'on ne peut légalement acheter des billets de pool de football britannique. On ne peut non plus, légalement, acheter des billets sur les loteries irlandaises et autres du genre. Evidemment, s'il y a une loi qui est violée, c'est bien celle-là. Et les gens désirent tellement participer à des loteries qu'il s'en organise dans les ateliers, les bureaux, les groupes d'amis, etc. La province de Québec a toujours favorisé l'établissement d'une loterie pour fins de charité. Jamais, jusqu'à maintenant, le pouvoir central n'a consenti à amender le Code criminel pour la réalisation de ce projet. On s'est toujours plié devant les récriminations d'une minime minorité criarde et hypocrite. M. McGee a d'ores et déjà l'appui de la très grande majorité des contribuables canadiens."

Savoir aider les autres

C'est tout un art que de secourir son prochain et surtout de lui donner ce qui lui convient le mieux. LA PATRIE cite un exemple et dit:

"On a raison de dire que la manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne. L'exemple suivant ne le prouve-t-il pas? Il y a cinq ans, un village du Sud-Coréen, de 800 âmes, avait remis $37.50 à un envoyé des Nations Unies, en paiement d'un peu de grain que les villageois ne voulaient pas accepter comme charité. Mais ce représentant des Nations Unies insista pour investir ce petit montant dans des travaux d'irrigation d'une rizière locale, afin d'en augmenter le rendement. La somme investie était petite mais les villageois y ajoutèrent beaucoup de travail, si bien que la rizière du village rapporta $36,000 au lieu de $6,000, soit 800 pour 1. Merveilleux placement! Voilà un fait qui encourage à conjuguer avec les gestes généreux des donateurs la coopération des indigents assistés. Les humains qui ont du coeur sont bien aises de faire leur part pour mettre à profit les secours qu'on juge à propos de leur offrir. Il y a là un sentiment de légitime fierté qui commande le respect et dont les bienfaiteurs doivent tenir compte. Savoir aider les pays pauvres est tout un art."

Lettre d'Ottawa

La culture intellectuelle a besoin de concurrence

(Par Gérard Morin)



Ottawa, 18 — Toute culture humaniste doit se baser sur la connaissance des langues, l'étude des classiques et de la philosophie, a déclaré hier, le Dr W. Penfield, à l'ouverture de la conférence sur l'éducation. (Cette partie de son discours complète ce que nous en donnions hier, et nous croyons que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'éducation l'apprécieront).

Il a ajouté que tous les pays pourraient être non seulement bilingues, mais connaître au moins trois langues. Le Dr Penfield recommande fortement la connaissance du latin à la base de toute culture.

Par délicatesse pour les gens qui sont des autres provinces, le Dr Penfield, qui est un vieux Montréalais, a pu comparer les deux genres de culture canadiens, celui des Latins d'origine, avec celui des Anglo-Saxons de toute l'Amérique du Nord, a fait à mots couverts, et discrètement l'éloge de ce qui est exactement notre cours classique, dans la tradition européenne, surtout française, belge, anglaise, et le reste.

Par ailleurs, le président de la conférence trouve très bien que l'autonomie soit laissée aux provinces dans le domaine de l'enseignement. C'est préférable qu'il en soit comme cela, dit-il.

Le Dr Penfield, qui est un des grands fervents de l'étude des langues, et le plus possible, à l'école et dans la famille, a lui-même prononcé son discours partiellement en français, comme pour donner l'exemple aux autres, en ce congrès où les gens du Québec sont à peu près absents, excepté pour des cas individuels.

Dans l'intérêt de l'autonomie locale, le conférencier souhaite que les institutions d'enseignement privées, publiques et ecclésiastiques, soient libres de procéder suivant leurs propres méthodes, et cela différemment dans chaque province.

La concurrence, dit-il, l'expression de la fierté et de la culture locales devraient être encouragées.

Le conférencier rappelle avec beaucoup d'à-propos que la plus grande floraison intellectuelle de toute l'histoire a eu lieu en Grèce, où l'on pouvait compter près d'une centaine de villes-états indépendantes l'une de l'autre à cette époque. Ces villes se faisaient l'une à l'autre concurrence dans tous les domaines de la pensée; et les Jeux Olympiques demeurent une autre manifestation de cette émulation splendide de ce désir d'exceller.

Il faut ajouter que l'on luttait également dans les autres domaines comme la poésie, la philosophie, l'astronomie, l'art, l'architecture, les mathématiques et autres champs de l'activité intellectuelle.

Puis, plus tard, au temps de la Renaissance, est survenue la floraison suivante, une autre grande époque de la civilisation. C'était dans le nord de l'Italie alors que des principautés indépendantes se livraient la lutte. La culture a fleuri immensément sous ce régime de concurrence.

Au Canada, nos universités ont connu des difficultés, récemment, et le Fédéral est venu à l'aide de ces institutions. Il croit que cette assistance ne devrait être que temporaire, pour pallier à un malaise passager.

M. le Dr Penfield favorise à longue portée la responsabilité provinciale pour les divers degrés de l'enseignement, du primaire à l'universitaire. Le Fédéral pourrait prendre certaines responsabilités pour les bourses, avec l'industrie et le travail. La chose peut se faire sans interférence pour les institutions d'enseignement précise le conférencier.

Le fédéral peut servir de mieux en mieux la nation par sa contribution plus généreuse à la recherche scientifique de base, dans les sciences appliquées, les études sociales, l'économique et le vaste champs des humanités.

LIBERTE ET INDEPENDANCE

La condition première du succès des centres culturels, d'après le président, c'est l'indépendance, et par conséquent, la liberté de pensée, sans influence de l'extérieur.

De façon fort pittoresque, le conférencier recommande que le gouvernement national aide à planter un jardin ici et là, pour laisser ensuite les jardiniers locaux voir à l'entretien de ces jardins. Dans ces conditions, les jardiniers accompliront des miracles, et le génie local s'épanouira de façons imprévisibles, grâce à la fierté du milieu et l'amour de l'émulation.

Pour le travail intellectuel de création, la liberté est un véritable soleil et l'épanouissement intellectuel tient lieu de récolte. Il cite le cas du Séminaire de Québec, qui depuis des siècles, tire sa subsistance des forêts, concédées par un roi de France, qui ont permis la création d'un grand centre de culture qui s'appelle l'Université Laval.

Le conférencier conclut que ce qu'il faut à notre vie d'enseignement ce sont des dons qui ne portent aucunement atteinte à l'indépendance de pensée.

La France refuse d'évacuer la base navale de Bizerte

(Suite de la première page)

sinage immédiat de notre frontière algérienne."

En réponse à des questions, le porte-parole a déclaré qu'il y a probablement entre 5,000 et 7,000 insurgés algériens armés en territoire tunisien en plus des 10,000 à 15,000 civils algériens qui ont franchi la frontière au cours des quatre dernières années.

LA FRANCE HESITE

Paris, 18. (UP) La France hésite aujourd'hui à accepter l'offre anglo-américaine de médiation dans la dispute tunisienne. Elle craint de compromettre sa "prédominance" en Afrique du Nord.

Cette inquiétude augmente devant la détermination tunisienne de porter jusqu'aux Nations unies le problème algérien.

Plusieurs observateurs croient que toute intervention anglo-américaine pour résoudre les problèmes de la France en Afrique du Nord augmenterait inévitablement les responsabilités de ses deux alliés dans cette affaire. Il en résulterait un affaiblissement de l'influence française dans cette région.

Les leaders français étudient attentivement les possibilités de se servir des "bons offices" qu'on leur offre.

Ils les acceptent en principe, s'ils ne servent qu'à faciliter les négociations entre Tunis et Paris. Mais il serait dangereux de permettre un arbitrage anglo-américain qui revêtirait éventuellement un caractère de permanence dans les affaires nord-africaines. Ils s'opposeront carrément à une telle ingérence.

Les deux craintes principales des Français sont les suivantes:

1.—L'arbitrage pourrait conduire à une intervention internationale dans le conflit algérien, intervention qui tenterait d'établir un compromis entre les Français et les nationalistes — solution à laquelle la France s'est toujours vigoureusement opposée.

2.—Il provoquerait peut-être un relâchement de l'emprise puissante de la France sur sa base navale à Bizerte. Le président de la Tunisie, M. Habib Bourguiba, a déjà demandé à la France de céder cette base immédiatement.

Cependant, M. Bourguiba a dit qu'il accepterait que l'OTAN se chargeât de commander cette base stratégique si les troupes françaises en étaient exclues.

La base géante de Bizerte est un bastion d'importance de la défense occidentale en Méditerranée, à cause de sa position stratégique en face de Malte et de ses installations anti-atomiques souterraines.

L'Union soviétique ne demanderait pas mieux que de la voir pour toujours hors de combat à la suite de la friction franco-tunisienne. Les alliés de l'OTAN de la France s'opposeraient de toutes leurs forces à la désaffectation de Bizerte.

Mais la France s'accroche désespérément à sa base, aussi farouchement qu'elle veut maintenir sa "position prédominante" en Afrique du Nord.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Camion heurté par un train à St-Grégoire

Un jeune homme a été heureux de s'en tirer sans aucune blessure, vers 11 h. ce matin, quand le camion d'huile qu'il conduisait a été heurté par un train électrique du CNR, au passage à niveau de la 110e rue, à St-Grégoire de Montmorency. Il s'agit de M. Marc Genest, 26 ans, 4040 boulevard Ste-Anne, à Montmorency.

Le train était parti des chutes Montmorency à 11 h. et se dirigeait vers Québec. Le véhicule a été happé sur le côté gauche vis-à-vis le pare-choc pour être ensuite poussé contre un poteau. Il a été très endommagé. Le train n'a subi que de légers dommages. Le chef de police de Montmorency, M. Gérard Noël, a fait enquête.

DOULEURS DUES AUX RHUMES

VOICI UN SOULAGEMENT RAPIDE et le SOULAGEMENT est DURABLE



POUR CALMER les douleurs et la fébrilité résultant d'un rhume, vous voulez un soulagement rapide et efficace . . . alors, prenez INSTANTINE! INSTANTINE est soigneusement préparé d'après une formule qui agit si vite, si efficacement que vous êtes presque *instantanément* soulagé de la douleur! Et ce soulagement est prolongé . . . il dure! Ce qui est encore plus important, c'est que les comprimés INSTANTINE vous apportent le stimulant doux qu'il vous faut peut-être . . . de sorte que vous sentez réellement mieux. Procurez-vous INSTANTINE aujourd'hui!

SOULAGEMENT RAPIDE POUR
• MAL DE TÊTE LANÇINANT
• MAL DE TÊTE DÛ AUX SINUS
• RHUMES-GRIPPE • LUMBAGO
• DOULEURS RHUMATISMALES
• ARTHRITIQUES • NÉVRITIQUES

COMPRIMÉS Instantine POUR SOULAGEMENT PRESQUE INSTANTANÉ
MARQUE DÉPOSÉE

ARRÊTEZ!

Etait-ce une cuiller à thé ou une cuiller à soupe—½ tasse ou ¼ de tasse? Ne risquez pas de manquer un plat faute de pouvoir lire les petits caractères. Evitez l'irritabilité causée par les maux de tête et la tension nerveuse. Ayez des lunettes qui vous conviennent. Consultez votre ophthalmologiste ou votre optométriste sans tarder.



VOUS RECONNAISEZ-VOUS?

Kahn Optical Company Limited, fournisseurs des professions reliées à l'optique, publient régulièrement ces messages, pour la sauvegarde de la vue. Kahn Optical a des succursales dans tout le Canada mais *ne* sert *pas* le public directement. Consultez votre optométriste, votre ophthalmologiste ou votre opticien.

PUBLIÉ A TITRE DE SERVICE PUBLIC

Le chômage à un sommet d'après-guerre

(Suite de la première page)

poraires se sont poursuivies.

Il y eut bien quelques reembauchages dans l'industrie du bois de pulpe, mais le nombre des travailleurs de cette industrie est resté beaucoup moindre que l'an dernier.

TOTAUX DES DEMANDES

Ottawa, 18. (PC) Voici les totaux des demandes d'emploi enregistrées aux divers bureaux du Service national de placement le 16 janvier, avec les chiffres du 12 décembre et du 17 janvier 1957 entre parenthèses:

Région de Québec: 251,840 (170,898 — 160,261).

Région de l'Ontario: 233,727 (170,536 — 147,738).

Région atlantique: 121,557 (75,378 — 78,200).

Région des Prairies: 108,636 (76,702 — 73,474).

Région du Pacifique: 101,222 (77,160 — 66,385).

Voici maintenant les chiffres comparatifs pour les principales villes de la province de Québec:

Chicoutimi, 2,403 (1,921 — 1,333).

Drummondville, 3,137 (2,225 — 2,230).

Lévis, 6,079 (3,755 — 3,823).

Montréal, 82,249 (55,534 — 53,509).

Québec, 18,774 (13,501 — 15,413).

Shawinigan, 5,902 (4,333 — 3,477).

Sherbrooke, 6,836 (5,059 — 4,523).

Sorel, 3,264 (2,126 — 2,510).

Thetford-Mines, 2,421 (1,491 — 1,924).

Trois-Rivières, 7,477 (5,240 — 5,252).

OPINION DE M. PEARSON

Ottawa, 18. (PC) M. Pearson a déclaré aujourd'hui que les dernières statistiques officielles sur le chômage feront peut-être cesser les "propos irréfléchis des porte-parole du gouvernement qui tentent de minimiser le problème du chômage".

Le chef du parti libéral commentait le rapport du Bureau fédéral de la statistique estimant que 520,000 Canadiens étaient sans travail durant la semaine terminée le 18 janvier.

Les distributeurs de magazine font une promesse

La Sarre, Qué., 18 (PC) — Les vendeurs de journaux de La Sarre ont accepté de ne pas distribuer de magazines obscènes. Ils ont fait cette promesse, dimanche, au cours d'une réunion avec les dirigeants scolaires et religieux. Les vendeurs ont annoncé qu'ils ne distribueront plus désormais les magazines et journaux dénoncés par la Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur.

7,100 ouvriers de Chrysler mis à pied

Détroit, 18 (PA) — La compagnie Chrysler a mis à pied 7,100 ouvriers dans deux usines de Détroit, aujourd'hui, alors que la dispute relative aux normes de production a repris. C'était la 16e journée consécutive d'interruption du travail dans les usines Chrysler.

La compagnie a renvoyé 5,000 ouvriers de la grande usine Dodge au milieu de l'avant-midi parce que les employés du service d'ajustage ont refusé d'accomplir des tâches régulières, dit-elle.

En même temps, l'usine d'assemblage Plymouth, à Détroit, a renvoyé 2,100 ouvriers. La compagnie attribue également cette décision au fait que des ouvriers ont refusé d'accomplir du travail assigné.

Le syndicat des ouvriers de l'automobile, qui a autorisé la grève mais ne l'a pas ordonnée à l'usine Dodge, soutient que les nouvelles normes de travail instituées par la compagnie le 2 février équivaut à l'accélération de la production.

Les usines de carrosseries et de moulage de l'avenue Mack, employant en tout 4,000 ouvriers, ont fermé hier et aujourd'hui à cause des difficultés occasionnées par les arrêts de travail dans d'autres usines la semaine dernière, dit la compagnie.

La division Chrysler, fermée hier, a repris les opérations aujourd'hui. Elle compte 4,000 employés.

En tout, la compagnie Chrysler comptait 15,000 hommes inactifs dans ses usines de Detroit hier. Elle a aussi fermé son usine de Kokomo, en Indiana, qui emploie 1,800 hommes, pour une semaine en vue d'équilibrer les inventaires.

MAURICE Pollack LIMITÉE

le *BLANC* et le *NOIR*

Le mariage du **blanc** et du **noir** confère une distinction classique à votre toilette printanière.

Les accessoires blancs et le brillant cuir verni éclairent la sévérité des costumes noirs.



A. BLOUSON en crêpe de laine noir. Jaquette courte, dos blousant, manches 'raglan' collet fini main. 8 à 20, 16½ à 24½. **49.95**

B. Classique tailleur en worsted cordé tout laine. Long col à revers étroits et bordés de satin. 8 à 20, 16½ à 24½. **69.95**

C. Tissus importés ou fins lainages, 100% laine. Collet châle et poches bordés de soutache, boutonnage un, deux ou trois boutons. 8 à 20 - 9 à 17. **34.95**

Pollack — Salon de la Mode — Deuxième étage



Eclairez votre costume printanier d'un léger muguet en satin blanc ou d'une capiteuse rose en velours blanc — **rez-de-chaussée** 1.00 1.25

Les bijoux blanc craie de Keyes sont le dernier cri . . **bracelet pierres du Rhin et pierres blanches 7.00 broche 3.50 boucles d'oreilles 2.00 — rez-de-chaussée.**

Kislav, les gants blancs en chevreau lavable, importés de France. Modèles 4 boutons, 'slip on', ou 2 boutons, courts. 6 à 7½, **rez-de-chaussée, 7.50**

Sacs à main Charmaine en cuir verni noir. Aussi beaux à l'intérieur qu'au dehors . . . Nouvelles formes en vogue. Doublure en véritable cuir, **au rez-de-chaussée.** 14.95 19.95

Town Talk vous présente ces deux dernières créations en cuir verni. Escarpins à talons hauts ou cubains effilés. 4 à 9½, AAA à B **— deuxième étage, 12.95**

La revue de modes présente les costumes noirs et beiges à 2.00 hres p.m jeudi et vendredi les 20 et 21 février, Etage de la Mode, deuxième. Entrée libre et prix de présence.

St-Laurent ne sera pas candidat mais prendra part à la campagne

(Suite de la première page)

Lapointe. M. St-Laurent était élu pour la première fois dans le comté de Québec-Est, lors d'une élection partielle tenue le 9 février 1942. Il a donc représenté le comté de Québec-Est pendant 16 ans.

L'ancien premier ministre qui est âgé aujourd'hui de 76 ans a succédé à feu William-L.-M. King à la tête du parti libéral au mois d'août 1948. Deux mois et demi plus tard, il était assermenté premier ministre du Canada. M. St-Laurent a connu des victoires éclatantes lors de deux élections générales, soit celle du 27 juin, 1949 et celle du 10 août 1953. Quatre ans plus tard toutefois, neuf de ses ministres étaient défaits, alors que son parti n'obtenait que 105 sièges sur les 275 comtés représentés aux Communes.

TEXTE DE LA DECLARATION

Au nom de M. St-Laurent, l'hon. Dessureault a remis la déclaration suivante après la visite qu'il venait de faire à l'ancien premier ministre, en compagnie d'un groupe d'électeurs du comté de Québec-Est:

"Je suis très touché du fait qu'un groupe de Libéraux du comté de Québec-Est m'ait offert de proposer de nouveau ma candidature à la prochaine élection et c'est avec regrets que je crois devoir décliner leur très aimable invitation.

"J'ai été fier de représenter Québec-Est à la Chambre des Communes durant seize ans et j'ai la plus grande gratitude envers ses électeurs que j'ai tâché de servir de mon mieux. Toutefois, bien que je n'aie pas de doute que l'électorat de Québec-Est élira une fois de plus un candidat libéral, je ne crois pas qu'il serait juste envers la population de ce comté historique que j'accepte d'être candidat alors qu'en raison de l'incertitude de mon état de santé, je ne saurais donner aux électeurs l'assurance que je pourrais les représenter jusqu'à la fin d'un mandat de quatre ou cinq ans.

"Mes regrets d'avoir à prendre cette décision sont rendus plus vifs encore par mon ardent désir de voir le Parti Libéral gagner cette élection générale. Je suis sûr qu'il la gagnera.

"Je me propose de prendre une vacance maintenant et j'espère qu'il me sera possible, avant la fin de la campagne, d'accepter l'invitation que m'a faite M. Pearson d'y participer."

C'est au bureau de l'organisation libérale que les journalistes ont appris la décision de M. St-Laurent. Le sénateur Dussureault qui a fait part de cette décision était alors accompagné de l'hon. Jean Lesage, ancien ministre et député sortant de Montmagny-l'Islet, de l'hon. Hugues Lapointe, ancien ministre aussi du gouvernement St-Laurent, et de M. Maurice Bourget, organisateur du parti libéral pour le district de Québec, et député sortant de Lévis.

Qui va briguer les suffrages à la place de M. St-Laurent dans le comté de Québec-Est ? A cette question, M. Bourget a déclaré qu'une convention aura lieu d'ici la fin du mois en vue de faire le choix d'un candidat libéral dans ce comté. Il appartient aux électeurs de ce comté de faire le choix de son futur député, d'ajouter en riant M. Bourget.

M. Bourget a déclaré à ce sujet que les libéraux avaient tenu quatre conventions en fin de semaine et qu'ils en tiendrait cinq autres d'ici le 1er mars prochain.

Un journaliste a demandé à M. Hugues Lapointe s'il consentirait à se présenter à la convention de Québec-Est, comté représenté jadis par son père, feu Ernest Lapointe. "Je n'ai rien à déclarer à ce sujet dans le moment", dit simplement M. Lapointe.

Des conventions libérales ont eu lieu dans quatre comtés en fin de semaine : Mégantic, Lotbinière, Gaspé et Matapédia-Matane ; cinq autres conventions libérales seront tenues dans un avenir prochain dans les comtés suivants : Bonaventure, Champlain, Kamouraska, Beauce et Québec-Est.

L'HON LESAGE

L'ancien ministre du Nord et des Ressources nationales a été interrogé assez longuement par les journalistes en marge du programme de son parti visant, entre autres, la réduction des impôts.

Pourquoi, lui a-t-on demandé, les libéraux proposent aujourd'hui de réduire les impôts de $400 millions, alors qu'il y a un an, il étaient au pouvoir des coupures aussi considérables n'on pas été proposées ?

Il y a un an, dit M. Lesage, en substance, la situation n'était certes pas aussi grave qu'à l'heure actuelle. Comme question de fait, lors des élections générales de juin dernier, nous avions au Canada ce qui est convenu d'appeler le plein embauchage. Ce que nous proposons, explique-t-il, n'est que l'application des principes libéraux énoncés et connus depuis longtemps, à savoir une réduction d'impôts dans les périodes de récession, alors que durant les périodes de prospérité nous utilisons les surplus budgétaires pour payer une partie de la dette nationale.

REDUCTION NECESSAIRE

M. Lesage soutient que le parti conservateur a négligé de faire face à ses responsabilités. Que propose M. Diefenbaker en vue de remédier au chômage et à la récession dans toute l'économie canadienne ? demande l'ancien ministre.

Le gouvernement conservateur a réduit les impôts de $26 millions seulement, durant l'année en cours, alors qu'il promettait mer et monde avant les élections du 10 juin dernier. Quant au problème du chômage, les conservateurs s'imaginent y avoir trouver une solution en annonçant qu'il fera exécuter quelque $250 millions de travaux publics. Ce n'est pas de cette façon qu'on réussira à redonner à notre économie l'essor qu'elle a connu sous un régime libéral.

Ce qu'il faut c'est une réduction très considérable des impôts telle que le propose l'hon. Lester-B. Pearson. Voilà le remède. Les travaux publics ne sont qu'une mesure temporaire et ils ont un effet seulement où ils sont exécutés. A ce moment-ci de la conférence, M. Bourget est intervenu pour dire que les conservateurs n'ont pas l'intention de faire des travaux publics dans la province de Québec, autres que ceux prévus par le régime libéral.

M. Lesage est convaincu que seule la mise en oeuvre du programme libéral pourrait réussir à donner un regain d'activité économique au pays. Il faut, dit-il, faciliter les investissements en aidant surtout la petite industrie. M. Lesage trouve pour le moins étrange que le gouvernement conservateur ait refusé de présenter un budget.

L'ancien ministre dit que si les investissements ont tant diminué au pays depuis quelques mois c'est précisément l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au pays depuis la venue au pouvoir des conservateurs. Le manque de confiance dans le gouvernement conservateur, voilà la raison de ce fléchissement inquiétant de notre économie, dit-il.

On a demandé à M. Lesage ce qu'il pensait de l'espoir des conservateurs de prendre 20 ou 30 comtés dans la province de Québec. Les conservateurs expriment des voeux semblables depuis un quart de siècle, mais leur attitude envers le Québec a été telle qu'ils n'ont jamais eu la confiance du peuple. D'après les nouvelles qui me parviennent de tous les coins de la province, ajoute-t-il, je peux affirmer qu'il n'existe aucun mouvement en faveur de M. Diefenkaker dans notre province.

Est-ce que les libéraux craignent la participation de l'Union nationale dans la lutte qui commence? L'union entre le parti au pouvoir dans le Québec et les conservateurs d'Ottawa n'est pas dangereuse pour les libéraux. Elle existait cette union lors des dernières élections fédérales, dit M. Lesage. Dans mon comté, entre autres, cette union ne pouvait être plus fertile et pourtant elle n'a pas donné de résultats pour les conservateurs, dit l'ancien ministre.

"Si la clef de l'élection est dans la province de Québec, conclut M. Lesage, la porte du pouvoir s'ouvrira pour les libéraux le 31 mars prochain'.

La province ne peut uniformiser . . .

(Suite de la première page)

l'Instruction publique de favoriser la création d'écoles secondaires dans les régions rurales et rurales-urbaines, afin de mettre un enseignement supérieur à la portée d'un plus grand nombre.

La Chambre de Commerce croit que le ministère de la Santé devrait former un conseil supérieur de santé.

AFFAIRES MUNICIPALES

Dans le domaine des affaires municipales, la Chambre revient sur la nécessité du plan d'ensemble pour nos municipalités. Elle demande que les règlements d'heures de fermeture des magasins tiennent compte de la réalité métropolitaine.

Elle réitère sa demande soumise l'an dernier à l'effet de constituer un organisme consultatif d'urbanisme chargé de conseiller le gouvernement et les municipalités dans leurs initiatives d'aménagement du territoire de notre province.

"La Chambre de Commerce suggère au gouvernement de mettre des crédits à la disposition du ministère des Affaires municipales dans le but d'aider les municipalités qui désirent préparer un plan d'ensemble pour leur territoire", dit le mémoire. Et on ajoute : "Le ministère, sur la recommandation du service provincial de l'urbanisme, pourrait contribuer pour un montant représentant 75 pour cent du coût du plan directeur de la municipalité intéressée".

La Chambre de Commerce désire que les municipalités autrefois isolées et maintenant réunies dans un vaste ensemble métropolitain soient assujetties à la loi 239 - S.R.Q. 1941 donnant aux conseils municipaux le pouvoir de réglementer les heures de fermeture des commerces entre 6 h. p.m. et 7 h. a.m. afin que les commerces des grandes villes et ceux de leur périphérie, soient assujettis à un même réglementation quant aux heures de fermeture.

B.-E. SOCIAL ET JEUNESSE

Les membres de la Chambre de Commerce de la province de Québec apprécient les longues heures de loisirs et le bien-être que leur permettent les vastes richesses que la Providence a placées sur notre territoire, de même que leur mise en valeur par cette merveille de l'automatisme mécanique.

"Cependant, précise le mémoire, ces citoyens éclairés s'émeuvent à la vue du gaspillage de temps et d'argent qu'occasionne le manque presque total d'orientation dans les loisirs. Ils ont pu constater eux-mêmes que cette situation anarchique des loisirs est exploitée par des profiteurs éhontés et sans scrupules. L'immoralité et la délinquence juvénile, ne sont que deux manifestations de cette oisiveté onéreuse.

"Voilà pourquoi la Chambre de Commerce de la province de Québec propose la formation d'un organisme provincial des loisirs, groupant des représentants des autorités civiles et religieuses, des responsables des organismes de loisirs et des corps publics. Cet organisme pourrait faire enquête et soumettre au gouvernement des recommandations visant à améliorer les loisirs sous toutes leurs formes.

TOURISME

La Chambre de Commerce est d'avis que l'information touristique, tout comme la propagande officielle, devrait normalement relever de l'Etat et qu'elle ne devrait être abandonnée qu'exceptionnellement à des intérêts privés, et pour des motifs très spéciaux, tels que ceux déjà prévus dans le règlement des corporations de cités et de clubs-automobiles.

Le mémoire précise qu'il y a actuellement des abus de l'anarchie dans le domaine de l'information, et qu'en l'absence de sanctions efficaces, les lois et règlements actuels sont devenus inopérants.

C'est pourquoi la Chambre de Commerce recommande au gouvernement d'augmenter, d'améliorer dans certains cas, de mieux annoncer ses centres d'accueils et d'information, principalement aux frontières de la province de Québec ainsi qu'aux principales entrées de Québec et de Montréal ; d'adopter une législation assurant l'exercice de sanctions plus sévères, plus efficaces contre les bureaux d'information qui opèrent illégalement.

On est d'avis également que, en bordure du réseau provincial de voirie, aucun guide ou guide-chauffeur ne devrait être admis à offrir ou annoncer ses services, à moins qu'il ne soit détenteur d'un certificat de compétence émanant d'une école de tourisme reconnue par le premier ministre et l'Office du tourisme en vertu du chapitre 249 S.R.Q. 1941.

UNE COMMISSION TOURISTIQUE

Dans son mémoire annuel la Chambre de Commerce de la province de Québec seconde la demande faite par l'Association des hôteliers à l'effet qu'une commission du tourisme soit créée par le gouvernement.

On sait que cette commission préconisée par les hôteliers de la province de Québec aurait pour objet de faire les enquêtes et les recherches nécessaires pour établir la valeur du tourisme comme industrie québécoise.

Le travail pratique de la commission consisterait surtout à faire connaître et apprécier l'industrie du tourisme par une campagne de propagande intense et soutenue dans tous les milieux. Il consisterait également à obtenir la coopération des municipalités et organismes intéressés au succès de l'indutrie touristique.

LOI DES LETTRES DE CHANGE

Devant l'unanimité de avis exprimés sur les modifications proposées par la section de Droit commercial pour la province de Québec au Barreau canadien, la Chambre de Commerce de la province de Québec recommande au gouvernement d'amender la loi des lettres de change si telles modifications relèvent de sa juridiction —de sorte que les traites à vue soient considérées à l'avenir comme traite à demande. Egalement, que le protêt ne soit plus nécessaire; qu'il soit remplacé par un simple avis de refus de paiement pour maintenir la responsabilité du tireur et des endosseurs d'une lettre de change, sauf dans le cas des lettres étrangères.

ORGANISME DE COORDINATION

Soulignant que tous les organismes d'état, à cause de l'influence considérable qu'ils exercent aujourd'hui, se doivent d'être eux-mêmes des exemples d'efficacité, la Chambre de Commerce déclare que cette efficacité est grandement entravée si au départ il n'existe pas d'organisme interne de coordination des services. Le mémoire précise: 1—qu'un conseil provincial de recherches scientifiques pourrait surveiller les recherches dans tous les laboratoires de ministères et les recherches également entreprises dans nos universités pour le compte des ministères. 2— Un conseil provincial de recherches sociologiques et économiques, qui agirait en liaison avec les services de recherches des ministères et des universités. 3—Un service de compilation et de publication groupant et améliorant, en les coordonnant les services actuels de mécanographie, de statistiques, de cartographie, d'impression, de cinémathographie et autres. 4—Avec des données plus précises, un service de législation permettra de refondre certaines lois en un code plus spécialisé, mieux défini et mieux adoptés aux besoins. En un mot: rendre les lois actuelles plus efficaces. 5—Et enfin, un service de composition.

Le mémoire soutient que le ministère de l'Industrie et du Commerce serait bien placé pour servir d'organisme coordinateur, puisqu'il est lui-même responsable de la transformation industrielle à partir de nos ressources naturelles, agricoles, forestières, et autres.

FORMATION D'INGENIEURS

La Chambre de Commerce de la province de Québec prie le gouvernement de continuer et même d'intensifier ses efforts afin d'accélérer le mouvement de reprise dans un domaine de première importance, celui de la formation d'ingénieurs canadiens-français en nombre suffisant; pour que nous puissions jouer, dans le développement économique de la province de Québec et du pays, le rôle qui nous appartient.

RELATIONS FEDERALES-PROVINCIALES

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, le mémoire dit:

"Nous tenons à vous féliciter, M. le premier ministre, pour l'attitude ferme que vous avez prise aux conférences fédérales provinciales. Nous croyons qu'il serait urgent que votre gouvernement prenne l'initiative de législations plus conformes à nos habitudes et à nos moeurs, destinées à remplacer les législations fédérales actuelles.

"Nous souhaitons que les dispositions des articles 92 et 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord fassent l'objet de pourparlers permanents entre votre gouvernement et le gouvernement central, en vue de leur rétrocession "de facto" par une libération "déductibilité" du champ de taxation directe".

Au chapitre de l'Industrie et du Commerce, le mémoire renouvelle la demande faite antérieurement par la Chambre de Commerce de la province de Québec à l'effet que notre province ait une représentation plus adéquate à l'étranger.

CONSEIL SUPERIEUR DE SANTE

La Chambre de Commerce de la province de Québec rappelle l'initiative fédérale en matière d'assurance-santé pour préciser sa position qui est celle-ci: nous considérons ce sujet comme strictement provincial.

"Il serait apportun, dit le mémoire, que le gouvernement provincial institue un conseil supérieur provincial de la santé qui serait chargé d'étudier les projets d'organisation et de loi d'assurance santé et d'assurer son fonctionnement.

CHASSE ET PECHERIES

Au chapitre de la chasse et des pêcheries, la Chambre de Commerce demande une surveillance plus sévère pour la protection de la faune.

TOURISME

Dans le domaine du tourisme, elle demande à l'Office provincial de publicité de préparer des brochures sur toutes les régions de la province ayant une valeur touristique.

La Chambre de Commerce soumet que la formation de comités régionaux antipolution accélérerait grandement le travail de la commission antipolution de nos cours d'eau.

REGIONALISME ECONOMIQUE

La Chambre de Commerce rappelle à l'hon. premier ministre le mémoire qu'elle lui a soumis l'an dernier sur l'organisation du régionalisme économique.

Elle précise que les Chambres de Commerce ont participé à la mise sur pied de six conseils régionaux d'orientation économique, sur les dix régions que comprend la province. Ces conseils doivent leur existence au dévouement et à la contribution des hommes d'affaires et des municipalités. Dans chaque cas, ils ont reçu de la part des autorités universitaires un accueil chaleureux. Ce qui leur a permis de compléter en peu de temps des recherches considérables et à peu de frais.

Mais leur action est paralysée par le manque de permanence des cadres. Cette permanence des cadres serait possible si des moyens financiers plus considérables étaient étaient mis à leur disposition. La Chambre soumet que le gouvernement aurait avantage à fournir ces moyens financiers aux conseils régionaux d'orientation économique.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Dans le domaine de la santé, la Chambre de Commerce est d'avis que l'inégalité des charges d'assistance publique pour les municipalités devrait être réduite selon une échelle décroissante à un maximum de 15 pour cent.

TERRES ET FORETS

La Chambre de Commerce revient sur son mémoire de l'an dernier au sujet d'une plus stricte application des règlements interdisant l'exportation du bois de pulpe et sur la nécessité de favoriser l'installation d'un moulin à papier en Gaspésie, et de favoriser l'utilisation plus poussée des déchets de bois.

SECURITE ROUTIERE

Les Chambres de Commerce s'émeuvent du nombre croissant de tragédies routières.

"Les hommes d'affaires, dit le mémoire, se rendent bien compte que malgré les mesures préventives prises par la police de la route, le nombre des accidents mortels persiste à vouloir s'accroître.

"La Chambre croit qu'une meilleure coordination entre la police de la route provinciale et celle des municipalités est nécessaire pour assurer le maximum de rendement. La Chambre croit également que certaines conceptions routières désuètes devraient être changées pour faire disparaître tout endroit dangereux.

"Nous croyons que les routes à trois travées sont les plus mortelles de notre province et qu'une politique de réaménagement devrait les porter à quatre travées ou encore en faire des routes à sens unique."

LOI DE SOLVABILITE

La Chambre de Commerce de la province de Québec croit opportun de recommander l'adoption d'une loi de solvabilité des automobilistes.

Le mémoire fait remarquer au gouvernement que des lois de solvabilité sont déjà en vigueur dans huit des provinces canadiennes, dans trente-six Etats américains et dans le district de Columbia. Ces juridictions représentent 80 pour cent de la population de nos deux pays.

Ces lois de solvabilité mettent la victime d'un automobiliste insolvable et non pourvu d'assurance en aussi bonne posture qu'il le serait si l'automobiliste était assuré; Elles encouragent la conduite prudente, en soulignant, par la suspension du permis de conduire et l'exercice d'autres sanctions pénales, le fait que la conduite imprudente ou irresponsable entraine des pénalités rigoureuses immédiates et automatiques.

Il va de soi qu'une telle loi devrait être conforme aux exigences de notre droit civil.

SLOGAN

La Chambre de Commerce croit qu'il serait avantageux au point de vue publicité pour la province que nos plaques d'enregistrement de véhicules-moteurs soient dotées d'un slogan tel que: "Canada français".

VOIRIE

La Chambre de Commerce de la province de Québec désire que le ministère de la Voirie prépare un plan d'ensemble officiel de notre réseau routier; que le ministère reçoive les pouvoirs nécessaires pour établir des lois d'urbanisme, le long du réseau routier et que le service des ponts soit mis sous la juridiction du ministère de la Voirie.

Six enfants sont brûlés vifs

Joliet, Illinois, 18 (PA) — Six enfants ont perdu la vie, la nuit dernière, lorsqu'un incendie a détruit une roulotte et un hangar servant d'annexe. Les parents et l'une des quatre autres enfants qui ont pu quitter la roulotte sont dans un état critique. On croit que l'incendie a été provoqué par un poêle à charbon surchauffé.

Jugé responsable

Montréal, 18 (PC) — William MacDonald, 27 ans, de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué., a été trouvé criminellement responsable par un jury, hier, de la mort de sa femme, Barbara, âgée de 24 ans. Le corps de Mme MacDonald a été trouvé à Cornwall, Ont., la semaine dernière. Elle avait été abattue de deux balles.

Le drame de St-Nicolas

(Suite de la première page)

de St-Nicolas. En plus, M. Audet produit une photographie de la boite crânienne de la victime de ce présumé meurtre, prise à la morgue.

M. MAURICE HEBERT

Ce dernier est également photographe dessinateur pour le compte de la Sûreté provinciale. En cette qualité, il fait la production d'un plan détaillé de la maison de M. Joseph-Ignace Paquet. Il décrit chaque pièce des deux étages de la maison, qui abritait un petit magasin ainsi que les lieux en général.

M. LEOPOLD PAQUET

M. Léopold Paquet déclare que son oncle, M. Joseph-Ignace Paquet était âgé de 73 ans. Le 5 novembre, il s'est rendu à St-Nicolas après avoir appris qu'un incendie ravageait son restaurant. Vers 6 h. 30, ce matin-là il a tenté de trouver son oncle dans la bâtisse qui continuait à flamber. Il ne put monter au second étage où couchait M. Paquet à cause de l'épaisse fumée. Enfin, vers 7 heures 45, le corps tout calciné était retrouvé sous les décombres, couché sur le dos, par terre. Il l'a identifié "parce qu'il demeurait seul dans sa maison", ainsi que par sa taille. Quant au reste, l'identification était presque impossible. Le neveu de la victime situe l'endroit précis où se trouvait le cadavre.

A Me Maher, le témoin déclare qu'à sa connaissance, son oncle qui souffrait d'une jambe était toujours seul dans sa maison. Habituellement, il gardait quelques piastres chez lui", mais pas beaucoup".

LE Dr GUSTAVE DESROCHERS

Il est médecin-légiste pour le procureur-général. Le 18 novembre, il a assisté à l'exhumation du cadavre en compagnie du lieutenant Healey. A la tête, on voyait des lésions considérables, des fractures sûrement pas dûes à l'action du feu. Il y avait enfoncement de la partie frontale des os de la face, nez et mâchoires. On ne peut expliquer ces fractures autrement que par un traumatisme ou de multiples coups. Ces fractures devaient entrainer la mort. A cause de la putréfaction, il n'était pas possible de discerner des traces de coups ailleurs. Le Dr Desrochers a prélevé du sang dans les artères pour rechercher l'existence d'oxyde de carbone. Quelques jours plus tard, un examen plus approfondi était fait. Des prélèvements furent effectués des tissus par le Dr Roussel, pour déterminer la cause exacte de la mort.

ASSAINISSEZ VOTRE PEAU

Si vous êtes affligé de Boutons, Eczéma, Démangeaisons, Desquamation, Psoriasis, Acné, Pied d'Athlète, Comédons ou Rougeurs, essayez NIXODERM ce soir. Agit pendant le sommeil. 1. Calme les démangeaisons, brûlures, douleurs cuisantes en 7 minutes. 2. Tue de nombreux microbes, qui sont souvent la vraie cause des troubles cutanés. 3. Aide à cicatriser la peau, la rendre plus douce, plus souple, plus claire. Demandez NIXODERM à votre pharmacien aujourd'hui. Satisfaction, sinon remboursement de votre argent. Et, pour l'antisepsie de la peau, employez le Savon Médicamenté NIXODERM.

(Ann.)

AS DE QUÉBEC QUÉBEC

JEUNES DE MOINS DE 16 ANS

ASSISTEZ GRATUITEMENT À DEUX PARTIES

DES AS DE QUEBEC !

Dimanche après-midi au Colisée

23 fév 16 mars



ENTRÉE:
DESSUS DE BOITE OGILVIE DE
GRUAU OGILVIE
OU DE
MELANGE A GATEAUX OGILVIE

PAS DE TAXE A PAYER!

Présentez seulement 1 dessus de boite Ogilvie par personne (de moins de 16 ans) Au guichet d'admission du Colisée !

PAS DE FRAIS D'ADMISSION!

Commencez dès aujourd'hui à conserver les dessus de boite Ogilvie afin d'être à même d'assister aux deux parties !

RAPPELEZ-VOUS QUE SEULS LES DESSUS DE BOITE SERONT ACCEPTES

OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED

L'Egypte et le Soudan revendiquent une région

(Suite de la première page)

et sablonneuse et n'est peuplée que par des pâtres ambulants gardant des chameaux et des chèvres. On a annoncé officiellement à Khartoum, en août dernier, que l'on avait découvert du cuivre, de l'étain et du manganèse dans les régions septentrionales du Soudan, mais que les relevés étaient incomplets.

Le communiqué égyptien a démenti l'allégation soudanaise voulant que "la découverte de gisements minéraux dans la région ait provoqué l'action égyptienne".

PRETENTION DE L'EGYPTE

L'Egypte fonde sa revendication sur une charte rédigée en 1899 par la Grande-Bretagne et l'Egypte à la suite d'une expédition conjointe contre des tribus rebelles au Soudan. Cette charte stipulait que tout le territoire situé au sud du 22e parallèle serait soudanais et serait administré conjointement par les deux puissances.

Le régime anglo-égyptien a cessé au début de 1956 alors que le Soudan est devenu un Etat indépendant.

Le communiqué égyptien souligne que l'Egypte a averti le Soudan, dans une note en date du 1er février, que le Soudan n'a aucun droit sur les régions situées au nord du parallèle. Le Caire affirme n'avoir pas reçu de réponse à cette note et en avoir envoyé une deuxième le 13 février. Cette note disait que le prochain plébiscite égyptien sur l'union égypto-syrienne necessitait une décision hâtive sur la question afin de permettre aux citoyens égyptiens de la région de voter.

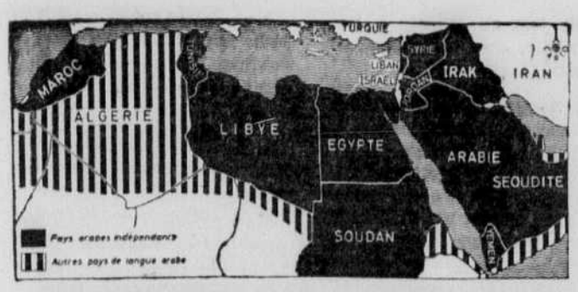
Le communiqué ajoute que le Soudan n'a pas répondu et qu'une troisième note fut envoyée le 16 février disant que les commissions électorales égyptiennes se rendraient dans la zone "accompagnées de la police frontalière".

Le premier ministre soudanais téléphona hier au ministère égyptien de l'Intérieur et demanda d'ajourner la dispute territoriale jusqu'après les élections.

"Au même moment," dit le communiqué égyptien, "des forces soudanaises avançaient à l'intérieur de la zone égyptienne."

Des Egyptiens ont révélé que le communiqué ne fut émis qu'après que le Soudan "eut rompu le secret demandé par lui-même et eut émis un communiqué hier soir sans consulter au préalable le gouvernement égyptien".

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.



UNE AUTRE UNION ARABE SE PREPARE : Bien que le monde arabe entier acclame avec ferveur l'union entre l'Egypte et la Syrie, on voit en même temps que les dirigeants politiques des autres pays arabes s'organisent contre cette union, ou du moins s'en inquiètent. Car la constitution de l'Etat arabe unifié signifie que la Syrie devient une province de l'Egypte. Si, par exemple, l'Arabie Séoudite, le Maroc, la Tunisie ou l'Irak adhéraient à cet Etat Arabe unifié, ces pays ne deviendraient pas tout simplement des provinces égyptiennes, mais devraient tout de même accepter l'hégémonie de Nasser. Et cela, le roi du Maroc ne le veut certainement pas, ni le roi d'Arabie Séoudite, ni le roi d'Irak, ni le roi ou président de n'importe quel autre pays arabe. Aussi, voit-on que les deux pays hachemites, la Jordanie et l'Irak, sont sur le point de fonder une fédération. Et malgré l'hostilité entre les familles royales de l'Irak et de la Jordanie d'une part, et de l'Arabie Séoudite d'autre part, le roi d'Arabie Séoudite paraît disposé à adhérer à l'Union jordano-irakienne. Qu'on ne dise pas qu'il n'existe pas de mouvement pan-arabe. Le pan-arabisme est vivant, mais il est affaibli par la rivalité entre les différents rois qui ne veulent pas consacrer leurs trônes au profit d'un Etat arabe unifié sous l'hégémonie égyptienne. (CARTO)

La Corée communiste se refuse à libérer un aérobus de Corée du sud avec ses 34 passagers

Panmunjom, Corée, 18. (UP) La Corée communiste a rejeté aujourd'hui une requête des Nations Unies qui demandait le retour d'un aérobus de la Corée du Sud intercepté par la Corée du Nord. Il semble que les rouges ont l'intention de se servir des 34 personnes à bord pour faire du chantage et provoquer ainsi la reconnaissance du régime communiste.

Deux Américains et deux Allemands font partie des passagers de l'aérobus disparu dimanche en Corée du Nord.

La Croix-Rouge de la république de Corée a câblé à la Croix-Rouge internationale à Genève pour l'aider à obtenir le retour des 34 occupants de l'avion, après que les communistes eurent rejeté la demande des Nations Unies.

Les autorités du gouvernement de la république coréenne se sont rencontrés pour étudier la situation. Cependant, le ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il ne peut y avoir "de négociations directes entre la Corée du Sud et la Corée du Nord."

Le colonel Kim Choon Kyung, de la Corée du Nord, a déclaré que le bi-moteur DC-3 de la Ligne aérienne nationale de Corée était entré "volontairement" en Corée du Nord dans le "but louable d'échapper à la politique belliqueuse des impérialistes américains et de la clique des marionnettes de Syngman Rhee".



Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4792

Il y a du printemps dans l'air malgré que la neige nous environne de toutes parts. Cette robe imprimée est marquée du style Empire et de la ligne princesse. Le boléro lui donne un double avantage.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 10, 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4¾ verges d'un tissu de 35 pouces de large pour la robe et le boléro.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demandez des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50¢

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Duplessis révèle que la route de Chibougamau est devenue le "boulevard Onésime Gagnon"

La grande route de St-Félicien à Chibougamau sera désignée désormais sous le nom de "boulevard Onésime Gagnon", pour rappeler que c'est l'honorable Onésime Gagnon, alors ministre des Mines de la province de Québec, qui a pris la décision de doter cette région du nord d'une route moderne qui a permis aux prospecteurs d'ouvrir un nouveau domaine minier dont les perspectives sont immenses.

L'hon. Maurice Duplessis a fait part à la Chambre basse, hier après-midi, de cette décision, lorsque les députés discutaient les crédits de l'hon. W.-N. Cottingham, ministre des Mines. Ces crédits ont tous été acceptés et votés.

M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame de Grâce, discutait à ce moment d'un item de $2,000,000 pour la construction des chemins de mine, et il s'informait si une partie de cette somme serait consacrée à la région de Chibougamau.

"Il n'est pas approprié, quand on parle de Chibougamau, dit le premier ministre, de ne pas rappeler certains faits. Cette région, avant l'Union nationale, était improductive et la prospection s'y faisait dans des conditions impossibles. Il y avait une conspiration entre les deux chemins de fer pour la déprécier et la Consolidated Smelter avait même publié un rapport disant qu'il n'y avait rien là bas.

Quand l'hon. Onesime Gagnon est devenu ministre des Mines on lui a posé ce problème et on lui a demandé d'ouvrir un chemin.

C'est une idée géniale qu'eut alors M. Gagnon de commencer par ouvrir un chemin d'hiver, ce qui a permis, pendant quatre mois de l'année, de transporter la machinerie lourde pour la prospection. Par la suite, la présence d'un riche minerai a été prouvée et M. Gagnon a décidé de construire un chemin d'été, de St-Félicien à Chibougamau, au coût de $4 à $5 millions. Les développements miniers n'y font que commencer et St-Félicien se développe à vue d'oeil.

"Il était donc juste a ajouté M. Duplessis, de rendre ce témoignage à l'hon. Onésime Gagnon, et le gouvernement a décidé de donner au chemin de Chibougamau le nom de "boulevard Onésime Gagnon".

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.



3
EPAISSEURS
C'est pourquoi tous préfèrent le nouveau, le doux
Face-elle
333



33c
Le plus avantageux papier-mouchoir de couleur... le nouveau
Face-elle
333

Desserts et garnitures se font facilement avec du



lait évaporé

Faites refroidir (bien frappé) ...puis fouettez!

Ecrivez dès aujourd'hui à Marie Fraser pour recevoir gratuitement nos nouvelles recettes au lait évaporé.

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT
Fédération canadienne des producteurs de lait
180 est, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

Cinq blessés dans divers accidents

Cinq hommes ont subi des blessures dans des accidents de la circulation au cours de la nuit et de la journée d'hier à Québec et en banlieue. Il s'agit de MM. Antonio Deslauriers, 45 ans, d'Orsainville; Laval Croteau, Jean et Marc Gauvin, du 1091 de l'avenue Bégin, Québec; M. Marcel Côté, 29 ans, 645 Ste-Thérèse. Leurs blessures n'ont rien de grave.

M. Marcel Côté, de la rue Ste-Thérèse, a été blessé, hier soir, dans une collision d'automobiles survenue à l'angle de la 18e rue et de la rue de la Ronde, à St-Pascal. M. Côté a été blessé à la tête et à un genou. Il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Trois jeunes Québécois, les frères Jean et Marc Gauvin, ainsi que Laval Croteau, ont aussi été blessés, dimanche soir, lorsque leur automobile est entrée en collision avec celle de M. Jean Larouche, 288½, 1ère avenue, Charlesbourg. L'accident s'est produit dans la côte du Roi, à Charlesbourg. Les agents Lapointe et Grenier de la police de Charlesbourg ont fait enquête sur cet accident.

M. Ant. Deslauriers, d'Orsainville, a été conduit à l'hôpital St-Sacrement, hier matin, à la suite d'un accident survenu à Deschambault.

Journée d'études du Conseil central des oeuvres

Une journée d'études organisée par le Service de liaison et de publicité du Conseil central des oeuvres de Québec, et à laquelle participeront une centaine de personnes débutera demain, sous la présidence de M. Jean-Marie Martin, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval.

S. Exc. Mgr Charles-Cmer Garant, auxiliaire de Québec, et directeur des oeuvres diocésaines, présidera la séance de clôture.

M. le Commandeur Jean-Marie Guérard, c.r., président du Conseil central des Oeuvres prononcera l'allocution d'ouverture. M. Jean St-Jacques, l.p., directeur des ventes et contrats au Quebec Power, donnera une conférence.

MM. Louis-Philippe Plamondon, industriel, et Pierre Tremblay, secrétaire-exécutif du Carnaval d'hiver de Québec, agiront comme animateurs des commissions d'études.

L'objet de cette journée d'études est de susciter de la part du personnel et des conseils d'administration des oeuvres diocésaines, une prise de conscience quant à la nécessité et à l'importance des relation extérieures.

Coup raté par le Ku Klux Klan

Charlotte, 27 (PA) - Cinq membres du Ku Klux Klan ont été emprisonnés à Charlotte, en Caroline du nord, pour avoir comploté une explosion à la dynamite dans une école d'enfants noirs. La police rapporte qu'elle a arrêté deux des suspects samedi soir au moment où ils se rendaient à l'école avec deux bâtons de dynamite. Les autres ont été arrêtés plus tard.

CONCOURS
Organisé par
LE SOLEIL

le 3e HOMME



Les noms des gagnants seront publiés dans Le Soleil, samedi 1er mars.

En rétablissant l'ordre dans les lettres des noms, identifiez les personnages 1 et 2 ci-dessous. Le nom du 3e personnage est parmi la colonne de droite. A l'aide du rapprochement de la parenté entre les trois noms, trouvez le nom de ce dernier. Les noms sont en majuscules et les prénoms en minuscules. Les noms de la colonne de droite ne peuvent être classés que dans une catégorie.

Inscrivez les noms en ordre sur les lignes pointillées correspondantes. Ajoutez vos nom et adresse sur le bon, et faites parvenir, attachés ensemble dans une même enveloppe, tous vos problèmes de la semaine, à l'adresse inscrite sur le coupon.

ATTENTION : N'ENVOYEZ VOS PARTICIPATIONS QU'UNE FOIS PAR SEMAINE

Que tous vos bons soient remplis ou non, envoyez-les, car les prix seront tirés parmi les concurrents ayant découvert l'identité du plus grand nombre de personnages.



NATATION

eloeuerf IHKCCWDA	rilmany LEBL	Quel est le nom du 3e personnage masqué apparenté aux deux autres selon le rapprochement désigné ?

Sixième semaine — No 2
La série de la sixième semaine doit être adressée à nos bureaux avant le mercredi midi, 26 février.

S.V.P. découper le long du pointillé.
Inscrire ici les noms

1.....
2.....
3.....

"Le 3e Homme"
LE SOLEIL
Case postale 1547
590, rue de la Couronne
QUÉBEC 2, P.Q.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
COMTÉ.....

LE 3e HOMME
(Noms à classer)

Guy Hoffman
Louis Pasteur
Jacques Amyot
Farouk
Joseph Smallwood
Jean-Paul Jeannotte
Charles McGuigan
Nina Ricci
Wilder Penfield
Yul Brynner
Jean Beaudet
Lester Pearson
Camille Pouliot
Toni Sailer
Oscar Boulanger
Charles-Pierre Hébert
John Diefenbaker
Ken Rosewall
Jean Allard
Ted Williams
Édouard Carpentier
Hailé Sélassié I
Pablo Picasso
Anne Hébert
Gaspard Fauteux
Camille Henry
Gabrielle Roy
Sarto Fournier
Al Balding
Pierre Ouellet
Mark Drouin
Guy Bourassa
Jean Bruchési
Félix Leclerc
Tino Rossi
Pat Boone

5 PRIX HEBDOMADAIRES DE $25.00
pendant les 6 semaines du concours, tirés au hasard parmi les concurrents ayant découvert l'identité du plus grand nombre de personnages.

GRANDS PRIX :

1er	$150.	3ème	$50.
2ème	100.	et 8 prix de	25.

Ces prix seront décernés à l'issue du concours. Ils seront tirés parmi les concurrents ayant découvert l'identité du plus grand nombre de personnages pendant les six semaines du concours.

PRIX:
$1250
seront distribués en prix pendant et après le concours
Règlements complets publiés chaque samedi dans Le Soleil.



333
PAPIERS-MOUCHOIRS
(simples)... "Melobonded" afin de resister à l'humidité.
Face-elle
333

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

VENTE DE SOUS-VETEMENTS

HARVEY Woods

Un achat spécial de ce fabricant renommé nous permet de vous offrir ces superbes valeurs. De légères imperfections n'affectent en rien la qualité et la durée.

CAMISOLES 1.19
en coton peigné avec encolure ronde et manches courtes. Blanc. Tailles: 36 à 44. Régulier 2.00

CALEÇONS LONGS 1.99
en coton peigné avec bande élastique. Tailles: 32 à 42. Régulier: 2.95

CAMISOLES 3.19
en laine Kroy. Modèle avec manches courtes et encolure ronde. Tailles: 36 à 44. Régulier 4.95

CAMISOLES 1.99
en laine Kroy, genre athlétique. Tailles: 36 à 44. Régulier 2.95

COMBINAISONS P.D.Q. 3.19
en coton peigné. Modèle avec manches courtes ou longues, jambes longues. Tailles 34 à 46. Régulier: 4.95

COMBINAISONS P.D.Q. 7.79
en laine Kroy. Manches courtes. Tailles 36 à 42. Régulier 11.95

COMBINAISONS 7.19
en laine Kroy. Modèle avec boutons, manches courtes ou longues, jambes longues. Tailles: 36 à 44. Régulier 10.95

Rez-de-chaussée
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE
LA-45121
Local 100



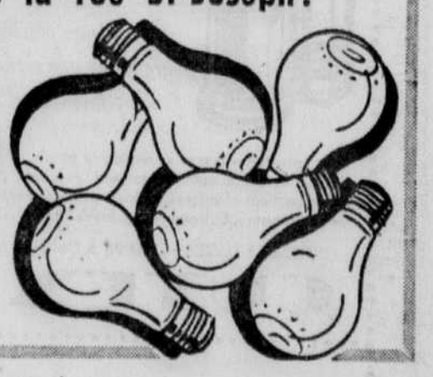
EN VENTE à notre comptoir à l'entrée de la rue St-Joseph:

AMPOULES

25 Watts
40 Watts
60 Watts
Rég. .22 Chacune
.17

100 Watts
Rég. .26 CHACUNE
.20

WESTINGHOUSE



Ventes finales — au comptoir seulement — Aucune livraison.

Evitez d'être excentrique

Ne redoutez jamais une tenue brutale et rustique si elle est confortable et en harmonie avec le temps, mais redoutez le maniérisme gênant, les talons haut quand il pleut, les renards argentés et les bijoux le matin, les souliers vernis et les gants blancs à toute heure.

Depuis quelques saisons, on a baptisé "excentricités" toutes les fautes, toutes les erreurs, toutes les absurdités, tous les manquements de goût, à l'harmonie, toute les aberrations, tous les contresens, toutes les sottises.

Certaines femmes veulent à tout prix se donner un genre. Elles oublient que le genre ne se donne, ni se s'achète, ni ne s'acquiert. On en a, ou on n'en a pas. Les tentatives pour s'en donner sombrent en général dans le ridicule.

S'habiller au-dessus de ses moyens est plus dangereux encore que s'habiller au-dessous. L'effort fera crier au bluff, la parcimonie pourra toujours passer pour de la modestie.

Un bon costume de sport sauvera n'importe quelle matinée, ou n'importe quel déjeuner. Un tailleur classique et sombre sera toujours correct pour n'importe quelle après-midi élégante. Une fourrure de qualité fera face aux situations les plus délicates. Si enfin, tous les accessoires sont impeccables, vous aurez toujours et partout "quelque chose à vous mettre" et ce qui plus est quelque chose d'incritiquable.

Avoir quelque chose à se mettre n'est pas fonction du nombre de robes qui pendent dans une armoire, mais bien de la qualité de ce qui y pend et il est curieux de constater que ce sont souvent celles dont les armoires sont le mieux pourvus qui se plaignent d'être les plus démunies.

N'est pas excentrique qui veut. Pour l'être il faut avoir à la fois le sens de la mesure et celui du paradoxe, le goût de la nouveauté et l'aversion du ridicule, de la hardiesse et du jugement, de l'envolée et de l'équilibre.

—Tel veut du monde entier connaitre le système qui ne se connait pas lui-même. (Perrault)

Importance du vêtement de base



Les modes qui favorisent un corsage assez large et des hanches étroites requièrent des vêtements de base appropriés. Le pyjama d'intérieur de Greta Platty (à gauche) est en tissu imprimé; la blouse est bouffante et les culottes sont très serrées. Pour le porter, vous devrez avoir une brassière tirant vers le haut et une gaine à longues jambes pour éviter tous les bourrelets. (centre). Ces deux articles seront aussi de mise avec le deux-pièces de cocktail de Anne Klein, (à droite). En satin, il est taillé plutôt étroit mais laisse voir les lignes de votre corps. Ces deux créations, dessinées pour les hôtesses, nécessitent de bons vêtements de base. Il ne faut jamais croire que les réceptions que vous donnez chez vous vous permettent de vous négliger. Soyez aussi élégantes que si vous alliez en dehors.

Savoir refuser quelque chose aux enfants est un art que peu connaissent

Eh oui, avec les enfants, il faut savoir refuser, et savoir refuser est tout un art. Art difficile, art ingrat, mais art bien utile. Songez que ce sont en général les grands enfants, voire les adultes, dont on dit "ses parents n'ont jamais rien su lui refuser"!

Mais d'abord que faut-il donc refuser?

Tout ce qui est nuisible au physique, au moral ou à l'intelligence de l'enfant, d'abord; ensuite tout ce que l'on n'accorderait que par faiblesse, au prix d'un sacrifice fort peu nécessaire; un jouet ou un objet coûteux, par exemple, lorsque l'on n'est pas riche.

Mais attention: il faut, avant tout, ne refuser qu'à bon escient. Rien n'est plus mauvais pour l'autorité des parents et pour la moralité des enfants que les refus suivis de capitulations. Ne refusez donc pas à tort et à travers: c'est si doux d'accorder, de réaliser un voeu enfantin, et (il faut du moins l'espérer) d'en être remercié! Mais une fois le refus décidé, sachez vous y tenir. Et dites-vous bien que vous allez être appelée, jeune maman, à refuser tout au long de votre carrière. Ce bébé si mignon que vous choyez à plaisir deviendra vite un jeune adulte exigeant et surtout impossible à satisfaire.

"Tu dis toujours non" est un reproche fréquent sur de jeunes lèvres. En effet, les parents sont gens qui disent souvent non, pour la bonne raison que les enfants, et même les adolescents, ne se préoccupent guère avant de formuler leurs revendications de réfléchir à autre chose qu'à leur désir. Et c'est en un sens très bien ainsi, car avouons qu'un enfant trop raisonnable, qui de lui-même décréterait: "Non, je ne veux pas de gâteau à la crème, il me ferait mal au foie", "non, je ne veux pas aller camper avec des copains inconnus de papa et maman, ce ne serait pas prudent", "non, je ne désire pas aller danser, une jeune fille de quinze ans doit se coucher de bonne heure", eh bien, cet enfant nous apparaitrait tantôt un peu trop replié sur lui-même et entiché de sa petite personne, tantôt un peu hypocrite, et tantôt... **pas tout à fait normal.** C'est le rôle de la jeunesse de souhaiter tout ce qui lui plait avec ardeur, et sans regarder plus que le bout de son nez; et c'est le rôle des parents de refréner cette ardeur, de faire entendre la voix de la sagesse et de l'expérience... Ce n'est pas drôle? C'est ainsi. On n'y peut rien.

...Mais on peut du moins créer le moins possible de conflits autour de ces refus.

D'abord, et même avec les enfants en bas âge, le refus doit être motivé. Dire "non" tout sec, répondre aux supplications subséquentes, aux "Pourquoi"? éplorés, par un dur "parce que c'est comme ça", "parce que je ne veux pas", n'est ni adroit ni gentil. Si l'enfant boude en pareil cas, nous ne saurions entièrement le blâmer.

Il peut falloir plus d'éloquence et plus de diplomatie pour imposer son point de vue à des enfants plus grands, pour des choses plus importantes. Elles n'y réussiront pas toujours. Mais en tout cas, elles fourniront au refus final, formel et définitif une solidité qu'il n'aurait pas eu d'emblée: si après avoir posément exposé les raisons de ce refus, le quémandeur s'entête, il n'y aura plus à avoir de scrupules pour lui dire: "Tu m'obliges à te dire non tout sec, comme à un bébé irresponsable? Eh bien, je te le dis!" Le plus curieux est que, tout en "ronchonnant" et en claquant les portes, l'intéressé conviendra peut-être en son for intérieur que vous avez gagné. Victoire discrète, mais victoire tout de même.

—Le bonheur est la seule chose que l'on puisse donner sans l'avoir. (Carmen Sylva)



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service
frappera à votre porte avec ces cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont:
Mme M. Lépine, Tél.: LA 7-5487
Mme Noëlla Tremblay, Tél.: MU 1-1505
Mme M.-A. D. de St-Pierre, Tél.: MO 3-3735
Mme Rol. Cloutier, Tél.: LA 7-5487
Mme B. Doherty, Tél.: LA 3-1191
Mlle Alix Dumais, Tél.: LA 7-5487

Drôle d'idée

Stockholm — Les médecins suédois ont annoncé que les femmes vivent plus longtemps que les hommes à cause, en partie, du fait qu'elles portent des jupes, au lieu de pantalons, qui empêchent la libre circulation de l'air.

Ils ont laissé entendre que la situation changera un peu parce que les femmes portent de plus en plus des pantalons et des "blue jeans". L'Association médicale britannique a laissé entendre que les jupes écossaises seraient évidemment avantageuses pour les hommes.

Portez votre jupe sur vos épaules



Voici un modèle pour le moins... original, de la collection de printemps de Madeleine de Rauch. A gauche, la belle porte sur sa robe courte une deuxième jupe jusqu'à terre. A droite, elle la porte en cape sur ses épaules, cachent presque complètement sa robe. La pseudo-cape-jupe s'orne de deux immenses poches et de deux fentes pour passer les bras. (Int. News)

Si crémeux!
Si durable!

LE ROUGE À LÈVRES
CUTEX
"SHEER LANOLIN"

doit son éclat ensorcelant et velouté à l'ingrédient "Sheer Lanolin" et aux précieuses crèmes de beauté qu'il contient. Sa couleur reste radieuse... jusqu'à ce que *vous* l'enleviez!





Un étui ravissant; des couleurs fascinantes; pourquoi ne pas essayer une teinte nouvelle?



Pour harmoniser lèvres et ongles: le vernis CUTEX. Grâce au nouveau pinceau "Précision", en nylon, vous réussissez toujours parfaitement votre manucure. En bouteille exclusive "Spillproof".

ROUGES À LÈVRES et VERNIS À ONGLES
CUTEX

Mme. Jeannette Dorval
Spécialiste en Beauté Richard Hudnut

✳ Elle se trouvera à notre rayon de produits de beauté pour vous expliquer les soins de la peau... vous établir un tableau de maquillage personnel... et démontrer à chacune comment tirer le maximum de ses dons naturels avec les produits DuBarry.
✳ les 19-20-21 FEVRIER





RICHARD HUDNUT EGG CREME SHAMPOO — DUBARRY FACE POWDER — SHOWCASE LIPSTICK

LES PHARMACIES Soucy
369, de la Couronne — Tél.: LA 5-4641

Le jeu des amoureux célèbres

Si vous pouvez nommer sans hésiter ces couples dont l'histoire amoureuse est ici résumée en "capsules", vous êtes une autorité en la matière.

1—Sans le savoir, ils burent un philtre qui les rendit passionnément amoureux;

2—Ils adoucirent les douleurs de l'absence en s'écrivant des lettres d'amour qui devinrent des trésors littéraires;

3—Il enleva sa belle et ce fut le début d'une guerre de 10 ans et de la ruine d'une grande cité;

4—Il la sculpta et devint amoureux de sa beauté, puis l'épousa après que ses prières pour la voir prendre vie eussent été exaucées;

5—Son amour pour cette princesse lui coûta un empire;

6—Un moine devient amoureux de la courtisane qu'il veut convertir: elle meurt dans un monastère.

Réponses: 1—Tristan et Iseult; 2—Héloïse et Abélard; 3—Pâris et Hélène de Troie; 4—Pygmalion et Galatée; 5—Antoine et Cléopâtre; 6—Athanaël et Thaïs.

ALLO... ici Carole

DESOLEE. — On vient toujours à bout d'une tache de vin si on la couvre immédiatement de sel et si on la lave aussitôt que possible, dans de l'eau tiède savonneuse.

QUI VEUT BIEN FAIRE. — Les lois du deuil deviennent de plus en plus élastiques et sans doute, elles tomberont plus tard en désuétude, comme cela se produit aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Puisqu'il y aura plus de six mois que votre mère sera décédée lorsque vous sortirez votre manteau de printemps, vous pourrez le porter, si votre parenté a l'esprit large et agit de même, et quitter le deuil pour l'été. Car il est illusoire de croire qu'on porte le deuil quand on utilise un manteau de couleur, même si c'est pour des raisons d'économie. Si par contre, votre famille est encore stricte sous ce rapport, vous pourrez au printemps entreprendre le demi-deuil et porter du noir et blanc, du gris, du mauve. Quant à votre manteau, il faudra ou le faire teindre ou vous priver de le porter. Mais je vous conseille la première solution, qui est la plus logique. Avec les économies vestimentaires que vous réaliserez, vous ferez dire quelques messes à votre mère, et elle en profitera plus que si vous avez un manteau noir sur le dos.

MADAME A.B. — Vos bonnes paroles me font du bien. Il arrive en effet des moments où, devant la bêtise de certaines personnes, qui par exemple qualifient d'horreur le fait de publier quelques costumes de bain ou de plage à l'intention de ceux qui vont en croisière, et qui menacent d'en parler à l'archevêque (!!!), on se sent un peu affaissée. Comme il en faudrait du travail d'éducation, pour donner une saine mentalité à ces gens-là! et pour leur faire comprendre que le catholicisme tel qu'ils le pratiquent est précisément ce qui nous donne les refoulés sexuels, lesquels existent chez nous en abondance. Comme vous, je ne digère aucunement les punaises de sacristie et si ces pauvres "punaises" savaient ce que les prêtres et les religieux pensent d'elles, elles se dispenseraient certainement d'aller les ennuyer avec leurs niaiseries.

2. — A cette vieille dame qui sort peu, vous pouvez donner un châle de lit, un cardigan (chandail ouvert), une plante verte, du chocolat, des fleurs coupées, de la poudre de talc, un joli sac à tout mettre, des pantoufles, un coussin, etc.

NORMAND et NORMANDE. Dans votre salon, peinturez les murs et la bordure en gris comme votre tapis, le plafond-pêche en laissant la fresque blanc antique. Votre pièce n'est pas très grande et si vous peinturiez la bordure de bois d'un autre ton cela rapetisserait optiquement les dimensions du salon. Pour les draperies je vous conseille un imprimé à motifs lime, vert (plusieurs tons) et rose foncé (American Beauty) ou rouge, un peu de bleu, sur fond gris qui s'harmonisera au mur et au tapis. Puisque vous aimez les rideaux à volants, ne vous gênez pas, mais choisissez-les gris. Vous verrez comme l'ensemble est gracieux. N'oubliez pas qu'une maîtresse de maison a droit chez elle à son goût personnel.

2. — Je vous conseillerais le blanc champignon pour votre solarium. Un linoléum noir et blanc sur le parquet.

TAYA LIA. — Des tentures or seraient très jolies, en matériel souple fini satin; ou encore un imprimé à gros motifs dans les tons de corail et de brun avec feuilles vert pâle et vert foncé sur fond blanc. Je vous conseille un tissu mat, assez lourd qui imite la toile de Jouy. Vous savez qu'il est toujours préférable de doubler les tentures, n'est-ce pas?

Carole

BUCKLEY'S MIXTURE S
LA MÉDICATION QUI COMBAT LA TOUX

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.



Soie à pois . . à la mode '58
En vedette chez H.R. . . $45

Des pois blancs sur fonds noir ou bleu marine . . les grands favoris du printemps . . les silhouettes, nouvelles et fraiches comme des narcisses! Minces, vibrantes, jeunes, en surah de soie . . *à gauche*, le fourreau à encolure plongeante arrière, avec drapé qui simule le collet, grosse boucle à même; *à droite*, le fourreau à corsage blousé, frais collet blanc, rose rouge minuscule. Tailles 7 à 15.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville



Ne laissez pas trahir votre visage.

La science prouve qu'il ne s'agit pas d'un manque ou d'un excès d'huile naturelle qui fait vieillir votre épiderme. C'est le manque de moiteur naturelle enlevée de votre peau par le vent, les intempéries et l'air sec dans les maisons et les bureaux. Maintenant, avec la crème Tussy "Moisture" et la lotion Tussy "Moisture"—votre peau peut paraître l'âge que vous désirez!

1 **remplacez la moiteur que votre peau a perdue.**
Chaque soir, appliquez la crème Tussy "Moisture" pour combattre la sécheresse et ces petites rides indiscrètes. La crème Tussy "Moisture" commence à agir instantanément et donne à votre peau cette apparence de fraicheur et de jeunesse que vous désirez.

2 **Protégez votre peau contre la perte de moiteur.**
Le matin, sous votre maquillage, employez la lotion Tussy "Moisture" pour fournir une protection durable toute la journée contre les actions asséchantes des éléments.

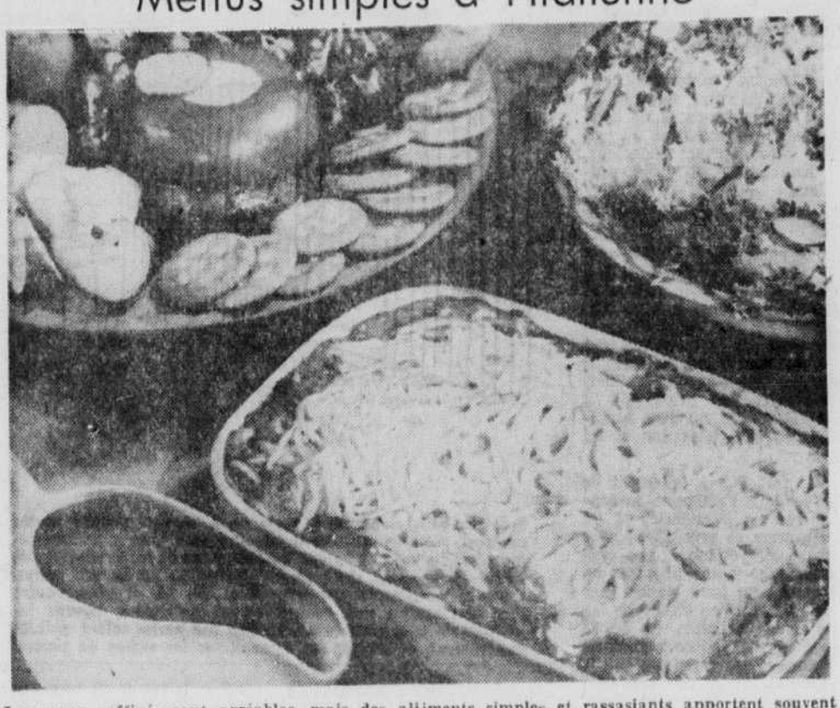


Crème 3.50
Lotion 3.50—5.50

Pour faire paraitre toute votre beauté . . .

Tussy
CRÈME ET LOTION "MOISTURE"

Menus simples à l'italienne



Les repas raffinés sont agréables, mais des aliments simples et rassasiants apportent souvent un changement bienvenu. Parmi ces derniers, rien n'est gage de plus grande satisfaction pour le goût, l'appétit et les besoins nutritifs de l'organisme qu'un dîner au spaghetti, complet avec sauce à la viande. Servez-le accompagné d'une salade fraîche de chicorée et des radis en tranches; comme dessert, offrez du fromage et des biscuits soda, suivis de quelques fruits. Et voilà un repas équilibré, relevé et bien à la mode italienne!

Quoi de plus rapide et facile à préparer avec un plat au spaghetti en paquet, complet en une seule boîte avec spaghetti, sauce et même fromage. La saveur de la sauce est gage du succès du repas car elle est préparée suivant la recette d'un chef cuisinier réputé du vieux pays et relevée avec la proportion d'épices voulue pour flatter les palais les plus délicats. Ces plats au spaghetti sont disponibles, soit avec une sauce à la viande, soit avec une sauce aux champignons pour ceux qui préfèrent un repas maigre.

Pour compléter la touche exotique de ce repas, assaisonnez la salade d'une sauce à vinaigrette comme elle se prépare en Italie avec de l'huile d'olive, du vinaigre de vin, du sel et du poivre au goût. Cela va à merveille avec la sauce du spaghetti, et le dessert composé de fromage et de fruits frais est, lui aussi, bien dans la note du beau pays du soleil.

Tout ce repas à l'italienne pourra être prêt en une demi-heure à peine. Il suffit que le spaghetti cuise dans l'eau bouillante de 12 à 15 minutes, suivant votre goût; faites réchauffer la sauce pendant qu'il cuit; préparez la salade et le dessert, mettez le couvert et vous pourrez convier les vôtres à se régaler, trente minutes à peine après avoir commencé à songer à votre repas.

Pain aux noix appétissant

Lorsqu'il fait froid et gris et que l'attente du printemps se fait plus pressante que jamais, rien de mieux pour chasser cette mélancolie que de réunir quelques amies à l'heure du thé! Et désormais celles qui doivent surveiller leur ligne peuvent se régaler tout comme les autres! Voici une recette délicieuse de pain aux noix "basses calories" fait avec Sucaryl, l'édulcorant non-calorique. Ce pain contient 88 calories par portion contre 136, quantité obtenue avec du vrai sucre.

Alors, tirez les rideaux, invitez une ou deux amies, sortez de l'armoire votre plus jolie vaisselle et le tour est joué!

Pain aux noix

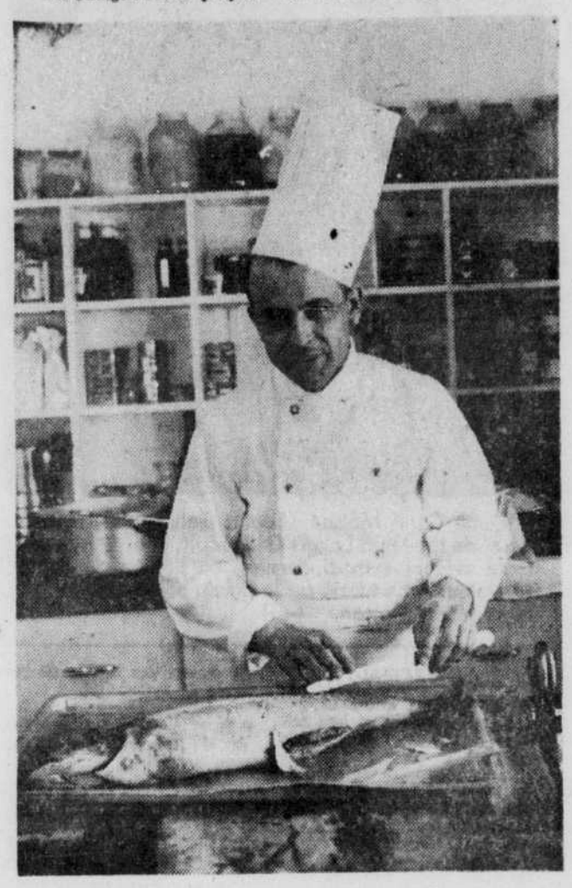
- 2 tasses de farine tamisée
- 1½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de soda
- ¼ c. à thé de sel
- 1/3 de tasse de lait écrémé
- 1 oeuf
- 2 c. à table de beurre fondu
- 1 c. à table de Sucaryl liquide ou 24 tablettes écrasées
- ½ tasse de confiture d'oranges "diététique"
- ¼ de tasse de noix hachées.

Mélanger dans un bol la farine, la poudre à pâte, le soda et le sel. Mélanger séparément le lait écrémé, l'oeuf, le beurre et le Sucaryl, ajouter au mélange de farine. Brasser seulement jusqu'à ce que la farine soit mouillée. Ajouter la confiture d'oranges et les noix hachées en mêlant aussi peu que possible. Mettre dans un moule graissé de 9 x 5 x 3" et cuire à four modéré (350°F) pendant 1 heure 40 minutes. Laisser refroidir avant de trancher.

La recette du chef

M. Georges Chaignet, chef des cuisines du Restaurant "La Bastogne", au Canada depuis 1954, est Avignonnais de naissance. Il a voyagé dans le sud de la France et a pris de l'expérience en Bourgogne, pays du bon vin, plus particulièrement à Dijon et à Chagny. En 1956, il a remporté un prix d'honneur pour un jambon à l'Exposition culinaire, et il a également participé au Buffet Gastronomique organisé par la Librairie Garneau pour recevoir Simon Arbellot, de l'Académie de Gastronomie de France. Il fut préposé au chaud-froid pour les dindonneaux de Valcartier.

M. Chaignet nous propose une excellente recette:



Morue à l'espagnole

- 25 onces de morue dessalée
- 25 " de pommes de terre
- 16 " de piments frais ou 4 onces de poudre de ment
- 4 " d'huile d'olive
- 2 " d'oignons hachés
- 1/3 " d'ail pilé finement.
- 1 " de farine
- Bouquet garni (persil, thym, laurier)
- Poivre et sel
- Mie de pain rassis écrasée

Préparation:

Faites cuire la morue dans de l'eau, égouttez-la, retirez-en les arêtes, coupez-la en morceaux, conservez 1/3 de votre cuisson.

Pelez les piments, coupez-les en languettes.

Faites revenir dans l'huile les oignons hachés, ajoutez les tomates coupées en morceaux, l'ail, le bouquet garni, salez et poivrez à votre goût, mouillez avec le bouillon réservé, laissez cuire dix minutes, liez la sauce avec votre farine, complétez l'assaisonnement s'il y a lieu et passez la sauce.

En même temps, faites cuire les pommes de terre avec la peau, pelez-les et coupez-les en tranches.

Prenez un plat allant au four, huilez-le légèrement, étalez au fond une couche de pommes de terre, puis une couche de morue, puis une couche de piments, arrosez avec un peu de sauce et répétez les mêmes alternances jusqu'à épuisement des substances, saupoudrez de mie de pain et faites cuire au four (300°) jusqu'à ce que votre gratin ait pris une consistance onctueuse, ce qui demande une demi-heure de cuisson.

En remplaçant la morue salée par du cabillaud (ou morue fraîche) cuit dans un court bouillon au vin blanc, vous améliorez encore le plat.

Plat hollandais économique

6 pommes de terre moyennes bien préparées et coupées en dés,

2 boites de consommé condensé,

¼ de c. à thé de poivre,

1½ c. à thé d'Ac'cent,

12 saucisses de porc,

2 oignons tranchés,

5 pommes préparées et coupées en cubes,

1 c. à thé de sel,

6 côtelettes de porc coupées à 1 pouce d'épaisseur.

Combiner les pommes de terre, l'oignon, les pommes, la moitié du poivre, le sel, 1 c. à thé d'Ac'cent. Cuire sur un feu moyen environ 45 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient bien tendres avec le consommé et jusqu'à ce que ce dernier ait été presque entièrement absorbé. Egoutter l'excès de liquide. Saupoudrer les côtelettes de porc avec le reste du poivre et de l'Ac'cent. Faire brunir des deux côtés dans une poêle à frire. Ajouter environ ½ tasse d'eau bouillante; couvrir; cuire sur un feu moyen seulement jusqu'à ce que la viande soit tendre, soit environ 40 minutes. Dans une poêle séparée, cuire la saucisse jusqu'à brunissement et, une fois parfaitement cuite, en tournant souvent. Mettre les pommes de terre au centre d'un plat chaud et disposer les côtelettes et la saucisse autour, 6 services.

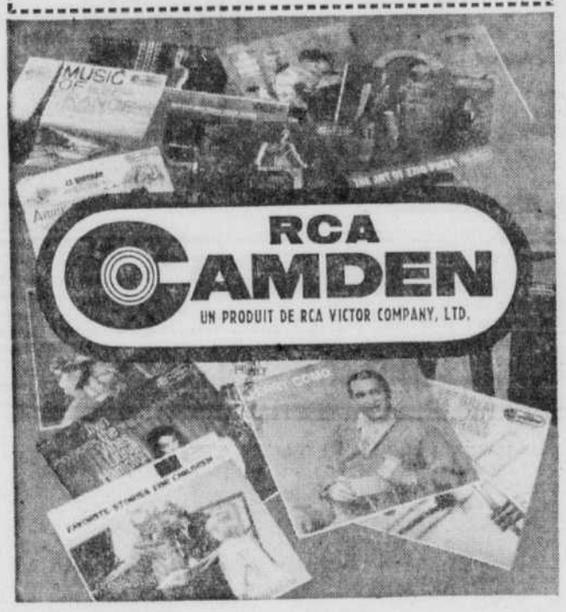
Vive le poisson!

Au début du carême, les cuisinières songent avec une certaines angoisse à tous les plats maigres qu'elles devront apprêter durant ces quarante jours de "pénitence". Pour alléger leur tâche, nous publierons quotidiennement, dans nos pages de cuisine, une alléchante recette qui leur permettra de varier leurs menus.

Chou cuit au four

Couper un chou frais d'environ 2¼ livres en morceaux de service. Mettre dans une casserole avec 1 pouce d'eau bouillante et ½ c. à thé de sel. Faire venir à ébullition et laisser bouillir 5 minutes. Couvrir et cuire encore 5 minutes jusqu'à ce que le tout soit tendre. Pointiller de crème sure et saupoudrer de sel (½ c. à thé) et de poivre (⅛ de c. à thé), après avoir déposé la moitié du chou dans un plat allant au four, puis mettre le reste du chou par-dessus le tout. Recouvrir de nouveau de crème sure (¼ de tasse), de sel et poivre au goût, puis garnir de chapelure de pain préalablement mélangé avec 2 c. à table de beurre. Mettre dans un four modéré (375 F.) pendant 20 minutes. 6 services.

Disques RCA Victor



Microsillons RCA Camden—à rabais

$1.98

Jamais pareille aubaine n'a été offerte. Enregistrements de haute qualité par des artistes célèbres comme Toscanini ou Perry Como. Voici un choix de centaines de disques microsillons de 12". Seulement $1.98 chez votre marchand de disques.

AUBAINES RCA VICTOR



LES DISQUES HI-FI DU MOIS



ÉCONOMISEZ $1.00 SUR CHACUN

"Let's Dance With The Three Suns", 40 succès de toutes les époques. Pour février seulement: $2.98. (Prix ord.: $3.98.)

Bande sonore originale du film "Les sept collines de Rome", avec Mario Lanza. Toute la splendide musique de ce film. Pour février seulement: $3.98. (Prix ord.: $4.98.)

Voulez-vous d'autres disques?

GRATIS: BROCHURE DE 16 PAGES



ÉNUMÉRANT LES DERNIERS ALBUMS RCA VICTOR

Votre marchand de disques vous remettra cette intéressante et toute nouvelle brochure. Vous y trouverez les disques que vous cherchez. Demandez votre exemplaire *gratuit* aujourd'hui même.



4 AIRS POUR $1.49: Nouvelle pochette économique de disques 45 tours pour les jeunes. Deux suggestions: "Jailhouse Rock", par Elvis Presley et "The Twin Tones".

RCA VICTOR

Ce que toutes les MÈRES devraient savoir sur la LANOLINE

Lorsque votre petit souffrira de congestion et suffoquera avec un de ces rhumes fiévreux rappelez-vous de ceci au sujet de la lanoline.

1. La lanoline est une huile naturelle. Produit de la douce et duveteuse laine de mouton.
2. Parce que c'est une huile naturelle, la lanoline pénètre facilement. Elle pénètre profondément dans la peau.
3. La lanoline est douce et lénitive pour la peau tendre des enfants.
4. Qualité très importante pour les mères, la douce lanoline est à la base de l'onguent hautement médicamenté, doux et pénétrant, pour les rhumes de poitrine des enfants l'onguent JACK et JILL de Buckley. Voilà pourquoi ce nouvel onguent à base de lanoline est si populaire et si apprécié des mères. Procurez-vous l'ONGUENT JACK et JILL dès maintenant. Seulement 59c

VENDEURS AUTORISES
RCA VICTOR

ST-CYR & FRERE
754 Est, St-Joseph
Tél.: LA 2-1233

INSTITUT LITTERAIRE
470, de la Couronne
Tél.: LA 2-4517

JONCTION de SILLERY ENR.
310 St-Cyrille Ouest
Téléphone : MU 3-4621

GROBITAILLE
200 St-Joseph Est
Téléphone: LA 9-2141

LEMIEUX AMUSEMENTS
654 ouest St-Vallier
Tél.: LA 7-2524

L. GOULET INC.
89 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-4051

LAVIGUEUR & HUTCHISON LIMITEE
1085, rue St-Jean
Tél.: LA 4-4603-04

MARQUETTE ELECTRIQUE
1024, rue St-Jean
Tél.: LA 3-2114

RADIODISC INC.
301-303 de la Canardière, Qué. (angle 3e Avenue)
Tél.: LA 3-7760

HEBERT INC.
Vente - Réparation - Radios Accessoires
1567 de la Canardière
Téléphone: LA 5-8153

Le PAQUET
Téléphone : LA 4-5121

Valin Enr.
765, rue St-Jean
Téléphone: LA 2-8365

MAGUIRE ELECTRIC
1330 avenue Maguire
Sillery — Tél.: LA 7-3401

WILLIS & Co., Ltd.
1095, rue St-Jean
Téléphone: LA 4-3573

NOREAU ÉLECTRIQUE LIMITEE
8 rue St-Louis, Lévis
Téléphone : TE 7-6158

POUR LA FEMME
LES PILULES
FEMOL
À TOUS LES ÂGES

Vous ne pouvez trouver à aucun prix un meilleur désodorisant...

ODO-RO-NO

- GARANTI: il enraye sans danger la transpiration et son odeur pendant 24 heures — sans quoi le double de votre argent vous est remboursé!
- ÉCONOMIQUE — son prix est modeste. Il en faut peu pour être à l'aise!
- 100% SÛR
- SANS DANGER POUR L'ÉPIDERME ET LES TISSUS

ODO-RO-NO en crème ou à vaporiser TOUJOURS EFFICACE!



Les messieurs le préfèrent en vaporisateur!



Perdez 5 lbs

en

5 secondes

Voilà l'effet que vous ferez dans

TRI-LIFT

de

warner's

Une manière facile et rapide de faire diète . . . glissez dans une Tri-Lift et, instantanément, vous devenez plus mince de plusieurs livres! Des pinces élastiques contrôlent les chairs . . . ce que les muscles abdominaux devraient faire mais ne font pas . vous donnent un soutien en aidant votre maintien. Tout est tulle élastique, du haut en bas, sans baleines ni empiècements.

Essayez Tri-Lift aujourd'hui

563 GAINE $13.50

WARNER'S

*MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA

POUR LE NOM DE VOTRE FOURNISSEUR WARNER'S LE PLUS PRÈS, ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ: 65 ST-VALLIER EST, QUÉBEC, QUÉ. TÉLÉPHONE: LAfontaine 5-6137

carnet mondain

CLUBS ET CERCLES

Les invités d'honneur à la conférence de Régine Pernoud, qui aura lieu demain après-midi, sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes sont: madame Jean-Charles Bonenfant, qui présentera la conférencière, mesdames Lorenzo Paré, Paul-Henri Guimond, Georges Francoeur, Paul-Emile Fortier, Benoit Pelletier, Philippe Dupuis, Wilfrid Desjardins, Maurice Drouin, Alexandre Labrèque, Guy des Rivières, Jean Rémillard et Jules Savard.

RECEPTIONS

Madame Mary Warrington recevra à déjeuner aujourd'hui, en l'honneur de madame T.S.A. de Wolf, de Montréal, actuellement à Québec, l'invitée de madame André Delagrave.

M. et madame Guy Racine ont donné une réception samedi soir, en l'honneur de M. John Baetz, jr, et de madame Baetz, de Kitchener, Ontario.

MARIAGE

Le mariage de Jane Seymour, fille de M. et de madame John H. Buchanan, avec M. Bruce Wilson Little, fils de M. et de madame E.M. Little, a été célébré samedi dernier, en la cathédrale Holy Trinity par le très Rév. Coleman. Pour la circonstance, des mufliers blancs, des tulipes et des palmes étaient disposés dans le choeur; pendant l'office, M. Carrol a interprété un programme de musique d'orgue. La mariée, au bras de son père, portait une robe de satin ivoire au corsage ajusté fermé au dos par une rangée de minuscules boutons; la jupe très ample accusait un mouvement de traine. Son voile court de tulle illusion était drapé sous une couronne incrustée de perles et elle tenait une cascade de gardénias et de mufliers. Mademoiselle Lynn de Wolfe, dame d'honneur, était vêtue d'une robe de peau de soie rouge soulignée d'un large décolleté et à jupe très ample. Son bouquet de corsage était composé de roses, de mufliers et d'iris. Les demoiselles d'honneur: mesdemoiselles Jean Webster, Jane Warham et Mary Little, soeur du marié, portaient des robes identiques à celle de la dame d'honneur, et tenaient des bouquets-cascades. M. John Little était garçon d'honneur tandis que les invités étaient placés par MM. Peter Buchanan, frère de la mariée, Thos MacFarlane, A. R. Ellano, de La Havane et M. Georges Blouin. Madame Buchanan, mère de la mariée, portait une robe de poult de soie bleu Dior avec un chapeau et des accessoires de même teinte, des gants champagne et des roses de même couleur à l'épaule, Madame Little, mère du marié, était vêtue d'une robe de dentelle bleu marin avec un chapeau de dentelle de même nuance. A l'issue d'une réception, les nouveaux époux sont partis en voyage. La mariée portait alors une robe de fin lainage gris, un chapeau de même ton et des accessoires noirs.

NAISSANCE

Monsieur et madame Michel Gignac (Jacqueline Giguère) annoncent la naissance de leur fils, né à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, le samedi quinze février.



Madame Carol Moisan (Louise Galipeault), fille de Me et de madame Langis Galipeault, dont le mariage a été célébré samedi dernier, en l'église de Saint-Dominique. Le marié est le fils du docteur et de madame Albert Moisan. (—)

DEPLACEMENTS

M. et madame André Lanctot, de la métropole, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

Le major et madame André Létourneau de passage à Montréal, étaient les invités de madame A.-G. Létourneau.

Madame Roger Stanton est de retour à Québec après un séjour à Montréal chez son père M. A. Gamache.

Madame Jean Hamel et sa fille Marie font présentement un séjour de trois semaines à Nassau.

M. et madame Richard Webster étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Little-Buchanan célébré à Québec samedi; durant leur séjour dans la vieille capitale, ils étaient les invités de madame G. Price.

M. et madame J.-Roméo Boivin, de Roberval, sont de passage à Québec.

Le docteur et madame Allan Hill sont retournés dans la métropole après avoir fait un court séjour à Québec.

M. et madame Gérard Godin, de Toronto, accompagnés de leur fille Madeleine, ont passé quelques jours à Québec, à l'occasion du carnaval.

M. Louis Roy, maire de Montmagny, et madame Roy, étaient de passage dans notre ville ces jours derniers, à l'occasion de la Journée des Maires.

M. et madame Marcel Pinsonnault, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Monique Roy, de Trois-Rivières, fait présentement un séjour dans notre ville.

M. et madame E.-D. Lavergne sont récemment partis pour le Mexique où ils passent quelques semaines.

M. et madame J.-Alfred Fortin, de St-Pascal de Kamouraska, font présentement une croisière aux Antilles.

M. et madame John Ryan sont retournés à New York après avoir passé une quinzaine de jours à Québec, où ils ont visité des amis.

Le monde féminin

Cercle d'études de la Ligue Catholique Féminine

Le prochain cercle d'études de la Ligue Catholique Féminine aura lieu, jeudi 20 février en la salle St-Dominique à 2.30 hrs.

Le sujet à l'étude est le suivant: "Le Christ et le choix de Ses collaborateurs".

Les nouveautés du printemps pour votre mari

New York, (Par Gay Pauley) (UP) Saviez-vous, mesdames, que ces messieurs avaient adopté bien avant nous le sac-look ? Les voilà maintenant qui retournent aux "contours".

Les modes masculines s'arrondissent. J'ai demandé à un styliste si le sexe fort avait l'intention d'adopter la ligne floue de nos sacs et de nos chemises.

Ça fait des années que nous l'avons", m'a-t-il répondu; "c'est ça qu'on appelait le style Ivy League'. Il m'a expliqué que ce printemps le mâle fashionnable inaugurera la taille "accusée" dans les vestons de complet.

Mais les hommes nous imitent dans d'autres détails — nous agrégeons nos jupes, ils porteront des paletots et des vestons plus courts. C'est ce qu'assure Harold Dessler, membre du Conseil industriel des vêtements d'hommes et de garçons.

Au cas où vous auriez l'intention de faire les magasins avec votre mari ou votre ami ce printemps, voici mesdames ce que j'apprends du Conseil :

Le complet : jaquette à trois boutons, le pantalon de bonne coupe plus étroit du bas. La jaquette du printemps sera plus dégagée du devant, les revers moins volumineux. Si l'homme de votre vie est du type conservateur, il ne boutonnera que le bouton du milieu; s'il est plutôt audacieux, il boutonnera les deux premiers.

La couleur favorite, c'est le bleu.

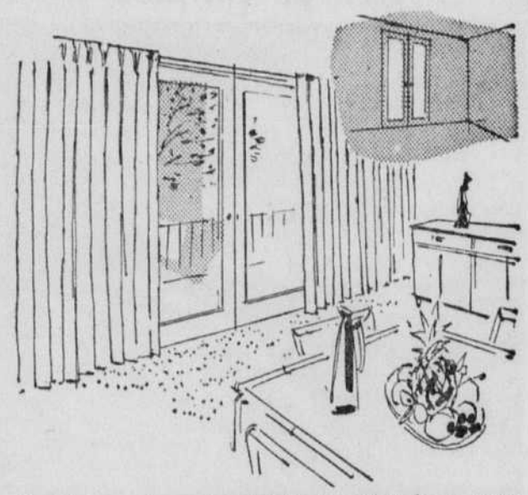
"Le complet de flanelle grise a vécu", dit le Conseil. Il a été remplacé non seulement par les différents tons de bleu mais aussi par les rayés craie très fins. Le rayé envahit tout, les chemises aussi, bien que le blanc solide soit le meilleur "vendeur". Ce printemps, il fait la guerre au rose Madison, au bleu télévision et au gris.

De fait, il y a tellement de blanc dans l'uniforme masculin que les buanderies et les nettoyeurs se promènent avec un sourire épanoui. Les cravates sont toutes blanches ou à motifs sur fond blancs. Les chemise sport en challis de laine sont blanches, les slacks sont blancs accompagnés de vestons rayés ou de couleur solide ou on les combine avec des vestons de sport noirs, bleus ou bruns.

Les chaussettes mêmes sont blanches, dit le Conseil. D'Italie arrive un nouveau genre de manchettes qui a pris tout de suite dans les groupes de 20 à 35 ans. C'est la jaquette ornée d'un poignet étroit, cousu à même la manche.

Dans la chaussure, vous verrez le retour du bout carré. Le Conseil dit que les escarpins sont encore populaires et que les souliers lacés sont très bas sur le cou-de-pied.

Embellissez votre foyer



Possédez-vous dans votre chambre à coucher de ces portes donnant sur une galerie extérieure que vous n'utilisez jamais ? alors voici comment les dissimuler de façon attrayante. Recouvrez-les avec des rideaux s'étendant sur le mur entier. Un mur en rideaux est très décoratif. Et si vous voulez donner l'illusion que vous avez un mur vitré, ouvrez les rideaux de telle sorte que les vitres des portes soient visibles entièrement, et arrêtez les rideaux sur les cadres de portes.

FARRAH T.V. SERV. LA3-2056 LAMPES GARANTIES 1 AN 24 HEURES PAR JOUR DIMANCHES et FETES 2.75

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - Mardi	CFCM-TV Canal 4 - Mercredi	CKMI-TV Canal 5 - Mardi	CKMI-TV Canal 5 - Mercredi	CHLT-TV Canal 7 - Mardi
2.15 Mire et musique	2.00 Mire et musique	3.40 Opening	3.40 Opening	2.15 Théâtre en Matinée
3.15 La beauté avant l'Age	3.00 Ce que femme veut	3.45 Nursery school time	3.45 Nursery school time	3.45 Ciné-Feuilleton
3.30 Vous êtes invitée	3.15 La beauté avant l'Age	4.00 Open house	4.00 Open House	4.00 Menu à la carte
4.30 Bobino	3.30 Vous êtes invitée	4.31 Howdy doody	4.31 Howdy Doody	4.30 Matinee with Sally
5.00 La boite à surprises	4.30 Bobino	5.00 Meet Mr. X	5.00 Swing your partner	4.45 Théâtre des petits
5.30 Sang et or	5.00 La boite à surprise	5.30 Time for adventure	5.30 Time for adventure	5.00 Range Rider
6.00 Les mille et une rubriques	5.30 Opération mystère	6.30 News desk	6.30 News desk	5.30 Sang et Or
6.15 Parlons sports	6.00 Les clés de la ville	6.40 Sports review	6.40 Sports review	6.00 Les Gais Lurons
6.30 Sans atout	6.15 Parlons sports	6.45 Patti Page show	6.45 Looney-Tune theatre	6.30 Stories of the century
6.55 Manchettes internationales	6.30 Sans atout	7.01 Tabloid	7.01 Tabloid	7.00 Télébulletin
7.00 Nouvelles locales	6.55 Manchettes internationales	7.30 Silent service	7.30 I married Joan	7.07 La météo
7.10 Météo	7.00 Nouvelles locales	8.00 Front Page Challenge	8.00 Public defender "Million dollard movie "Crash Dine"	7.09 Edition sportive
7.15 Première audition	7.10 La météo	8.30 Dragnet	10.00 Chevy show	7.15 Télé-supplément
7.45 Par le trou de la serrure	7.15 Danse et cadence	9.00 G. M. Theatre	11.00 CBC news	7.30 Album des Artistes
8.00 Soirée de chez nous	7.30 100 dessins	10.00 Call for music	11.15 Sports news	7.45 Par le trou de la serrure
8.30 Quatuor	7.45 Les Collégiens	10.30 Press Conference	11.25 First run theatre "Tokyo Rose"	8.00 Soirée de chez nous
9.00 C'est la vie	Troubadours	11.00 CBC news	12.34 SIGN-OFF	8.30 Quatuor
9.30 Au p'tit café	8.00 Le point d'interrogation	11.15 SIGN-OFF		9.00 C'est la vie
10.00 Le téléthéâtre "Médée"	8.30 La famille Plouffe			9.30 Au p'tit Café
11.30 Téléjournal	9.00 Pays et merveilles			10.00 Téléthéâtre "Médée"
11.40 Nouvelles sportives	9.30 La pension Velder			11.30 Téléjournal
11.50 Cinéfeuilleton	10.00 La lutte			11.50 CHLT-TV news round up
12.05 FIN DES EMISSIONS	11.00 Téléjournal			12.10 SIGN-OFF
	11.10 Nouvelles sportives			
	11.15 Cinéfeuilleton			
	11.30 FIN DES EMISSIONS			

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

REPARATIONS de TV à DOMICILE JOURS ET NUITS — DIMANCHES ET FETES
SPECIALISTES dans les marques suivantes : Admiral, RCA Victor, Westinghouse, Marconi, Crosley, Dumont, Travellers, G.E., Sylvania, Fleetwood, Philips et Sparton.
• Consultez une maison spécialisée pour toute réparation, avec équipement complet, à domicile, par des techniciens experts et diplômés.
• Pièces garanties par contrat pour 1 an
• Service le plus rapide à Québec, Ste-Foy, Sillery, Québec-Ouest Charlesbourg et Giffard.
$2.75
Tél.: LA 5-4617 ROY & FRERES TV SERVICE Maison canadienne-française. Tél.: LA 5-4617

Gratis

VAPORISATEUR NASAL BAYER

MARQUE DÉPOSÉE

FORMAT D'ESSAI

Quand vous achetez un paquet de 100 Comprimés ASPIRIN MARQUE DÉPOSÉE au prix régulier de 79¢

Maintenant—pendant la durée de cette offre spéciale—le moment est idéal pour essayer le VAPORISATEUR NASAL BAYER, un nouvel antihistaminique. Préparé par les fabricants d'ASPIRIN, il enraye la congestion qui cause l'écoulement, calme les membranes endolories, expulse les mucosités et dégage le nez, ce qui permet de respirer profondément et facilement.

Vous constaterez que le gros format d'ASPIRIN est vraiment pratique pour la maison. ASPIRIN non seulement procure un soulagement rapide du mal de tête, du mal de dos, et de toutes les douleurs quotidiennes, mais soulage efficacement les malaises dus au rhume et fait baisser la fièvre. Parce qu'ASPIRIN est prêt à agir dans l'espace de *deux* secondes, il apporte un soulagement rapide. Cette offre spéciale est limitée, achetez donc *bientôt*.



OFFRE LIMITÉE! Achetez-la chez votre pharmacien aujourd'hui!

Le classement des disques est important

Les disques sont de merveilleux compagnons de silence. Moins exigeants que des compagnons quadrupèdes, ils ont cependant besoin de soins attentifs pour conserver longtemps tout leur charme.

LE RANGEMENT

En règle générale les disques, surtout les microsillons, doivent être rangés à plat.

La résine virylique entrant dans la composition des disques modernes est sensible à la chaleur et aux brusques changements de température, c'est pourquoi un microsillon posé sur chant a plus qu'un autre tendance à se voiler.

Le rangement des microsillons dans des casiers horizontaux ou des tiroirs plats est conseillé par tous les fabricants. Si la plupart des disquaires pratiquent le rangement debout, c'est uniquement parce qu'il est plus commode pour la manipulation de la vente.

LE CLASSEMENT

Le classement d'une discothèque est avant tout fonction du nombre de disques qui la composent. Dès qu'il est de quelque importance (50 à 100 disques) un double classement devient utile :

1) Rangement par taille : 12", 10", 7".

2) A l'intérieur de ce rangement, classement par genre: musique classique, de variété, opéras, folklore, jazz, etc.

Au-dessus de 100 disques : un classement par compositeur commence à s'imposer. Exemple :

Taille du disque : 12".
Genre : musique classique
Compositeur : Beethoven.

Au-dessus de 300 disques : on arrive à un sous-classement dans l'oeuvre d'un même compositeur. Exemple :

Taille du disque : 12".
Genre : musique classique
Compositeur : Beethoven.

Style de l'oeuvre : symphonies, sonates, concertos, etc. Pour faciliter les recherches et la mise en place, un bon système consiste à coller sur chaque pochette une petite étiquette numérotée d'une couleur différente suivant le genre de l'enregistrement.

Au-dessus de 500 disques : les spécialistes préconisent l'établissement d'un fichier dont chaque fiche porte un numéro d'ordre correspondant à celui qui est inscrit sur la pochette. Sur ces fiches (tenues à jour lors de chaque nouvel achat) sont indiqués : la taille du disque, le genre d'oeuvre, le nom du compositeur, le style du morceau enregistré etc. En se référant à son fichier, un mélomane doit pouvoir trouver en quelques secondes le morceau qu'il lui plait d'écouter.



NOUVEAU COLOR GLO DuBARRY

- *Sa mousse colorante ravive l'éclat des cheveux!*
- *Disparaît complètement au prochain shampooing!*
- *Si naturel que vous seule en savez le secret!*

Essayez le nouveau COLOR GLO DuBarry aujourd'hui . . . une mousse extraordinaire, facile, rapide, sans erreur possible! Cinq teintes vibrantes!

1.75



Golden Leopard
Midnight Panther
Red Cheetah
Brown Jaguar
Silver Mink

POURQUOI VOUS LISEZ LE JOURNAL?



"Chaque jour je m'assois pour lire le journal et parcourir les annonces qui m'intéressent . . ."

Matin, midi et soir, *chaque* jour de la semaine, à la maison ou ailleurs, le journal se lit — et s'achète — *selon le bon plaisir du lecteur.*

Voilà l'un des grands avantages offerts à l'annonceur, comme il le sait fort bien. Le lecteur du journal parcourt l'annonce *quand* il en a le goût. L'annonce ainsi présentée n'est pas une intruse dans son loisir, et le lecteur n'en éprouve aucun ressentiment.

Cette *qualité* d'être là quand on veut bien le voir explique pourquoi le journal quotidien est lu chaque jour par au-delà de 5,000,000 de Canadiens qui paient des millions pour ce privilège.

Quoi que vous vendiez, où que vous le vendiez, sur une échelle nationale, régionale, ou locale, vous recevrez plus d'aide du journal quotidien . . . auquel les gens consacrent plus de temps pour prendre connaissance de votre message.

LE SOLEIL L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

La rente annuelle de l'Iron Ore...

(Suite de la page 3)

que pour avoir parlé de ces questions il y a quelques années à Victoriaville. il s'était fait dire qu'il ferait un nouvel Iran avec la province de Québec. Et pourtant, dit le chef de l'opposition, je n'avais fait que citer un éditorialiste de "Montréal-Matin", M. Roger Duhamel, qui avait écrit que l'Angleterre ne doit pas croire que les richesses naturelles d'un pays doivent indéfiniment bénéficier à une puissance étrangère, même sous le couvert d'une grande oeuvre civilisatrice à accomplir.

A la même époque, dit M. Lapalme, le grand écrivain français André Siegfreid publiait son volume : "Canada puissance internationale", dans lequel il s'effraie de voir le Canada laisser partir ses richesses naturelles vers d'autres pays à l'état brut.

Inutile d'insister, dit M. Lapalme, sur le fait que l'exportation de richesses naturelles à l'état brut n'a jamais enrichi un pays.

NOTRE FER OU VA-T-IL ?

Nous avons du minerai de fer, où va-t-il ? dit M. Lapalme. Citant un article publié dans le "Soleil", il dit que notre minerai alimente les grandes aciéries américaines. Non seulement nous exportons la majeure partie de notre minerai canadien, mais nous l'exportons au point d'être obligés d'en importer pour nos propres aciéries.

Citant la revue "L'Actualité économique", M. Lapalme dit : que nous utilisons seulement 10 p.c. de notre minerai de fer et que le reste est exporté pour les trois quarts aux Etats-Unis et pour un quart vers les pays de l'Ouest et au Japon. Nous sommes devenus le deuxième plus grand exportateur de minerai de fer au monde.

Nos aciéries, dit M. Lapalme, tirent leur minerai de fer partiellement de leurs propres mines (10 p.c.), achètent 16 p.c. de leurs approvisionnements au Canada, 68 aux Etats-Unis et 2 p.c. ailleurs.

Voilà une situation bien curieuse, dit le chef de l'opposition, d'autant plus qu'on nous répète que nous n'avons pas de place pour une industrie sidérurgique alors que nous allons chercher notre fer ailleurs.

MESABI EPUISE

Les réserves de Mesabi aux Etats-Unis sont à peu près épuisées, poursuit M. Lapalme. Au point que vers la fin de la guerre, les Américains se demandaient comment ils pourraient continuer leur effort si le conflit se prolongeait encore deux ou trois ans. Ils ont alors envoyé des émissaires partout dans le monde, aux endroits où l'on espérait trouver du minerai de fer, notamment au Nouveau-Québec et au Venezuela.

Quand la loi de 1946 a été passée, il y avait déjà bien longtemps qu'on parlait au Canada de la canalisation du St-Laurent ; mais toujours le projet s'était heurté à une opposition systématique des Américains. Quand il fut découvert qu'on avait besoin du minerai de fer du Nouveau-Québec, l'opposition des Américains à la canalisation du St-Laurent a subitement cessé. C'est qu'il devenait vital pour eux de pouvoir s'approvisionner en minerai de fer sur le continent même. C'était pour eux une question de vie ou de mort.

Au Venezuela, qui se trouve pourtant à des milliers de milles de distance des Etats-Unis, les intérêts américains ont investi des montants encore plus considérables qu'au Nouveau-Québec. Il a fallu creuser un fleuve sur une distance considérable. Tout cela, parce qu'il fallait absolument trouver du fer.

Le minerai de Mesabi a rapporté des sommes énormes à l'Etat du Minesota, aux villes et à toute la population de la région concernée. Au Venezuela, on a dépensé aussi des centaines de millions pour des travaux d'équipement, des développements urbains, des hôpitaux, des centres communautaires.

Et notre minerai de fer à nous, que nous a-t-il rapporté ? Le premier ministre parlait tout à l'heure d'un chemin de fer. Or, ce chemin de fer n'appartient pas à la province, mais à la compagnie ; tandis que les travaux de canalisation faits au Venezulea restent la propriété de l'Etat. Où en sommes-nous, au moment où nous croyons que nous sommes en droit de faire la revision de la rente annuelle ?

D'après le rapport du ministère des Mines, on en est rendu à tirer plus de treize millions de tonnes de minerai par année du Nouveau-Québec. Le Devoir a calculé qu'en additionnant toutes les taxes possibles payées par l'Iron Ore, toutes les contributions et tous les cadeaux, on en arrive à un montant qui équivaut à moins de 30 cents la tonne, alors que c'est entre $1 et $1.25 la tonne qu'on retire aux Etats-Unis. D'après une nouvelle parue dans les journaux du 29 septembre 1953, l'Iron Ore aurait payé un million de dollars pour un gisement découvert un peu par hasard au nord de Havre-St-Pierre par le capitaine Paul Lapointe et son co-pilote. Ce qui est moins que ce que retirait à ce moment-là le gouvernement de Québec pour les gisements de l'Ungava.

Ce problème me parait extrêmement grave, car l'exploitation à l'état brut des richesses naturelles n'a jamais enrichi aucun pays d'après M. André Siegfried. Au contraire, dès qu'un pays décide d'ouvrer chez lui ses ressources naturelles, c'est tout de suite une rapide ascension vers le progrès.

Depuis plusieurs années, nous souffrons d'une pénurie d'acier au Canada. De grands travaux publics ont dû être retardés à cause d'une pénurie d'acier. Le gouvernement de Québec lui-même souffre de cette pénurie. Les Chambres de Commerce reviennent constamment à la charge pour réclamer l'établissement chez nous d'une industrie sidérurgique. Je serais prêt pour ma part à oublier les conditions faites à l'Iron Ore si au moins notre minerai servait à alimenter d'abord une industrie de l'acier chez nous, le surplus seulement étant expédié à l'étranger. Des pays économiquement plus faibles que le nôtre, comme l'Espagne, sont en voie de se donner des industries sidérurgiques. Des ingénieurs français en ont établi une en Amérique du sud. Il est fortement question que la Colombie-Britannique ait bientôt la sienne. Et nous, qui possédons en quantités illimitées du minerai d'une teneur incomparable, nous n'avons encore rien.

Le parti conservateur fédéral s'est déjà prononcé dans le même sens que l'opposition québécoise sur cette question. M. Drew a préconisé l'utilisation sur place de nos ressources naturelles et M. Balcer a même enchéri en proclamant que notre pays ne devait pas devenir une autre "république de banane".

Le premier ministre dit qu'il y a déjà eu des élections là-dessus. Mais il y a tellement de problèmes complexes dans une élection qu'on ne peut jamais dire exactement sur quoi la population a voté. On ne s'entend même pas sur les raisons qui ont amené le renversement du gouvernement libéral d'Ottawa. Il nous faut une industrie sidérurgique dans le Québec et toutes les élections au monde ne pourront jamais me faire changer d'avis sur ce sujet, termine M. Lapalme.

L'HON. DUPLESSIS

La Chambre constatera que nous avons accordé beaucoup de latitude au chef de l'opposition pour discuter une question qui n'était pas susceptible d'être soulevée à ce stage de la procédure parlementaire.

Je crois, poursuit M. Duplessis, que le chef de l'opposition est de bonne foi et qu'il exprime des opinions dans lesquelles il a foi. Je crois aussi qu'il a le droit de se tromper, étant donné "qu'errare humanum est".

Dans son discours, le chef de l'opposition a sacrifié la logique et démontré qu'il n'avait pas une connaissance exacte de la situation. Le présent gouvernement a toujours été et est encore en faveur de la mise en valeur de nos ressources naturelles dans la province de Québec. La politique que nous avons adoptée jusqu'ici le prouve abondamment. C'est ainsi que nous avons exigé que le bois de nos forêts soit ouvré dans la province de Québec. La compagnie Iron Ore a l'obligation de nous fournir tout le minerai de fer dont nous pouvons avoir besoin.

Au lac Allard, continue le premier ministre, des gisements de fer titané ont été repérés. Il s'est fait là un vaste développement qui donne de l'ouvrage à des centaines d'ouvriers, qui auparavant comptaient sur la pêche pour vivre. Le minerai extrait au lac Allard est envoyé à Sorel pour y subir une importante transformation. De là, il est envoyé à Varennes, pour une deuxième transformation. Il sert à la fabrication d'une peinture blanche de haute teneur, ainsi qu'à la fabrication d'un acier très résistant et presqu'aussi léger que l'aluminium. C'est l'Union Nationale qui a fait cela. Quand une chose a du bon sens, nous la faisons.

Dans une région boisée de la Gaspésie, on a repéré des gisements de cuivre de quelque 75,000,000 de tonnes. Là aussi, d'immenses développements ont été faits. Une nouvelle ville a surgi dans une région inhabitée. Le minerai de cuivre est d'abord traité à Murdochville, pour le débarrasser de la pierre. Une deuxième opération a pour but de le faire fondre. Le produit ainsi obtenu est alors envoyé à Montréal-est où on le transforme en cuivre. Enfin, dans une autre usine on fabrique du fil de cuivre. L'Union Nationale s'est rendue compte que pareils développements avaient du bon sens et les a réalisés.

A Asbestos, une compagnie extrait l'amiante du sol. Au cours d'une deuxième opération, le produit extrait du sol est traité pour donner la fibre d'amiante. Dans une troisième usine, cette fibre est transformée en divers produits, tels que bandes de freins, bardeaux de toiture, matériel pour revêtement de tuyaux conducteurs de chaleur, planches murales. Et tout cela donne du travail à des milliers d'ouvriers. De plus, nous avons réussi à faire utiliser le bois de déchets que l'on emploie, avec l'amiante, pour faire un produit à l'épreuve du feu.

Dans son discours, le chef de l'opposition a répété ce qu'il a déjà dit, mais il a oublié des choses importantes. Il a oublié de nous parler des déclarations de l'ancien chef du parti libéral, M. St-Laurent. Comme il était le chef du parti, il était supposé être d'une intelligence supérieure. Et le 26 février 1951, M. St-Laurent déclarait sur le parquet de la Chambre des Communes que certains de ses amis avaient reproché à l'administration provinciale qu'elle avait conclu pour la mise en valeur des ressources de l'Ungava. Pour ma part, ajoutait-il, je crois qu'il faut plutôt la féliciter de ce marché. M. St -Laurent est retourné dans l'Ungava quelques années plus tard. Son impression a alors été qu'il s'agissait d'un développement colossal et que c'était une contribution à la paix du monde. Va-t-on reprocher à l'Union Nationale d'avoir assuré un développement qui contribue à la paix du monde ?

En 1946, dit encore M. Duplessis, il n'y avait absolument rien dans l'Ungava. Une compagnie vient nous voir et nous lui avons accordé un permis sur un territoire de 300 milles carrés, dans une région de 300,000 milles carrés. Cette compagnie a dépensé $150,000,000 pour construire un chemin de fer, $280,000,000 pour autres dépenses, sans que la province ait fourni un sou. Et l'on dit que cela n'est rien.

Le premier ministre rappelle que la compagnie paie un intérêt de 9% sur les profits, sans compter la rente et autres déboursés de toutes sortes. Il faut être juste, dit-il.

Si le chef de l'opposition étudiait le problème sans parti pris, il constaterait que le dépôt minier est situé sur la frontière de Terre-Neuve et que cette frontière n'a jamais été délimitée. La compagnie a employé 6,900 personnes pendant la construction, 4,000 de façon saisonnière et 2,850 à l'année. Elle a payé $103,000,000 en salaires. Parmi ses employés se trouvent bon nombre de jeunes Canadiens français qui occupent des positions clé. En trois ans, elle a acheté pour $64,000,000 de matériaux divers dans la province. Elle a construit 115 maisons à Sept-Isles et 465 à Shefferville. Elle a construit des écoles, une église, un service d'aqueduc et d'égouts. Elle a payé $1,120,000 en taxes sur la gazoline, $1,052,000 en taxe de vente, $903,000 en taxes municipales. Et l'on dit que ce n'est rien tout cela !

La compagnie a construit un hôpital à Sept-Isles et dépensé $500,000 pour un centre civique pour les ouvriers. C'est par millions qu'elle a dépensé de l'argent dans la province. Soyons donc sérieux.

Le chef de l'opposition, poursuit M. Duplessis, prétend que nous devrions obliger la compagnie à construire une usine sidérurgique. D'après les experts, il est impossible de construire une telle usine à moins de $200,000,000. Pour cela, il faudrait renier nos engagements. Et qu'arriverait-il ? Les Etas-Unis s'empresseraient de mettre une barrière sur nos produits. D'ailleurs, le marché canadien ne justifie pas présentement la construction d'une usine sidérurgique. Le bon sens nous dit qu'il n'y a pas du fer uniquement dans la province. On en trouve dans toutes les parties du monde. Il y en a au Brésil, au Vénézuéla et à Terre-Neuve.

Le premier ministre insiste sur le fait que nos exportations contribuent à stabiliser la monnaie et favorisent notre balance commerciale.

Nous sommes, conclut M. Duplessis, pour l'utilisation la plus complète possible de nos ressources, mais qu'on ouvre les yeux et qu'on ne nie pas les faits. Les développements de Schefferville sont une des grandes oeuvres de l'Union Nationale. Nous avons la conviction d'avoir fait un marché de prévoyance, de patriotisme, d'efficacité et d'avantages exceptionnels.

M. LAPALME REPOND

Le chef de l'opposition n'a répondu que brièvement au discours du premier ministre. Il a rappelé qu'il avait parlé, au début de ses remarques, de la rente annuelle de la province provenant de l'exploitation minière. "Comme cette rente doit être revisée cette année, dit-il, le gouvernement devrait prendre des dispositions pour que le minerai de fer rapporte le plus possible.

"Le premier ministre, dit-il, a parlé de balance commerciale. Que dit-il du retour du fer en acier qui se trouve à débalancer cette balance commerciale ? En Colombie britannique, on construira une industrie sidérurgique d'abord.

M. Duplessis : Ce n'est pas fait. On va attendre.

Me Lapalme a ajouté, au sujet de la déclaration de M. St-Laurent sur les gisements de Chibougamau, que jamais le chef libéral national n'avait approuvé les modalité de la transaction conclue par la province. Personne, dit-il, ne s'est objecté à l'exploitation de la mine par un étranger mais on s'est opposé aux conditions de cette exploitation.

"Il est nécessaire de répéter ces choses, a conclu M. Lapalme. Il viendra un moment où des gens viendront se vanter d'avoir établi une industrie sidérurgique dans la province."

La Province se propose de reformer les cadres...

(Suite de la page 3)

d'augmenter les taux de la commission des accidents du travail. On n'a pas étudié sérieusement. Le comité des Relations industrielles devrait se réunir au moins tous les ans. Je suis convaincu que, lorsqu'il n'y a pas de conflit immédiat, il y a moyen de discuter avec beaucoup plus de sérénité. Quand le rapport du Conseil supérieur du Travail sortira-t-il ? Il ne doit tout de même pas être assez mauvais pour le mettre à l'index.

M. Lapalme: Pas à l'index ... aux oubliettes!

M. Hamel: N'y a-t-il pas moyen d'en avoir une copie?

M. Duplessis: Les réunions du comité des Relations industrielles sont très utiles. Il y a eu échange de vues. Mais lorsqu'il y a des conflits devant les tribunaux on ne peut pas les discuter. Quant au rapport, il s'agit d'un rapport au sujet du code du travail et je suis convaincu que le député en a eu un.

M. Hamel: Non!

M. Duplessis: En a-t-il eu des extraits?

M. Hamel: Je réponds que non!

M. Duplessis: Pourquoi les ouvriers ne vous en ont-ils pas donné?

M. Hamel: Parce que c'est un rapport public.

M. Duplessis: C'est ce que je voulais faire dire au député.

M. Lapalme: Quand nous avons discuté de ces choses en Chambre, le ministre était convaincu qu'on avait ces rapports. Nous n'avons jamais su ni vu la portée du rapport sur le code du travail.

M. Duplessis: Je vais consulter le ministre et je vous donnerai la réponse.

M. Lapalme: On m'a dit que c'était un rapport confidentiel. Mais je me demande toujours si le premier ministre va faire sa profession de foi au sujet du Conseil supérieur du Travail.

Le premier ministre apprend alors que c'est l'intention du gouvernement de reformer dès cette année les cadres du Conseil.

M. Hamel: Est-ce que l'ancien Conseil boude?

M. Duplessis: Non, des membres seulement et je ne sais pas s'ils boudent encore.

M. Lapalme: Il y en a qui ont boudé?

M. Duplessis: D'après la rumeur, oui. Nous attendons des suggestions. Nous n'avons pas encore eu de représentations de la part des organisations ouvrières.

M. Hamel: Est-ce que le ministre les a consultées?

La Chambre n'obtient aucun éclaircissement à ce propos. M. Oswald Parent, député de Hull, s'informe du nombre des membres du Conseil supérieur du Travial. M. Duplessis lui répond qu'il y en a 24. Le poste concernant le Conseil est ensuite adopté. Il ne comprend qu'une dépense de $15,000.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Le Dr G.-A. Couturier, député libéral de Rivière-du-Loup, se plaint: depuis quelque temps, la Commission des accidents du travail tarde à répondre aux demandes.

M. Duplessis: Il ne faut pas oublier que la commission a quelque 100,000 cas à examiner tous les ans. De plus elle doit s'occuper de la rééducation des accidentés. Les indemnités ont été considérablement augmentées. Le salaire de base a été porté à $4,000; et l'indemnité, à 75%. Les veuves reçoivent plus. Et l'on a accru l'aide pour le paiement des frais funéraires. De plus le gouvernement actuel a rendu aux accidentés le droit de choisir leur médecin.

Le premier ministre promet au Dr Couturier de faire part de sa remarque au président de la commission, le juge Joachim Grenier.

Le Dr Couturier cite le cas d'un ouvrier qui a attendu cinq semaines pour se faire opérer d'une hernie parce que la commission ne répondait pas. Puis le député de Rivière-du-Loup parle des difficultés rencontrées pas des ouvriers blessés au chantier et soignés par des infirmiers dans des camps quand, par la suite, ils veulent obtenir l'aide de la commission... Il faudrait aussi différents barèmes pour les cas d'incapacité partielle temporaire; le cas d'un manoeuvre n'est pas le même que celui d'un employé de magasin ou de banque. Enfin certains manoeuvres ne recevraient pas l'attention qu'il faudrait pour leur réadaptation; la commission devrait s'attacher davantage au travail fait par le patient.

M. Duplessis déclare qu'un certificat émis par un infirmier n'a pas la même valeur d'un certificat de médecin... L'accidenté reçoit une indemnité du fait de l'accident, qu'il y ait faute ou pas faute, à moins qu'il ne s'agisse d'une faute grave... La commission verse $7,000,000 d'indemnités par année...

M. René Hamel, député libéral de St-Maurice, cite le cas d'un ouvrier qui souffrirait d'une incapacité temporaire de 50%, mais qui, à cause de cette incapacité ne pourrait pas trouver de travail. Il faudrait que cet accidenté soit dédommagé à 100% et non pas seulement à 50%...

M. Hamel voudrait également que le rapport des médecins, sur lequel les commissaires se basent pour prendre une décision, ne soit pas confidentiel pour le principal intéressé, c'est-à-dire l'accidenté. La façon dont on procede actuellement est contraire à nos principes de justice, dit-il, en vertu desquels il est nécessaire d'entendre l'autre partie. En fait, actuellement c'est la même personne qui paie, qui juge, qui dédommage.

Ce sont des questions comme celle-là qui devraient être examinées par le Comité des relations ouvrières, déclare le député de St-Maurice.

M. Duplessis répond que la commission ne paie pas avec son argent, mais avec l'argent prélevé sur un fonds collectif, que ce sont des experts, des médecins expérimentés comme le Dr Bellemare, spécialiste des maladies industrielles, qui décident, et que les rapports des médecins sont en général confidentiels.

Le premier ministre ajoute que la commission a été fondée pour mettre fin à des enquêtes et à des procès; il ne faut pas remplacer ces derniers par d'autres.

La discussion s'oriente sur la difficulté de juger certains cas, par exemple la question des hernies.

Le Dr Couturier suggère qu'il devrait être obligatoire pour un employeur de faire examiner, par un médecin, l'employé qu'il embauche; cela aplanirait par la suite bien des difficultés.

UN SERVICE DE RECHERCHES

A l'item suivant, il est question d'une dépense de $30,000 pour service de recherches. Le premier ministre annonce que c'est l'intention du ministre du Travail de recourir à des économistes de l'extérieur pour leur confier certaines études. Le gouvernement, ajoute-t-il, n'ira, toutefois, pas les chercher aux Sciences sociales de Laval. Ceux dont il retiendra les services, recevront une rémunération fixe pour un travail donné.

M. Lapalme approuve cette initiative. Malgré le montant minime qui apparait au budget, souligne-t-il, ce service devrait devenir l'un des plus importants du ministère. Il regrette, toutefois, l'allusion de M. Duplessis à la faculté des Sciences sociales de Laval. D'où sortent généralement les économistes, dit-il, si ce n'est de nos universités.

Nous voulons, réplique le chef du gouvernement, des gens qui, à la théorie, joignent un sens pratique et humanitaire. Ces experts pourront renseigner le gouvernement sur l'exactitude des dires tant des syndicats ouvriers que patronaux sur un problème donné.

Après quelques échanges de vues avec le premier ministre sur le genre d'études qui pourraient être confiées à ces économistes et sur la valeur que l'on pourrait attribuer à ces études, M. Lapalme fait remarquer que, de toute façon, les travaux de ces gens pourraient sûrement être utiles pour guider le ministre et le gouvernement dans la législation ouvrière qu'il a à soumettre aux chambres.



"Mon mari a eu l'idée d'installer un miroir à la place de l'écran, afin de se voir apparaître à la télévision !"

Les subventions fédérales à l'éducation

(Suite de la dernière page)

Congrès du Travail, s'est dit d'avis que les High Schools canadiens perdent leur temps à vouloir former des élèves stupides et paresseux... "et le public canadien est assez stupide et paresseux pour tolérer cela".

"Sommes-nous en voie de transformer nos High Schools en parcs d'amusement pour adolescents, et nos instituteurs de High Schools en super gardiens d'enfants ?" M. Forsey met en garde: "Il importe que les Canadiens se penchent sérieusement et rapidement sur cette crise particulière dans l'éducation. En cas d'abstention, nous nous exposons rapidement à la destruction".

Organisée sous les auspices de 19 groupes profesionnels, commercieux, syndicaux et paramilitaires, la Conférence réunit les représentants de toutes les régions du pays. Elle se poursuivra durant quatre jours et prend dès aujourd'hui la forme d'un cycle d'études divisé en huit groupes de discussions.

M. Faribault a exprimé l'avis qu'il faut séparer la recherche de l'enseignement quand on étudie les subventions aux universités. L'assistance fédérale pourrait aller à la recherche, tandis que les universités continueraient de se financer elles-mêmes en grande partie.

PAIEMENTS OBLIGATOIRES

Comme alternative, M. Faribault propose que certains contribuables, de préférence de grosses compagnies, effectuent des paiements obligatoires, déductibles de leur impôt sur le revenu, à un organisme central de caractère non-étatique. A condition que la totalité des paiements ainsi faits soit distribuée entre les provinces selon leur population, on cherche en vain où serait le problème constitutionnel, dit-il.

Des dispositions particulières devraient assurer que la distribution à l'intérieur d'une province se ferait sur une base déterminée. Les paiements atteindraient un pourcentage donné du revenu des contribuables en question.

Dans l'intervalle, la distinction qu'il fait entre la recherche et l'enseignement pourrait être examinée davantage dans "le complexe constitutionnel canadien".

M. Faribault se demande aussi à quoi attribuer le fait que dans un pays aussi vaste et peu peuplé que le Canada, la radio et la télévision ne jouent pas en éducation un rôle non seulement commensurable avec la longueur des hivers et la dissémination de la population... mais qui tienne compte de la pénurie de maitres qualifiés, de l'imminente augmentation du corps étudiant, du coût élevé de la construction et des transports.

Le monde des affaires doit reconnaitre sa responsabilité de défrayer une partie du coût d'écoles techniques spécialisées et adaptées à la préparation des hommes et des femmes dont il a besoin.

Les libéraux et la route transcanadienne

Ottawa (PC) — M. Lester B. Pearson a dit hier à Ottawa qu'un gouvernement libéral défralerait 90 pour cent du coût du parachèvement de la route trans-canadienne dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Il a ajouté que s'il prend le pouvoir il discutera sans tarder avec les gouvernements de ces provinces les moyens d'aider celles-ci à améliorer leurs autres routes importantes.

Les taxes sur le tabac seront revisées, promet...

(Suite de la dernière page)

extraordinaires qui se sont passées" depuis juin dernier. M. Diefenbaker a souligné que M. Frost a donné son appui l'an dernier "sans engager d'aucune façon" l'action du nouveau gouvernement fédéral.

Avant sa tournée à Toronto et Brantford, M. Diefenbaker a passé quatre jours en Saskatchewan et au Manitoba.

Plusieurs portent maintenant des
FAUSSES DENTS
sans ennuis

Mangez, parlez, riez ou éternuez sans crainte que les fausses dents mal ajustées tombent, glissent ou branlent. FASTEETH tient les dentiers plus fermement et plus confortablement en place. Cette agréable poudre alcaline ne donne aucun goût ni sensation de pâteux, collant ou gommeux. Ne cause pas de nausée, est alcaline (non acide). Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

VOICI !

couleurs deux-tons!

ruban twin-pak

se présente enroulé dans deux cartouches. Rien à bobiner, rien à dévider. Retirez tout simplement le Twin-Pak usagé et insérez le neuf.



LA NOUVELLE ROYAL* STANDARD

PERMET D'ÉCRIRE PLUS VITE, PLUS AISÉMENT...

Seule la Royal vous offre le nouveau Twin-Pak et un système de changement de ruban aussi rapide et aussi propre. Finis les doigts tachés! Avec le Twin-Pak, vous changez le ruban en quelques secondes, sans même y toucher.

La perfection de rendement de la nouvelle Royal est presque incroyable. Les touches du clavier sont plus rapides, leur forme mieux adaptée aux doigts. Le nouveau chariot fait marche arrière à la plus légère pression. Le papier entre toujours droit. Le cylindre s'enlève facilement... et le mécanisme est plus silencieux. En vérité, tout est plus pratique sur cette prodigieuse nouvelle Royal.

ESSAI GRATUIT! Nous nous ferons un plaisir d'installer gratuitement une nouvelle Royal Standard dans votre bureau, pour une période d'essai. Faites-en la demande aujourd'hui même.

ROYAL TYPEWRITER COMPANY LTD.

370 RUE ST-ROCH, QUÉBEC. LA. 2-7051.

*Marque déposée

ROYAL VOUS ASSURE UN RENDEMENT SANS ÉGAL



Pour égayer un bureau... faire la joie des secrétaires, rien comme la nouvelle Royal deux-tons. Choix de rose camée, bleu océan, vert céladon, jaune sable ou gris perle.

propos médicaux

par le Dr Walter C. ALVAREZ, consultant honoraire en médecine à la Clinique Mayo, professeur honoraire de médecine à la Fondation Mayo.

LA MALADIE RH DES ENFANTS



Les spécialistes me confient que plusieurs femmes s'inquiètent trop de la maladie Rh des nouveaux-nés. Je me rappelle de la bombe lancée à un congrès auquel de nombreux jeunes médecins avaient expliqué leurs découvertes relatives à la jaunisse des nouveaux-nés. L'un des plus vieux médecins s'était levé pour demander: "Combien parmi vous, dans cet auditoire, ont jamais vu un enfant succomber à cette maladie?" Très rares étaient ceux qui avaient pu lever la main. Plusieurs médecins d'importantes cliniques ont déclaré qu'ils avaient constaté des ennuis graves chez seulement 1.4 p.c. des multipares à Rh négatif. Et dans ces cas, la majorité des bébés n'avaient manifesté qu'une anémie bénigne accompagnée d'une jaunisse temporaire qui ne les avait pas énormément affectés.

Ordinairement, le spécialiste en obstétrique peut reconnaître facilement le bébé en danger. Habituellement, le bébé contracte la jaunisse dans les 48 heures après la naissance; il offre les symptômes de l'anémie aiguë; il possède un foie considérable; il est légèrement enflé et son sang contient une haute teneur en bile. En l'occurrence, l'enfant reçoit des transfusions de remplacement; la majeure partie du sang est enlevée pour être remplacée par du sang pur. Le spécialiste perspicace en obstétrique n'institue un traitement énergique que sur le bébé qui le requiert positivement. Malheureusement, les épreuves de laboratoire ne permettront pas toujours au médecin de présager qu'un bébé particulier se trouve en danger, mais je lis qu'il n'est pas tellement nécessaire de savoir qu'un enfant naîtra affligé d'une anémie grave. Ordinairement, cette éventualité peut se déterminer dans l'heure qui suit la naissance, et alors, la transfusion de remplacement peut s'effectuer. Seul dans quelques rares cas l'enfant naît-il dans un état tellement grave qu'il ne puisse être soulagé.

Les femmes doivent se souvenir que, en l'occurrence, la mère ne subit aucune répercussion de l'état de l'enfant.

L'INTOXICATION AU PETROLE

Peu de personnes constatent le nombre considérable d'enfants qui, chaque année, aux Etats-Unis, s'empoisonnent gravement en avalant du pétrole laissé dans un verre par une mère insouciante. Il ne faut pas une énorme quantité de cette substance pour tuer un enfant. L'absorption de pétrole constitue 25 p.c. de tous les empoisonnements mortels chez les enfants au-dessous de cinq ans aux Etats-Unis. Heureusement, la majorité des enfants qui commencent à ingurgiter du pétrole s'arrêtent assez tôt pour s'en rétablir. Ordinairement, le plus grand dommage porte sur les poumons. Personne n'en a déterminé la raison exacte.

Il doit vraisemblablement arriver que, à mesure que le liquide irritant atteint l'arrière de la gorge, des spasmes s'y produisent et entraînent une partie de la substance dans les poumons. Habituellement, les médecins en service à la salle d'urgence des hôpitaux lavent l'estomac avec de grandes quantités d'eau additionnée d'une légère quantité de bicarbonate de soude.

Heureusement, plusieurs enfants vomissent immédiatement et se débarrassent ainsi rapidement de la plus grande partie du poison. Quelques-uns perdent vivement conscience. Si les poumons manifestent des lésions graves, l'enfant éprouve des difficultés à respirer et devient bleu. Alors, il est introduit sous une tente d'oxygène. Des antibiotiques sont ordinairement administrés pour prévenir la pneumonie.

Aucune femme sensée ne devrait jamais laisser un poison en évidence dans un verre à eau ordinaire, au risque de s'attirer des ennuis. Il arrive si souvent qu'un enfant trouve la mort simplement parce que sa mère s'est montrée trop parcimonieuse en ne jetant pas une quantité minime d'un poison quelconque après avoir détruit la vermine ou dégraissé un vêtement. Il reste toujours opportun de faire disparaître tout reste de poison.

LES DOMMAGES-INTERETS CONSIDERABLES ACCORDES PAR UN JURY

Récemment, durant une visite dans l'Ouest américain, j'ai découvert que la majorité des médecins s'inquiètent des incroyables dommages-intérêts d'environ $200,000 accordés par un jury à un homme qui avait manifesté une violente réaction à une injection de teinture communément utilisée pour la radiographie des reins. Si j'avais manifesté moi-même une telle réaction, je n'aurais pas pensé à poursuivre les médecins et l'hôpital parce que je sais que de telles injections sont administrées à des milliers de personnes sans aucun ennui consécutif, et que, lorsqu'un patient montre une mauvaise réaction, la cause réside toujours en une raison inconnue qui le rend vulnérable à la substance. Nous, médecins, devons courir le risque de causer des ennuis aux personnes allergiques si nous devons sauver la vie de milliers de personnes. Apparemment, dans certains cas, un jury composé de profanes, qui connaissent très peu la question qu'ils doivent décider, ne prêtent aucune attention au témoignage des spécialistes. J'imagine que dans le cas précité, les jurés estimaient qu'ils rendaient un énorme service à l'homme victime de l'allergie, et ils présumaient que la compagnie d'assurance qui devait payer les dommages-intérêts pouvait facilement absorber cette somme.

Je crains qu'ils ont oublié que, lorsque des jurés accordent de si fantastiques dommages-intérêts, les primes d'assurance s'élèvent inéluctablement. Les hôpitaux et les médecins doivent alors payer ces primes et il en résulte l'augmentation des honoraires au patient. Par la suite, si un juré qui a participé à une telle décision doit effectuer un séjour à l'hôpital, il pourra éprouver un immense stupéfaction sur réception de sa facture.

Je viens de lire dans le journal que, par suite des énormes dommages-intérêts accordés récemment par des jurés de l'Illinois à des personnes blessés dans des accidents routiers, les primes d'assurance sur les automobiles se sont élevées dans cet état.

(The Register and Tribune Syndicate — 1958)

Radio-police peut avoir des droits, mais pas celui...

(Suite de la page 3)

faire de manière à mettre en danger la vie ou la sécurité des personnes qu'il rencontre sur sa route." Un juge de la Cour d'Appel, l'hon. St-Jacques a déjà fait remarquer que "pour pouvoir se porter au secours des personnes dont la vie est en danger, il ne faut tout de même pas s'exposer à tuer au passage, celles qui sont en santé".

Quant à l'état d'urgence invoqué par la défense, le juge Lacroix affirme qu'il n'existait pas. La preuve a révélé qu'il s'agissait plutôt d'un "cas de désordre". L'homme n'était nullement en danger de mort. Il se tenait tranquille au cours du voyage, tout en ayant des sursauts périodiques. D'ailleurs, le conducteur lui-même a détruit l'argumentation de la défense en déclarant ne pas avoir dépassé la vitesse de 25 milles à l'heure.

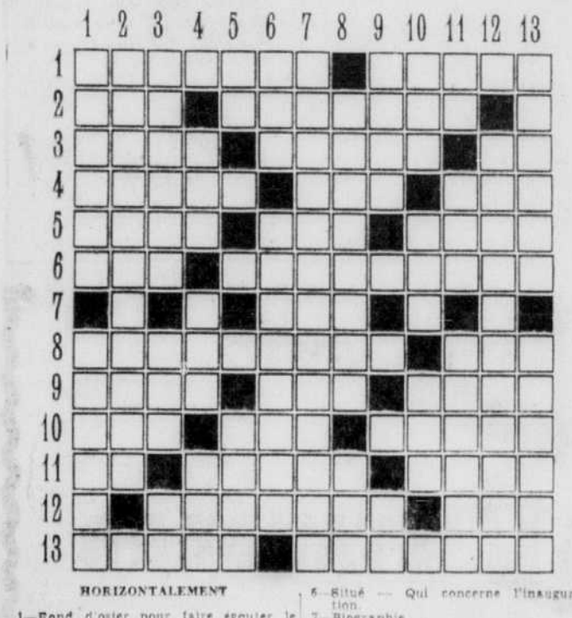
Il ventait ce soir-là et des rafales de neige affectaient de façon notable la visibilité, en sorte que le demandeur peut, comme il l'a d'ailleurs prétendu, ne pas avoir entendu les cris de la sirène. Son compagnon de route ne l'a pas entendue non plus. Le juge Lacroix fit remarquer qu'il croyait à la version du demandeur quant à la sirène, en raison du vent qu'il faisait.

Enfin, le juge Lacroix met en doute "le droit que posséderait, même un véhicule de secours, de circuler complètement sur la gauche du chemin" comme il fut démontré par la preuve. "Le conducteur de la voiture de secours a été imprudent, d'autant plus que le demandeur a fait tout ce qu'il pouvait pour se soustraire à la collision. Il est allé complètement sur la droite et c'est là que le véhicule de la police l'a atteint."

"Même si on prétend avoir des droits et des privilèges, la loi ne permet pas de se lancer dans le chemin des véhicules qui viennent en sens contraire, sans être sûr que ces derniers ont entendu les signaux et qu'ils peuvent se protéger contre ce qui est une dénégation à la circulation normale. Cette dénégation n'est permise que quand la voiture de secours répond à un appel d'urgence." Ce n'était pas le cas à ce moment-là.

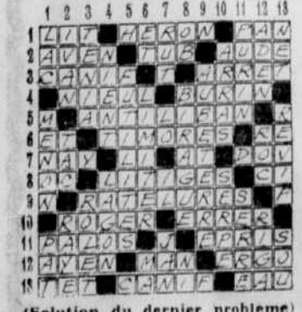
Des dommages au montant de $500 sont accordés.

MOTS CROISÉS du Soleil



HORIZONTALEMENT

1—Rond d'osier pour faire égoutter le fromage — Fermée.
2—Navigateur portugais qui découvrit l'embouchure du Congo au XVe S. — Demi-lune, dans un système de fortification.
3—Sulfate double d'alumine et de potasse — Titre de certains écrits périodiques — Adv. de lieu.
4—Anc. capitale du Rouergue, ch. l. de l'Aveyron — Riv. de Bavière — Larve du hanneton.
5—Superlatif — Et le reste — Conduit d'appel d'air au dessus de la voûte d'un four de boulangerie.



(Solution du dernier problème)

6—Situé — Qui concerne l'inauguration.
7—Biographie.
8—Village d'Italie (Piémont) En 1844 les Français y défirent les Espagnols et les Impériaux. — Ce qui termine un objet.
9—Enlevas — Pron. pers. — Repas d'apparat.
10—Canton suisse — Solution — Corriger, mettre la dernière main.
11—Pron. pers. — Tendrement aimé — Contentement.
12—Insignifiant — Au tennis, manche.
13—Métal doré ou argenté par électrolyse — Famille noble de France, dont la branche la plus célèbre est celle de Picardie.

VERTICALEMENT

1—Variations, différences — Jeter en moule.
2—Instrument pour mesurer les quantités de chaleur cédées par un corps.
3—Ch. l. de c. (Haute-Loire) — Rayon d'une roue — L'Eridan des Anciens.
4—Venus au monde — Planche de bois — Le fond de certaines choses.
5—Senior — Au logis de...
6—Goémon — Se courber lorsqu'on les trempe, en parlant du fer ou de l'acier.
7—Industrie ou commerce des éventails.
8—Quittées — Pron. pers.
9—Assemblée politique — Conjonct.
10—Vile populace — Interj. — Ch. l. des possessions portugaises de l'Inde.
11—Pron. ind. — Etat d'être cueilli — Fruit du baliser.
12—Mêlée de caramel.
13—Ch. l. du dépt des Vosges — Sortes de dévidoirs.

Disparition d'une somme de $15,000

St-Donat, Qué. (PC) La Sûreté provinciale annonce qu'une somme d'environ $15,000 est disparue mystérieusement en fin de semaine du coffre-fort de l'hôtel Jasper-à-Québec à St-Donat, dans les Laurentides.

Attaque à la frontière près de la Tunisie

Alger (Reuter) — Une bande de rebelles algériens a attaqué hier un détachement de spahis-troupes algériennes de l'armée française — près de Bekkia, en bordure de la frontière tunisienne dans le sud-est de l'Algérie, ont annoncé les autorités françaises.

Les spahis étaient appuyés par des chars d'assaut et deux patrouilles de combattants français qui ont repoussé les insurgés sur le territoire tunisien, ajoutent les autorités.

Un porte-parole militaire français a déclaré que les troupes françaises ont tué 1,040 insurgés algériens en une semaine de combat en Algérie au cours du mois. Sur ce nombre, 379 ont été tués près de la frontière tunisienne.

Coldwell accuse les conservateurs de s'être sauvés

Saskatoon, Sask. (PC) — Soutenant qu'une élection hâtive n'était nullement nécessaire, M. M.-J. Coldwell, chef du PSD, a accusé hier soir le gouvernement Diefenbaker de s'être sauvé du Parlement et de tenter présentement d'y retourner, fort des courbettes d'une majorité servile.

Le leader du parti social-démocratique parlait à un ralliement politique à Saskatoon.

Il a affirmé que la tenue d'une élection en hiver est le moyen le plus sûr d'empêcher un nombre considérable d'électeurs d'exercer leur droit de vote. C'est la cinquième fois seulement depuis la Confédération qu'une élection a lieu en hiver, a-t-il ajouté.

La taxe scolaire de l'Aluminium à St-J. d'Alma

L'Assemblée Législative sera appelée à prolonger de trois ans une loi spéciale adoptée il y a quelques années pour régler une situation scolaire difficile à St-Joseph d'Alma, en forçant deux grandes compagnies, l'Aluminium et Price Brothers, à contribuer aux dépenses de la commission scolaire de St-Joseph d'Alma, parce que les employés de ces compagnies demeuraient en grande majorité dans cette ville du lac St-Jean, cependant que les propriétés de l'Alcan et de Price se trouvaient à Riverbend et à l'Isle Maligne. En vertu de la loi alors votée, l'Aluminium payait 58% du montant à débourser et Price Brothers 40%. Ces proportions seront établies à 64% pour la première compagnie, et à 36% pour la seconde. M. Duplessis qui a expliqué le projet de loi a déclare que le gouvernement y tient compte de l'augmentation de valeurs des propriétés de la compagnie Aluminium.

Derniers mots célèbres...

"Et je te défends bien de raccrocher, Gaston Piqué!"



Les pompiers de 7 postes combattent...

(Suite de la page 3)

une proie facile pour les flammes en dépit du bon travail des hommes de la brigade. Au plus fort de l'incendie, les flammes s'élevaient à 40 pieds dans les airs. En l'espace de moins d'une heure, le feu avait transformé en débris le vaste entrepôt.

Les pompiers ont utilisé huit jets pour combattre le brasier. Leur tâche fut très ardue à cause du froid sibérien qui transformait l'eau en nappe de glace aussitôt qu'elle touchait le sol aux abords du bâtiment. Quand il fut temps de plier les boyaux d'arrosage après l'incendie, tout était en glace et le travail fut long.

M. Jean-Marie Lapointe qui a découvert le feu, a eu le temps d'évacuer le camion qu'il allait chercher. Les sept autres camions ne purent être sortis. Cinq de ceux-ci étaient la propriété de Huot & Blouin, les deux autres de Piuze Transport et Baril Motor Sales.

Personne n'a été blessé au cours de la lutte contre l'incendie. Les premiers capeurs arrivés sur les lieux à 11 heures 21 n'ont regagné leur quartier qu'à 4 heures 15. Les flammes attirèrent sur les lieux une foule nombreuse. Un groupe de policiers ont vu à maintenir l'ordre. Ils étaient dirigés par les sergents Tardif et Patry.

3 détenus auraient été identifiés

(Suite de la page 3)

Guelph, Ontario, où il purgeait une sentence de deux ans lorsqu'il réussit à se sauver après trois mois de détention seulement. Les autres sont originaires de St-Joachim de Shefford, de Rivière-Pentecôte et de St-Sulpice.

M. et Mme Morin et leur fillette ont été conduits hier après-midi au quartier général de la sûreté provinciale où ils ont été mis en présence de leurs prétendus assaillants qu'ils n'auraient pas été lents à désigner.

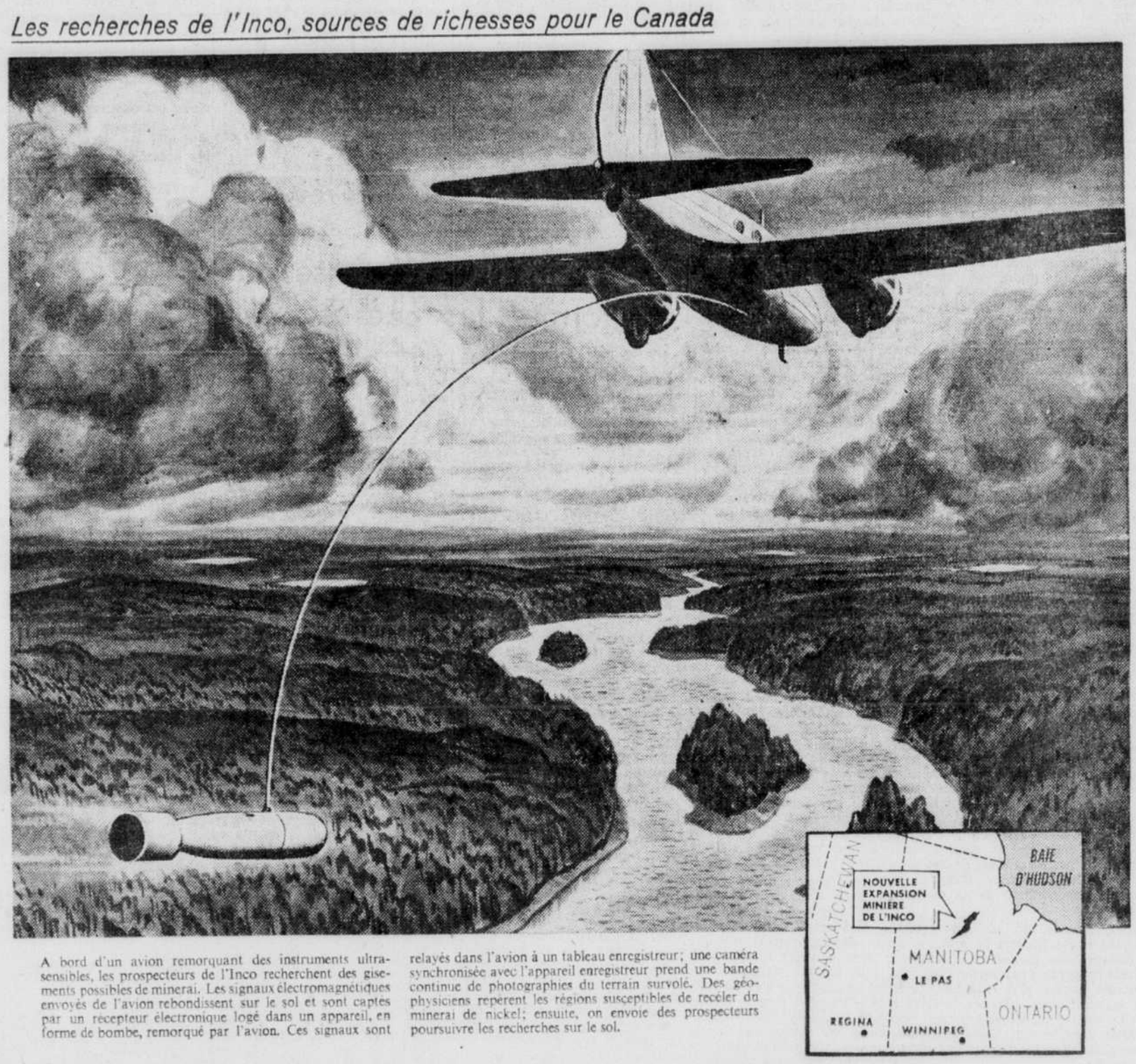
Au cours du voyage vers le quartier général de la sûreté provinciale avec le sergent-détective J.-Claude Fournier et l'agent judiciaire Lucien Bilodeau, les cinq voyageurs ont subi un accident d'automobile dans le village de Breakeyville. L'automobile que conduisait l'agent Bilodeau a heurté un camion qui faisait le déblayage en face d'une gare. Seul le sergent-détective Fournier a été blessé à un genou. Il dut même être transporté à l'hôpital. M. Fournier était cependant assez bien pour retourner à son domicile hier soir. L'auto de M. Bilodeau a d'autre part subi de lourds dommages.

Une des deux jeunes filles qui ont été détenues dans cette affaire et relâchées en fin de semaine par la police à Montréal n'a aucun lien de parenté avec Mme Léopold Drouin, de St-Zacharie. C'est d'ailleurs bien involairement que le nom de Mme Drouin a été mentionné.

HÉMORROÏDES SOULAGÉES

N'endurez pas les démangeaisons et brûlements des hémorroïdes une journée de plus sans essayer CHINAROID. Eprouvez son action bienfaisante sur les tissus enflés et douloureux. Eprouvez un nouveau confort en dormant, en marchant, en travaillant. Procurez-vous CHINAROID (baume ou suppositoires) aujourd'hui, chez votre pharmacien. Eprouvez un soulagement merveilleux en 15 minutes. Voyez comme vous vous sentirez mieux demain. Satisfaction ou argent remis. (Ann.)

Les recherches de l'Inco, sources de richesses pour le Canada



A bord d'un avion remorquant des instruments ultra-sensibles, les prospecteurs de l'Inco recherchent des gisements possibles de minerai. Les signaux électromagnétiques envoyés de l'avion rebondissent sur le sol et sont captés par un récepteur électronique logé dans un appareil, en forme de bombe, remorqué par l'avion. Ces signaux sont relayés dans l'avion à un tableau enregistreur; une caméra synchronisée avec l'appareil enregistreur prend une bande continue de photographies du terrain survolé. Des géophysiciens repèrent les régions susceptibles de receler du minerai de nickel; ensuite, on envoie des prospecteurs poursuivre les recherches sur le sol.

Les prospecteurs aéroportés de l'Inco détectent le minerai dans le sous-sol!

De nouvelles techniques d'exploitation aérienne révèlent des sources cachées de nickel dans le Manitoba



L'EMPLOI d'une nouvelle méthode de prospection, mise au point par les recherches de l'Inco, a permis de découvrir un important gisement de minerai dans la région des lacs Thomson-Moak au Manitoba.

Il y a dix ans, affectant dix millions de dollars à cette entreprise, l'Inco commençait l'exploration des régions du nord du Manitoba, à la recherche de gisements de nickel. Survolant ces régions dans tous les sens, un avion équipé d'instruments électroniques spéciaux effectua des "sondages" de la croûte terrestre. Ce fut un travail harassant; souvent ingrat. Néanmoins, parcourant jusqu'à 28,000 milles en une seule année, les prospecteurs aéroportés de l'Inco explorèrent plus de terrain que n'auraient pu le faire, au cours d'une vie entière, les prospecteurs du temps jadis. Et ils obtinrent d'excellents résultats.

A mesure que les années passaient, les indications fournies par les avions commençaient à se préciser. L'étude attentive des graphiques aériens révélait la présence probable de gisements de minerai. Des équipes terrestres furent envoyées sur place. Et, après des mois de minutieuses investigations et de forages d'exploration, ils confirmèrent les premières découvertes des prospecteurs aéroportés... il s'agissait bien de minerai de nickel!

Le creusage de puits de production est commencé—phase initiale d'un programme quadriennal de mise en valeur, dont la réalisation nécessitera une mise de fonds de $175,000,000 qui seront en grande partie fournis par l'Inco. Ce programme qui sera réalisé en 1960—et les améliorations apportées à Copper Cliff—auront pour effet d'augmenter jusqu'à 100,000,000 de livres la production annuelle de nickel de l'Inco.

Dans cette nouvelle région, pleine de promesses, située à 400 milles au nord de Winnipeg, une nouvelle ville "poussera"; on y construira des écoles, des hôpitaux. De nouvelles sources d'énergie hydro-électrique y seront aménagées, de nouveaux chemins de fer seront construits. Et tout cela contribuera au progrès de l'économie canadienne tout entière. On est donc fondé à dire que: Les recherches de l'Inco sont une source de richesses pour le Canada.

La brochure illustrée "La passionnante histoire du nickel", de 68 pages, peut être obtenue gratuitement. (Indiquez si vous désirez la brochure en français ou en anglais.)

INCO TRADE MARK

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
55, RUE YONGE, TORONTO

Fournisseurs de: nickel Inco, alliages de nickel Inco; cuivre ORC, tellure, sélénium, platine, palladium et autres métaux précieux; cobalt et minerai de fer.

VOUS TROUVEREZ LE NICKEL ET LES SERVICES INCO D'UN OCÉAN À L'AUTRE

DÉPOSITAIRES DES PRODUITS INCO:

WILKINSON COMPANY LIMITED — VANCOUVER, EDMONTON, CALGARY*
ALLOY METAL SALES LIMITED — WINNIPEG, TORONTO
ROBERT W. BARTRAM LIMITED — MONTRÉAL, HALIFAX*
*Représentant des ventes

SERVICES TECHNIQUES DE L'INCO

Région de l'Ouest
International Nickel Research & Technical Services Ltd.
CALGARY

Région de l'Est
The International Nickel Company of Canada, Limited
TORONTO

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE

Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

77e ANNEE — No 43 · QUEBEC, MARDI 18 FEVRIER 1958 · ★★ · PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Mansuet, évêque.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 46; coucher: 5 h. 13. Longueur du jour: 10 heures 27.

La marée — Haute marée: 6 h. 33 et 6 h. 43; basse marée: 1 h. 41 et 1 h. 46.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 18. (PC) — Prévisions de la météo, valables jusqu'à minuit, mercredi.

Synopsis. La forte tempête qui a provoqué une abondante chute de neige dans l'est du Canada et des Etats-Unis s'est affaiblie et a maintenant atteint l'est du golfe St-Laurent. La perturbation se déplace lentement vers le nord-ouest et continuera de provoquer des vents violents et de légères chutes de neige, aujourd'hui, dans la majeure partie des régions du Québec. On prévoit que les nouvelles chutes de neige varieront d'un demi-pouce dans les secteurs de l'ouest à deux pouces dans les secteurs du nord. Le temps s'améliorera demain. La température fléchira la nuit prochaine dans les régions de Baie-Comeau et du Lac-St-Jean. Ailleurs, la température demeurera froide.

Régions de Québec, de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie et des Cantons de l'Est.

Généralement couvert avec chutes occasionnelles de neige légère et poudrerie, aujourd'hui. Nuageux, demain, avec périodes ensoleillées et quelques chutes dispersées de neige légère avec poudrerie. Froid. Vents de l'ouest avec rafales de 25 milles durant la journée. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Montréal zéro et 10, Ottawa 5 au-dessous et 5 au-dessus, Sherbrooke 2 au-dessous et 8 au-dessus, Ste-Agathe 10 au-dessous et zéro, La Tuque zéro et 10 au-dessus, Québec zéro et 10.

Aperçu pour demain: généralement nuageux. Vents violents. Froid.

Régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau.

Nuageux avec neige légère et poudrerie, aujourd'hui et demain. Doux aujourd'hui, se refroidissant cette nuit. Vents de l'ouest de 15 milles avec rafales de 30 milles. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Chicoutimi 10 et 15, Rivière-du-Loup 15 et 20.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a vingt-cinq ans

Pottsville — Les 27 mineurs dont une dépêche annonçait, hier, l'emprisonnement dans une mine à charbon, dans Mid-Valley, ont été retirés, ce matin. Un seul mineur a été trouvé mort et deux blessés; les autres sont tous très bien.

Québec — Les contribuables dans divers quartiers ont fait le choix de quinze représentants au conseil municipal. Il s'est donné 8,772 votes. Six nouveaux échevins ont été élus et dix anciens réélus. Quatre anciens ont été battus.

Il y a cinquante ans

Péping — Un communiqué officiel chinois annonce que le Japon a adressé au commandant chinois, à Kailou, point stratégique dans le nord est de la province de Jehol, l'ultimatum d'évacuer cette ville sans délai sans quoi l'armée japonaise se portera à l'attaque.

Tokio — Le cabinet japonais ne prendra pas de décision touchant la sortie du Japon de la S.D.N. tant que l'Assemblée plénière n'aura pas adopté le rapport des Dix-Neuf la semaine prochaine.

La langue française mieux servie...

Agriculteur n'a pas de féminin correspondant: Cette femme est un des plus importants agriculteurs de la région.

(Extrait Larousse)

M. Pearson regrette le départ de M. Louis St-Laurent

Ottawa, 18 (DNC) — L'hon. Lester B. Pearson, leader du parti libéral, a exprimé ce matin ses regrets de la décision que vient de prendre le T. H. Louis St-Laurent de renoncer à la candidature au cours de la présente campagne électorale. M. Pearson a déclaré en effet:

"C'est avec le plus grand regret possible que j'ai appris que M. St-Laurent ne se sent pas capable de se porter candidat libéral à cette élection pour des raisons de santé.

"Au moment où M. St-Laurent se retire de la scène politique active, tous les Canadiens vont, j'en suis sûr, penser aux services magnifiques et généreux qu'il a rendus à notre pays — en temps de guerre comme en temps de paix — pendant de nombreuses années.

"Son dévouement, sa sincérité et sa modestie nous ont rendus plus conscients et plus fiers de la place qu'il s'est acquise comme l'un des grands hommes d'Etat du Canada.

"Je suis confiant que sa retraite de la participation active à la vie politique comme membre du parlement n'empêchera pas M. St-Laurent de continuer de servir son pays et le libéralisme."

AVIS DIVERS

Conférence canadienne du Crédit au Consommateur — Poursuite et fin des assises au Château Frontenac.

8 h. 30 p.m. — Mardis universitaires — Conférence par M. L.-Z. Rousseau au 6, rue de l'Université.

8 h. 30 p.m. — Centre Antonien — Conférence par le R. P. Constantin-M. Baillargeon sur le message de la Vierge à Lourdes.

DEMAIN

Midi — Constructeur d'habitations — Déjeuner à l'Auberge du boulevard. Conférencier: M. Maurice Joubert, président national.

Midi 30 — Club Richelieu — Déjeuner-causerie. Conférence par Claire France, écrivain.

Midi 30 — Club Kiwanis, Sillery — Déjeuner-causerie. Conférencier: M. Philippe Bouchard. Sujet: Le centre médico-social de Québec.

5 h. 15 p.m. — Mercredis de la faculté des Lettres — Conférence de M. Louis-Edmond Hamelin. Sujet: Traits géographiques du Brésil.





CITADELLE DE FOI ET D'ESPERANCE: L'espoir jaillit éternellement dans le coeur de l'homme, et il n'est pas un endroit au monde où c'est plus évident qu'au sanctuaire de Lourdes, où affluent chaque année les malades et les infirmes. L'ouverture des fêtes commémorant le centenaire des Apparitions a attiré des pèlerins de toutes les parties du monde, la semaine dernière. Les photos ci-dessus illustrent quelques scènes touchantes qui se sont déroulées à cette occasion. A gauche, une vue de l'immense foule, estimée à 50,000 personnes, qui assistait à la messe extérieure, sur le parvis de la Basilique. Parlant à la radio du Vatican, Sa Sainteté Pie XII a dirigé la prière des pèlerins, recommandant une intention particulière pour les régions où l'Eglise gémit sous l'oppression. A droite, parmi ces témoins de la foi assistant à l'inauguration de l'année du centenaire des apparitions de la Vierge Marie à sainte Bernadette, se trouvaient ce petit garçon avec sa jeune mère. L'enfant est devenu infirme par suite de la polio. La mère l'aide dans sa chaise roulante. Il égrène un chapelet et prie sans doute pour le miracle qui redonnerait la force à ses jambes et le ramènerait à la santé. Le cardinal PIERRE GERLIER, primat des Gaules, pose sa main sur la tête du malade pour la bénédiction papale, tandis que la mère assiste l'enfant le visage fermé dans la concentration de la prière intérieure.

(International News)

Les enfants seront à l'honneur

Le programme de la dernière soirée du Carnaval d'hiver 1958 sera rempli de gaieté, de couleur et de manifestations pittoresques. Ce soir, c'est d'abord, de 7 à 8 heures, le Petit Bal des Enfants. Une mascarade réunira sur la Place d'Youville, les jeunes de moins de 14 ans, qui danseront, chanteront, et participeront à une parade enfantine. Ensuite, il y aura distribution de bonbons.

Plus tard, à 8 heures 30, le grand feu d'artifice du Carnaval sera lancé des hauteurs de la Citadelle, et ses feux multicolores illumineront le ciel québécois. On pourra le voir de partout.

A la suite du grand feu d'artifice, Sa Majesté Brigitte 1ère, les Duchesses et le Bonhomme Carnaval rencontreront une dernière fois leurs sujets, à 9 heures 30. Ces adieux se feront devant le Palais de Glace, alors qu'aura lieu la dernière sauterie carnavalesque.

A 11 heures, on procédera au tirage de l'automobile offerte par la direction du Carnaval aux détenteurs de billets de souscription. Et les amusements se continueront en face du Palais de Glace jusqu'à minuit. Puis les lumières s'éteindront, la musique cessera, et le 4e Carnaval d'hiver de Québec ne sera plus qu'un heureux souvenir.

Garçon tué en glissant

Bertrand Tremblay, 8 ans, de Chicoutimi, a été broyé sous les roues d'un camion, hier, rapporte la Sûreté provinciale. L'enfant glissait dans une côte débouchant sur la rue. Transporté à l'hôpital de cette ville, il est décédé quelques minutes plus tard.

Mort subite

M. Joseph Fortin, de la rue Bourassa, à Lauzon, est décédé subitement dans les bureaux de l'Assurance-Chômage, rue Commerciale, au cours de la matinée, aujourd'hui. M. Fortin attendait au guichet du payeur lorsqu'il s'affaisa. Ses restes mortels ont été transportés à la morgue Gilbert & Turgeon.

La tempête a des égards pour la région

La tempête qui s'abat présentement sur Québec et la région a maintenant laissé 8 pouces de neige, si l'on compte à partir de dimanche après-midi alors que la neige a commencé à souffler en rafales.

La température se maintient légèrement au-dessous de zéro. Tout l'est du pays est balayé par la tempête mais d'après les rapports parvenus des différents centres, Québec semble être la région la moins affectée.

Plusieurs routes qui avaient été ouvertes hier après-midi ne sont toutefois pas très passables aujourd'hui à cause de la mauvaise visibilité. Un accident blessant quatre personnes s'est produit à deux milles de St-Henri où la visibilité est fortement enrayée par la chute de neige.

Ce matin, plusieurs circuits d'autobus marchaient encore, mais l'autobus de Baie-Comeau ne se rendait qu'à St-Siméon. Sur la rive-sud, le dernier point de destination atteint fut Montmagny.

Trois envolées d'Air Canada ont dû être contremandées hier de Valcartier mais tout revient à la normale, nous dit-on, ce matin.

Entre Québec et Lévis, les traversées se font régulièrement.

Le Service Météorologique fédéral que dirige M. Jacques Bureau, nous informe qu'au cours des derniers 14 ans, c'est cette nuit que la température a descendu le plus bas pour un 18 février. La température la plus haute avait été enregistrée en 1949 avec 30 au-dessus.

La température maximum prévue pour aujourd'hui est de 10 au-dessus de zéro.

L'OUEST DU QUEBEC

Dans l'ouest du Québec, un vent violent poussait la neige qui est tombée sans arrêt. A Montréal, il est tombé 14 pouces de neige, désorganisant la circulation et le service de déneigement. C'est la pire tempête de l'hiver qu'on ait vue à Montréal. Elle a été la cause d'au moins quatre décès.

A Westmount, dans la banlieue, un bambin de six ans, Keith Shaw, a été écrasé par une déneigeuse dans une ruelle.

Dans l'est de la ville, M. Joseph Ste-Marie, 65 ans, a trouvé la mort en pelletant la neige dans sa cour.

En ville, un chauffeur de taxi, Pierre Poirier, 50 ans, est mort asphyxié en chauffant sa voiture dans un garage.

Enfin, M. Antonio Beauchamp, 50 ans, est mort d'une attaque cardiaque, en attendant un autobus au coin d'une rue.

Ce matin, le thermomètre est remonté à dix degrés au-dessus de zéro. Les équipes de déneigement ont aravaillé toute la nuit à dégager les rues encombrées.

TRANSPORT DESORGANISE

Entre huit heures du matin et minuit, hier, il est tombé 14 pouces de neige et on a compté 325 accidents minimes.

La plupart des rues étaient impraticables et les tramways et autobus circulaient à grand

(Suite à la page 15, 4e col.)

Les armes de demain

Des satellites observateurs

Chicago, 18 (UP) — Le Dr Wernher Von Braun, chef des experts en fusée de l'Armée, a déclaré hier soir que dans "quelques années" les savants russes pourront équiper un satellite qui relayera des rapports télévisés des manoeuvres militaires du monde entier.

"A mesure qu'il accomplirait son parcours autour de la terre, le satellite émettrait des rapports sur la construction et les opérations navales et aériennes", a dit le Dr Von Braun à la quatrième Conférence nationale militaire et industrielle.

Le directeur de l'Agence de missiles balistiques de l'Armée qui a lancé le satellite américain "Explorer" avait révélé, lors d'une conférence de presse antérieure, que les Etats-Unis pourraient bientôt atteindre une cible définie en Russie grâce à un missile nucléaire.

Et inversement, a-t-il averti, laissant entendre clairement que la Russie était aussi bien organisée que les Etats-Unis.

Une telle éventualité, cependant, n'apporterait rien de bon à l'un ou à l'autre pays, en temps de guerre.

"Ce qu'il nous faut, surtout" a déclaré M. Von Braun, "c'est une production quantitative et un entraînement intense. Et aussi le temps nécessaire".

La proposition "à ciel ouvert" du président Eisenhower sur le désarmement international n'est devenu qu'un problème "académique" maintenant qu'un satellite observateur est de toute imminence.

Une enquête sur un échouement

Halifax, 18. (PC) Le juge V. J. Pottier commencera à présider aujourd'hui une enquête publique sur l'échouage du navire hydrographique Baffin, au large de l'embouchure de la rivière LaHave, N.-E., en juillet dernier. Les capitaines Thomas Quinn, de Verdun, et P. N. Russell, de Montréal, agiront comme conseillers du tribunal.

Tamponnement

Port Chester, N.Y., 18. (PA) Deux trains de voyageurs de la compagnie New Haven sont entrés en collision, la nuit dernière, à l'extérieur de la cour de triage de Port Chester. Un mécanicien a été blessé. La circulation a été paralysée durant plusieurs heures au passage à niveau d'une route. Les voies et la route ont été dégagées depuis mais on signale de forts retards dans les horaires des trains.

LE CIVISME, C'EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES!

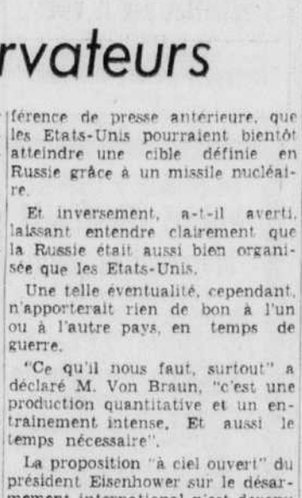
Evitez de klaxonner à proximité d'un hôpital . . . les patients ont besoin de repos.

LE CIVISME, C'EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES!

BRADING

Me Jacques Flynn, candidat conservateur dans Québec-sud, exprime les espoirs du parti

Me Jacques Flynn qui a été élu candidat conservateur pour le comté de Québec-Sud, hier soir, a promis de conduire les forces conservatrices à la victoire le 31 mars prochain.



Proposé par M. Eugène Noël et secondé par M. Gérard Guay, maire de Sillery, Me Flynn fut élu candidat sans qu'il y eut un vote de la part des délégués, car le Dr Paul Vaillancourt que l'on avait aussi proposé s'est retiré en faveur de Me Flynn.

En présence de ses électeurs, Me Flynn a élaboré les principales lignes de sa campagne et a demandé à tous de se rallier pour participer à la victoire du parti conservateur. Selon lui, les prochaines élections ne pourront pas se faire sur les mêmes thèmes qui voulaient que l'honorable Diefenbaker fût un ennemi de la province de Québec. Après l'avoir vu à l'oeuvre, il est facile pour tous de se rendre compte qu'il est un homme énergique qui peut prendre les mesures qui s'imposent en vue du bien commun. Voter Diefenbaker signifie un accroissement des mesures de sécurité sociale et le développement des ressources naturelles et de plus grandes potentialités pour chaque Canadien.

Me Flynn fit remarquer que durant la présente campagne, les libéraux ne pourront se réfugier derrière le T. H. Louis St-Laurent qu'ils ont bouté dehors après s'en être servi durant dix ans. Celui qui remplace M. St-Laurent ne connait rien de la politique intérieure du Canada et il l'a prouvé par ses premières démarches en Chambre lorsqu'il a demandé au parti ministériel de démissionner et de remettre le pouvoir au parti libéral sans faire d'élections.

Le mythe qui voulait que le parti conservateur soit le synonyme de dépression et d'état d'infériorité pour la province de Québec est détruit depuis juin dernier alors que John Diefenbaker a pris le pouvoir à la surprise de tous et qu'il a ré-

(Suite à la page 15, 1ère col.)

Le client qui achète à crédit achète davantage

M. R. M. Grinager, gérant des Ventes à crédit d'une entreprise commerciale de Détroit, Michigan, a déclaré ce midi qu'il existe des preuves à l'effet que le client qui achète à crédit achète plus que celui qui paie comptant.

M. Grinager, qui avait intitulé sa conférence "Crédit Facultatif", parlait alors devant les délégués de l'Association canadienne des préposés au crédit dont les assises annuelles se poursuivent ces jours-ci en notre ville.

Le conférencier a fait une revue des différentes méthodes de crédit pour conclure que l'usage d'une seule sorte de crédit dans un établissement donné est préférable à l'adoption de plusieurs systèmes de vente à tempérament. Il considère que le désir du client en ce qui concerne les achats à tempérament se fixe généralement au crédit à trente jours avec la possibilité de prolonger sa période de paiements. Il s'agit du "Crédit Facultatif". M. Grinager est l'instigateur et la seule autorité véritable visant cette nouvelle méthode de consentir le crédit.

"Nous avons réalisé, poursuit le conférencier, que plusieurs clients

(Suite à la page 23, 6e col.)



Rx- Périence Compte

Chaque ordonnance médicale qui nous est confiée est placée en mains sûres — les mains expérimentées de pharmaciens professionnels — l'expérience qui vous garantit que la médecine prescrite est exactement ce que le médecin vous destinait — Mélange précis de produits pharmaceutiques de haute qualité.

Lorsque l'expérience compte — comptez sur la

pharmacie BRUNET

605 est, rue St-Joseph
Tél.: LA 5-8141

COURS SPECIAL D'ANGLAIS POUR ADULTES

COURS DU SOIR

Choix de 2 COURS

• COURS de BASE 14 semaines
• COURS SPECIAL DE CONVERSATION 14 semaines

Démonstration gratuite

Nous vous invitons à un cours gratuit (sans obligation de votre part)
Venez vous convaincre de l'efficacité de notre méthode.

— JEUDI, 20 FEVRIER, à 8 h. —

Institut Denys Institute

722 ST-JEAN, QUEBEC — TEL.: LA 9-3751

AU RELAIS DE LA PLACE D'ARMES

vous présente . . .

Une nouveauté

Grilled Rib Steak

(Steak de côte grillé) 12 onces servi avec des pois verts, patates frites et du beurre à l'ail. 1.50

16 rue Ste-Anne



Vos fruits de mer pour le CAREME

C'est chez BARDOU que vous trouverez l'assortiment de poisson le plus complet et d'une fraîcheur sans pareille.

• Filet de sole, haddock et filet de haddock; morue fraîche tranchée, flétan frais, homard vivant et cuit.

Saumon, éperlan de Gaspé, bar, sole anglaise, langue de morue, crevettes, cuisses de grenouilles, haddock fumé, filet et saumon fumé, huitres douces et fraîches, etc.

LE POISSON DE CHEZ BARDOU EST TOUJOURS FRAIS.

Bardou & Fils Ltée

1040 Ave Cartier LA 5-8135 — 48½ rue Couillard LA 2-7094

LE MAGASIN D'ALIMENTATION LE PLUS COMPLET A QUEBEC VENDANT QUE LA HAUTE QUALITE

JOUISSEZ PLUS DE LA VIE: ... SORTEZ ET ALLEZ AU CINEMA !

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h. "Black Sleep" (81 min.) à 1h.20, 4h.40, 7h.55; "The Three faces of Eve" (91 min.) à 2h.45, 6h.05, 9h.30.

CINEMA DE PARIS — "Le bon Dieu sans confession" : 12.15, 3.38, 6.35, 9.55 hrs. "La Madelon" : 1.42, 5.05, 8.28 hrs. Actualités françaises : 2.19, 8.09 hrs. Sujet court : "Le Carnaval de Québec" : 3.28, 8.18 hrs.

CARTIER : — Ça commence par un Péché : 1.00, 4.05, 6.55 10.00 hrs. Toubib en Mer: 2.20, 5.25, 8.15 hrs. Nouvelles: 3.50, 9.45 hrs. Fin: 11.20 hrs.

CLASSIC : — La Vengeance des Borgia: 1.00, 4.20, 7.55 hrs. Ulysse: 2.40, 6.00, 9.25 hrs. Fin: 11.10 hrs.

EMPIRE : — Beyond Monbasa : 1.00, 3.55, 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles: 2.30, 8.10 hrs. He Laughed Last: 2.40, 5.25, 8.20 hrs. Continu de 1.00 à 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Sujets: 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Tarzan chez les Zoukoulous : 1.22, 4.47, 8.12 hrs. La Romance Inachevée: 2.32, 5.57, 9.22 hrs.

LAIRET : — Nouvelles: 1.10, 4.28, 7.48 hrs Rock and Roll : 1.23, 4.41, 7.59 hrs. Tant qu'il y aura des Hommes: 2.40, 5.58, 9.16 hrs. Fin: 11.04 hrs.

LAURIER : — Crèvecoeur: 1.00, 4.25, 7.30 hrs. Nouvelles: 2.23, 8.53 hrs. Une fille de province: 2.43, 5.48, 9.13 hrs. Fin : 10.55 hrs

PIGALLE : — Désir Interdit : 12.15, 3.36, 6.34, 9.55 hrs. Les Gaietés de l'Escadron : 1.50, 5.11, 8.32 hrs. Actualités françaises : 3.26, 8.22 hrs. Fin : 11.30 hrs.

PRINCESSE : — The House of Secret (en vistavision): 12.40, 3.38, 6.36, 9.34 hrs. Sujets: 2.17, 5.15, 8.13 hrs. War Drums: 2.23, 5.21, 8.19 hrs.

RIALTO : — Prisonniers du Marais : 12.50, 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles: 2.20, 9.10 hrs. Au-delà des Vivants: 2.30, 5.50, 9.20 hrs. Fin: 11.10 hrs.

VICTORIA : — Une Balle vous Attend: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Ma Soeur est du Tonnerre (en cinémascope): 2.45, 6.00, 9.25 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

SILLERY : — Ulysse : 6.15, 9.35 hrs. Vengeance des Borgia : 8.05 hrs. Fin : 11.20 hrs.

BIENVILLE : — Nettoyage par le vide: 6.30, 9.41 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Moana, Fille des Tropiques: 8.15 hrs. Fin: 11.11 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — La Chanson du Printemps: 6.20, 9.30 hrs. Actualités: 7.40 hrs. Deux Nigauds chez Venus: 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — Le Serment du Chevalier Noir (couleurs) : 7.30 hrs. Un Pitre au Pensionnat (couleurs) : 9.15 hrs.

JOUISSEZ PLUS DE LA VIE, SORTEZ ET ALLEZ AU CINEMA !

CAPITOL

UN THÉATRE FAMOUS PLAYER

JUSQU'A JEUDI SOIR

Continu de 1h. à 11h.: "The Three Faces of Eve" à: 2h.45, 6h.05, 9h.30. Plus fameux que tout ce que la Télévision vous réserve ce soir ou demain: vous regretterez de ne pas avoir vu une actrice aussi extraordinaire à l'oeuvre dans la plus étrange mais authentique expérience d'une jeune fille en amour !



Aussi à 1h.20, 4h.40, 7h.55
Baril Rathbone, Akim Tamiroff, Bula Lugosi
John Carradine, dans
"BLACK SLEEP"
Matinées: .65c; Soirs: .85c

CINEMA de PARIS

A L'AFFICHE



Le Bon Dieu sans Confession
avec HENRI VILBERT
CLAUDE LAYDU et YVAN DESNY

Programme double



Attraction supplémentaire
Le Carnaval de Québec

MARDI-GRAS

Rendez-vous tous au

Fontainebleau

En vedettes : L'orchestre des CUBANAIRES
WLADY FERRARI du Casino de Monte Carlo
Marcel Cadieux, prop.
René Beauchamp, dir.-gérant
RES. : LA 7-9291
2800 Boul. Laurier, Ste-Foy

Auberge Des Monts
Lac Beauport
DANSE DU MARDI-GRAS
Orchestre Johny Thiboutot
Décors de circonstance
Pour réservations VI 9-4405

PIGALLE
AIR CLIMATISÉ
A l'affiche



Au même programme

CLASSIC AUX 2 CINEMAS **SILLERY**

Kirk Douglas et Silvana Mangano dans "ULYSSES" version française en couleurs
AUSSI
John Lund et Paulette Goddard dans "LA VENGEANCE DES BORGIAS"
Jouissez plus de la vie, allez au Cinéma



AU CINEMA DE PARIS : - Yvan Desny et Danielle Darrieux, dans une scène du film "Le Bon Dieu Sans Confession" actuellement à l'affiche au Cinéma de Paris. Au même programme: "La Madelon", avec Line Renaud. En attraction supplémentaire : "Le Carnaval de Quebec".



AU "PIGALLE" Arturo de Cordova et Marie-Elena Marquès, dans une scène du film "Désir interdit", actuellement à l'affiche au "Pigalle". Au même programme : "Les Gaietés de l'Escadron", en couleurs, avec Daniel Gélin et Silvana Pampanini.

Dans les coulisses de l'opéra avec une chanteuse sans voix

New York, (UP) - Une laryngite malencontreuse avait mis fin à la carrière de chanteuse de Geraldine Souvaine. Mais sans se décourager, elle s'est mise à l'oeuvre dans les coulisses de l'opéra. Elle est productrice des émissions radiophoniques du samedi après-midi au Metropolitan, elle place les invités de l'intermède, décide de leur sujet, écrit le script pour eux et pour le commentateur, Milton Cross.

Miss Souvaine, née à Kansas City, est la fille d'un violoniste. Lorsqu'elle décida d'étudier le chant, ses parents, d'origine italienne, l'envoyèrent en Italie. Elle suivit des cours au Conservatoire de Musique de Rome puis au Conservatoire de Paris et à la Sorbonne.

Mais lorsqu'elle se sentit prête à affronter la scène, une attaque de laryngite aiguë lui coûta la voix.

"Je ne chante même plus dans mon bain" dit Miss Souvaine; "ma voix me fait peur."

Elle revint en Amérique en 1936, suivit un cours d'affaires et entra comme secrétaire au service du producteur Henry Souvaine, un pionnier de l'émission radiophonique qui présenta aux auditoires Arturo Toscanini, Fred Allen et Dinah Shore, entre autres.

Vous devinez ce qui arriva. Géri - comme on l'appelle chez ses amis - épousa le "boss" et devint la "Vendredi" fidèle, la "script-girl" et l'assistante du producteur. Souvaine mourut en 1954, pendant une saison de l'opéra, et sur les instances de Texaco - le commanditaire - elle prit la direction de la production. Elle s'est remariée il y a un an.

Geraldine dit que les Américains ont moins de préjugés et d'idées fixes que les Européens. Ils encouragent l'opéra dit-elle, alors que je connais une foule d'Italiens qui ne voudraient pas "se trouver morts à l'opéra."

Elle ne peut supporter les chanteurs qui font des crises d'enfantillage, mais elle dit que le "tempérament c'est autre chose; c'est une fine intuition des paroles et de la musique qui se communique à l'auditoire", dit-elle.

A travers les ans, elle a passé plus d'un moment désespéré derrière la scène — comme cet après-midi, par exemple, où l'un des principaux acteurs est descendu avec un mal de gorge formidable entre deux actes. Milton Cross dut improviser pendant huit minutes pendant que le Met se courait une doublure.

La seule partie de l'intermission qui soit indépendante du script, c'est le quiz.

Il y a quelques années, alors qu'Olin Downes était l'animateur du Quiz, une question demandait aux invités de nommer la mère de Lohengrin. Personne ne le savait. Finalement, Downes déclara: "Eh bien ! mesdames et messieurs, c'était peut-être l'Immaculée Conception ?

Et alors ?

"Et alors", dit Miss Souvaine", vous vous rendez compte de ce qui nous est tombé dessus: "Une tempête de lettres de protestations".

VICTORIA
Janet Leigh et Jack Lemmon dans 'Ma soeur est du tonnerre'
Cinemascope & Couleurs
Aussi
Jean Simmons dans 'Une balle vous attend'
en couleurs

IMPERIAL
EN COULEURS: Impressionnant film musical.
"LA ROMANCE INACHEVEE"
("The Glenn Miller Story")
JAMES STEWART & JUNE ALLYSON
"TARZAN CHEZ LES SOUKOULOUS"
GORDON SCOTT & VERA MILES

PRINCESSE
DEUX FILMS EN COULEURS
"THE HOUSE OF SECRETS"
MICHAEL CRAIG et BARBARA BATES
"WAR DRUMS"
LEX BARKER et JOAN TAYLOR

LAURIER JUSQU'A JEUDI
1re fois — Bas de la Ville
Bing CROSBY, Grace KELLY et William HOLDEN
"UNE FILLE DE PROVINCE"
AUSSI en couleurs
L'histoire du conflit coréen
"CREVECOEUR"
MAGNIFIQUE SET DE VAISSELLE
distribué aux dames avec un billet de soirée plus 10c pour manutention
Tous les jours — dimanche excepté

"Pour jouir de la vie ... Allez au cinéma !"
AIR CLIMATISÉ **Lairet**
JUSQU'A JEUDI SOIR
Un des meilleurs films de tous les temps !



Aussi: Bill Haley, les Platters dans
"ROCK et ROLL"
("Rock Around The Clock")

CE SOIR
DANSE
DU MARDI GRAS
HOTEL ST-LOUIS
Salle Champlain avec orchestre ROLAND ROUSSEAU
Pour réservations : LA 2-2771



Le drame éternel et toujours actuel de la fille-mère !

"Ça commence par un péché"

Aussi :
BRIGITTE BARDOT
DIRK BOGARDE
dans
"TOUBIB EN MER"
VistaVision et Technicolor
CARTIER
Matinées : .65 — Soirs : $1.00

DANSE CE SOIR MARDI-GRAS
MUSIQUE PAR LOS AMIGOS
et son ensemble type sud-américain
• Prix de présence pour admission générale
• Prix de présence supplémentaire pour personnes costumées
Adm. $1.00 (taxes incluses)
SALLE DE DANSE ROGER ANGERS Enr.
1008, 3e Ave, Québec — Tél.: LA 5-0003

Soirée du Mardi-Gras CE SOIR
avec bruiteurs, flûtes, chapeaux, ballons, etc. aussi PRIX DE PRESENCE.
★ DANSE AVEC ORCHESTRE
AUBERGE de la COLLINE
St-Nicolas — Tél.: TE 2-2931



Soirée du Mardi-Gras
Dernier Festival
BRUITEURS — CHAPEAUX — FLUTES — BALLONS COTILLONS, ETC.
★ Marcel Robitaille et ses "FOUR RYTHMS" à
L'AUBERGE DES 4 CHEMINS
RES.: MU 3-4438



LA TOUR CE SOIR à 8h.30
Foto-Nite
OFFRE PRINCIPALE $2,000. Jeu nouveau ET VAUDEVILLE
en plus NOMBREUSE DISTRIBUTION DE
PRIX DE PRESENCE pour un montant de plus de $350 chaque soir
FOTO-NITE a payé à date en 6 ans $113,900.
"MASCARADE" *AVEC PRIX aux plus beaux costumes*
Soyez présent ou signer une carte de présence car votre nom peut être appelé



"The Female Animal", que Hedy Lamarr tournera avec Jane Powell et Georges Nader, marquera le retour à l'écran de cette actrice autrefois célèbre. Elle est ici en compagnie de deux de ses enfants : Tony et Denise. Elle a un autre fils, James. Hedy avait tourné son dernier film en 1951 avec Bob Hope. Mariée à W. Howard Lee, elle demeure à Houston, au Texas.

De bons acteurs dans "Amère victoire"

Présenté au récent Festival de Venise, **Amère Victoire** a fait la plus vive impression et suscité de la part des critiques des éloges unanimes. C'est le premier film dirigé en France par le metteur en scène Nicholas Ray, que l'on considère comme l'un des plus grands réalisateurs de la jeune école américaine. L'auteur de **La Fureur de vivre** a trouvé dans ce thème âpre, un sujet à sa mesure, qu'il a réalisé avec une vigueur remarquable.

Autour de ce grand animateur, l'équipe technique toute entière est française : images, décors, son, montage, musique. L'interprétation réunit des acteurs de nationalités différentes : Curt Jurgens, Richard Burton, Raymond Pellegrin, Ruth Roman, etc.

Après un raid extraordinaire contre le Q.G. allemand de Benghazi le commando du major Brand tente de regagner sa base. Mais, traqué par l'ennemi, il se perd dans les sables de Libye, en proie à la soif et à la peur.

Dans cette marche hallucinante, à travers le désert, les passions s'exaltent, l'instinct de conservation conduit au délire; les faibles ne sont pas épargnés, on trahit pour une ration d'eau, la folie, la haine, la fraternité, le dévouement atteignent leur paroxysme.

Au-dessus de ce drame collectif, plane celui, plus secret, du pathétique major Brand et du capitaine Leith, s'affrontant à travers le souvenir de l'intelligente et tendre Jane Brand dans un duel sans merci.

Qui l'emportera, de la folie de Brand ou de la tragique lucidité de Leith ?

Qui des deux, par amour ou par devoir, reviendra pour toucher le prix de son amère victoire ?

Ce film traduit l'éternelle violence des êtres captifs de leurs angoisses, de leurs passions, de leur orgueil. Il dit la tragédie des hommes en guerre lorsque, abandonnés à eux-mêmes, libérés de toute discipline, menacés dans leur vie,

RIALTO
JUSQU'A JEUDI
2 EXCELLENTS FILMS EN COULEURS ! Clark Gable, Lana Turner et Victor Mature dans "AU-DELA DES VIVANTS" (Betrayed). Aussi : "PRISONNIERS DU MARAIS" (Lure of the Wilderness) avec Jean Peters et Jeffrey Hunter.

EMPIRE
JUSQU'A JEUDI SOIR
2 films en Technicolor
CORNEL WILDE · DONNA REED · LEO GENN
BEYOND MOMBASA
RON RANDELL
TECHNICOLOR
COLUMBIA PICTURES présente Frankie LAINE Lucy MARLOW
He Laughed Last
ANTHONY DEXTER · DICK LONG
"Profitez de la vie... Allez au cinéma !"

BIENVILLE jusqu'à jeudi
Anthony QUINN, Charles COBURN
"NETTOYAGE PAR LE VIDE"
AUSSI
Jack HAWKINS, Glynis JOHNS
"MOANA, FILLE DES TROPIQUES"
en couleurs

En primeur à Québec !
PALAIS MONTCALM
Mercredi et jeudi
(Fév. 26 et 27)



"La formidable comédie musicale"
MY FUR LADY
3 HEURES DE RIRE ET DE GAIETE
Billets: Balcon 1.75 — 2.50
Orchestre: 2.50 — 3.00
Loges: 3.00
EN VENTE AU CONTROLE
VENDREDI MATIN
Imprésario Jacques LaRoche

Chez EMILE
Grande Soirée du
"MARDI-GRAS"
avec
2 ORCHESTRES
★ MARCEL TRUDEL et ses troubadours
★ B. McGRATH et ses musiciens
et UN SPECTACLE DE TONNERRE
avec
★ NANCY DOUGLAS caricaturiste
★ BARRY DALE clarinettiste et chanteur
★ CLAIRE DEVAL pétillante chanteuse
★ YVETTE CHANTAL animateur
• CHAPEAUX • BALLONS • SERPENTINS • ETC.



Ne manquez pas cette magnifique occasion de terminer le "Carnaval dans la joie et la gaîté.
MUSIQUE CONTINUELLE de 9 h. à la fermeture
'Atmosphère Carnavalesque'
RES. : LA 4-0091

AU BAL TABARIN
ALLEN MITCHELL
présente ce soir
un programme formidable à l'occasion du
.MARDI GRAS



★ The PEPP-O-RINO'S
3 brillants chanteurs dans une de leurs grandes revues de "Rock 'n' Roll" et de "Calypso". Vedettes de la télévision américaine ils nous arrivent d'une tournée de six semaines dans les plus grands cabarets de New-York et des Etats-Unis.



★ The DUVALS
deux brillants artistes dans un numéro de danse et d'acrobatie des plus spectaculaires.
★ Rollie HAMMOND
célèbre imitateur gagnant du "Arthur Godfrey TV Show" gardé en 3e semaine à la demande générale.
★ *BALLONS !*
★ *BRUITEURS !*
★ *CHAPEAUX !*
Venez passer une agréable soirée, dans un milieu confortable, en compagnie de vos parents et amis.
Spectacles à 9h., 11h. et 12h.30 —
Pour réservations : LA 4-0216 ou LA 4-6200

Salle Marine du BARIL D'HUITRES
CE SOIR soirée spéciale du
"MARDI-GRAS"
avec
• Chapeaux • Ballons • Bruiteurs
ETC.
la grande vedette de la télévision, des disques et du Music Hall
★ JEAN PAQUIN



et en plus
★ RAY COMO trompettiste
★ MARIANA ravissante danseuse espagnole
★ LUIS MOREOS acte de nouveauté acrobatique
• Yvon Goulet animateur
• Charlie Skinner et ses musiciens
Réservez vos tables à l'avance.
PAS DE MINIMUM — RES.: LA 5-7101

Chez Gérard à la porte **ST-JEAN**
CE SOIR "MARDI-GRAS"
Grande Soirée Spéciale à l'occasion du
la merveilleuse artiste française qui a fait sensation à la TV
★ VICKY Authier
Aussi visite de la "Reine du Carnaval"
"BRIGITTE 1ère" ET SES DUCHESSES.



LA PETILLANTE ET INCOMPARABLE
★ Murielle Millard
et
le boute-en-train
★ JEAN RAFA



En plus les fameux danseurs argentins
Lita Enhart & Amilcar Cortes



DINERS "CARNAVALESQUES" $2.50 y compris le vin
• CHAPEAUX • BALLONS • BRUITEURS • SURPRISES
RES. LA 4-0549 | RES. LA 3-2000

Me Jacques Flynn, candidat conservateur...

(Suite de la page 13)

alisé une foule de choses que le parti libéral n'a pu réaliser en 22 ans de pouvoir avec une grosse majorité.

Parlant sur la question des chèques bilingues, Me Flynn a dit que le parti conservateur serait celui qui donnerait satisfaction aux Canadiens français sur cette question et sur plusieurs autres concernant la reconnaissance des droits de la langue française. Le parti conservateur a prouvé qu'il est le parti qui respecte toutes les races et les religions de ceux qui composent le Canada.

Me Flynn assura que le parti conservateur remporterait quarante sièges dans le Québec et qu'après avoir parcouru plusieurs comtés, il constate la même confiance dans la personne de John Diefenbaker partout dans la province.

M. Raymond O'Hurley, adjoint parlementaire au ministre des Mines, et député de Lotbinière, termina cette convention en insistant sur le faire que le Québec ne saurait obtenir justice de gens qui ont été au pouvoir durant 22 années consécutives avec de fortes majorités et qui ont toujours oublié d'accorder les plus justes revendications. John Diefenbaker a fait plus pour le Québec en cinq mois de session que les libéraux en 22 ans, et c'est parce qu'il est prêt à faire davantage qu'il demande un mandat clair et explicite.

M. Lucien Boucher, directeur de la campagne pour le district de Québec, et M. Guillaume Piette, i.p., avaient présenté les divers orateurs.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.



LE BONHOMME CARNAVAL ET LA MOTOCYCLETTE : Verra-t-on l'an prochain le Bonhomme Carnaval se promener à motocyclette ? La chose ne semble pas impossible, d'après cette photo qui montre le sous-officier J. ROLLAND, du détachement "A" 1, de l'avenue Laurier, à Québec, enseignant cette technique à ce personnage légendaire. Un tel véhicule permettrait au Bonhomme Carnaval de rejoindre ceux qui n'ont pas l'esprit du Carnaval et de leur faire faire un séjour dans un de ses palais de glace. Une motocyclette permettrait aussi au Bonhomme Carnaval de revenir plus tôt dans nos murs avec sa joie.

Pékin achèterait fertilisants et blé canadiens

Toronto, 18. (PC) M. Tim Buck, leader national du parti ouvrier canadien, a déclaré hier que la Chine communiste est disposée à effectuer l'achat de fertilisants artificiels d'une valeur de $25 millions au Canada dès que le pays consentira à lui en vendre.

M. Buck, qui a récemment fait un voyage en Chine continentale, a également révélé, à l'occasion d'une réunion des directeurs de son parti, que Pékin aimerait de plus se procurer du blé et des métaux communs au Canada.

Le parti ouvrier canadien, a-t-il annoncé, présentera des candidats dans 20 circonscriptions, en vue des élections du 31 mars.

Deux élections nationales en dix mois sont un fait sans précédent au Canada

Ottawa (PC) - Les Canadiens exerceront l'un de leurs droits constitutionnels fondamentaux, le 31 mars, en élisant un nouveau parlement, le 24ème depuis la Confédération.

Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, base de la constitution canadienne, il est obligatoire d'élire un nouveau parlement au moins à tous les cinq ans.

Bien que peu de parlements aient duré pendant toute la période de cinq années, ce sera la première fois que deux élections seront convoquées en moins de 10 mois. La dernière élection eut lieu le 10 juin 1957.

COMPOSITION DU PARLEMENT

Constitutionnellement, le parlement est formé de la reine, représentée par le gouverneur général, des Communes et du Sénat. On compte 265 députés élus aux Communes et un maximum de 102 sénateurs, nommés à vie à la recommandation du premier ministre.

La coutume veut que le chef du parti qui a eu le plus grand nombre de députés élus, soit appelé par le gouverneur général à former la nouvelle administration. Ce chef devient premier ministre, au salaire de $37,000, y compris $10,000 qui lui sont alloués en tant que député.

Bien qu'il y ait actuellement trois partis dans l'opposition, aux Communes, il n'existe qu'un seul "chef de l'opposition loyale de Sa Majesté". C'est le chef du parti le plus important de l'opposition. Il reçoit $27,000 par année, le même salaire que les membres du cabinet.

Même si les Chambres ont été dissoutes le 1er février, tous les députés continuent de recevoir leur salaire annuel de $10,000, jusqu'au 30 mars. Les vainqueurs de la prochaine élection commenceront de recevoir leurs salaires immédiatement après le jour du scrutin.

EXEMPTION FISCALE

Cette somme de $10,000 est répartie comme suit: $8,000 d'indemnité parlementaire et $2,000 d'allocations de dépenses, non imposables.

Chaque député a droit à un vote à la Chambre. Pourtant ces députés ne représentent pas le même nombre de personnes.

Par exemple, la circonscription de York-Scarborough a une population de 167,310 personnes, d'après le recensement de 1956. L'année dernière, 75,183 personnes y ont exercé leur droit de vote. Par contre, dans la circonscription des Iles-de-la-Madeleine, dans le golfe St-Laurent, la population n'est que de 11,556 personnes et on n'a enregistré que 4,648 votes.

La constitution prévoit 261 sièges aux Communes pour représenter les provinces, plus un siège pour le Yukon et un autre pour le district du fleuve Mackenzie.

REDISTRIBUTION

Cependant, il y a actuellement 265 membres aux Communes à cause d'une clause selon laquelle la représentation de chaque province ne peut baisser de plus de 15 pour cent à chaque redistribution. En 1952, le nombre de députés de la Saskatchewan serait tombé de 20 à 15 si l'on s'en était tenu à la stricte répartition proportionnelle. Mais la clause des 15 pour cent lui laissa 17 députés.

Ainsi le nombre total des membres de la Chambre est plus élevé que ce qu'il devrait être normalement.

Il y a une autre exception à la règle de la proportionnelle. Il s'agit d'une clause stipulant qu'une province ne peut avoir un nombre de députés inférieur à celui de ses sénateurs.

Proportionnellement à sa population, l'Ile du Prince-Edouard aurait droit à deux sièges aux Communes. Mais elle en a quatre, parce que la Constitution lui attribue quatre sièges au Sénat.

La même clause, lors de la prochaine redistribution empêchera une baisse du nombre des représentants au Nouveau-Brunswick, qui sont actuellement au nombre de 10.

SIEGES PAR PROVINCE

La distribution actuelle des Communes est la suivante: Terre-Neuve, 7; Il du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 75; Ontario, 85; Manitoba, 14; Saskatchewan, 17; Alberta, 17; Colombie-Britannique, 22; Yukon, 1; District du fleuve Mackenzie, 1.

A tous les 10 ans, quand on a fixé la représentation provinciale, il appartient aux Communes de diviser chacune des provinces en circonscriptions électorales.

Il a été question de confier ce travail à un organisme indépendant mais ce projet demeure encore très vague.

La règle de la proportionnelle n'est pas appliquée strictement dans la division des provinces en circonscriptions. Les comtés urbains ont généralement une population plus considérable que les comtés ruraux. On éprouve souvent beaucoup de répugnance à faire de grands changements dans les frontières électorales déjà établies.

Dans la plupart des circonscriptions, le nombre de votes varie entre 10,000 et 20,000. Dans une douzaine de comtés, cependant, le nombre des votes enregistrés est supérieur à 30,000.

La tempête a des égards pour la région

(Suite de la page 13)

peine, avec parfois des heures de retard sur leur horaire.

La Compagnie de Transport Provincial a supprimé plusieurs de ses autobus à destination du sud-ouest de Montréal. A Dorval, plusieurs départs d'avions ont été remis. Certains trains sont arrivés avec plusieurs heures de retard sur leur horaire.

L'après-midi, un grand nombre d'écoles sont demeurées fermées.

EN ONTARIO

En Ontario, les écoliers de nombreuses écoles rurales n'ont pu se rendre en classe. A Morrisburg, à environ 50 milles au sud d'Ottawa, le vent a soufflé un bâtiment qui abritait une patinoire. On estime les dégâts à quelque $50,000. Il n'y a pas eu de blessés.

Un incendie, attisé par le vent, a fait pour $1,000,000 de dégâts à l'aéroport de Toronto. A Toronto même, un incendie a causé pour $50,000 de dégâts dans un grand magasin d'alimentation.

Dans les régions de Stratford, du lac Erie, du lac Huron et de la baie Georgienne, les routes à grandes circulation étaient bloquées et la visibilité réduite à zéro. Les météorologues ne prévoyaient aucun changement pour aujourd'hui en Ontario.

Station de service cambriolée

Des voleurs ont pénétré par effraction au cours de la nuit dernière de la station Crispo Sunoco Service, au 570 boulevard des Capucins, et ils ont enfoncé une distributrice à liqueurs et une autre à pistaches pour s'emparer de l'argent. M. J.-M. Crispo, le propriétaire de l'établissement, nous a mentionné, ce matin que le vol a été découvert par deux employés, M. Rosaire Caron et Mlle Réjeanne Roy. Les voleurs ont pénétré par les grandes portes du garage après avoir brisé une vitre. La police fut ensuite alertée.

PRETS SUR
2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
466 DE LA COURONNE
CH. 214 — QUEBEC 2
Tél.: LA 3-8109 - LA 3-9829

AVIS
LANDRY & JACOT LTEE
764, St-Joseph Est - Chambre 25
IMPORTATEURS
DIAMANTS
MONTRES - HORLOGES
BIJOUTERIE EN GÉNÉRAL
SUR DIAMANTS, ASSURANCE GRATUITE
TEL.: LA 4-2761
Ouvert tous les jours, de 9h à 5h 30
Vendredi, ouvert de 9h a.m. à 9h 30 p.m.
SERVICE D'ASCENSEUR - 2ème étage

Dans
LE SUPPLEMENT
du
SOLEIL
à compter de dimanche prochain le 23 février
VOYEZ
L'AMUSANTE, L'UNIQUE



"Philomène"
ET SES AMIS
Un autre illustré que vous offre Le Soleil, pour vous détendre, en fin de semaine.
LE SOLEIL
le journal le plus populaire et le mieux illustré



GRANDE VENTE D'OUVERTURE
Aubaines sensationnelles

Toutes ces offres, en vigueur auux magasins Steinberg suivants : Au nouveau magasin Steinberg, MAINTENANT OUVERT, à 28 PREMIERE AVENUE, St-Rodrigue, CHARLESBOURG, Qué., 2570 Boul. Sir Wilfrid Laurier, à Ste-Foy, chez Pollack sur la rue du Pont et à 2090 boul. Ste-Anne.

MERCREDI LE 19 FEV. SEULEMENT
GRATIS! BIG CITY (12 AU PQT)
PAINS à HOT-DOG
ACHETEZ-EN 12 AU PRIX ORD. 32c
12 AUTRES ABSOLUMENT GRATIS!
24 PAINS POUR 32¢

JEUDI LE 20 FEV. SEULEMENT
GRATIS! BIG CITY (8 AU PQT)
Pains à hamburger
ACHETEZ-EN 8 AU PRIX ORD. 23c
8 AUTRES ABSOLUMENT GRATIS!
16 PAINS POUR 23¢

EN VIGUEUR TOUTE LA SEMAINE!
GRATIS! BOUTEILLE 30 OZ ICE CASTLE
DRY GINGER ALE
ACHETEZ 2 BOUT. AU PRIX ORD. 29c
UNE AUTRE BOUT. ABSOLUMENT GRATIS!
3 BOUTEILLES 30 OZ 29¢
(DEPOT pour BOUT... REMBOURSABLE)

EN VIGUEUR MERCREDI JUSQU'A SAMEDI, LES 19, 20, 21 ET 22

GRATIS! PAQUET 1 LB. Booth, congelée
FILET DE MORUE
QUAND VOUS ACHETEZ UN PAQUET 14 OZ., BOOTH
FISHSTICKS
EPARGNEZ 31c LES DEUX PAQUETS 55¢

GRATIS! "Kitchen Fresh" CUIT
MACARONI AU FROMAGE
ACHETEZ-EN UN AU PRIX ORD. 25c
UN AUTRE GRATIS SANS AUTRES FRAIS!
2 POUR SEULEMENT 25¢

GRATIS! PAQUET 6 oz. Hygrade, tranché
PAIN DE POULET
QUAND VOUS ACHETEZ UN PQT 1 LB DE
FRANKFURTS
HYGRADE — EPARGNEZ 33c
LES DEUX PAQUETS POUR SEULEMENT 49¢

COUPON
DECOUPEZ CE COUPON ! IL EQUIVAUT A UNE
VALEUR DE $25.00
EN FACTURES ROSES



PROCUREZ-VOUS UN
RECIPIENT PYREX
Pour le fourneau ou le réfrigérateur. Pour seulement 1c avec ce coupon et $14 de factures roses accumulées de Steinberg.

LIMITE : Un coupon par client. Coupon valable pour l'article- ci-haut seulement. En vigueur au nouveau magasin Steinberg . . . maintenant ouvert, 28 Première Ave, St-Rodrigue, à Charlesbourg; et à 2570 Boul. Sir Wilfrid Laurier, à Ste-Foy; à 2090 Boul. Ste-Anne et chez Pollack sur la rue Du Pont.

Demain, le 19 FEVRIER, mercredi des Cendres, le magasin Steinberg de Charlesbourg Ouvrira ses portes qu'à 10h. a.m.

L'OFFRE SE TERMINE LE 15 MARS 1958

Steinberg's LIMITEE

Léger fléchissement du revenu des agriculteurs canadiens au cours de '57

Selon le dernier numéro de la Revue mensuelle de la Banque de Nlle-Ecosse — Production accrue de presque tous les principaux produits animaux.

Pour l'agriculture comme pour l'ensemble de l'industrie canadienne, l'année 1957 a été, sous bien des rapports, moins satisfaisante que 1956, dit la Banque de Nouvelle-Ecosse dans le numéro courant de sa Revue Mensuelle.

Il a résulté d'un assez mauvais temps une des plus faibles récoltes des dernières années. Après le regin temporaire de 1956, le mouvement du blé à l'exportation s'est de nouveau ralenti, de sorte que l'agriculteur de l'Ouest a pu livrer bien moins de son grain que l'année précédente.

La moyenne des prix de plusieurs produits agricoles importants, dont les oeufs, céréales et pommes de terre, a été plus faible cette année, et les prix du bétail ont plongé brusquement à l'automne.

Malgré une plus forte production de presque tous les principaux produits animaux et plus de support des prix par le Gouvernement, l'amélioration du revenu agricole, si encourageante en 1956, n'a pas continué. Des estimations préliminaires du revenu des ventes de produits agricoles et des paiements de participation sur récoltes antérieures, touchés par les agriculteurs canadiens en 1957, donnent juste au-delà de $2,500 millions, 5 p. 100 de moins qu'en 1956. La plupart de cette réduction s'est produite dans les Provinces des Prairies, où le revenu meilleur rapporté par le bétail n'a que partiellement compensé le produit diminué du grain.

Revue des marchés mobiliers

Changements fractionnaires ce matin à Montréal — La Bourse de New York fluctue en tous sens — Irrégularité du marché de Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Les prix étaient mixtes, ce matin, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

La plupart des changements ont été fractionnaires. International Nickel a monté de 1 1-2 à 72 1-2 chez les métaux usuels. Noranda a glissé de 3-8 à 37.

Les banques se sont raffermies tandis que les raffineries de pétrole ont fléchi. La Banque de Montréal a monté de 1-4 à 42 1-2 cependant que McColl Oil a retraité de 1-4 à 52 3-4.

Chez les entreprises de construction, Building Products a avancé de 1-4 à 37 1-4 tandis que Canada Cement a baissé de 1-4 à 28.

A NEW YORK

New York (PA) La Bourse de New York, en hausse à l'ouverture, aujourd'hui, s'est plus tard orientée en baisse.

Lorillard, objet de nombreux échanges, a reculé de plus d'un point. Ce titre avait déjà baissé de 1 1-8, lundi. A 10 h. et 22 a.m., les gouverneurs de la Bourse ont suspendu le marché afin d'équilibrer l'offre et la demande. Lorillard, un chef de file, avait monté considérablement, la semaine dernière.

La plupart des valeurs sidérurgiques, des fabriques d'automobiles et des caoutchoucs ont baissé. Les chemins de fer et les pétroles ont été irréguliers tandis que les avionneries ont été stables.

General Motors s'est haussé d'une simple fraction.

Youngstown Sheet and Tube a fléchi d'environ un point tandis que U.S. Steel a progressé d'une forte fraction.

Des pertes fractionnaires ont été subies par Chrysler, Goodyear, Zenith, International Nickel, Allied Chemical, International Paper, Standard Oil (New Jersey et Chesapeake and Ohio.

Ont monté légèrement : Du Pont, American Airlines, Southern Pacific, Dow Chemical, American Telephone and Telegraph et Pennsylvania Railroad.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix étaient mixtes ou en baisse à la Bourse de Toronto, aujourd'hui.

Equitable Life Insurance a progressé d'un point à 48, A.V. Roe de 1-8 à 13 3-4 et Gatineau Power, de 1-4 à 30 1-4. Les pertes du compartiment industriel ont été minimes.

Les métaux usuels haut cotés ont été calmes. Consolidated Dennison a reculé de 3-8 à 11 7-8. Noranda a glissé d'une fraction. Opemiska a monté de 15 cents à $6.15 chez les valeurs de cuivre. Home "B" a fléchi de 1-4 à 15 3-4 chez les pétroles de l'Ouest.

LES OBLIGATIONS A MONTREAL

Montréal (PC) — Le marché des obligations était calme et stable aujourd'hui sur la place locale.

A NEW YORK

New York (PA) — Les obligations des services publics se sont raffermies pour entraîner à leur suite le marché des obligations des corporations ce matin sur la place locale. Les gains enregistrés étaient modérés sur un marché plutôt calme. Les émissions de placement étaient fermes. Les chemins de fer et les titres industriels offraient une tendance quelque peu irrégulière avec des fluctuations mineures. Les obligations étrangères payables en dollars manifestaient une légère tendance vers la baisse.

A CHICAGO

Chicago, (PA) Les prix des grains pour future livraison étaient irréguliers à l'ouverture de la Bourse des céréales de cette ville ce matin. Le blé a baissé de 3-4 de cent le boisseau ou monté de 1-4; le contrat de mars se cotait à $2.18 - 2.17 5-8 le boisseau.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-après un tableau des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec 92 points en solide	62¾
Québec No 1 moule d'une livre	65

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
grosseur					
A-ex-gr	33	38-39	43-45	-55	39½
A-gros	31-32	27-28	42-44	50-53	39½
A-moy.	29-30	35-36	41-43	48-50	37¼
A-petits	27-28	32-33	39-40	42-45	35½
B	27-28	30-31	35-37	42-45	31
C	18-20	30-32	35-37	33-36	21

A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal

N.-B. — Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 18 février.

TABLEAU DES VOLAILLES

Poids vivants
Prix aux producteurs

POULETS DE GRIL —	
3 livres	21-22
POULETS A ROTIR	
3 à 4 livres	22-23
4 à 5 livres	24-25
5 à 6 livres	27-29
6 livres et plus	31-35
POULES	
3 livres	15-16
4 à 5 livres	17-18
5 livres et plus	20-22
DINDONS	
Moins de 10 lbs (de gril)	33-34

PRIX AUX DETAILLANTS

(Sujets abattus)

POULETS DE GRIL

Catégorie	3 lbs
A	34-35
B	32-33

A ROTIR

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	34-35	36-38	44-45	45-46
B	32-33	33-34	36-38	40-42

POULES

Catégorie	Trois livres	4 à 5 livres et plus	5 lbs
A	25-26	27-28	31-38
B	23-24	25-26	28-31

DINDONS

Moins de 10 lbs, de gril, catégorie "A"	50-51
Moins de 10 lbs, de gril, catégorie "B"	44-45

PRIX DES PATATES

Prix du producteur au grossiste
Sac second cousu

Nouvelles locales	$1.20

MARCHE DE QUEBEC

Tout comme la semaine dernière, le marché des oeufs semble assez stable au niveau du prix de soutien. La Commission de soutien des prix absorbe les surplus d'oeufs de la catégorie A (grosseur) Gros. Cependant, les ventes des oeufs de la catégorie A (grosseur) Extra-Gros sont extrêmement lentes. Les oeufs de la catégorie A (grosseur) Moyens ne sont pas suffisants pour satisfaire la demande.

Selon le service fédéral des marchés, les arrivages de volailles sont presque nuls. Les stocks comblent facilement la demande. Celle-ci est assez régulière. Les prix demeurent les mêmes.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des Denrées le beurre du Québec 92 points et sur lace se cotait à 58 cents la livre.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est, sujet à l'inspection de l'acheteur : catégorie A extra-gros, 39 1-2 cents la douzaine; A-gros, 39 1-2; A-moyens, 37 1-4; A-petits, 35½; B, 31; C, 21.



M. J. Lloyd Braidwood a été élu Président pour 1958 lors de la réunion annuelle de la DOMINION COMMERCIAL TRAVELLERS' ASSOCIATION tenue à l'hôtel Windsor à Montréal la semaine dernière. Il succède à M. Andrew A. McNiece.

Les autres membres du bureau de direction sont : MM. H. Fred Senez et H. O'N Trihey, vice-présidents; Arthur E. Bryant, trésorier; et J.L. Braive, D.L. Campbell, Adjutor Huot, R. Lyonnais, K.W. Ogden, E.-H. Robitaille, Albert Rolland, R.E. Staniland, E.A. Thorne, et James H.L. Wakem, directeurs. —

L'Alliance célèbre 2 anniversaires

Fondée le 11 décembre 1892 comme société de secours mutuels, l'Alliance, compagnie d'assurance-vie, au terme de l'exercice 1957, marque le soixante-cinquième anniversaire de sa fondation et au même moment, le dixième anniversaire de sa transformation en compagnie d'assurance-vie.

Ces deux anniversaires ont été soulignés par le président de la compagnie, l'honorable E.-L. Patenaude, lors de l'assemblée générale de l'Alliance, tenue à Montréal, hier. L'Alliance, disait l'hon. Patenaude, n'a cessé d'être l'objet d'une fierté bien légitime pour tous ceux qui, depuis 1892, ont contribué de diverses façons à en faire la solide compagnie qu'elle est devenue. Aujourd'hui, par l'importance de son chiffre d'affaires en vigueur, l'Alliance dépasse plus de 85 pour cent des compagnies d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis. Comme compagnie mutuelle, compagnie dont seuls les assurés sont propriétaires, l'Alliance perpétue la noble pensée qui a animé ses fondateurs.

Depuis sa fondation l'Alliance a versé à ses assurés ou à leurs bénéficiaires, au delà de 37 millions de dollars en bénéfices divers. A la suite de la transformation en compagnie, au début de 1948, le caractère de mutualité qui avait été donné par les fondateurs n'a cessé de s'accentuer et se manifeste de façon toute partiulière aujourd'hui par les dividendes que touchent les assurés. En 1957, ces dividendes se sont élevés à $367,699, une augmentation de 29.6 pour cent sur l'année précédente.

Dans le but de garantir leur sécurité personnelle et familiale, les assurés ont versé à l'Alliance, en 1957, des primes s'élevant à $3,638,238. Les nouvelles assurances émises au cours de cette année d'anniversaires ($50,055,803) établissent un nouveau record des plus appropriés pour l'occasion. Ces nouvelles affaires ont porté à plus de $217 millions le total des assurances en vigueur à l'Alliance. La compagnie, depuis 1947, a connu une augmentation de 191 pour cent dans son encours.

L'actif de la compagnie, qui était d'un peu moins de $14 millions à la fin de 1947, s'élève maintenant à près de $27 millions et demi, une augmentation de 7.2 p. c. sur 1956 et de 96 pour cent sur 1947.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 17 février 1958

Titres	Off.	Dem.
Alg Cent & Hud Bay Rly C	22¼	23¼
Ang Can Tel A	27	28
Banque d'Economie	28	...
Banque d'Epargne	46½	48
Banque Provinciale	23¼	26
Briqueterie St-Laurent	50	...
C. Javelin	14½	15
Cit Brick C	8	...
Do $5 P	1	...
Credit Foncier	70	...
Dupuis Frères P	19	...
Guar Co of No Am	300	...
Do 30 PC Paid	65	...
Hud Bay Co	20	20¼
la Laurentienne	42	...
La Prévoyance	30	...
La Sauvegarde	40	...
Les Prévoyants	225	...
La Solidarité	30	...
Manufacturers Life	205	215
Prud Trust	19	...
Soc d'Admin & Fiducie	75	...
Sun Life	225	235
Trust Gen du Cda	95	...

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres, F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $99.75; plomb, $13.75; zinc prime western, $11.50; zinc de haute qualité, $12.40; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $23.00; cuivre, $26.75.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $97.25; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $22.25; antimoine standard 99 pour cent $22.25.

Lots d'un wagon : — Plomb $12.25; zinc prime western, $10.00; zinc de haute qualité, $10.60; zinc de qualité spéciale, $11.10; aluminium en lingots, 99.5 pour cent $24.50; cuivre, $24.75.

Le marché minier

Londres, (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a avancé hier de 0.5 point à 68.2.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Cours d'ouverture

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 18 février 1958

Abitibi	23¾
Aluminum Ltd	27¼
Asbestos	28¼
Atlas Steels	16½
Bailey 5¾%	23
Bank of Montreal	42½
Bank of Nova Scotia	54
Banque Can. Nationale	40
Bathurst 'A'	41
Bell	41¾
Bowater C. 5%, pr	44
Brazilian	6¾
B. A. Oil	35¾
B. C. El. 4½%, pr	45
B. C. Power	40
Building Prod	27¼
Canada Cement	27¾
Canada Steamship	38
Can. Bank of Commerce	44
Canadian Breweries	27¾
Canadian Celanese	13
Can. Celanese $1.75, pr	35¾
Can. Husky	11¾
Can. Int. Power	17¼
Can. Int. Power, pr	47
C. P. R.	23¾
Can. Petrof., pr	14½
Cons. Smelters	17½
Dominion Bridge	33
Dominion Foundries	25
Dominion Glass	63
Dominion Steel	21¾
Dominion Stores	23½
Dominion Tar	10¾
Dominion Textile	73¾
Dow Brew	32½
Famous Players	15¾
French	8
Fraser	24
Gatineau	30
Gen. Dynamics	60½
Gypsum	30¾
Home Oil 'A'	14¾
Home Oil 'B'	15¾
Hudson Bay	42¾
Imp. Inv. 'A'	7¾
Imp. Oil	40¼
Imp. Tobacco	13¼
Ind. Acc	28¼
Ind Wts	7½
Inland Cement, pr	11
Int. Nickel	72¾
Interprov. Pipe	43¾
Labatt	19¾
Lower St. Lawrence	16
M. H. P.	6¾
McColl Frontenac	53
Noranda	37½
Pacific Pete	18¾
Penmans	24½
Penmans 6%, pr	24½
Penmans 6%, pr	102
Powell River	33
Quebec Nat. Gas	24½
Roe A. V.	14
Roe Priv.	100
Royal Bank	62½
St. Law. Corp	13¾
Shawinigan	24¾
Steel Co	48¾
Trans. Can	28¾
Triad Oil	4.60
United Steel	14
Walker-Goiderh.	28½
Webb & Knapp	2½
Weston 'A'	24

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 18 février 1958

Cdn. Marconi	2½
Cons. Paper	31¾
Horner 'A'	10½
Meichers Dist.	14
Premier Steel	2½
Traders Fin. 'A'	35
Trans Mountain	47½
MINES & HUILES (en cents)	
Am. Leduc	19
Algom	14¼
Alscope	22
Beatrice	23
Banff	166
Baska	15
Beatrice R. L.	4
Belcher	115
Bellechasse	43
Bicroft	118
Bonnyville	8
Bornite	13
Bouscadillac	11½
Burnt Hill	17
Calalta	59
Campbell Chib	485
Cdn. Homestead	225
Cdn. Peak	7
Can-Met	182
Chiboug Jaculet	36
Cochenour	245
Cominga	40
Cons. Denison	812
Cons. Den. Wts	375
Cons. Halliwell	28
Continental	325
Copper Rand	160
Dunvan	13½
Duvex	9
East. Metals	9
Falconbridge	$22⅞
Faraday	165
Frobisher	147
Giant Yellowk	560
Golden Manitou	30
Grandroy	40
Gunnar	$15⅛
Gunnar, Wts	705
Headway R. L.	66
Hollinger Cons.	$22¾
Int. Ceramic	62
Joliet-Quebec	28½
Kerr-Addison	$17½
Kontiki	6
Labrador	$15⅞
Lingside	5
Madsen	233
Malartic	108
Maritime-Marpic	47
Merrill Island	35
Mid-Cont	72
Mining Corp.	71
Monpre	$10¼
Montgary	40
Nama Creek	76
New Calumet	29
New Formaque	21
New Mylamaque	14
New Spr. Coulee	22
Normetal	28
Norpax	28
North Am. Rare	240
O'Brien	28
Opemiska Copper	180
Parbec	51
Pardee	615
Petrol	7
Paudash	49
Preston E. Dome	55
Provo	$8½
Que. Labrador	870
Rayrock	265
Rexspar	8
Rockwin	101
Sapphire	35
Security	32½
Souris Valley	80
Stanleigh	450
Steep Rock	10½
Sullivan Cons.	160
Tazin	835
Teck-Hughes	225
United Asbestos	16
United Oils	152
Ventures	515
Virginia	222
Westburne	7½
West. Decalta	$23½
West. Decalta, Wts	72
Willroy	160
Yankee Can.	35
Zenmac	78
	7
	18½

Bourse de New York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 18 février 1958

Titres	Off.	Dem.
Am. Tel. & Tel	172⅜	
Anaconda Copper	47¾	
Atchison Ry.	18⅛	
Baltimore & Ohio	25	
Bethlehem Steel	38¾	
Boeing Aircraft	36⅜	
Canadian Pacific	24⅛	
Chesapeake & Ohio	52⅛	
Cities Service	46⅞	
Cons. Ed. N. Y.	48⅜	
Curtiss Wright	24	
Douglas Aircraft	60½	
Du Pont de Nemours	179¼	
Ford	39⅝	
Gen. Elect.	61	
Gen. Motors	34⅛	
Illinois Cent.	32½	
Int. Nickel	74¼	
Johns Manville	37¾	
Jones & Laughlin	39¼	
N. Y. Central	14⅝	
North Pac.	28¾	
Ohio Oil	29⅞	
Pennsylvania R. R.	12⅜	
Phillips Pete	37⅛	
Radio Corp.	33⅜	
Royal Dutch	59	
South Pac.	28¾	
Sperry	19	
Standard Oil N. J.	49⅛	
U. S. Steel	58¼	

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (PC) Le marché était calme et en baisse, aujourd'hui, à la Bourse de Londres. Quelques valeurs de tout repos ont encaissé de légers gains. Les actions transatlantiques ont reculé.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 18 février 1958

Algom	14¼
Am. Leduc	18½
Anacon	37
Aumacho	14
Aumaque	8
Aunor	228
Barnat	50
Barvue	12
Base Metals	29
Beattie-Duquesne	23
Belcher	113
Bevcon	14
Bicroft	118
Black Bay	29
Bouzan	44
Bralorne	500
Brunhurst	5½
Calgary & Edmonton	19½
Cdn. Atlantic	420
Cdn. Devonian	580
Cdn. Malartic	25
Can-Met	160
Cassiar	735
Central Del Rio	665
Chime	80
Cochenour Willian	244
Coldstream	23½
Cons. Denison	117
Cons. Discovery	285
Cons. Halliwell	28
Cons. Mosher	70
Cons. Northland	40
Cons. Sudbury	72
Conwest Expl.	285
Copper-Man	9
Copper Rand	160
Coulee Lead	65
Croinor	8
D'Eldona	9½
Devon-Palmer	117
Diadem	6
Dome	14
Donalda	17½
East Malartic	142
Eastern Metals	9½
Eastern M. & S.	62
Elder	64
El Sol	13
Falconbridge	23¼
Faraday	167
Fargo	575
Giant Yellowknife	560
Goldale	17
Golden Manitou	32
Granduc	120
Headway	66
Hollinger	22½
Home Oil 'A'	16¼
Home Oil 'B'	15¾
Indian Lake	7
Jacobus	120
Joliet-Quebec	30
Jowsey	88
Kerr-Addison	17½
Kirkland Minerals	54
Leitch	114
Lencourt	10½
Lexindin	5
Little Long Lac	185
MacDonald	35
MacLeod	100
Madsen	226
Malartic	108
Mancast	8½
Martin-McNeely	11
Midcon	71
Mid-Western	150
Nama	29
New Delhi	52
New Goldvue	6
New Harricana	14½
New Mylamaque	22
New Superior	112
Nickel Rim	115
Nipissing	120
Normetal	240
North Rankin	56
Norvalpan	375
O'Brien	51
Okalta	155
O'Leary Malartic	15
Ont. Jockey Club	165
Opemiska	615
Pamour	49
Pan Western	23½
Paymaster	18
Petrol Oil	56
Pickle Crow	115
Preston	570
Quebec Copper	28½
Quebec Labrador	8
Quemont	760
Radiore	55
Royalite	12¾
San Antonio	47
Security Freehold	460
Silver-Miller	43
Steep Rock	560
Sullivan	225
Sylvanite	109
Teck-Hughes	152
Triad	455
United Asbestos	535
United Oils	220
Ventures	22¾
Wiltsey-Coghlan	21
Wright-Hargreaves	135
Yellowknife Bear	77
CURB	
Pend Oreille	185

Bourse de Londres

(Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne)

Séance du 18 février 1958

Titres	Ferm.
Aluminium Ltd	$52½
Anglo-Amer. of So. Africa	116s 10½d
Anglo-Newfoundland Dev.	39s 4½d
Associated Electric Ind.	47s 9d
Assd News	10s 4½d
Babcock & Wilcox	42s 6d
Biyvoors	19s 9d
Borax Holdings Ltd	16s 10½d
Bowter Paper Corp. Ltd	27s 6d
Bristol Aero	10s 9d
British Aluminium	44s 4½d
British-Amer. Tob.	40s 6d
British Petroleum Co. Ltd	84s 7½d
Burmah Oil	64s 10½d
Can. Pac.	$45⅛
Central Mining	57s 6d
Courtaulds	21s 4½d
Daggafontein	26s 6d
Daily Mirror	10s 10½d
De Beers Deferred	91s 3d
De Havilland	16s 7½d
Distillers	19s 9d
Dunlop Rubber	15s 1½d
Electric & M. Ind.	28s 7½d
Ford Ltd	32s 10½d
Free St. Geduld	80s
General Electric Ltd	30s 6d
Gt. Univ. Strs. Ltd	38s 1½d
Hawker Siddeley	25s 6d
Hudson's Bay Co.	142s 6d
Imperial Chemical	36s 10½d
Imperial Tobacco	38s 6d
Metal Box	42s 3d
Mexican Eagle	19s 1½d
Monsanto Chemical	13s 10½d
Mount Isa Mines	20s 10½d
Rand Mines	66s 1½d
Rhodesian Anglo-Amer.	50s 7½d
Rhokana Corp.	400s
Rolls-Royce	87s 3d
Shell T. & T.	124s 4½d
Stewarts and Lloyd	21s 6d
Tanganyika Concessions Ltd	88s 9d
Unilever Ltd	75s 6d
United Molasses	26s 4½d
United Steel Corp.	18s 1½d
United Sua Betong	48s 3d
Vickers Ltd	20s
West. Holdings	90s
West Reefs	25s 9d
Woolworth	36s 7½d
OBLIGATIONS	
British 2½% Consols	£48⅛
British 3½% War Loans	£64 3-16
British Fundings 4% 1960-90	£89⅛
British Transports 3% 1978-88	£62 13-16
German 5% 1924	£13⅛
Int. Bank 3% 1966-71	£77⅛
Japanese 5% 1907	£24⅛
Consols	£70¾
War	£98 27-16
Fundings	£92¾
Victory	£91 5-16
Conversion	£64
Treasury	£56
Redemption	£61⅜
Savings	£85 15-16

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006

Séance du 18 février 1958

	Off.	Dem.
Acme	110	115
Amal. Kirk	3	5
Annamaque	1	1½
Ass. Dev.	7	9
Atlas Chib.	4	6
Bald Mtn.	10	12
Beacon	4	7
Brosban	20	25
Can. Jav.	14¼	15
Chib. Copper		6
Ellwood		83
Frebert	5	
Gibson Chib.	4	7
Glencona	1½	2
Hazeur		18
Hubert Lake	9	12
Imp. Chem.	4⅞	5¼
Ladubora	70	
Lake Expanse	4½	5
Main Oka	10	15
Martin Bird	7	10
Mate Yellowk	4½	5½
McCorkill		22
Mica	17	21
Mirado	10	
Murray Mining	20	24
Nat. Malartic	10	12
New Aug.	4	5
New Ranch	3	5
Norbeau	55	60
Paige Pete	6	8
Pascalis	12	15
Pershing		20
Quejo	6	8
Raglan	42	48
Rand Malartic	6	8
Richgroup	4	6
Rugged	1	2
Russet	3	5
St. Law. Riv.	35	
Scott	4	6
Starlight	2	3
Surpass	35	40
Tamara	40	
Titanium		35
Tower	3	5
Valmont	25	30
Wesley	6¼	7½
Young David	13	15

Autres nouvelles financières en page 21

Cours des huiles

Cours fournis par James Richardson & Sons et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 17 février 1958

Titres	Off.	Dem.
Aldina	54	04½
Alta Gas	13.75	14.00
Anaconda	1.30	1.40
Barons	05	05½
Blue Cr	12	15
Burrex	...	50
Cdn. Fort	04	05
Castle	13½	15
Century	03½	06½
Claybar	08½	12
Cont Potash	30	70
Dom. Min	02	03½
Edoran	07½	09
Ft. St. J	3.55	3.75
Freed	01½	02½
Gway	03	04½
Kenare	04½	05
Keno	15	18
Lexmac	05½	06
Led. Cal	10	10½
Merland	31	34
Monarch	04½	05½
N. Rich	05	06
N. Cont	01½	02
Nuco	13½	15½
Ranchmen's	15	21
New Reality	10	11
Renfrew	01½	02½
Ridgeway	01	01½
Sastex	03½	06
Sage	50	65
Select	06½	07
Share	05	06
Transfield	03½	05
W Warn	06	09
York	08	11

NOUVEAUX OFFICIERS D'ALPHONSE RAYMOND LIMITEE



l'hon. ALPHONSE RAYMOND M.C.L., LL.D., *président du conseil d'administration*



JEAN RAYMOND, C.R. *président et gérant général*



JACQUES-C. RAYMOND *vice-président et gérant général-adjoint*

A la réunion des administrateurs qui suivit l'assemblée annuelle des actionnaires d'**ALPHONSE RAYMOND LIMITEE**, l'honorable **ALPHONSE RAYMOND, M.C.L., LL.D.**, a été élu président du conseil d'administration de cette entrepise de produits alimentaires, qu'il fondait en 1905 et dont il fut président au cours des 52 dernières années. **JEAN RAYMOND, C.R.**, a été élu président de la Compagnie, tout en conservant ses fonctions de gérant général; entré au service de la compagnie en 1930, il y avait depuis lors occupé différents postes.

JACQUES-C. RAYMOND, devient vice-président et gérant général-adjoint, après avoir été associé à la Compagnie pendant 20 ans, sauf les 6 ans passés dans le C. A. R. C.

Outre les trois officiers précités; le conseil d'administration comprend aussi MM. Eugène Raymond et Etienne Crevier, L.S.C., LL.D.. Monsieur Jacques Dupuis est secrétaire de la Compagnie et gérant général des ventes et monsieur Edgar Pinsonneault, trésorier et contrôleur. Le docteur Marcel Gagnon, B.A., PH.D., est gérant de la production et du département des recherches et du développement. —

Une bonne année à l'Imp. Tobacco

Le bénéfice net consolidé de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, s'établit à $10,954,108 et se traduit par $1.08 l'action ordinaire pour l'exercice 1957 comparativement à $10,470,490 ou l'équivalent de $1.03 l'action en 1956.

Après avoir affecté une somme de $600,000 à l'amortissement des obligations, attribué $1,000,000 à la réserve générale et déduit tous les dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires, y compris le solde de dividende, le surplus de l'exercice se place à $2,344,699, contre $2,102,844 en 1956.

Les administrateurs ont déclaré un solde de dividende de 17 1-2 cents par action ordinaire à valoir sur les opérations de 1957, au lieu de 15 cents l'action l'année précédente. Ce dividende porte le total de l'année à 67 1-2 cents par action ordinaire, en regard de 65 cents l'action en 1956. Ils ont déclaré en outre, un dividende intérimaire de 12 1-2 cents par action ordinaire et le dividende semestriel régulier de 3 p.c. sur les actions privilégiées 6 p.c. cumulatif.. Ces trois dividendes payables le 31 mars 1958 aux actionnaires immatriculés le 28 février 1958.

Relèvement du dollar américain

Montréal (PC) Le dollar américain se transigeait à un escompte de 1 29-32 pour cent par rapport au dollar canadien, à midi, aujourd'hui annonce la Banque du Canada. Lundi midi, le dollar américain valait $0.97 21-32 en fonds canadiens. La livre sterling a monté de 1 1-4 cent pour s'établir à $2.76 3-8.

x x x

New York (PC) Le dollar canadien a fléchi de 15-32 de cent, aujourd'hui, à une prime de 1 15-16 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a baissé de 1-16 de cent à $2.81 13-16.

Le trafic diminue

Ottawa. — En janvier, les chargements ferroviaires de marchandises payantes sur les chemins de fer canadiens se sont chiffrés par 287,923 wagons, soit 1.1 p. 100 de moins qu'un an plus tôt (291,115). Durant les 10 derniers jours du mois, les chargements ont diminué de 11.3 p. 100 au regard d'un an plus tôt (103,908 contre 117,135).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(En Matière de Faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : — MAR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social à St-Georges est, Co. Beauce et y exerçant le commerce de manufacturiers de terrazo.

Débitrice

DEMANDE de SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions

le côté drôle de l'actualité

par Art Buchwald

Mlle Françoise Sagan, dont le ballet "Rendez-vous manqué" a soulevé, à Paris, une tempête dans un verre d'eau, n'a rien à faire dans l'incident. Mais même si elle n'a contribué qu'au texte du ballet — ce qui veut dire à peine 100 mots — on la blâme pour tous les péchés du ballet.

— "Qu'importe, dit-elle, je prends toutes les responsabilités, je ne suis pas lâche !"

— "On vous a critiquée parce que vous aviez accepté un subside du gouvernement pour le ballet au lieu d'y risquer votre propre argent ?"

— "Est-on insensé ? demande Mlle Sagan. Le subside accordé au ballet provenait d'un fond pour aider les oeuvres culturelles en France. Cet argent n'a pas été pris au fond de la guerre algérienne.

"Je ne mettrais pas un franc de mon propre argent dans cette corrida. Les gens s'imaginent que le ballet m'appartient. On m'a demandé d'écrire l'histoire pour le ballet. A l'époque, cela m'a paru amusant. Maintenant, je vois que c'est encore plus drôle. Mais n'allez pas penser surtout que je songe à me faire une carrière dans le ballet. Un seul c'est assez !"

La semaine a été dure pour Mlle Sagan. En plus du ballet, la version cinématographique de "Bonjour Tristesse" a été mal accueillie par les critiques de New York. Mlle Sagan, qui a vu le film d'Otto Preminger, a déclaré : "Je ne l'aime pas non plus. Je suis contente qu'on n'aime pas le film, cela prouve qu'on aime davantage mon livre".

— "Pourquoi n'aimez-vous pas le film ?

— "Je n'aime rien dans ce film. Il n'a pas de charme, ni de chaleur, et il semble complètement à côté de l'idée".

Même si la semaine n'a pas été rose, l'avenir de Mlle Sagan n'en est pas moins brillant. Elle épouse ces jours-ci "quelque part en France" Guy Schoeller, un riche distributeur de magazines et de livres.

A cause de son accident. Mlle Sagan a dit qu'elle ne songe pas à avoir des enfants immédiatement. Elle débutera néanmoins dans la vie matrimoniale avec un chat, deux chiens et un guépard que son fiancé lui a envoyé d'Afrique.

— "Allez-vous vivre dans le même appartement avec un guépard ? demandé-je.

— "Ma mère m'a dit que si je voulais me marier, je devais faire des concessions".

— "Mlle Sagan, croyez-vous que les gens devraient être libres de faire ce qu'ils veulent après leur mariage ?"

— "Non, certainement non, réplique-t-elle. J'avais une amie : elle est maintenant divorcée ; elle avait relâché les cordeaux de son mari. Celui-ci est disparu avec une autre femme !"

— "Cela veut-il dire que vous tiendrez les cordeaux de votre mari très courts ?"

— "Non, mon mari tiendra aussi les siens sur moi assez courts."

— "Avez-vous un conseil à donner aux futures mariées ?"

— "Essayez de trouver un homme qui n'aime pas les guépards !"

Mlle Sagan travaille présentement sur le script cinématographique de son dernier livre "Dans un mois, dans un an". Elle ne s'attend pas de renouveler son expérience du ballet.

— "Le ballet, dit-elle, m'assomme."

x x x

La rage des automobiles parmi les personnalités du cinéma européen prend une tournure étrange.

Au cours d'une récente enquête, Paul Sanker a découvert que le premier type d'automobiles qu'une personne achète lorsqu'elle entre dans l'industrie du cinéma est la Volkswagen ou la petite Renault. Et à mesure que cette personne devient plus prospère, elle se procure une MG, une Opel, une Citroen, une Simca Sport ou une petite Mercedes-Benz. Mais si les affaires vont encore mieux, elle s'achète une Aston-Martin, une Ferrari, une Lancia, une Vega ou une grosse Mercedes-Benz.

Et si les choses marchent encore beaucoup plus rondement, elle change pour une Chevrolet, une Plymouth, une Ford, et peut-être pour une Oldsmobile, une DeSoto, ou une Buick.

— "Et puis alors, demandai-je à M. Sanker, il n'y a personne qui passe à la classe Cadillac ?"

— "Non, riposte M. Sanker, car au moment où un Européen devient assez riche dans le cinéma pour se procurer une Cadillac, il déménage le site de ses opérations à Hollywood, et il recommence avec de petites voitures européennes !"

Copyright 1958 New York Herald Tribune Inc.



"J'ai l'impression, parfois, que tu tiens plus à tes épargnes qu'à moi !"

le bridge contrat

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :

Le Chroniqueur du Bridge
Le Soleil, Québec.

3106 B-1444

Impuissance

Même les plus fortes cartes d'honneurs doivent parfois s'incliner devant de faibles atouts. La distribution est certainement l'un des facteurs qui affecte le plus la valeur d'une main et voilà un sujet qui n'est pas réellement traité par aucun auteur.

Un joueur qui peut compter vingt-et-un francs points dans sa main peut bien se dire qu'il a reçu la grosse part, mais voyons comment le joueur en Ouest de la main suivante sera réduit à l'impuissance.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

	♠ 5 3 2 ♥ D 6 5 ♦ V 7 6 4 ♣ 8 6 2	
♠ D 9 7 ♥ A R 7 3 ♦ A R 9 3 ♣ T D	N O E S	♠ 6 4 ♥ 10 9 2 ♦ D 10 8 5 2 ♣ 10 7 3
	♠ A R V 10 8 ♥ V 8 4 ♦ néant ♣ A V 9 5 4	

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1-♣ (1)	contre
passe	1-♦	1-♠	3-♦
passe	passe	3-♠	contre
passe	passe	passe	

(1) Les mains de cinq trèfles et cinq piques présentent toujours un problème en ce qui touche l'annonce de la première suite. Le conseil de Goren est d'annoncer tout d'abord la suite trèfle, si dans son ensemble la main est plutôt faible. Mais si sans inquiétude le joueur peut envisager l'annonce des trèfles au palier de trois trics, en ce cas il conseille l'annonce des piques tout d'abord. Mais il n'est pas toujours facile d'établir réellement la frontière entre une main relativement faible et une main plutôt forte.

Entame: roi de carreau

Le déclarant coupe le premier carreau et fait une demande d'atout par son as de pique. Ne voulant s'exposer à perdre le contrôle de cette suite, Sud change à l'as de trèfle à la troisième levée, puis en fait suivre le quatre comme il a vu Ouest en fournir un honneur. Ouest est en main, mais comme il ne peut pas s'attaquer avec profit à aucune des suites, il revient à carreau et c'est une nouvelle coupe du déclarant. Sud encaisse maintenant le roi de pique et les mains se trouvent réduites aux cartes suivantes:

	♠ 5 ♥ D 6 5 ♦ V 7 ♣ 8	
♠ D ♥ A R 7 3 ♦ 9 3 ♣ —	N O E S	♠ — ♥ 10 9 2 ♦ D 10 8 ♣ 10
	♠ V ♥ V 8 4 ♦ — ♣ V 9 5	

Le déclarant revient avec le valet de trèfle et Ouest abandonne un carreau. (La coupe de la dame de pique permettrait au Mort d'obtenir une coupe par le cinq de pique et ainsi le contrat deviendrait de réalisation facile). De nouveau Sud revient à trèfle et cette fois Ouest abandonne un coeur et le Mort un carreau. Le dernier trèfle n'améliore pas la situation de Ouest. S'il coupe le contrat est réalisé sans plus d'efforts. S'il conserve ses trois coeurs, il sera contraint d'accorder une levée à la dame. Aussi, Ouest abandonne le sept de coeur et conserve plutôt son dernier carreau. Que doit abandonner le Mort ?

L'abandon du dernier carreau ou d'un coeur serait la perte du contrat. Aussi, le Mort coupe plutôt de son cinq de pique et revenant à carreau permet à Sud d'obtenir une levée par son dernier atout. Ouest obtient bien les trois dernières levées par les deux honneurs de coeur et la dame de pique, mais le contrat était déjà réalisé, la forte main avait été réduite à l'impuissance !



Prix: 50¢

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

606

Vous n'êtes pas sans savoir, par expérience et par observation, que les enfants portent une affection particulièrement aux animaux. Avec des restes de tissu, il vous est facile de leur faire plaisir. De plus, ces animaux constituent une jolie décoration pour leur chambre.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demandes des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.



"Bien sûr... j'ai aussi le téléphone dans mon atelier"

Lorsque le papa est occupé à bricoler, un téléphone dans son atelier est presque une nécessité. Ce téléphone est également bien pratique pour la maman quand elle se trouve au sous-sol . . . et les enfants savent où aller téléphoner lorsqu'il y a des visiteurs au salon. Ne vous privez pas plus longtemps d'un téléphone supplémentaire . . . son coût est minime!

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

UN TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE ne coûte que $1.25 par mois . . . même moins dans certaines localités.

RENSEIGNEZ-VOUS sur les appareils de table qui se font en rouge, vert, beige et ivoire. Un seul paiement acquitte une fois pour toutes le coût supplémentaire du téléphone en couleur de votre choix. Téléphonez à notre bureau d'affaires pour commander le vôtre.



UNE HUILE A CHAUFFAGE MODERNE

Economiquement et facilement, assurez à votre famille une chaleur qui la protège parfaitement en utilisant l'huile B-A Solar Heat. La B-A Solar Heat—brûlant proprement—efficace—répond de façon moderne à toutes vos exigences de chauffage. *Pour votre huile Solar Heat, communiquez avec le bureau B-A ou votre distributeur B-A Solar Heat le plus rapproché aujourd'hui.*

HUILE À CHAUFFAGE
B-A SOLAR HEAT
THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

B A SOLAR HEAT

4-7135


PLANTE


MOORE


H. RICHARD


BATHGATE


HORVATH


BUCYK


HOWE


GEOFFRION

Dickie Moore et Jacques Plante tiennent bon en tête



LE TROPHEE "LOU MARSH" annuellement décerné à l'athlète le plus remarquable vient d'être mérité par Maurice "Rocket" Richard pour l'année 1957. Cette récompense pour honorer la mémoire du regretté rédacteur sportif Marsh, a donc été mérité par ce brillant ailier droit des Canadiens qui fut le premier dans toute l'histoire du circuit majeur de hockey à réaliser un 500ième but l'automne dernier. En seconde place dans le classement des plus méritants est venu Gerry James étoile de football et de hockey et Al Balding, le golfeur.

"Sugar Ray" dans la grosse neige

Greenwood Lake, N.Y., 18. (UP) Sugar Ray Robinson s'est boxé pendant quatre rondes et a enlevé la neige causée par la pire tempête depuis 1947 qui a presque isolé son camp d'entrainement.

Il est tombé vingt pouces de neige et l'amoncellement s'est accru de cinq pieds devant la cabine de l'ancien champion des mi-moyens. Robinson s'est tracé un sentier d'une trentaine de pieds seulement.

Il s'est rendu à son gymnase et a boxé quatre rondes en vue de son prochain combat contre le champion Carmen Basilio, le 25 mars, à Chicago.

Robinson s'est entrainé avec Lee Williams et Otis Woodard et leur a livré deux rondes chacun.

Sugar Ray se reposera et reprendra son entrainement mardi.

Althea à l'honneur

New-York, 18. (AP) "C'est mon plus grand honneur", a déclaré Althea Gibson lorsqu'elle a reçu le trophée pour avoir été désignée l'athlète féminin de 1957, aux Etats-Unis.

"Les honneurs que j'ai obtenus dans le passé se sont strictement limités au tennis", a-t-elle ajouté. "Ceci concerne les femmes dans le sport".

Le trophée "Frederick C. Miller" fut présenté à la championne de Wimbledon et américaine par le juge Robert Cannon de Milwaukee dans les bureaux de la Presse Associée.

Le trophée est décerné selon un scrutin organisé annuellement parmi les rédacteure et commentateurs de la Presse Associée.

Un trophée identique a été remis à Ted Williams, le vétéran des Red Sox de Boston, comme l'athlète masculin de l'année.

Mlle Gibson a reçu 420 votes sur une possibilité de 516 soit 421 de plus que sa plus proche rivale, Patty Berg, qui s'en est mérité 95.

Helfand est solide

Albany, N.Y., 18 (PA) Le gouvernement Harriman de l'Etat de New York a annoncé que le mandat de Julius Helfand, comme président de la commission athlétique du New York, avait été renouvelé pour trois ans.

Son contrat actuel de trois ans prendra fin le premier janvier prochain. Helfand reçoit un traitement annuel de $16,900.

Ces deux vedettes du Canadien dominent dans leur catégorie respective dans la Nationale

Montréal, 18. (PC) — Trois joueurs appartenant à autant d'équipes semblent vouloir menacer le règne du Canadien en tête des compteurs de la ligue Nationale.

Andy Bathgate, des Rangers de New-York, Bronco Horvath, des Bruins de Boston, et Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, ont amassé chacun quatre points la semaine dernière pour réduire quelque peu la marge détenue par Dickie Moore, en tête des compteurs, et Henri Richard, son plus dangereux rival.

Moore et Richard n'ont recueilli que trois points ensemble — Moore avec une seule assistance et Richard avec deux buts — et ces points, ils les ont obtenus dans une seule des trois joutes mettant le Canadien en lice la semaine dernière.

Si l'on étudie les statistiques officielles de la ligue, on se rend compte que Moore domine toujours avec 67 points suivi de près par Richard avec un total de 65. Moore est le meilleur compteur de buts avec 30 et Richard possède le plus grand nombre d'assistances avec 41.

HOWE PROGRESSE

Bathgate a récolté deux buts et deux assistances pour porter son total de points à 56, soit deux de plus que Horvath. Le joueur de centre du Boston a compté à trois reprises en plus de fournir une assistance pour s'emparer seul de la quatrième place avec 54 points.

Howe, de retour au jeu après une courte absence due à une blessure, a obtenu deux buts et deux assistances pour se hisser de la sixième à la cinquième place avec 51 points. Bernard Geoffrion, absent des rangs de l'équipe montréalaise depuis le 28 janvier, tombe de la quatrième à la sixième place. Il possède 50 points, répartis en 27 buts et 23 assistances.

Grâce à trois assistances, Johnny Bucyk, du Boston, est maintenant en septième place, qu'il partage avec Alex Delvecchio, du Détroit, à 46 points. Delvecchio a amassé un but et une assistance la semaine dernière.

Vic Stasiuk, du Boston, qui était sur un pied d'égalité avec Delvecchio en septième place du classement, la semaine dernière, n'a compté qu'un seul but pour descendre en neuvième position avec 45 points.

Camille Henry, des Rangers de New-York, et Jean Béliveau, du Canadien, ont obtenu chacun un but et deux assistances pour quitter la 12e place et se partager la 10e avec 43 points.

Le Canadien, qui est mathématiquement assuré du championnat, a gagné une de ses trois joutes, annulé dans l'autre et finalement perdu la dernière. Les Rangers durent remporter leurs deux joutes pour maintenir leur emprise en deuxième position. Ils sont talonnés par les Red Wings, qui n'ont perdu qu'une seule de leurs trois joutes.

Les Bruins, détenteurs da la 4e place, ont légèrement perdu du terrain avec une victoire, une défaite et une joute nulle. Les Black Hawks de Chicago ont partagé les honneurs en deux joutes pendant que les Maple Leafs de Toronto subissait la défaite à trois reprises.

	B	A	Pts	Pun.
Moore, Montréal	30	37	67	46
H. Richard, Montréal	24	41	65	40
Bathgate, N.-Y.	22	34	56	38
Horvath, Boston	23	31	54	51
Howe, Détroit	25	26	51	28
Geoffrion, Montréal	27	23	50	51
Bucyk, Boston	17	29	46	47
Delvecchio, Détroit	15	31	46	18
Stasiuk, Boston	19	26	45	42
Henry, N.-Y.	28	17	43	2
Béliveau, Montréal	17	26	43	71
Litzenberger, Chicago	21	21	42	45
Toppazzini, Boston	20	22	42	45
McKenney, Boston	20	22	42	20
Harris, Toronto	15	26	41	24
MacKell, Boston	14	26	40	66
Duff, Toronto	20	18	38	66
Provost, Montréal	13	24	37	31
Brian Cullen, Toronto	17	19	36	17
Gadsby, N.-Y.	12	24	36	48
Sloan, Toronto	11	25	36	50
Bonin, Montréal	13	22	35	30
Sullivan, N.-Y.	10	25	35	53
Craighton, N.-Y.	8	27	35	24

MOORE (3)

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB :

Détroit	606
Toronto	681
New York	656
Chicago	675
Boston	708
Canadiens	712

LES GARDIENS DE BUTS :

	PJ	BC	Bl.	moy.
Plante, Montréal	47	99	8	2.11
Hodge, Mtl.	8	16	1	2.00
Broderick, Mtl.	1	2	1	2.00
Mtl. totaux :	58	117	9	2.09
Hall, Chicago	54	141	7	2.61
Simmons, Bost.	35	84	4	2.43
Lumley, Bost.	15	39	2	2.60
Millar, Bost.	6	25	0	4.17
x-Wilson, Bost.	1	1	0	1.00
Boston, totaux :	56	150	6	2.68

x-Wilson a remplacé Simmons à 8:22 de la première période le 29 décembre 1957.

Paille, N. Y.	33	102	1	3.10
Worsley, N. Y.	22	53	3	2.41
N. Y. totaux :	55	155	3	2.82
Chadwick, Tor.	55	163	4	2.96
Sawchuk, Det.	56	168	3	3.00

Agenda sportif

HOCKEY

Ligue du Québec: A 8.30 heures p.m. au Colisée, Lions de Trois-Rivières vs As de Québec.

CURLING

Jacques-Cartier: A 8 hrs p.m. deux autres parties dans le tournoi "Syndicat de Québec".

Etchemin: A 7.30 hrs p.m. autres rencontres dans le tournoi mixte "Boucher".

Cambrai: A 7.30 hrs p.m. Autres rencontres dans le tournoi "Beaver".

Décisif triomphe de Gerry Drouin par K.O. aux dépens de Gauthier

(Par JACQUES ARTEAU)

Gerry Drouin qui était favori à 6 contre 4 pour l'emporter sur Aimé Gauthier a affiché une magnifique tenue dans l'arène hier soir, pour disposer d'Aimé Gauthier de Montréal par mise-hors de combat à la cinquième ronde d'une finale qui devait en durer dix lors du programme de boxe présenté par le promoteur Georges Trudel à La Tour.

Drouin était confiant de l'emporter avant le combat et il a démontré beaucoup d'agressivité et de puissance pour finalement se mériter la victoire. Le combat a débuté assez lentement et les deux pugilistes sont plutôt demeurés sur la défensive au cours de la ronde initiale. Cependant la deuxième reprise a donné lieu à une série de coups répétés chez les deux boxeurs et Gauthier semblait posséder un léger avantage à la fin de cette ronde. Drouin harcela son adversaire de puissants coups au corps dans la troisième ronde et Gauthier manqua sa cible à maintes reprises. Gauthier attaqua subitement au début du quatrième engagement pour finalement faiblir devant les attaques répétées du pugiliste québécois qui effectua un retour sensationnel à la fin de la reprise. Dans la ronde suivante, Gauthier porta quelques coups au corps de Drouin qui manquèrent souvent leur cible, c'est alors que Drouin profita d'une ouverture pour déclencher une série de coups de gauche et de droite à la tête du pugiliste montréalais pour finalement l'expédier au plancher pour le compte réglementaire et remporter la victoire par mise-hors de combat.

COMBAT NUL ENTRE LEROUX ET GAUDREAU

Dans le spécial de six rondes, Gerry Leroux, de Montréal et Norman Gautreau, de Moncton, N.-B., se sont livré un combat nul qui a été grandement apprécié des amateurs. Gautreau a foudroyé deux fois son adversaire au plancher, mais Leroux a manifesté beaucoup d'agressivité pour finalement se mériter une part de la décision. Gerry Simpson, de Montréal, l'a emporté par décision sur Gilbert Clavé, de France, dans une semi-finale de six rondes. Chez les poids-lourds, Adi Beaver protégé de Ralph McNaughton s'est mérité une décision unanime pour disposer de l'Allemand Eddy Porzer dans un combat de six rondes. Dans la deuxième rencontre de la soirée Kid Maurice Houde, de Québec, a triomphé par knockout aux dépens de Bobby Green de Montréal dans la troisième ronde d'un combat de six. Francis Summer, de Montréal, n'a pas connu d'éclatants succès à ses débuts professionnels à Québec, puisqu'il fut expédié au pays des rêves dans la troisième ronde d'un combat qui devait en durer quatre alors que le jeune André Pelland poursuivait sa magnifique performance en remportant la première victoire de la soirée par knockout en préliminaire.

AMATEURS SATISFAITS

Et ! bien si le programme du promoteur Georges Trudel a remporté un autre magnifique succès, les amateurs n'en demeurent pas moins satisfaits, puisqu'ils ont appris une excellente nouvelle en ce qui concerne la boxe locale. En effet, les amateurs auront l'occasion d'assister au combat Robinson-Basillo alors que l'on présentera la télédiffusion du combat le 25 mars prochain au Colisée local.

LA BOXE

New-York — Gene Armstrong, 158½, de Elizabeth, N.J., a défait aux points, en 10 rondes, Charley Joseph, 156, de la Nouvelle-Orléans.

Providence, R. I. — Chico Vejar, 159½, de Stamford, Conn., a défait aux points, en 10 rondes, Bobby Dalton, 156, de Chicago.

Sydney, Australie — Tommy Romulo, 134½, des Philippines, a mis hors de combat Russell Sands, 134½, de l'Australie, au 7e round.

Las Vegas — L. C. Morgan, 138 1-2, de Youngstown, Ohio, a mis hors de combat, au 1er round, Jimmy Feaster, 137, de Las Vegas.

L'Internationale débutera le 16 avril

Montréal, 18 (PC) - Le ligue Internationale de baseball, le plus vieux circuit mineur, a publié son calendrier pour la saison 1958.

La saison, marquant le 75e anniversaire de la ligue, sera inaugurée le 16 avril. A cette date, le Buffalo jouera à La Havane, Cuba; le Rochester à Miami, Floride; le Montréal à Richmond, Virginie, et le Toronto à Columbus, Ohio.

Le 23 avril, les équipes représentant les villes situées le plus au nord entameront la nouvelle saison alors que le Columbus jouera à Buffalo et le Richmond à Rochester. Le 30 avril, les Royaux de Montréal joueront leur première partie contre le Miami et le Toronto en fera de même à La Havane.

Un point intéressant à noter dans le calendrier de 154 joutes est que l'équipe de La Havane jouera deux parties - contre le Buffalo et le Miami - à Moron, au Cuba, une ville dotée d'un stade de construction récente.

La joute d'étoiles aura lieu cette année le 28 juillet, à Toronto, et les vedettes de la ligue Internationale seront opposées aux Braves de Milwaukee.

Les nouveaux gérants engagés dans le circuit sont: Clay Bryant, successeur de Tommy Holmes avec les Royaux; Kerby Farrell, engagé à la place de Don Osborn à Miami et Clyde King, remplaçant de Frank Oceak à Columbus.

Hockey

HIER

MARITIME SENIOR
Amherst 4 Summerside 2

QUEBEC-N.-B. SENIOR
Rimouski 3 Campbellton 3

OKANAGAN SENIOR
Penticton 1 Kelowna 3

ONTARIO JUNIOR A
Peterborough 1 Hamilton 1

SASKATCHEWAN JUNIOR
Melville 4 Saskatoon 4

Ligue Métropolitaine
Québec 3, N.-D.G. 3
Lachine 1, National 2

Ligue Progression
Bulldogs 4, Aigles 1
Castors 8, Loups 6

Ligue Camp Valcartier
CATS vs 2e B. R22R (remise)
Combines vs 1er B. R22R (remise)

Ligue Québec-Montmorency
(Semi-finale "B")
Montmorency 2, Boischatel 6
(Boischatel en avant 1-0)

AUJOURD'HUI

Ligue du Québec
Trois-Rivières à Québec
Shawinigan à Montréal

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	56	36	13	7	200	117	79
New York	55	23	23	9	146	155	55
Détroit	56	23	25	8	126	168	54
Boston	56	20	24	12	151	180	52
Toronto	55	18	27	10	154	163	46
Chicago	54	20	28	6	117	141	46

PROCHAINES JOUTES

Mercredi 19
Chicago à Rangers

Jeudi 20
Boston à Canadien

Samedi 22
Rangers à Canadien
Chicago à Toronto
Boston à Détroit

Dimanche 23
Canadien à Détroit
Toronto à Rangers
Boston à Chicago

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	55	31	17	7	194	152	69
Cleveland	54	31	20	3	187	123	65
Providence	55	28	25	5	184	178	55
Springfield	56	20	28	8	175	201	48
Rochester	55	21	28	6	160	195	48
Buffalo	55	21	31	3	168	222	45

Mercredi 19
Hershey à Rochester
Buffalo à Springfield

Vendredi 21
Buffalo à Providence
Hershey à Rochester

Samedi 22
Rochester à Cleveland
Hershey à Springfield

Dimanche 23
Springfield à Buffalo
Hershey à Providence
Cleveland à Rochester

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	52	30	17	5	202	170	65
Shawinigan	51	26	21	4	198	186	56
Québec	48	22	23	3	165	174	47
Montréal	48	20	24	4	168	159	44
T.-Rivières	53	18	31	4	141	174	40

PROCHAINES JOUTES

Mercredi 19
Québec à Trois-Rivières

Jeudi 20
Montréal à Chicoutimi
Shawinigan à Québec

Dimanche 23
Trois-Rivières à Montréal
Chicoutimi à Québec

LIGUE METROPOLITAINE

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jérôme	30	22	5	3	206	75	47
Snowdon	31	14	11	6	135	60	34
N.-D.G.	31	11	14	6	98	131	28
Lakeshore	30	2	25	3	74	186	7

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent	30	20	8	2	126	94	42
Québec	31	18	10	3	153	118	39
National	30	10	16	4	80	108	24
Lachine	29	9	17	3	98	141	21

LIGUE CAMP VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
CATS Dépôt	15	10	1	4	62	37	24
2e B. R22R	15	7	6	2	55	41	16
Combines	15	5	8	2	53	67	12
1er B. R22R	15	3	9	3	33	56	9

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	8	5	3	0	37	22	10
Laval	8	5	4	0	36	34	10
Montréal	8	4	4	0	28	38	8
McGill	7	2	5	0	27	34	4

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	7	7	0	0	39	18	14
Loups	7	3	4	0	35	39	6
Castors	7	2	5	0	41	55	4
Aigles	7	2	5	0	36	39	4

L'équipe de Toupin rencontre les As

Les As de Québec entreprendront ce soir une série de trois parties en trois jours alors qu'ils recevront au Colisée la visite des Lions de Trois-Rivières pendant que les Cataractes de Shawinigan disputeront la victoire au Royal de Montréal sur la glace du Forum. La rencontre de ce soir est cédulée pour 8.30 heures et il s'agit de l'avant-dernière visite des Lions au Colisée dans la cédule régulière.

Les As, qui n'ont plus que huit parties à jouer sur la glace du Colisée avant le début des séries éliminatoires, seront à Trois-Rivières demain soir avant de revenir à Québec pour jouer contre les Cataractes jeudi soir.

Les As sont favoris pour triompher ce soir mais ils ne devront pas pécher par excès de confiance. Advenant une victoire des Lions et une victoire du Royal aux dépens des Cataractes, les As n'auraient plus qu'une avance d'un point sur les représentants du Forum en troisième place du classement. Les As ont agréablement surpris leurs partisans dimanche en allant annuler 3-3 à Chicoutimi dans une partie qui marquait le retour au jeu du joueur-instructeur Joe Crozier. Crozier a manqué plusieurs parties à cause d'une fracture à la cheville mais il est revenu au jeu dimanche à Chicoutimi pour prêter main-forte à ses coéquipiers. Jacques Gagnon est toujours au rancart à cause d'une blessure à un genou.

Il s'agira également de la première partie entre les As et les Lions depuis que le rude joueur de défense Dino Mascotto, autrefois avec les Lions, a endossé l'uniforme des As. Il sera certainement intéressant de surveiller le travail de Mascotto contre ses anciens coéquipiers.

Skip Teal, qui est actuellement le meilleur compteur des As avec un total de 52 points formés de 12 buts et 40 assistances, sera l'objet d'une attention particulière des protégés de Jack Toupin. Chez les Lions, on reverra Marcotte dans les filets, ainsi que les René Pepin, Roland Leclerc, Dan Belisle, Gilles Thibault, Moe Collins, Don Carter, Vic Dzurko, John Hanna, Cleary, etc. Voici la liste des meilleurs compteurs des As après les parties de la dernière fin de semaine.

	B	A	Pts
Skippy Teeal,	12	40	52
Jacques Gagnon,	25	26	51
Bob Babourin,	22	26	48
Gary Blain,	16	32	48
Kenny Hayden,	17	20	37
Jean-M. Cossette,	16	15	31
John Sleaver,	13	18	31
Stan Maxwell,	14	17	31
Michel Labadie,	13	16	29
Willie O'Ree,	8	13	21

COLISÉE
LA 5-5129 — ATT. "25"
Ligue de Hockey du Québec
CE SOIR - 8.30 P.M.
LIONS
de Trois-Rivières
-vs-
AS de QUEBEC
BILLETS de SAISON et autres BILLETS RESERVES en vente dans DEPOTS jusqu'à 1 heure, AUJOURD'HUI. Au Colisée, jusqu'à 5 heures.- Ce soir, contrôle ouvert à partir de 7 heures.

- PRIX D'ENTREE -
LOGES (réservés) $2.00
MEZZANINE (réservés) ... $1.60
ADM. GENERALE (Balcon)
Adultes - $1.00 enfants - .40c
(Taxe et charge de service incl)

- DEPOSITAIRES -
Pharmacie GUERTIN
1400, 4e Avenue
Tabagie GRAVEL,
400, 3e Avenue
COTE SPORTING GOODS,
878 Est, rue St-Joseph
Tabagie HENRI GAGNON
56, côte du Palais
Tabagie BOURLAMAQUE
1180 rue Bourlamaque
CITADEL SPORTING GOODS,
313 rue Ste-Thérèse
Pharmacie SOUCY,
369 de la Couronne
BUFFET L.-P. DEMERS,
901 Ouest, St-Cyrille
COLISEE — Parc Exposition



Gerry Drouin (à gauche) avant de knockouter Gauthier
(Photo du Soleil)



Sydney Halter ce jeune homme malingre d'il y a 36 ans

Aujourd'hui devenu l'homme de fer de tout le football canadien

Winnipeg, (PC) 18) — Il y a 36 ans, on conseillait à G. Sydney Halter d'abandonner les sports en raison de son apparence malingre résultant d'une surcroissance.

Mettant ce conseil en pratique, il décida de consacrer dorénavant son talent à l'aspect administratif du sport et, maintenant, il est devenu le dirigeant tout-puissant du football porfessionnel au Canada.

Maintenant âgé de 52 ans, ce solide gaillard de six pieds et quatre pouces, pesant 190 livres, ne donne nullement l'impression de fragilité. Originaire de Winnipeg, cet avocat est devenu au mois de janvier dernier le premier commissaire national du football au Canada. Il a accepté le poste à ses propres conditions, qu'il a posées en faisant abstraction de toute sentimentalité.

Halter n'avait pas postulé cet emploi. Ce sont les dirigeants du football qui en sont venus à la conclusion qu'il était l'homme idéal pour diriger les destinées du football professionnel à l'échelle nationale.

POUVOIRS ETENDUS

Ses pouvoirs sont sans limite. Quiconque dérogera aux règlements à partir du président jusqu'au porteur d'eau, se verra tancer d'importance. Il a le pouvoir de mettre à l'amende et de suspendre équipes et individus, de nommer les arbitres, de faire l'interprétation des règlements, de porter lui-même jugement dans tout litige qui pourrait survenir ou de le soumettre à l'attention d'un tribunal d'arbitrage, nommé par lui, dont les décisions sont finales et irrévocables.

Il ne s'agit pas là d'un rôle nouveau pour Halter. En effet, ce sont là ses attributions à titre de commissaire de la ligue de football de l'Ouest depuis 1953 et il n'était que normal qu'on ait recours à ses services lors de la fusion des deux circuits canadiens le mois dernier.

Peut-être son nom n'évoque-t-il rien de bien spécial à l'esprit des sportifs de l'Est du Canada, mais il est très bien connu dans l'Ouest du pays.

Il a joué au soccer, au basketball et au football en plus d'avoir été un rapide coureur durant ses années d'études mais, sur l'avis du médecin, il cessa toutes ses activités sportives lors de son entrée à l'Université du Manitoba en 1921, à l'âge de 16 ans. C'est alors qu'il s'intéressa à l'aspect administratif ou à l'organisation des sports.

Au cours de son stage à l'Université, il fut tour à tour instructeur, instructeur adjoint, gérant, gérant adjoint, préposé à l'équipement et, en un mot, il a rempli presque toutes les tâches qu'on peut concevoir dans l'organisation du hockey, du soccer, du basketball, du football et des épreuves sur piste et pelouse. De plus, il a été directeur des sports à l'Université durant l'année 1926-27.

REPONSE A TOUT

On disposait alors de maigres fonds au chapitre des activités sportives et Halter avait de nombreux problèmes à résoudre, tels que la pénurie de bâtons ou d'autres pièces d'équipement. Mais il avait la réponse à tout.

Une fois, entre autres, un jeune joueur de hockey refusait obstinément de participer au jeu à moins qu'on ne lui procure une paire de lacets de cuir. Il lui en trouva. "Je ne me souviens plus comment je les ai eus, rappelle Halter, mais j'en ai trouvé une paire et tout revint dans l'ordre".

Le temps consacré au sport ne lui a pas nui dans la poursuite de ses études de droit. Récipiendaire d'une médaille d'or, il reçut son bachot en 1924, le jour même de son 19e anniversaire de naissance. Trois ans plus tard, il devenait bachelier en droit.

Après sa graduation, il se consacra à l'exercice de sa profession sans pour cela perdre de son intérêt pour le sport. Il organisa des combats de boxe et de lutte pour le championnat canadien, fut fréquemment juge dans des matches de boxe et fut président d'une ligue de balle molle de l'Ontario. De plus, il fut handicapeur officiel pour toutes les épreuves sur piste et pelouse disputées au Manitoba, président de la Winnipeg Amateur Athletic Association, secrétaire et président de la filiale du Manitoba de l'AAU.

DIRIGEANT NATIONAL

En 1938, il fut nommé président national de l'AAU, réélu l'année suivante à ce poste qu'il occupa jusqu'en 1942 alors qu'il fit du service pendant quatre ans dans l'ARC en qualité de chef d'escadrille. Il fut juge-avocat au commandement aérien du district No 2 à Winnipeg.

Il était trésorier de l'équipe de football de Winnipeg qui donna pour la première fois à l'Ouest la possession de la coupe Grey. Président de l'équipe en 1942, il en a été directeur jusqu'en 1953.

Au nombre des joueurs de hockey qui ont été sous sa direction vers 1920, on remarque Andy Blair, qui devait briller par la suite avec les Maple Leafs de Toronto; Andy Mulligan, maintenant gérant du Toledo Arena; Murray Murdoch, devenu par la suite l'homme de fer du hockey avec les Rangers de New York, et Leo Benard, le "meilleur manieur de bâton que j'aie connu".

Halter, demeure avec ses vieux parents et son frère, Aubrey, également avocat, dans une maison d'un étage construite sur l'avenue McMillan, dans la zone sud de Winnipeg. Aujourd'hui, il s'occupe presque exclusivement du football hors la pratique de sa profession. Il passe très peu de temps en Cour.

DANS L'OMBRE

Halter est une figure familière aux différentes joutes de football de la ligue de l'Ouest. Il aime à prendre place dans la loge des journalistes ou, sinon, il se rend dans un coin éloigné des dirigeants des différentes équipes.

Lors de la dernière assemblée de la Canadian Football League, en janvier dernier, un délégué quitta la salle des délibérations pour apprendre aux chroniqueurs et commentateurs sportifs que la session se poursuivrait pendant au moins cinq heures encore.

C'est Halter qui présidait l'assemblée et elle se termina en moins de deux heures.

C'est ma façon d'envisager les choses depuis le jour où j'ai du abandonner le sport, sur l'avis du médecin, à l'âge de 16 ans.

"Je m'asseois confortablement et j'écoute mon interlocuteur qui peut se décharger le coeur tout à loisir, précise-t-il. Une fois son calme retrouvé, je reprends le problème avec lui en l'étudiant sous un nouvel optique et, généralement, cette tactique me réussit".



Kozer visite le plancher à la 3ième contre Beaver

(Photo du Soleil)

Bonspiel des écoliers à Charlottetown

Charlottetown, I.P.E., 18 (PC) Voici les résultats des deux premières rondes du tournoi de curling actuellement en cours à Charlottetown pour le championnat canadien des collégiens.

PREMIERE RONDE

C.-B.	000	020	002	0—4
N.-B.	131	102	210	2—10
N.-E.	100	010	011	2—6
Ontario	041	103	100	0—10
Manitoba	600	000	100	2—3
Alberta	111	222	012	0—12
Québec	303	001	321	0—13
Terre-Neuve	010	120	000	1—5
N. Ont.	212	000	011	3—10
Saskatchewan	000	413	100	0—9

DEUXIEME RONDE

Alberta	402	012	120	3—15
Terre-Neuve	010	100	001	0—3
Nord Ontario	003	321	300	4—16
N.-Ecosse	210	000	021	0—6
N.-Brunswick	000	020	205	0—9
Saskatchewan	221	201	010	3—14
C.-Britannique	010	002	010	1—5
I.-P.-Edouard	101	010	302	0—8
Manitoba	010	045	011	0—12
Ontario	202	100	500	3—13

CLASSEMENT

	G	P
Alberta,	2	0
Ontario,	2	0
Nord Ontario	2	0
Prince-Edouard,	1	0
Québec,	1	0
N.-Brunswick,	1	1
Saskatchewan,	1	1
Colombie-Britannique,	0	2
Terre-Neuve,	0	2
Nouvelle-Ecosse,	0	2
Manitoba,	0	2

Pastrano à Londres

Londres, 18 (Reuter) Willie Pastrano, classé au quatrième rang chez les poids lourds, est arrivé à Londres hier en vue de rencontrer Brian London, de Grande-Bretagne, dans un match de 10 rondes, le 25 février, à l'arena Harringay.

Pastrano, un pugiliste de la Nouvelle-Orléans et de Miami, a facilement battu Dick Richardson, le 22 octobre dernier, au même endroit.

Webb vs Wayne

Fort Wayne, 18 (PA) — Spider Webb, de Chicago, classé au troisième rang chez les poids moyens, rencontrera Holly Mims, de Washington, D.C., dans un combat de dix rounds disputé le 12 mars au Colisée de Fort Wayne, dans l'Indiana.





Equipe pee-wee

Québec au tournoi de Goderich

Par Léonce JACQUES

Une équipe de hockey de calibre pee-wee du district de Québec, qui comprend L vis, Donnacona et Québec, participera en avril prochain au tournoi annuel pee-wee disputé chaque année à Goderich, Ontario depuis 1950. C'est le plus important tournoi du genre au monde et c'est la première fois que le district de Québec sera représenté. La nouvelle a été annoncée hier par Gérard Bolduc, président du Comité des Ligues Mineures de hockey du district.

Quatre-vingt-huit (88) équipes de calibre pee-wee envahiront la ville de Goderich, centre situé à environ 200 milles à l'ouest de Toronto, sur les bords du Lac Huron, en vue de ce grand tournoi. Le tournoi pee-wee de Goderich a été inauguré en 1950, sous le patronage du club Lions, et est sanctionné par l'Association de Hockey Mineur de l'Ontario. Pour les besoins du tournoi, chaque club est placé dans une catégorie établie selon la population du centre qu'il représente. Ces catégories s'établissent comme suit: D— jusqu'à 1,000 et rural; C— 1,000 à 3,000; B— 3,000 à 7,500; A— 7,500 à 35,000 et AA, au-dessus de 35,000. Le club du district de Québec est inscrit dans cette dernière catégorie.

Le tournoi sera joué à l'Arena Goderich Memorial du 4 au 12 avril et tous les jeunes joueurs de hockey nés à compter du 1 août 1945 sont éligibles sur présentation d'un certificat de naissance. Chaque partie sera divisée en trois périodes de quinze minutes et seulement la troisième période sera chronométrée. Le club vainqueur dans chaque catégorie recevra un trophée et chaque joueur recevra un écusson-souvenir. Chaque ville a droit à un seul club pour se faire représenter dans ce tournoi, exception faite de la ville de Toronto qui sera représentée par deux équipes. Chaque club a droit à 18 joueurs mais seulement quinze joueurs auront le droit d'être en uniforme pour chaque partie.

L'equipe de Québec

Les joueurs qui formeront le club de la Vieille Capitale seront choisis parmi tous les joueurs de calibre pee-wee du district. L'entrainement du club Québec commencera le plus tôt possible à l'Arena du Parc Victoria, soit après que tous les intéressés auront eu l'occasion de faire leurs preuves sur la glace. Une première pratique aura probablement lieu dès demain après-midi à l'Arena du Parc Victoria. Paul Dumont, gérant de l'Arena, a déclaré hier soir qu'un communiqué à cet effet sera publié dans notre édition de demain. Il est entendu que tous ceux qui se présenteront aux pratiques devront apporter leur propre équipement, même les gardiens de buts.

On se souvient que Bolduc avait conduit une équipe de Québec au tournoi midget de Duluth, il y a quelques années, et que nos représentants étaient revenus avec le championnat. L'instructeur de l'équipe locale n'a pas encore été choisi.

Deux skieuses américaines brillent

Crans-Sur-Sierre, Suisse, 18 (UP) Les skieurs des Etats-Unis ont fait très bonne figure dans les épreuves du slalom géant durant les concours du Mont Lachaux hier en décrochant les deux premières places dans la division féminine et en arrivant sur un pied d'égalité au deuxième rang chez les hommes.

Penny Pitou, de Gilford, New Hampshire, a remporté les grands honneurs chez les dames avec un temps d'une minute 28.6 secondes pour la course de 1,600 mètres (environ un mille) avec la descente verticale de 1,300 pieds et les 29 portes.

Betsy Snite de Norwich, Vermont, gagnante du slalom spécial de dimanche, est arrivé deuxième en 1:29.2. Mlle Snite a aussi décroché le titre dans le combiné alpin féminin pour les deux épreuves avec 0.56 point. Helga Herdy d'Autriche a terminé deuxième avec une forte marge dans les classements combinés alors qu'elle totalisait 13.14 points.

Louis-Charles Perret de Suisse a triomphé dans le slalom géant chez les hommes lequel s'est déroulé sur le même parcours que les dames en enregistrant un temps de 1:18.2. Dave Gorsuch de Climax, Colorado et Freddy Brupbacher, de Suisse, ont fini sur un pied d'égalité au second rang avec des temps de 1:20.8.

Egon Zimmermann d'Autriche s'est classé quatrième en 1:21.1. Zimmermann, qui avait terminé deuxième en arrière de l'Autrichien Christian-Pravda dans le slalom spécial masculin dimanche, a remporté le titre dans le combiné masculin avec 4.43 points. Brupbacher fut deuxième avec 5.53.

Chiharu Igaya, le skieur japonais qui travaille à New York, s'est classé cinquième dans le concours masculin d'hier avec un temps de 1:21.8. Max Marolt de Aspen, Colorado, est arrivé 11ème en 1:24.5 et Marvin Moriarty de Stowe, Vermont, 26ème en 1:44.8.

Bill Stevens du Canada s'est classé 18ème en 1:27.1 tandis que John Platt du Canada aussi a terminé 28ème en 2:09.9.

Igaya s'est classé sixième dans le classement combiné avec 12.63 points; Narolet, huitième avec 13.57; Gorsuch, 10ème avec 18.00 et Moriarty 19ème avec 45.78.

Tammy Dix des Etats-Unis s'est classé 18ème dans la course féminine hier avec un temps de 1:54.5 et a pris la 13ème position dans le combiné féminin avec 56.41 points. Mlle Pitou n'était pas éligible pour le championnat combiné parce qu'elle n'a pas pris part au slalom spécial de dimanche.

Hilde Hofherr d'Autriche s'est classée troisième à la suite de Mlles Pitou et Snite dans la course chez les dames hier. Elle a réussi un temps de 1:31.3.

Les skieurs ont traversé une forte poudrerie au début de la course tandis qu'ils ont glissé à travers une tempête de neige et de pluie vers la fin du parcours.

Baronet 3; Monarchs 3

Montréal, (PC) 18 - Le Baronet de Québec et les Monarch de Notre-Dame-de-Grâce ont annulé au compte de 3-3 pendant qque le National avait raison des Monarchs de Lachine par 2-1 dans les deux joutes au calendrier de la ligue Métropolitaine junior hier soir.

Les compteurs de l'équipe québécoise ont été Marcel Beaudoin, avec deux buts, et André Drolet. Claude Fournel, Wayne Freetag et Barry Delisle ont marqué les buts des Monarchs.

Antoine Caron a enregistré les deux buts du National et Gaston Allard a compté pour Lachine.

SERIES ELIMINATOIRES

Selon une décision prise à la dernière réunion de la ligue Mères se feront entre les quatre pretropolitaine les séries éliminatoimiers clubs de chaque section est et ouest, le premier contre le quatrième et le deuxième club dans le classement contre le troisième.

Les quarts de finale seront des 3 de 5, les semi-finales 4 de 7 et la finale 4 de 7 également.

En ce qui concerne le Baronet, la première joute de quart de finale sera jouée à Montréal contre le National ou le Lachine, jeudi le 6 mars; la deuxième dimanche le 9 mars à Québec et la troisième jeudi le 13 mars à Québec.

Première période

1—Baronet: Beaudoin, (Paquet, Synishin) 19:20
Punis: Plager 3:10, Whitehouse 16:40, 19:50.

Deuxième période

2—Baronet: Beaudoin, (Dufour, Drolet) 10:10
3—N.-D.G.: Fournel, (Freitag, Boudreeault) 18:20
Punis: Quirk 10:30, 18:20 (maj.), Poiré 16:10, Plager, (maj.), 18:20.

Troisième période

4—N.-D.G.: Freitag, (Fournel, Lindsay) 42:10
5—N.-D.G.: Delisle, (O'Reilly, Wilton) 16:22
6—Baronet: Drolet, (Beaudoin, Dufour) 18:40
Pun: Synishin 10:36.

Ace Armstrong par décision

New York, 18 (UP) L'invincible Gene (Ace) Armstrong a remporté hier soir une victoire par décision unanime contre l'aspirant poids-moyen Charley Joseph dans une bataille de dix rondes présentée à l'Aréna St-Nicholas. Armstrong a maintenant remporté une série de 14 victoires consécutives.

Joseph, qui vient de Nouvelle-Orléans, pesait 156 livres, soit deux livres et demie de moins que son adversaire d'Elizabeth, N.J. Joseph tenta de forcer la bataille dans chacune des rondes mais fut continuellement repoussé par les coups de Armstrong. L'arbitre Barney Felix vota 5-4-1, le juge Leo Birnbauman, 6-3-1 et le juge Mike Davidowitch, 7-3. L'United Press accordait la victoire à Armstrong par une marge de 6-3-1.

Après le combat, le promoteur Teddy Brenner a déclaré: "Armstrong est le meilleur jeune poids-moyen jamais vu en dix ans". Personne n'alla au plancher, mais Joseph passa à un cheveu de visiter le tapis à la première ronde après avoir encaissé une droite au menton. C'est la huitième défaite de Joseph en 51 batailles. Les deux boxeurs étaient favoris à argent égal avant le début de la bataille. La neige avait réduit l'assistance à environ 250 amateurs.

Compteurs Higginson

	B	A	Pts
Denis, Shawinigan,	28	41	69
Hicks, Chicoutimi,	17	46	63
Meklok, Shawinigan,	18	44	62
G. Rousseau, Chicoutimi,	25	32	57
Smrke, Chicoutimi,	19	38	57
Teal, Québec,	12	41	53
Laforge, Shawinigan,	26	26	52
Gagnon, Québec,	25	26	51
Bouchard, Shawinigan,	19	32	51
Mosdell, Montréal,	21	29	50
Leclair, Chicoutimi,	15	35	50

Sous les feux de la rampe sportive

Du rôle de jeune premier à celui de simple figurant...

New-York, 18. (UP) Sandy Amoros comprend aujourd'hui ce qu'un autre petit joueur, Al Gionfriddo, a ressenti il y a dix ans. Dans le monde du sport, il est parfois facile d'être un héros aujourd'hui et un athlète ignoré le lendemain.

Amoros, un petit joueur cubain, a été vendu aux Royaux de Montréal, une ferme des Dodgers de Los Angeles. C'est un voyage que Gionfriddo a fait avec plus de diligence encore il y a dix ans.

Les deux joueurs retournent dans les mineures après avoir accompli des exploits remarquables dans la série mondiale. Deux as sur la défensive, Amoros et Gionfriddo manquaient de puissance au bâton.

Amoros ne peut se plaindre de ne pas avoir obtenu la chance de faire ses preuves. Il est demeuré deux ans avec les Dodgers depuis son exploit de 1955 qui avait permis aux Dodgers de décrocher leur premier triomphe dans une série mondiale.

Gionfriddo, lui, avait quitté les Dodgers la saison suivante de son exploit, alors qu'il avait privé Joe DiMaggio d'un circuit. Mais l'exploit de Gionfriddo n'avait rien changé cette année-là car les Yankees avaient gagné la classique.

Gionfriddo n'a donc pas connu la gloire trop longtemps. Il a réussi l'exploit dans la sixième manche de la sixième partie dans la série de 1947. Brooklyn menait 8-5 quand DiMaggio a expédié loin dans la gauche une offrande de Joe Hatten alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. Le coup semblait bon pour un circuit. Gionfriddo avait été envoyé dans le champ gauche dans cette manche, comme mesure défensive. Il a reculé rapidement jusqu'à la clôture pour sauter dans les airs et saisir d'une seule main le coup frappé à 415 pieds du marbre.

Ce fut l'un des exploits les plus remarquables dans toute l'histoire de la série et il a permis aux Dodgers d'égaliser les chances de la série. Les Yankees ont cependant gagné la septième partie le lendemain.

Le printemps suivant, Al Gionfriddo était de retour avec les Royaux de Montréal. Il a connu de beau succès à Montréal puis a joué à Fort Worth, Newport News, Drummondville et finalement Ventura dans la ligue de la Californie, un circuit de classe C.

A Ventura, le club voyage en autobus et un certain soir Gionfriddo, applaudi il y a quelques années par des milliers d'amateurs, a marché deux milles pour obtenir de la gazoline.

Sandy Amoros a eu plus de chance que Gionfriddo. Un petit voltigeur de cinq pieds et sept pouces, Amoros est passé aux Dodgers au cours de la saison 1954. Il a été utilisé comme substitut depuis, mais ses gérants ont souvent fait appel à ses services.

En 1955, les Dodgers affrontaient encore les fameux Yankees dans la série mondiale. Dans la sixième manche de la septième et décisive partie, le gaucher Johnny Podres menait 2-0. Billy Martin a alors obtenu un but sur balles pour avancer sur un coup retenu de Gil McDougald. Le coup de McDougald a été bon pour un simple. Yogi Berra, un frappeur gaucher, a alors frappé un long coup dans la gauche qui semblait devoir être bon pour un double tout au moins.

Amoros a réussi à saisir le coup après une longue course et son lancer précis au champ intérieur a complété un double-jeu qui a mis fin aux derniers espoirs des Yankees. Podres a été invincible par la suite. Maintenant, Amoros est parti... de même que Gionfriddo. Et de fait, les Dodgers aussi ont quitté New York en faveur de Los Angeles.

Deux équipes de colosses dans la finale vendredi, à La Tour

Le matchmaker Roland Ste-Marie était tout joyeux de faire connaître les participants de sa finale de vendredi soir à La Tour et il y avait réellement de quoi car il avait réussi à s'assurer des services de deux géants reconnus comme champions des combats par équipes à Toronto avec Carl Vin Albers et "Big Bill" Miller. En effet ces deux lutteurs bataillent ensemble depuis 8 mois à Toronto et ils n'ont pas encore rencontré d'équipes pour les vaincre. La semaine dernière ils remportait une importante victoire sur Billy Watson et Ike Akins. On verra donc vendredi soir dans la finale par équipes à La Tour quatre autres fameux géants s'affronter car cette équipe fera face aux frères Sharpe. Il y aura donc Cal Von Albers 6 pieds 5 pouces 290 livres; Big Bill Miller 6 pieds 6 pouces 275 livres. Les frères Ben Sharpe 6 pieds 5 et 278 livres et Mike avec ses 6 pieds 6 et sa pesenteur de 285 livres. Cette bataille servira pour ainsi dire à déterminer les champions parmi les géants.

Le promoteur a également fait signer des contrats à deux autres géants qu'il présentera vendredi avec Le Baron Gatonie un solide lutteur italien qui a fait sensation depuis son arivée d'Italie il y a deux mois. Il mesure 6 pieds pouces et pèse 260 livres. L'autre est un Allemand de 6 pieds 2 pouces pesant 265 livres et c'est Carl Von Seiber qui a un très beau record. M. Ste-Marie s'attend de leur trouver des adversaires de taille d'ici quelques heures. On verra donc plusieurs nouvelles figures sur la carte de vendredi soir. Tarzan Zorra doit également être de ce programme bien que son adversaire dans le moment ne soit pas connu. On peut se procurer des billets au contrôle de La Tour ou en téléphonant à LA 2-4818 ou LA 4-9551.

Un programme qui promet avec de semblables vedettes et un programme de nature à intéresser tous les véritables connaisseurs de lutte. Le tout sera complété d'ici quelques heures mais dans l'ensemble de ce qui vous est donné jusqu'ici vous n'êtes pas sans savoir que l'action ne fera pas défaut du début à la fin. (Ann.)

CE SENTIMENT "D'INVITE D'HONNEUR"

Un passager récent, faisant le résumé du voyage, écrit:*

"Cette traversée était ma seconde avec l'Italien Line, et, de nouveau ce fut merveilleux! Le bateau était d'une propreté immaculée, les repas délicieux et servis de façon impeccable, et une atmosphère intime et très agréable. Et le plus séduisant de tout était notre capitaine, un hôte vraiment exceptionnel, qui donnait à chacun l'impression qu'il était un invité d'honneur."

Pour faire un magnifique voyage vers l'Europe — choisissez l'Italian Line. En suivant la route ensoleillée du sud pour votre traversée... vous pourrez goûter quotidiennement les joies de la natation et d'autres divertissements extérieurs. Vous aurez ainsi de véritables vacances!

*nom révélé sur demande

VULCANIA — D'Halifax — 3 mars* 12 avril††, 24 mai*
De New-York — 6 mars*, 16 avril††, 28 mai*
Ponta Delgada - Lisbonne - Gibraltar - Barcelone - Naples
Palerme - Patras - Venise - Trieste

SATURNIA — D'Halifax — 29 mars, 8 mai†
De New-York — 31 fév.†, 2 avril, 12 mai†
Lisbonne - Gibraltar - Barcelone - Naples - Palerme
Patras - Venise - Trieste

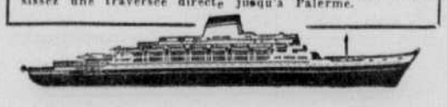
CRISTOFORO COLOMBO — De New-York — 3 mars, 26 mars, 23 avril — Gibraltar - Naples - Cannes - Gênes

GIULIO CESARE — De New-York — 10 mars††, 8 avril††, 6 mai**
Lisbonne - Gibraltar - Palerme - Naples - Cannes - Gênes

AUGUSTUS — De New-York — 14 mars‡‡, 23 mai
Gibraltar - Barcelone - Naples - Cannes - Gênes

‡De Boston 17 avril
*Omet Ponta Delgara
**Omet Lisbone
†Omet Barcelone
††Omet Palerme
‡‡Omet Barcelone, Cannes

VACANCES DANS LA ROMANTIQUE SICILE
Pittoresque et ensoleillée la Sicile est l'endroit idéal pour des vacances d'hiver. Pour votre agrément choisissez une traversée directe jusqu'à Palerme.



Voyez votre AGENCE DE VOYAGES ou

Italian Line, Ltd.

MONTREAL: Castle building, 1410, rue Stanley, Tél.: Victor 9-2142

Profitez de notre expérience et faites vos réservations sans frais complémentaires à

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.

100, carré d'Youville, Québec. Tél.: LA 5-4877



Thetford-Mines (DNC) Photo prise au moment ou Robert "Bob" Bédard, le fameux joueur de tennis, de Sherbrooke, signait le livre d'or de la Cité de Thetford-Mines. On reconnait à ses côtés, de gauche à droite, M. Maurice Legendre, Son Honneur le maire Rodolphe Caouette, M. Raymond Royer, M. Fernand Poiré M. Jean-Louis de Léseleu, M. Majella Charest et Me Laurent Drapeau. Le Chalet des Sports de la paroisse St-Noël Chabanel, à Tethford-Mines, reçut ensuite la visite de Bob Bédard à l'ooccasion de la remise des trophées pour championnats de tennis intérieur.

Cette visite, due à l'invitation de Me Laurent Drapeau, ami intime de Robert Bédard, eut un immense succès. Les gros trophées furent répartis comme suit: double pour hommes, Me Laurent Drapeau et M. Henri Setlakwe; simple pour dames, Mlle Lisette Doyon. De plus, quatre petits trophées furent remis aux vainqueurs. Malheureusement, le simple pour hommes n'eut pas lieu, car l'un des participants prévus était malade. Ce n'est donc que partie remise.

Robert Bédard et Marcel Royer s'affrontèrent ensuite en simple dans une joute d'exhibition. Enfin Robert Bédard joue contre deux adversaires de Black Lake, MM. Raymond Lessard et Marcel Laviolette.

Robert Bédard ne ménagea pas ses conseils ni ses directives et plusieurs jeunes sportifs profitèrent de ses leçons. Me Laurent Drapeau agissait comme maitre de cérémonie. Le tout se termina joyeusement par une réception.

Belle tenue de nos vedettes au tournoi de badminton

Le Montreal Badminton Squash Club a vu ses athlètes remporter tous les titres dans les tournois seniors provinciaux de badminton qui ont eu lieu en fin de semaine, à Sherbrooke. Encore une fois, ce club de l'instructeur Stan Cutts a démontré qu'il alignait les meilleurs adeptes de la province.

Ces concours qui se disputèrent au High School et à l'Université Bishop remportèrent un succès et plus de 130 joueurs étaient sur les rangs.

C'est le versatile et spectaculaire Harold Moody qui prit la part du lion en amassant trois championnats. En plus du simple masculin, assisté de Bill Bonney, il gagna le double masculin, puis faisant équipe avec Hester Doig, il termina cette compétition avec une autre victoire en double mixte. Jean Miller décrocha le simple féminin et, supportée par Hester Doig, Jean gagna le double féminin.

Nos joueurs de la vieille capitale ont affiché une brillante tenue même s'ils s'avouèrent vaincus. Dans le simple masculin, en semi-finale, Jean-Claude Laprise a montré beaucoup de résistance devant Bill Bonney, champion de Montréal. Ce dernier l'emporta, 15-9, 17-14. Dans le dernier set, Laprise menait par 14-11 pour voir son adversaire se rallier et finalement l'emporter. Paul-Henri Laprise fut éclipsé par G. Budning de Sherbrooke en première ronde, 15-11 15-11. Robert Lachance, qui était inscrit pour la première fois dans cette compétition provinciale, joua une superbe partie avant de s'incliner en première ronde devant R. Miller de Montréal, 15-10, 15-11.

Dans le doubles masculins, les deux frères Laprise ont atteint la ronde semi-finale pour se faire sortir du tournoi par Bill Bonney et Harold Moody, 15-6, 15-11. Marc Tessier et Bill Silver de Montréal furent défaits en quart-de-finale contre R. Miller et R. Mee de Montréal, 15-12, 11-15, 15-10. Robert Lachance et M. Coutts de Montréal étaient défaits, 15-10, 15-11 en première ronde par C. Corbière et H. Armer de Windsor Mills.

Pour revenir à la finale, Moody, perdit le premier set, 15-11 pour gagner les deux autres, 15-11, 15-10 contre Bill Bonney du même club dans un duel qui ne manqua d'excitation du commencement à la fin de chaque partie. Jean Miller se montra beaucoup supérieure dans le simple féminin pour sortir vainqueur de sa jeune finaliste, Hester Doig, 11-8, 11-1. Luis Mariano et Léo Lafontaine, du Montreal Amateur Athletic Association baissèrent pavillon en double masculin, 15-11, 17-16 contre Harold Moody et Bill Bonney. Hester Doig et Jean Miller jouèrent leur meilleure partie de leur carrière en double féminin pour faire mordre la poussière à D. Kenedy et M. Clapperton en deux sets consécutifs, 15-8, 15-7. Pour continuer à remplir leurs bagages de trophées et de cadeaux, le duo Doig-Moody n'a fait qu'une bouchée de Claude Lamère et Léo Lafontaine, 18-13, 15-6.

Les organisateurs de l'endroit méritent sûrement des félicitations car les tournois ont très bien marché et plusieurs réceptions furent données pour tous les participants, Hille Pickens, président de l'Association Canadienne du Badminton qui était présent, fut reçu par le maire de Sherbrooke et il signa le livre d'or de la ville. Plusieurs joueurs étaient également présents pour cette courte visite. Marc Tessier a été invité pour une entrevue au poste de télévision de cette ville.



Le Club Nautique de Rimouski qui compte maintenant un an d'existence et des membres actifs dans plusieurs localités de la région du Bas St-Laurent a inauguré l'année 1958 par la réunion annuelle de ses membres au cours de laquelle on a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif.

Nous reconnaissons ici dans l'ordre habituel les membres du nouvel exécutif. Ce sont: MM. Maurice Tessier, aviseur légal, Fernand St-Laurent, vice-commodore, Dr Marcel Boudreau, commodore, Réal Hébert, ex-commodore et fondateur du club, M. l'abbé Robert Saindon, aumônier et Charles Demers, trésorier. M. Noël Ouellet, secrétaire, n'apparait pas sur la photo. Le bureau de direction se compose en outre de 11 directeurs. Ce sont MM. Ulysse Castonguay, Rémi Larose, Réal Lebel, Roland Bellavance, Romain Verreault, René Bissonnette, Laval Verreault, Dr Langis Lamontagne, Wilfrid Gastonguay, Marius Amiot, de Rimouski et Gaston Lepage, de Mont-Joli.

Bien que jeune encore le Club Nautique de Rimouski s'est signalé un peu partout dans la région. Les membres ont pu bénéficier de précieux conseils pour leur protection et celle de leurs confrères. Parmi les réalisations du Club Nautique au cours de la première année de son existence il est à noter les grandes Régates régionales qui furent tenues au Lac Sandy à Mont-Joli le 25 août dernier. Des démonstrations nautiques semblables seront également tenues cette année et cette fois très probablement dans la région de Rimouski.

Avec l'équipe des Américains au tournoi d'Oslo

Basel, Suisse, 18. (UP) L'équipe de hockey amateur des Etats-Unis se prépare au quatrième championnat mondial en rivalisant à sa manière en Europe.

Les Yanks ont disputé une autre joute en annulant 1 à 1 avec l'équipe nationale de la Suisse.

Gordon Christian de Warroad, Minn., un des trois frères sur l'équipe américaine, accrocha le joueur de défense suisse William Weingartener au nez et le poussa dans les filets avec son bâton dans la seconde période. Les officiels sont intervenus afin de prévenir une bagarre générale. Les Suisse prirent 1 à 0 au milieu de la période sur un but de Hans Keller mais John Mayasich de Eveleth, Minn, égalisait les chances avant la fin de l'engagement.

Depuis qu'ils ont quitté le pays les Yanks ont perdu seulement deux de leurs six rencontres en vue du tournoi mondial à Oslo, qui débutera le 28 février prochain.

Golf

Houston, 18. (PA) — Sam Snead espère participer à l'omnium de golf d'Houston, doté de bourses d'une valeur totale de $30,000, qui doit commencer jeudi. Snead a révélé qu'il prendrait l'avion à destination de Houston, au Texas, ce midi.

Snead n'a pas participé à l'omnium de Houston depuis 1953. Il avait terminé deux coups en arrière de Jim Ferrier, Cary Middlecoff, Shelly Mayfield, Earl Stewart et Bill Nary, égaux en première place avec 283. Middlecoff l'avait emporté en supplémentaire.

La scène locale

TIR A LA CIBLE

Trente-trois tireurs prenaient part à la huitième pratique du Québec Garrison Revolver Club tenue la semaine dernière. La moyenne de la pratique en fut un record, soit 76.7%.

Notre M. Turcotte se classa premier encore cette semaine avec 281 points, soit "Master". Il y a cependant place pour le sexe faible dans cette classe — voire Mme Wm Burns en seconde place avec 280 points.

En tête des "Experts" vint Messieurs P. Gingras et Alex. Frederick avec 270 et 268 points respectivement.

Parmi les "Sharpshooters" M. Maurice Latreille l'emporta avec 252 points suivi de M. Claude Malouin avec 250 points.

Chez les "Marksmen" Monsieur Eugène Lambert se classa premier avec 234 points et Monsieur Louis Marceau second avec 230 points.

COURSE DE CHIENS

Le derby de chiens de quinze milles pour attelages à trois chiens couru à Montmorency a été gagné par Odilon Bouffard avec un temps de 45 minutes et 9 secondes. Bouffard l'a emporté par près de dix minutes sur Philippe Paré qui et 20 secondes. Voici la liste des principaux concurrents. 3e, Jean-Baptiste Carrier, 57.03; 4e, Adrien Bélanger, 57.23; 5e, Camilien Paré, 58.08; 6e, Paul Sauvageau, 59.39; 7e, Fernand Paré, 1:01.44; 8e, Paul Delamarre, 1:02.01; 9e Roland Ledoux 1:05.15.

LIGUE Q.-MONTMORENCY

Voici le classement final :

	B	A	Pts
R. Bissonnette, Courv.,	20	24	44
R. Huot, Boisch.,	20	12	32
J. Grenier, Courv.,	12	19	31
M. Donaldson, Beaup.,	14	15	29
R. Villeneuve, Boisch.,	13	16	29
B. Ferland, Courv.,	13	14	27
R. Larouche, Courv.,	13	14	27
P. Tardif, Boisch.,	9	18	27
A. Bernard, Courv.,	11	16	27
E. Lasnier, Courv.,	8	16	24

Les blessés de l'équipe Whitby

Cothenburg, Suède, 18. (PA) — Jack Mackenzie, l'un des joueurs des Dunlops de Whitby qui ont été blessés la semaine dernière lors d'une joute hors concours, a déclaré qu'il sera en parfaite condition pour le tournoi mondial. MacKenzie et Gosselin avaient été blessés vendredi, lors de la victoire de 6-3 remportée par les Canadiens sur l'équipe suédoise à Stockholm. MacKenzie souffre d'un malaise au dos et n'a pas joué dimanche à Soerdertaelje parce qu'il avait besoin de quelques jours de repos.

MacKenzie s'est avéré le meilleur compteur du Whitby lors des joutes hors concours disputées jusqu'ici en Europe. Il a nié la rumeur voulant que le gérant général Wren Blair demande du renfort au Canada. Gosselin a joué dimanche lors de la victoire de 7-0 remportée par les Dunlops sur une équipe suédoise. Il ne s'agissait pas cependant de l'équipe nationale de Suède.

Décision à Vejar

Providence, R.I., 18 (UP) Chico Vejar, un boxeur de 156 1-2 livres de Stamford, Conn., a remporté hier soir une victoire par décision unanime contre Bobby Dalton, boxeur de 156 livres de Chicago, dans une bataille de dix rondes au Arcadia Ballroom. Vejar a frappé son adversaire à volonté et à la septième ronde, Dalton avait l'oeil gauche bouché. Vejar gagna toutes les rondes. Personne n'alla au plancher.

S. Bissonnette, Courv.,	12	11	23
Y. Girardin, Giffard.,	11	12	23
J.-R. Langevin, Villen.,	9	14	23
D. Paradis, Beaup.,	8	12	20
J. Côté, Villeneuve,	12	6	18
R. Roy, Beaup.,	9	8	17
J. Crépeault, Montm.,	11	5	16
G. Langevin, Villen.,	9	7	16
J.-R. Ferland, Courv.,	2	14	16
Y. Larochelle, Villen.,	5	8	13

GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy
G. Raymond, Courv.,	20	28	1.40
L. Lefrançois, Boisch.,	20	56	2.80
Y. Lachance, Villen.,	20	59	2.95
R. Thibault, Montm.,	20	65	3.25
G. Lortie, Beaup.,	20	74	3.70
Y. Boulanger, Giff.,	20	80	4.00

Tennis

Boston, 18 UP) - Lewis Hoad, d'Australie, a triomphé de Pancho Gonzales pour la cinquième soirée consécutive hier quand il a remporté une victoire de 10-8, 6-1 dans un match disputé devant 4,704 spectateurs au Boston Garden. Hoad a maintennat une avance de sept victoires sur son adversaire. La neige et le froid ont considérablement réduit l'assistance. Hoad détient une avance de 14-7 sur Gonzales. Après le match, Kramer, l'organisateur de la tournée, a déclaré: "Il faudra maintenant que Gonzales se surpasse pour remonter la côte". Hoad a remporté six victoires contre deux défaites depuis le début de la tournée aux Etats-Unis. Gonzales a triomphé seulement à Los Angeles et New York.

Melbourne, Australie, 18 (UP) - Mal Anderson, un fermier australien qui détient le championnat amateur de tennis des Etats-Unis, a finalement gagné sa "bataille" avec les autorités australiennes de tennis et a obtenu la permission de se faire accompagner de son épouse dans une tournée mondiale qu'il entreprendra cette année.

Anderson avait fait la menace d'abandonner la troupe australienne si on ne voulait pas lui donner la permission de se faire accompagner de son épouse Daphne, qu'il a mariée en octobre dernier. Une première demande d'Anderson fut refusés par les officiels australiens mais ces derniers le rencontrèrent à la suite de ses menaces et on annonça qu'on était à la recherche d'un compromis. Hier, les 14 membres de l'Association Australienne de tennis ont annoncé qu'Anderson avait obtenu la permission demandée.

Les dépenses d'Anderson seront payées par l'Association mais il devra lui-même défrayer les dépenses de son épouse. Anderson a déjà effectué plusieurs tournées à son propre compte, dont deux voyages à Wimbledon. Il est aujourd'hui un membre officiel de l'équipe australienne.

Tout ceci, BUICK vous l'offre!





Voyez tout ce que vous obtenez – en équipement standard – dans l'imposante et robuste Buick SPECIAL B-58, dont le prix ne dépasse que de quelques dollars celui des voitures plus petites!

Buick SPECIAL Riviera 4 portes

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

- **Grille Dynastar B-58**—magnifique couronnement de la nouveauté de lignes de la SPECIAL 1958.
- **Puissant moteur B-12000**—12,000 livres de poussée à chaque course de piston. Réserve de puissance presque illimitée.
- **Robuste châssis en X à poutres en I**—le plus solide de tous, avec toute la sécurité que cela comporte.
- **Célèbre tube de poussée Rotoflow Buick**—transmettant le couple moteur aux roues arrière avec une grande rigidité. La construction surbaissée du châssis donne une logeabilité exceptionnelle à l'intérieur.
- **4 gros ressorts à boudin**—la suspension à torsion d'acier la plus efficace du monde.
- **Visibilité à 360°**—fenêtre arrière plus large, grandes baies vitrées sur les côtés et à l'avant: visibilité entière, avec le minimum de chaleur et d'éblouissement solaires.
- **Spaciosité vraiment "6 places"**—dimensions plus grandes en hauteur, en largeur et en profondeur—tout l'espace pour 6 adultes . . . et larges entrées.
- **Nouveau luxe à l'intérieur**—grand choix de coloris, de tissus, et de garnitures.
- **Phares jumelés Vista-Vision**—50% plus forts en position élevée, 25% plus forts en position abaissée.
- **Puissante charge unitaire Buick**—votre SPECIAL pèse 500 livres de plus que les modèles équivalents des voitures plus petites de marques connues.
- **Freins plus gros, d'une longue durée**—Les progrès de la métallurgie et l'augmentation de la surface de freinage réduisent l'échauffement, prolongent la durée des segments.
- **Empattement de 122 pouces pour plus de stabilité**—cette longueur lui donne la tenue de route d'une grosse voiture, tout en lui conservant toute son agilité.
- **Insonorisation "mur de velours"**—une barrière scientifique contre les bruits de circulation, la chaleur, les vibrations. Le capot, le tableau de bord, le plancher, le toit et le coffre arrière sont entièrement isolés. La tôlerie inférieure est protégée des intempéries.
- **Suspension avant à rotules perfectionnée**—rend la conduite plus facile et plus efficace, stabilise les freinages.
- **Choix de 7 modèles avantageux**—sedans 2 et 4 portes, Riviera 2 et 4 portes, une décapotable, et deux Estate Wagon.

Et une longue liste "d'extras" sans supplément de prix

Indicateur de vitesse horizontal Redliner • Totalisateur de voyage • Nouvel allumage antivol • Feux de virage • Volets d'air commandés par manivelle • Accoudoirs dans toutes les portes • Filtre d'huile—Construction Full-Flow • Eclairage automatique du compartiment à gants • Pare-soleil coulissants • Filtre d'air, type sec à cartouche remplaçable • Frein de stationnement à pédale, à verrouillage automatique • Tuyauterie d'essence antirouille—De plus, sur les sedans et les Riviera, lampe-témoin de frein de stationnement • Volant de luxe • Lampe de coffre à bagages • Feux de recul sur les voitures équipées de la Dynaflow.

Et les meilleurs dispositifs facultatifs du monde

Moyennant un supplément bien placé qui sera d'un bon rapport au moment de la reprise, vous pouvez équiper votre SPECIAL de la nouvelle et formidable Dynaflow Flight Pitch ou de la Dynaflow à pas variable perfectionnée, de la luxueuse suspension pneumatique Buick, et de tous les excellents servo-mécanismes Buick.

Et tout cela poussé aux plus hauts standards de qualité et de précision qui ont rendu célèbre la marque Buick

☆ Ne manquez pas "Porte Ouverte" à la télévision, le lundi soir.

Quand il se construira de meilleures autos, Buick les construira

A-1358BF

LA BUICK B-58 AÉROPORTÉE

VENDEURS AUTORISES BUICK A QUEBEC

AUTOMOBILES Inc.
555 rue de la Couronne – Téléphone: LA 9-3371

VOYEZ VOTRE VENDEUR BUICK DE VOTRE LOCALITE

GIGUERE AUTOMOBILE Ltée
895, DORCHESTER (coin Boul. Hamel) TEL.: LA 9-1351

Lin canadien vendu au Royaume-Uni

Winnipeg (PC) — Les prix ont monté hier dans presque tous les compartiments à la Bourse des grains de Winnipeg. Le lin a gagné beaucoup de terrain. Le Royaume-Uni a acheté au Canada une petite quantité de cette céréale secondaire. La hausse du lin a varié entre 5¼ et 6¼ cents le boisseau.

Les prix du blé de le tête des lacs ont tous perdu trois huitièmes de cent.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE —				
Mai	69⅜	69⅛	69⅜	69½
Juil	...	...	68⅜ b	68 b
Oct	68⅜	67⅞	68⅜ a	67¼ b
ORGE —				
Mai	91	90⅜	91	90⅜
Juil	91	90¼	91 a	90¼
Oct	...	...	90½ a	90¼ b
LIN —				
Mai	306	300½	304¾	299
Juil	302½	300	302a-302¼	295¾a-29[illegible]
Oct	285	279½	284¾	279 -279½
SEIGLE —				
Mai	103⅜	103⅛	103⅛ b	102
Juil	103½	103	103¼	101⅜-101¾
Oct	105¼b	104½	105¼	103¾ b

GRAINS COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.76⅜; ex. 3 c.w., 0.71⅜; 3 c.w. et ex. 1 four., 0.68⅜; 1 four., 0.66⅜; 2 four., 0.63⅜; 3 four., 0.60⅜; fourrage mixte, 0.40

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.05; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.03; 3 c.w., 6-rangs, 0.91; 4 c.w., 6-rangs, 0.86⅜; 3 c.w., 2-rangs, 0.87¾; 1 four., 0.86¾; 2 four., 0.84½; 3 four., 0.79½.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.00; 3 c.w., 0.95; 4 c.w., 0.83½; ergoté, 0.81½; sur rails, 1.00.

LIN : 1 c.w., 3.03¾; 2 c.w., 2.95¾; 3 c.w., 2.67¾; sur rails, 2.99¾.

Tendance des prix

New York, (PA) — La moyenne des prix de gros de 35 produits de base calculée par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.57 point à 173.46.



La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin.

Robol 2-56

Le fonds mutuel Prêt et Revenu

En annonçant un dividende de 4 cents par action, qui sera payé le 15 février aux actionnaires immatriculés le 31 janvier, M. Jean-Paul Tardif, président du fonds mutuel Prêt et Revenu, note que la politique de placement place le porte-feuille dans une position défensive et liquide très forte, ce qui permettra à la direction d'adopter lorsqu'elle jugera le temps propice arrivé.

A la date du 31 janvier, le portefeuille se décomposait comme suit: 38.3 pour cent en obligations, 41.7 pour cent en actions ordinaires et 11.2 pour cent en actions privilégiées; les disponibilités de caisse, revenus courus, etc, comptaient pour 8.8 pour cent.

Les Etats-Unis produiront plus de papier

New York, 17 (PA) — D'après un économiste industriel, les fabricants de papier aux Etats-Unis devraient augmenter de près de deux pour cent leur production cette année. M. John H. Vogel, économiste attaché à l'American Paper and Pulp Association, a prédit aujourd'hui que la production atteindra 31,200,000 tonnes si le regain de vente attendu dans la seconde moitié de l'année se matérialise.

Optimisme de Dosco

Montréal, (PC) — La Dominion Steel and Coal Corporation a annoncé hier qu'il n'y aura pas de congédements dans un avenir prévisible dans ses mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse qui fournissent de l'emploi à 11,000 hommes. Le communiqué émis dit que Dosco s'appuie sur un relèvement prévu dans le niveau général des affaires et sur une politique de ventes agressive. La compagnie est à accumuler du charbon pour maintenir un haut niveau d'embauchage.

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

132, rue Saint-Pierre, Québec 2, P.Q.
Tél.: LA 2-7006

Séance du 17 février 1958

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	93¾	96½
Bolivie 7% 1958	17¼	17⅝
Brésil 3¾% 1979 (série 1)	99½	100
Brésil 3¾% 1979 (série 2)	99	100
Brésil 3¾% 1979 (série 3)	95	97
Brésil 3¾% 1979 (série 4)	98½	99½
Brésil 3¾% 1979 (série 5)	99	...
Brésil 3¾% 1979 (sér. 11 à 30)	96	...
Brésil 3¾% 1979 (nouvelles)	68	70
Brésil 3¾% 1979 (anciennes)	63	70
Chili 2½% 1993	38¾	39
Colombie 3% 1970	52	53
Cundinamarca 6½% 1959	87½	...
Italie 1 à 3% 1977	60	62
Medellin 3% 1978	45½	48
Milan 6½% 1952	115	...
Pérou 3½% 1997	44¾	45
Parana 7% 1958	57	...
Rome 6½% 1952	116	...

Les tendances du marché du bétail

Montréal, (PC) Aucune cote, ce matin, sur les marchés à bestiaux de Montréal.

Arrivages 68 bovins, 214 veaux et 12 agneaux. Aucun porc.

Offres, lundi : 676 bovins, 906 veaux, 359 porcs et 70 agneaux et moutons.

Montréal, (PC) — Les bovins se vendaient de 50 cents à $1 plus cher que la semaine dernière sur les marchés à bestiaux de Montréal, hier.

Arrivages: 492 bovins, 534 veaux, 286 porcs et 67 agneaux et moutons.

Chez les bovins, les taureaux de choix se vendaient $22-22.15, les sujets de bonne qualité $20.50-22, les sujets de qualité moyenne $18.50-20.50, les communs $14.25-18. Les génisses de bonne qualité $18-29; de qualité moyenne $16-18, les communes $12.75-15.75. Les vaches de bonne qualité $16-16.75, de qualité moyenne $14.50-15.75, les communes $13.50-14.50; les animaux de charcuterie $11.50-13.25.

Les veaux d'herbe se vendaient 50 cents de plus que la semaine dernière à $15.50. Les veaux de choix et de bonne qualité $30-32, les communs et les moyens $17-29.

Sur le marché de l'ouest, 266 porcs et truies ont été offerts. Les porcs valaient $1 de plus que la semaine dernière. Les porcs de première qualité se vendaient $31; 49 se sont vendus $31.25. Les truies ont rapporté $23.

Sur le marché de l'est, 20 porcs et truies ont été offerts. Les prix n'ont pas été établis.

Les prix des agneaux et moutons étaient stables. Les sujets de bonne et moyenne qualité valaient $19-20, quelques communs se sont vendus à $18; les bons moutons valaient $11-12, quelques-uns se sont vendus de $4 à $11.

Bourse américaine

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 17 février 1958

Titres	haut	bas	ferm.
Brax Tract	6½	6¾	6¾
Brown	10¼	10	10⅛
C Marconi	2¾	2¾	2⅝
Con Smelt	18	18	18
Creole	69	68⅞	68¼
Electric Bond and Share	28¾	28¼	28¾
Ford of Cda A	74¾	74¾	74¾
Humble	43¾	43¼	43¼
Imp Oil	41½	41¼	41¼
Int ele	34	33⅝	33⅝
Molybdenum	17⅞	17¾	17¾
Mesabi	33¼	33	33
Pac Pete	19	18¾	18⅝
Stand Prod	11¼	11¼	11¼
St Law Corp	14⅝	14	14
Tri Cont Wts	15⅛	14¾	14¾
Webb & Knapp	1	⅞	1

Elections chez les modeleurs d'avions miniatures

M. Richard Bolduc a été élu président de la section locale de l'Association canadienne des modeleurs d'avions miniatures au cours d'une assemblée marquant, dimanche, la fondation de ce nouveau club de personnes intéressées à ce passe-temps. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Les autres officiers sont MM. Marcel Lahaie, vice-président, Joseph Lemay, secrétaire, Marcel Vigneault, trésorier, Michel Kohler, président junior, Albert Dion, en charge de la publicité, et Jean Rossano, Jean Charles, William Vigneault, Carl Kohler et Raymond Paré, membres du comité des règlements.

M. Charles Stewart fut élu directeur de la zone de Québec auprès de l'Association canadienne, la "M. A. A. C."

M. E-J. Wain décédé à 61 ans

Montréal, (PC) — M. Eric J. Wain, 61 ans, agent général des achats à la Canadian Industries Ltd. et président de l'Association canadienne des préposés aux achats, est décédé hier soir des suites d'une crise cardiaque. M. Wain était membre de la mission commerciale canadienne qui a visité récemment la Grande-Bretagne.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 17 février 1958

Titres	Off.	Dem.
x Affiliated Fund Inc Com	5.67	6.13
x American Business Shares	3.84	4.10
x Boston Fund Ltd	14.40	15.57
x Bullock Fund Ltd	10.93	11.98
Cdn Investment Fund	7.95	8.72
Canafund Co Ltd	31.13	32.61
Champ. Mut. Fund of Cda	4.68	5.14
Common. Inter Corp	6.52	7.16
Corporate Investors	7.66	8.32
Dividend Shares	2.45	2.69
Dom Equity Inv Ltd	12.65	12.91
Fonds Collectif 'A'	4.92	5.41
x Group Sec Auto Shares xd	6.47	7.10
x Group Sec Rail Shares xd	7.02	7.70
x Group Sec Steel Shares xd	6.58	7.22
Grouped Income	3.26	3.55
Growth Mines Ltd	3.62	3.80
Growth Oil & Gas	7.20	7.86
Investors Growth Fund	5.13	5.54
x Incorporated Investors	6.85	7.41
Investors Mut. of Cda	9.24	9.98
Keystone of Canada	9.74	10.54
x Keystone Custodian B4	9.02	9.85
Leverage Fund	4.48	4.92
x Mass Invest Trust	9.89	10.68
x Mass Invest Growth Stock	9.16	9.29
Mut. Accumulating Fund	5.99	6.55
Mutual Income Fund	4.43	4.84
Prêt & Revenu	4.79	5.19
Regent Fund Ltd	4.65	5.11
Resources of Canada	6.15	...
Radisson R.I.	4.49	4.93
Supervised Amer. Fund	5.84	5.90
Supervised Exec 1955 Ltd	31.71	...
Do 1956 Ltd	26.04	...
Do 1957 Ltd	4.45	4.70
Supervised Growth Fund	1.58	1.60
Supervised Income Fund	3.61	3.65
Timed Investment Fund A	4.80	B4.80
x Wellington Fund Inc	11.84	12.91

COMPAGNIE DE PLACEMENT

Divers. Inc Shs Sér. B 2.95 3.25

A - moins et B - plus commission de la Bourse.

x - en monnaie américaine.

1957 - UNE ANNÉE D'ANNIVERSAIRES RÉVÈLE D'IMPORTANTS PROGRÈS

Au terme de l'exercice 1957, l'Alliance marque le 65e anniversaire de sa fondation et au même moment, le 10e anniversaire de sa transformation en compagnie d'assurance-vie. Aujourd'hui, par l'importance de son chiffre d'affaires en vigueur, l'Alliance dépasse plus de 85% des compagnies d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis.

Toute personne intéressée à recevoir le bilan de la compagnie est invitée à en faire la demande au siège social.

• • •

Bénéfices divers payés en 1957	$ 1,711,836
Les dividendes à eux seuls se sont élevés à	367,699
Bénéfices versés depuis la fondation	37,093,972

	1957	augmentations 1957/1956	1957/1947
Revenu de primes	$ 3,638,238	11.3%	115%
Nouvelles assurances	50,056,000	15 %	385%
Total de l'assurance en vigueur	217,138,656	16.3%	190%
Actif de la compagnie	27,367,184	7.2%	96%

Alliance
COMPAGNIE MUTUELLE d'assurance-vie
—Siège social 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

GÉRANTS D'AGENCE

AURELIEN TOURVILLE, Agence Québec, 350 est, boul Charest

LAURENT ETHIER, C.L.U., Agence Lévis, 44, avenue Bégin, Lévis

JEAN-PAUL DESCHENES, Agence Saguenay-Lac St-Jean, 31 ouest, rue Racine, Chicoutimi

JEAN-R. BRILLANT, C.L.U., Agence Rimouski, Centre des Loisirs, St-Germain, Rimouski

ROBERT VALOTAIRE, Agence Gaspé, 125, rue Victoria, Dalhousie

LES AVENTURES DE PAULINE — *par Buford - Tune*



JOE PALOOKA — *par Ham Fisher*



MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



RIP LE DETECTIVE — *par Alex Raymond*



MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



MUTT et JEFF — *par Al Smith*



GALOPIN — *par Ward Greene*



MIQUE — *par Bressy & Robert*



LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteur Ataiante, Beauport, Cap Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Lac St-Charles, L'Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean, St-David St-Emile Ste-Foy, St-Romuald, Sillery et Ville Montmorency; 5c la copie, 30c par semaine ou $15.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 25c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche — 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00. Ailleurs au Canada: 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis: 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25 .65
3 ins. consécutives la lig. comptée	.22
6 ins. consécutives la lig. comptée	.20
24 ins. consécutives la lig. comptée	.17
Minimum 3 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais et réexpédition en plus $0.05

Avis de décès, services anniversaires, remerciements, formule reguliere	$1.50
Mots additionnels	$0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle 5 mots 25c la ligne	
Prière pour faveurs obtenues	$5.00
Avis dans carnet mondain	$2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h 45 p.m la veille du jour de publication. Les annonces en caractere special (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraitre le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA 4-9944

30 SUCCURSALES

annonce au même prix qu'au bureau:
BHERER, G. 138 avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency — Tél.: MO 3-9107
BLAIS DAMASE épicier, 726 rue Ste-Thérèse — Tél.: LA 7-9936
JOS. COTE épic., Succ. No 2, 26 St-Jean — Tél.: LA 4-0574
Succ. No 4, 15 Buade — Tél.: LA 2-0233
Succ. No 5 459 St-Jean — Tél.: LA 4-0592
Succ. No 8 103 St-Joseph — Tél.: LA 4-0454
Succ. No 13, 369 rue St-Joseph coin Dorchester — Tél.: LA 4-9054
Succ. No 15, Carré d'Youville — Tél.: LA 2-0594
C.-A. GAGNON, 191 Ave Royale, Giffard — Tél.: MO 3-0751
DION, RENE, 208 ouest St-Vallier — Tél.: LA 4-0473
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 413 Blvd Sir Wilfrid Laurier, — Tél.: LA 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233 St-Joseph — Tél.: LA 3-0733
357 St-Joseph — Tél.: LA 4-1103
GIGUERE ROCH, 996 de la Couronne — Tél.: LA 4-0472
GIROUX, ADELARD, 900 1e Avenue — Tél.: LA 2-0191
LABRECQUE M.-A., 77 avenue Plante, Quebec-Ouest, — Tél.: LA 7-7007
LANGEVIN, L., Club des Marchands, Coin Blvd Charest et de la Couronne — Tél.: LA 2-0443
PARENT, Eugène, 29 du College, Beauport, — Tél.: MO 1-1525
PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, — Tél.: MA 3-3129
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue, — Tél.: MA 3-1474
RESTAURANT LACHANCE, 1231 — 1ère Avenue. — Tél.: LA2-4983
ROUSSEAU, J.-B., 377 St-Jean, — Tél.: LA 8-8301
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85 ave Cartier, coin St-Cyrille, — Tél.: LA 2-1234
TABAGIE ST-JEAN, 372 rue St-Jean, — Tél.: LA 2-5933
TABAGIE CARTIER ENRG., 111 ave Cartier, — Tél.: LA 4-9944
TABAGIE CENTRALE, 332 St-Jean, — Tél.: LA 2-0203
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL", — Tél.: LA 5-8133

LEVIS

PHARMACIE AUGER, 2 rue Guenette, Lévis — Tél.: TE 7-4863
PARE, J.-E., 237 rue St-Joseph, Lauzon. — Tél.: TE 7-1801

ANCIENNE-LORETTE

BEDARD, J.-L., 181, Notre-Dame. — Tél.: LA 7-4993

LORETTEVILLE

BOIVIN, A. ENRG., 167 St-Ambroise, Loretteville — Tél.: VI 3-2821

6 AGENTS

COLPORTEURS, négociants. Articles à $1 vente rapide au Canada. 6 stylos billes rétractiles avec carnet de notes dans étui format de poche. 10 ensembles $7.80, 100 ensembles pour $72.00. Stylos billes rétractiles $1.35 la douz. Extension 50 pieds $2.25. National Surplus, 840 est, Boul Charest.

VENDEURS demandés par le plus grand manufacturier du genre au Canada. Seuls vendeurs ambitieux, travaillant et honnêtes seront considérés. Revenu très intéressant pour les candidats choisis. S'adresser 265 Dorchester, demandez le gérant.

FAITES $3.00 DE L'HEURE

HOMMES ou Femmes, gagnez $3.00 de l'heure en vendant les 250 produits Paula. Je vous donnerai du crédit. Même sans expérience, votre succès est assuré en suivant mes directives. Ecrivez pour mon plan d'essai d'un mois, immédiatement. — G. LAURIN, Président, Paula Ltée. 21 St-Paul Est, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

PURS TOY POODLES (Pompons jouets). Mlle M. DESPRES, B. P. 504, L'Islet, Québec.

2 FEMELLES danoises, enregistrées, 2 mois. S'adr.: 22 Ave Jacques Berthiaume, Ste-Foy. TEL.: MU 3-7738.

9 ANIMAUX PERDUS

CHIENNE Fox Terrier, noir et brun, perdue, propriété P.-H. Aubert, 1172 Canardière. LA 4-5735. Récompense promise.

10 APPARTEMENTS A LOUER

16, RUE LAVAL, 6 pièces, chauffées, glacière électrique, poêle gaz, salle à manger meublée, eau chaude année, endroit paisible. LA 2-3030.

179 ST-JOSEPH-EST, une pièce, confortable, chauffée, eau chaude, réfrigérateur. LA 5-8426 ou LA 3-8239.

FLATS à louer, couple ou jeunes filles, chambre, boudoir, cuisinette, chambre de bain. LA 5-0019.

DANS quartier Latin, appartement libre 1er mai, grande pièce, avec cuisinette et chambre bain, considérerais louer meublé avec bail annuel seulement. Références. Ecrire Dépt 110 Le Soleil.

3 APPARTEMENTS plus chambre bain, meublés, modernes, service d'ascenseur, concierge. Informations: 8 COLLIN, Appt 2.

10 APPARTEMENTS A LOUER

77 ST-LOUIS, 3 pièces, bain, chauffées, électricité fournie, très propres.

APPT A LOUER, entrée seule, meublé, boudoir, cuisine, frigidaire, bain, douche. 550 ARTILLERIE.

ST-RODRIGUE, 2 pièces, plus chambre bain, meublées, chauffées, éclairées. — MA 3-1931.

SUITE moderne, neuf, rue du Pont, entrée 704 de la Reine. LA 3-4714.

APPARTEMENT 3 pièces, boudoir, chambre bain, cuisinette, meublés, chauffés. 460 St-François Est, Appt 3. LA 2-2277.

230 DES BERNIERES, 2 pièces, meublées au sous-sol, plus cuisinette, poêle à gaz frigidaire, chambre de bain, chauffées, eau chaude. Aussi 3e plancher, 2 petites chambres-boudoirs, permis cuisine, téléphoner et visiter de 9½ à 2 heures seulement. LA 2-0380.

SILLERY, près Marguerite-Bourgeois, entrée seule, meublé, 1er avril. LA 7-4496.

2 FLATS meublés, chauffés, éclairés, personne tranquille. S'adr.: 287 CARILLON. Face centre Durocher.

GRANDE CHAMBRE meublée, eau chaude, permis cuisine. 520 DU ROI.

APPARTEMENT 2 pièces, chambre-boudoir, meublé et cuisinette, poêle, frigidaire fournis, eau chaude, chauffé, éclairé. Rue St-Jean. LA 5-8812.

2 PIECES, meublées, chauffées, frigidaire, poêle. Pour 2-3 personnes. S'adresser LA 2-2305. 59 Lockwell.

2 APPTS, meublés, $45.00, entrée seule. S'adresser 605 St-Gabriel.

ST-JEAN-BAPTISTE, 3 pièces, plus chambre de bain, meublées, chauffées, $65.00 par mois immédiatement. — LA 7-3024.

ST-ROCH. Flat meublé, poêle, frigidaire, chauffé, place tranquille. 550 L'EGLISE.

PRES PARLEMENT. Flat meublé, poêle électrique, frigidaire, lavabo, proximité Grande-Allée. LA 5-9271.

13 ARGENT A PRETER

PRETS D'ARGENT, deuxieme hypothèque, tout financement. Achats de créances, Quebec Investment, 376 du Roi. LA 5-4598.

ARGENT A PRETER à 6%, sur hypothèque, à Québec. Bernard Corriveau, notaire, 609 Est Blvd Charest. LA 5-4781.

1ère et 2ième hypothèques à Québec et banlieue seulement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires, 970 CARTIER.

SUR HYPOTHEQUE, 5½ à 6½. Québec, environs 2 ans et plus ou remboursement (capital) intérêts), 10, 20 ans. DE LA BRUYERE PORTIER, notaire, de l'Etude Demers PORTIER & DEMERS, 41½ rue D'AUTEUIL. TEL.: LA 5-4909.

ARGENT A PRETER, 2ième hypothèque, prêts plus $1,500. Service rapide. MOISE WOLOSHEN, 1090 ST-JEAN. LA 3-7585.

14 ARGENT DEMANDE

PROSPERE commerce de distribution ayant clientèle établie, désirerait emprunter $25,000.00. Consentirait première hypothèque sur bâtisse neuve. Placement sûr et revenu intéressant. Tous les renseignements seront confidentiels. Discrétion assurée. Ecrire Dépt 137 Le Soleil.

29 BRULEURS A L'HUILE

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. TEL. LA 4-4508. Huile pour brûleurs.

NETTOYAGE $4.00, service 7 jours par semaine, vente brûleurs Lynn, Boston Breese, Kemac, Victor. Plus bas prix L. Parent LA 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREEZE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détails. Distributeur exclusif huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUGENE DESROCHES & FILS LTEE, 569 ST-VALLIER OUEST. LA 5-4946.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, 29-31 rue McMahon, coin d'Auteuil. Partiellement disponible mars et avril. S'adresser: Marc Gilbert. LA 3-8552, résidence LA 7-2814.

RUE ST-JEAN Bureaux, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année 1er étage. Jour LA 2-2398. Soir LA 5-8427.

629, 3e Ave, environ 2,000 pieds de planche, 1er étage, conviendrait pour finance, assurance, etc. TEL.: jour LA 3-2398. Soir LA 5-8427.

GRAND BUREAU, 6 pièces, autre bureau 2 pièces, édifice épreuve du feu, service d'ascenseur. S'adresser L. CASSULO, 1026 ST-JEAN.

BUREAUX A LOUER situés 120 Dorchester. S'adresser Michel Latulippe Enrg., 124 RUE DORCHESTER.

TRES BEAUX BUREAUX, différentes grandeurs, prix très raisonnable. Rues Blvd Charest — St-Joseph. E. Tremblay. LA 5-8730.

LOCAL pour bureau, salle d'échantillon 935 St-Jean appt 2. — LA 2-4908.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes. 230, 3e AVENUE. LA 3-6945.

PENSION pour vieillards, convalescents, invalides. Beau site, prenons couples. 1640 Chemin Ste-Foy. TEL.: MU 3-0011.

CHEZ DAME seule, appartement convenant pour couple, pension, usage frigidaire, bain. 168 des Peupliers. MA 3-1714.

HAUTE-VILLE — Chambre et pension. S'adresser 48 rue STE-URSULE.

LIMOILOU, chambre et pension, premier plancher. TEL.: LA 4-7207.

FACE hôpital St-François d'Assise, 1670, 1ère Avenue. LA 3-9945.

BELLE grande chambre, avec pension, pour 1-2 personnes, près Carré d'Youville, famille privee. S'adr.: 889 Richelieu, Appt 7.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES meublées avec lavabo, douche. S'adresser Nap. Côté, 878 est, St-Joseph, Québec.

FILLE DAME, chambre-boudoir. Accommodations, centrale. LA 3-2290, après 5 heures.

HAUTE-VILLE, chambres propres, petite et grande rue St-Jean. LA 3-1838.

ST-SACREMENT, chambre chauffée, ensoleillée, tranquille, permis cuisine. — LA 4-7917.

ST-ROCH, place tranquille, usage téléphone, une personne seulement. LA 3-6589.

CHAMBRE à partir de $6.00 par semaine. 56 STE-URSULE. LA 2-0079.

ST-PASCAL, chambres simple-double, pension si désiré. LA 5-0078.

CHAMBRE très propre, maison privée, pas cuisine. 82 D'ARGENSON.

GRANDE chambre avec 2 fenêtres au rue. 599 ST-JEAN. LA 4-2240.

ST-ROCH, propre, tranquille, bien chauffée. S'adresser: 335, De La CHAPELLE.

GRANDE CHAMBRE meublée, moderne, eau chaude. 61 Fraser Ouest. LA 3-3222.

SILLERY, grande chambre, moderne, eau chaude, pension si désirée. — MU 1-4894.

LIBRE immédiatement, entrée privée, monsieur seulement. 12 St-Stanislas. — LA 2-0639.

CHAMBRE propre, place tranquille, service d'ascenseur, concierge. Informations: 8 COLLIN, Appt 2.

JOLIE CHAMBRE STUDIO, meublée moderne, tout confort. Tel. très independante. Appelez LA 2-1867, 715 de Salaberry.

PERMIS cuisine, entrée seule, après 6 heures. 830 SALABERRY. LA 3-6378.

CHAMBRE — Rue de la Ronde. TEL.: LA 4-7553 après 6 hres.

CHAMBRE pour monsieur, pension si désirée. 164 LOCKWELL. TEL.: LA 3-2253.

VRAI CHEZ-SOI, demoiselles, commodité, frigidaire, poêle 220, lessiveuse, radio, télévision. Soir: 9.00 P.M. LA 2-2296.

CHAMBRE à louer, pas de cuisine. S'adresser 836 STE-JULIE. LA 2-0481.

614 RUE ST-JEAN. Petite chambre à $3.75. TEL.: LA 5-9063.

ST-SACREMENT

CHAMBRES, modernes, pour personne désirant se faire un bon chez-soi. TEL.: MU 1-2202.

44 Chauffage, bois, charbon

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur. 15 MARIE L'INCARNATION. TEL.: LA 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood. 811 Blvd Charest Est, Téléphone LA 5-4823. $6.00 par mois, $15.00, 3 mois. Réparations clavigraphes.

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERARD MARTINEAU, 480 Dorcester. LA 5-5158.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood. 660 Côte d'Abraham — TEL.: LA 4-1869. Location clavigraphe, $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

CAISSE ENREGISTREUSE, machine à additionner, machine à écrire, coffre-fort, machine à copies, etc., réparations, location. QUEBEC BUSINESS MACHINES CO., 105 rue Commerciale, Lévis. TErminus 7-8378.

CLAVIGRAPHE pour location, modèle récent, $6.00 mois, 3 mois $15.00. ROYAL TYPEWRITER CO. LTD. LA 2-7091.

54 COMMERCE A VENDRE

AVIS aux coiffeuses, rue St-Joseph, salon de coiffure, tout équipé à vendre ou à louer. St-Cyr & Frère. 704 Est St-Joseph.

EPICERIE licenciée, située dans St-Malo, directe propriétaire. MU 3-3504 — LA 7-9615.

MAGASIN chapeaux pour dames, excellent poste de commerce, cause santé. 119 St-Joseph Est. TEL.: LA 5-8420.

MAISON CHAMBRES, rue d'Aiguillon, centre des affaires, chauffage central, parfait ordre $15,000.00. HARRIS GINGRAS. MA 3-1949.

MAGASIN lingerie pour dames, spécialité vêtements de base, poste établi dans le centre des affaires à Québec. Ecrire Case Postale 3462 St-Roch rue St-Joseph Quebec.

AUBAINE commerce, chambres centrales, bon revenu. 78 ST-JOSEPH, EST. LA 5-0624.

SALON Coiffure extraordinaire, bien situé, sacrifions pour maladie. MATTE, LA 4-4278.

AVE LAMONTAGNE. Epicerie licenciée, maison moderne, gros revenus. MATTE LA 4-4278.

PRES Québec Hôtel-Motel, bien situé, Acompte $5,000 à $10,000. Aubaine acceptera échange. MATTE, LA 4-4278.

ECHANGERAIS hôtel pour propriété en ville, vrai bargain. MATTE. LA 4-4278.

1ère AVENUE. Epicerie licenciée, prix $4,500 comptant. MATTE LA 4-4278.

ENVIRONS Québec. Gros magasin général, avec propriété, chauffage. MATTE LA 4-4278.

BIJOUTERIE plein essor, seul bijoutier dans quartier de trois mille cinq cents familles, dans ville Québec. Directement propriétaire. MO 1-3544 — MA 3-3767.

BEAU RESTAURANT avec logement, 2780 1ere AVENUE, Québec.

RESTAURANT à vendre. Loyer $80.00, chauffé, éclairé. $1,000.00. LA 9-1711.

HAUTE-VILLE, Epicerie-boucherie, licenciée, moderne, chiffre d'affaires $100,000.00 par année, prix $15,000.00. TURMEL, LA 3-4567.

LIMOILOU. Commerce confection pour dames, vente au prix d'inventaire. — LA 3-4567.

CO. DORCHESTER. Grosse boulangerie en opération, équipement complet, avec propriété privée, gros revenu, $20,000.00. LA 3-4567.

QUEBEC. Commerce d'équipement de bureau, en opération, avec contrats d'exclusivité de distribution, sacrifier prix d'inventaire. LA 3-4567.

55 COMMERCE DEMANDE

POUR LA VENTE rapide de commerce, consultez O. LEROUX. 525, 3e AVENUE. TEL.: LA 4-3836.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tout autre article. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 RUE ST-PAUL. TEL.: LA 9-1741.

64 DIVERS A VENDRE

CABINET cuisine blanc, radio Philco, polisseuse "Shetland". LA 2-3034.

PLUSIEURS ROBES, mariées $15.00, louer, vendre, crinoline, trousseau baptême. LA 5-6434.

MACHINES à coudre neuves, au prix de $99.00. 545 St-Jean. LA 4-9734.

PUPITRE, machine additionner, garde-robes, chaises rouiantes, poêles. L.-J.-A. DEMERS. 240 la Couronne. LA 2-2685.

POELE ELECTRIQUE 2 feux, dessus chromé. S'adr.: 278 Alleyn. LA 4-7442.

COLPORTEURS — NEGOCIANTS. Article à $1.00 vente très rapide au Canada. Six stylos à billes, multicolores, dans étui en plastique, format de poche. 10 ensembles pour $6.98, 100 ensembles pour $68.00. National Surplus, 840 est, boul. Charest.

MANTEAU rat musqué $175.00, mouton Perse, garni seal, $125.00. LA 5-6434.

REFRIGERATEURS en parfait ordre $60.00 et plus, poêle électrique 220, état neuf $85.00, laveuse semi-automatique, 2 ans d'usage $100.00. 504 Canardiere. LA 3-3952.

ACHETONS, VENDONS, échangeons et louons televisions, appareils électriques, meubles divers. CROTEAU LTEE, 154 du Roi. LA 5-9426.

BAIN, toilette, lavabo neuf et usagé. S'adresser: 1115 St-Vallier Est. TEL.: Rés.: et bureau: LA 4-3382.

DRAPEAU ENR. — Achetons, vendons, échangeons meubles et occasions de toutes sortes. 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

MACHINE A COUDRE Singer, très propre. MA 3-4704.

SET salle à diner fini noyer, propre. LA 7-0768.

ATTENTION. Réparations menuiserie, domicile, peinture, meubles sur demande. S'adr.: LA 3-5911.

SET DE CUISINE, divan, table de salon. TEL.: LA 4-1243.

SET CHAMBRE à coucher, noyer orientai, style norvégien. Aussi chesterfield en bloc ou séparément. MU 1-5230.

MATELAS à ressorts $18.00, réfrigérateur, JOBIN, 761 ST-VALLIER OUEST. LA 7-0744.

LAVEUSE à vendre, parfait ordre, davenport, frigidaire, cause départ. — LA 3-3780.

POELE électrique, 220 volts, balayeuse (Electrolux), laveuse automatique (Bendix). LA 3-3780.

A VENDRE, chesterfield, davenport, set de chambre, lit complet, garde-robes, bassinette, cause départ. LA 3-3760.

POELE bois, charbon avec brûleur à vendre, cause départ. LA 3-3760.

REFRIGERATEUR "Astral", set cuisine, radio pick-up. Cause départ. LA 3-3760.

BRULEUR NEUF, complet, $25.00, glacière, beau set salle manger. LA 3-3760.

REFRIGERATEUR parfaite condition, aussi accordéon, chaufferette. 35, St-Vallier Ouest. LA 3-3760.

CAISSE ENREGISTREUSE, machine additionner, clavigraphe. Cause départ LA 3-3760. 35, St-Vallier.

MANTEAU de castor, 14 ans, en parfaite condition. S'ad. MA 3-4077.

MACHINE A COUDRE légèrement usagée, modèle secrétaire, à sacrifier. LA 7-2666.

MENAGE au complet à vendre, état pratiquement neuf. S'adr.: 449 DES OBLATS. Tél.: LA 2-2845.

LIT DOUBLE beautyrest Simmons, matelas et sommier inclus. MO 1-4296.

ACHETONS, vendons, échangeons, poêles, meubles, lessiveuses, réfrigérateurs, neufs et usagés. 260 de la CHAPELLE. LA 4-3979.

TELEVISION, pianos, pick up, accordéons, violons, clavigraphes, meubles, etc. Drapeau Enrg. 490 Ste-Thérèse. TEL.: LA 3-7991.

ROBE de mariée avec diadème, voile, souliers et crinoline. LA 4-6073.

MACHINES à coudre Singer $9.95, $24.95, $34.95 sur cabinet. 436, 3e Avenue. — LA 3-7615.

SET CHAMBRE noyer, matelas Beautyrest, set cuisine, prélarts, 7 x 9, réfrigérateur I-H, 8½ pieds cubes, 5 ans. LA 3-2224.

MACHINE à coudre Singer, très bon marché. Cause mortalité. LA 2-2474.

SET SALLE diner, vitrine, buffet, table, 6 chaises, parfait ordre, noyer. LA 7-7064, après 6 heures.

LEMIEUX ENR.

Meubles usagés et neufs

SETS de chambre, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 29 RUE ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: LA 5-9321.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, tables à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS. 654 ST-VALLIER OUEST.

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement

67 ENTREPOTS A LOUER

RUE LAFAYETTE près Blvd Charest, entrepôt 2,300 pieds non chauffé avec entrée sur rue pour camion 422 Marie de l'Incarnation.

ENTREPOT, boutique avec bureau si désiré, libre 1er mai. MU 3-7723.

ST-PASCAL, entrepôt à louer. M. Lahey: jour MU 3-4933. Soir LA 5-8777.

GROS GARAGE, rue de la Canoterie, Carré Parent. TEL.: LA 2-4891.

70 ECOLE

INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE. Cours commercial, 10e, 11e et 12 scientifique, 11e année pour aspirantes gardes-malades. Examens du Département de l'Instruction Publique. Comptabilité supérieure 8e et 9e année, anglais, conversation, chimie, physique, mathématiques, sténo-dactylo. Cours spécial préparatoire à l'Ecole Technique, 722 rue ST-JEAN. Québec 4.

INSTITUT THOMAS, 1070 SAINT-JEAN. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, stenographie, dactylo, comptabilité. LA 2-7490 — LA 7-4653.

70 ECOLE

INSTITUT DENYS. Jour, soir cours d'été, cours commercial scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes gardes-malades, 4 mois. Cours spécial de 6e, 7e, 8e et 9e et préparatoire à l'Ecole Technique. 722 ST-JEAN, Québec. TEL.: LA 9-3751 — MU 1-2808.

COURS PAR CORRESPONDANCE, 8e — 9e et 10e - 11e année pour aspirantes gardes-malades, le scientifique pour garçons, 12e année. Livres fournis gratuitement. EXAMEN DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Aussi français, anglais, etc. INSTITUT RAYMOND ENR., 1475, Chemin Ste-Foy, Québec.

COURS PRIVES, spécialité enfants retardés, institutrice diplômée, jour, soir. MU 3-8423.

BART SCHOOL. Jour, soir, spécialité, conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. TEL.: LA 2-5889 — LA 7-6412 — LA 7-4333 — 781 COTE D'ABRAHAM.

72 Femmes, filles demandées

COIFFEUSE et coiffeur compétents, très gros salaire, bonne condition. MO 1-3942.

STENOGRAPHE bilingue demandée immédiatement pour importante compagnie. LA 2-6835 pour entrevue.

GAGNEZ jusqu'à $10.00 par jour dans votre maison privée. Faites des fleurs en nylon. Nous achetons et vendons le matériel. Ecrivez informations gratuites par correspondance dans toute la province. $10.00 pour instructions et matériel. R. MERCIER, 2201 des Carrières, Montréal, Dépt S.

DAMES ambitieuses désirant gagner $3.00 et plus l'heure. Devenez représentantes Avon. Plusieurs territoires libres. LA 3-7706.

PRENEZ avantage de la demande croissante pour les Produits AVON. Soyez une de nos représentantes dans votre ville, votre village ou dans vos rangs, territoires libres dans les comtés Beauce, Dorchester, Lotbinière. S'adresser Mlle Blanche Lalonde. B. P. 417 Ste-Marie, Beauce.

PRIMES aux dames intéressées, batterie de cuisine avec primes grande valeur. Belles sacoches ciselées, porte-monnaie et souliers même teinte. Aubaine extraordinaire du printemps. MA 3-3490.

FAITES $60 ET PLUS PAR SEMAINE

Pour $7.00 nous vous partons en affaires et nous vous montrerons un métier: faire des fleurs ARTISTIQUES en nylon. Nous vendons et rachetons vos fleurs. Cours complet par correspondance. Vous n'avez qu'à correspondre avec nous ou nous appeler pour appointement. Mme T. Pépin, 1683 Wolfe, Montréal, Tél.: LA 3-3872. Faites votre remisé par mandat-poste ou commandez C.O.D.

73 Femme demande emploi

COUTURIERE désirerait travail chez elle. S'adresser MA 3-9524.

FEMME journée demande ouvrage dans maison privée. TEL.: LA 9-1974.

77 FILLES DEMANDEES

STENOGRAPHE bilingue, salaire suivant experience, protégé par assurance-vie, accidents et maladie. Ecrire Dépt 116 Le Soleil.

STENO-DACTYLO, pour bureau d'avocats, très bonne position. LA 4-5227.

COMMIS AVEC EXPERIENCE dans lingerie pour dames et vêtements de base. Ecrire Case Postale 3462 St-Roch rue St-Joseph, Québec.

STENO-DACTYLO, pour bureau d'avocats, très bonne position. LA 4-5227.

78 FINANCE

EVALUATIONS d'incendies. Ford 1957 vendre, perte de licence. TEL.: LA 3-9306.

88 Homme demande emploi

TEMPS PARTIEL, comptabilite, impôt, organisation de bureau. Spécialité construction: prix de revient, estimation. TEL.: LA 4-3340.

PLATRIER demande plâtrage, tirage de joints gyproc et peinture. LA 3-8955.

89 HOMMES DEMANDES

VOYAGEURS de commerce pour offrir articles de maroquinerie aux détaillants. Base à commission. Case postale 133, Shawinigan Qué.

FAITES vous-même des statuettes, bibelots, etc., en plâtre plastique. Achetons et vendons matériel. Bulletin gratis dans toute la province. R. Mercier Enrg., Dept A, 2201 Des Carrières, Montréal.

ETES-VOUS intéressés gagner gros salaires? Apprenez à peu de frais, l'opération de Bulldozers, Loaders, Pelles mecaniques, électriques et Diésel, ainsi que la maintenance. Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous: HEAVY EQUIPMENT TRAINING SCHOOL, 380, Boulevard des Laurentides, Pont Viau, Montréal 9.

RICHE OCCASION pour homme ambitieux. Vendez chemises "Stetson" faites sur mesure directement aux clients. Facile à gagner $5 à $16 par jour. Ecrivez Stetson Shirt Company, Casier Postal "C", Montréal.

IMPORTANT manufacturier et importateur montréalais de vêtements sports (hommes, femmes, enfants) offre à bon vendeur ayant expérience et connections, territoires du Lac St-Jean à Gaspé. Toutes réponses confidentielles. Ecrire Dépt 135 Le Soleil.

POSITION

PERMANENTE et bon revenu pour jeune homme de 22 à 25. Inutile de vous presenter si vous n'avez pas les qualifications suivantes: sérieux, ambitieux, sobre, honnête, bonne apparence, 9ième année instruction. Se présenter, ch. 212 à 2 hres précises, 350 Boul. Charest Est, Québec.

REPRESENTANT DEMANDE

Nous cherchons un vendeur bilingue expérimenté, avec automobile pour prendre en main le territoire du Bas St-Laurent, de la Côte Nord et du Lac St-Jean. Il s'agit d'une carrière dans les matériaux de construction spécialisée vendue pour de nouvelles constructions et l'entretien d'usines industrielles et institution actuelles. Nos vendeurs sont entraînés au bureau et au travail même, ce qui est l'un des moyens les plus pratiques de les aider à développer d'excellents volumes.

Nous sommes en affaires depuis soixante ans et qualifiés AAA 1. Plan d'hospitalisation et de retraite avec rémunération qui assure des revenus plus élevés qu'à l'ordinaire. Si vous cherchez une carrière profitable et permanente. Pour interview, tél.: W. C. Clarkson, LA 2-6431.

3 HOMMES

A LA SUITE d'une grande campagne de publicité dans les journaux et à la radio, nous désirons entraîner des hommes énergiques, ambitieux, honnêtes et avec une bonne présentation. Si vous avez les qualifications requises, présentez-vous de 9 hres a.m. à 5 hres p.m. à 419 ST-ANSELME, Québec.

Ingénieur-Représentant Instruments électriques

MANUFACTURIER - CONCESSIONNAIRE demande ingénieur-représentant pour visiter contracteurs électriques, ingénieurs consultants et services publics. Bureau chef serait à Montréal, quelques voyages dans province Québec. En soumettant demande, veuillez mentionner compétence et expérience préalable. Toutes demandes gardées confidentielles. — Ecrire Dépt 134 Le Soleil.

3 NOUVEAUX VENDEURS

pour occuper situations nouvellement créées par suite du développement de l'affaire.

Vous représenterez la plus importante maison du genre dans le monde. Aucune compétition.

NOUS VOUS OFFRONS

1—Un revenu annuel de $5,000 et davantage.
2—Des occasions d'avancement.
3—Bénéfices d'assurance et
4—Partage des profits

VENTES FAITES SUR RENDEZ-VOUS
PRIS D'AVANCE
PAS DE PORTE EN PORTE

Si vous avez une bonne apparence, êtes âgés de 25 à 40 ans et êtes courtois, présentez-vous demain de 1 heure à 5 heures p.m. à l'hôtel Victoria, demandez M. Samson.

89 HOMMES DEMANDES

EXPEDITEUR pour commandes spéciales, avec expérience dans usine. S.V.P. s'adresser: M. R.C. Phillipps Crane Steelware Ltd, Centre Industriel, No. 5.

HOMMES pensez à votre avenir apprenez à bon marché métiers soudeurs, mécanique automobile, moteur Diesel, débossage. Demandez prospectus. ECOLE METIERS MELOCHE. 451, 3ème Avenue, Québec.

CHEF EQUIPE et vendeur 21 à 45 ans, auto utile, références. Affaire en développement. Salaire et commission. Ecrire avec numéro téléphone: DEPT 136 LE SOLEIL.

VOYAGEUR demandé comme représentant de compagnie d'huile dans la vente d'huile à moteurs et graisse. Territoire déjà établi, expérience dans la vente requise. Tide Water Oil Co. of Canada Ltd. Pour interview téléphonez Maurice Hébert. MU 3-9063 ou LA 3-6311.

2 JEUNES HOMMES, doivent être bien mis. Ambitieux, agressifs, possédant références. Ouvrage régulier, environ $15.00 par jour. Payer chaque jour. Pour entrevue, appelez M. Blais LA 7-0709, strictement entre 7.00 et 8.00 p.m.

NOUS DEMANDONS, 2 hommes pour commencer à travailler immédiatement avec automobile, revenu immédiat. Pour entrevue personnelle mercredi le 19 de 10 heures à midi. 264 de la Couronne, suite 2. Demandez M. Veilleux.

SOLLICITEURS demandés, homme ou femme pour faire sollicitation par téléphone ou sur place. Nous nous occupons de faire les ventes. Forte commission payée. Votre travail consiste à nous envoyer les noms d'un prospect. Nous nous chargeons de la balance. Toute personne intéressée. Appelez LA 4-6841 ou écrire Casier Postal 3151 St-Roch.

90 HOMME et FEMME

HOMMES, FEMMES: Faites $50 à $100 par semaine dans votre entourage en vendant nos 250 produits: médecines, produits de beauté, épices, essences, produits pour la ferme, etc. Bons territoires. Catalogue gratuit. Ecrire: PRODUITS BERUBE, ST-ALEXANDRE (A) Kamouraska.

98 INFORMATION

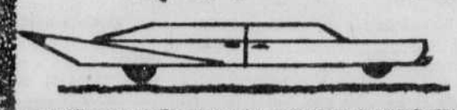
ALCOOLIQUES anonymes, Ecrivez: Secrétaire CASIER POSTAL, 1861 Québec. Téléphone: LA 4-6108.

JE NE SUIS PAS responsable des dettes contractées en mon nom par ma femme. Madame Marie-Ange Bilodeau. Signé: Gérard Tremblay. 560 rue d'Aiguillon.

105 LOCAL A LOUER

6,000 PIEDS CARRES de pl

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

ATTENDEZ la sensationnelle Dauphine par Renault, plus de 40 milles au gallon prix d'élégance de Paris, moteur arrière, sera à Québec vers le 15 mars. Ecrivez Renault de France 1427 de la Montagne, Montréal, nous vous mailerons dépliant.

VANGUARD 51, sedan, très propre, bon ordre. MU 1-3390. Soir seulement.

SOUFFLEURS, remorques, float 10-20-40 tonnes, tracteurs T.D.-9-14, D.-18, Paul Maheux, 75 Est Blvd Charest. LA 3-4167.

PACKARD 50, moteur neuf, bien chaussé, une aubaine. MA 3-7117.

LINCOLN 1954 - sedan, bas millage, radio, chaufferette, power-brakes, power-steering. En parfait état. Visible le jour à 82 St-Paul, soir et fin de semaine à 1247 Luxembourg. MU 3-0102.

DODGE Sedan, 1958, radio, bas millage, 2450 1ère Avenue. LA 5-5811.

CHEVROLET Coach, 1955, automatique, Aubaine, 2450, 1ère AVENUE. LA 5-5811.

MONARCH 1951, très propre, 4 pneus neufs, chaufferette. TEL.: LA 3-8487.

OLDSMOBILE 88 sedan 1954, équipé, termes, échange. 210 DU PONT.

CHEVROLET 1953, Bel-Air, radio, chaufferette, très bonne condition, à sacrifier, cause départ. Toute offre raisonnable sera acceptée. Termes faciles — S'adr.: 449 DES OBLATS. LA 2-2645.

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX

Albert BARRE AUTOS

Le centre de l'auto usagée à Québec

1095 CANARDIERE

LA 9-3331 — LA 9-3333

2 Accessoires automobiles

LUDGER PERLAND ENRG — Parties d'automobiles neuves, usagées, neufs, vitres 681, 1ère Avenue. Tél.: LA 4-2920

MAURICE POIRIER

PIECES neuves, usagées, toutes marques, radiateurs. 589 1ère AVENUE. LA 2-4463.

17 Automobiles demandées

ACHETONS auto pour argent comptant. Aussi vente, échange. Beaulé Auto Enrg 25 3e AVENUE

ACHETONS chars usagés 1950 - 1957. Argent comptant. 2450, 1ère Avenue TEL.: LA 5-5811.

ACHETONS au plus haut prix autos 1950 à 1958. Echangeons, vendons, 210, rue DU PONT.

ACHETONS AUX PLUS HAUTS PRIX. Echangeons, vendons. 16 MARIE INCARNATION.

ACHETONS AUTOS

POUR ARGENT comptant, plus haut prix Bédard et St-Antoine, 1 Blvd HAMEL. Tél.: LA 7-8293.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO

545 1ère Avenue. Tél.: LA 5-4769

CHEVROLET 1956, bas millage, cause vente, changement position avec char fourni. TEL.: MU 1-4245 après 6 hs

OLDSMOBILE 98 sedan 1954, équipé, termes, échange. 210 DU PONT.

FORD sedan 1952, automatique. Aubaine $475. 16 Marie Incarnation. LA 7-3339.

2 FORD sedan 1953 à choisir $900.00. Acompte $150. Balance conditions faciles. 210 DU PONT.

PONTIAC sedan 1954, équipé, très propre, $1225. Acompte $200, balance 24 mois. 210 DU PONT.

PLYMOUTH 1957, hard top, très propre, radio, finance si désirée. MU 3-0140.

DODGE sedan 1956, occasion $1475. TURMEL, 16 Marie Incarnation. — LA 7-3339

METEOR 1958, neuf, équipé, licence, garanti 4,000 milles, finance si désiré. Aubaine. LA 7-9857.

CHEVROLET 1948, radio, chaufferette, très bonne condition. TEL.: TE 7-8117.

PONTIAC 54, Chieftain, 2 portes, en parfaite condition. Téléphonez: LA 7-5704.

ACCIDENTE Chevrolet 1954, coach, bas millage garanti. TEL.: LA 7-1130.

PANEL 1954 de livraison, transmission automatique, chaussé à neuf, bargain. 164 Ave Ducharme, Québec-Ouest, Jésus-Ouvrier.

CADILLAC modèle 62 1952, sedan, équipé, comme neuf, acompte $200. Balance conditions faciles. 210 DU PONT.

POUR

L'achat d'un bon char usagé, à prix d'aubaine, consultez

UNIVERSAL
AUTO

777, 1ère AVE — LA 5-5113

REMORQUEUSE

CAPACITE 4 tonnes, pouvoir sur 4 roues, aussi jeep, parfait ordre, prix d'aubaine. PAUL MAHEUX, 75 Est Blvd Charest. LA 3-4167.

AUBAINE

1957 FORD $1,995
coach, 2 tons, bas millage
1956 PLYMOUTH $1,645
coach, très propre.
1956 STUDEBAKER $2.045
Président sedan, radio.
1955 CHEVROLET $1,495
coach.
1954 DODGE $1,195
sedan.
1953 STUDEBAKER $845
sedan, 2 tons.

777 BLVD CHAREST OUEST
Près Marie de l'Incarnation
MU 1-4626

MOTORS LTD
FORD — EDSEL
500 DE LA COURONNE
TEL.: LA 5-6185

VENEZ

Faites votre choix sur 60 autos — 1950 à 1957

Prix réduit

Livraison au printemps si désiré.

1953 Dodge convertible, radio, état neuf.
$850

1956 Chevrolet, hard top, 2 portes, radio.
$1,895

1955 Buick coach, automatique. Spécial.
$1,595

1957 Pontiac sedan.
$2,150

1955 G.M.C. Panel, 1 tonne.
$1,350

1952 Chevrolet coach.
$495

5 G.M.C., 1 à 4 tonnes, 1953 à 1957

Votre offre sera considérée.

Conditions faciles
Ouvert le soir

UN SEUL TERRAIN
D'AUTOS USAGEES

GIGUERE AUTO
AGENTS
Buick — Pontiac — G.M.C.
Blvd Hamel
& Dorchester
Tél.: LA 9-1351

(Suite de la page 22)

121 MAISONS A VENDRE

BEAUPORT. Bungalow 7 pièces, chauffé, garage, sous-sol fini. LA 3-4567.

GIFFARD. 2 logements 5 pièces, modernes, pas chauffé, $18,700.00. LA 3-4567.

1ième AVENUE. Propriété 10 revenus, dont 1 commerce pas chauffé, rapportant 10%. TURMEL, LA 3-4567.

PLACE MONCEAU. Cottage 8 pièces, chauffé, foyer naturel, ultra-moderne, à vendre ou échanger. LA 3-4567.

LIEGEOIS. Bungalow moderne 7 pièces, salle jeux, acompte $3,000.00. LA 3-4567.

FORGET. Cottage moderne 8 pièces, garage, sous-sol fini. LA 3-4567.

AVE ROUSSEAU. Cottage 7 pièces, garage, salle jeux, moderne. LA 3-4567.

BOISJOLI. Cottage moderne 6 pièces, chauffé, garage. LA 3-4567. SYSTEME COOPERATIF.

LANGUEDOC. Propriété 2 logements 4 pièces, $12,000.00, acompte $2,500.00. LA 3-4567.

JEANNE D'ARC. 2 logements 3-3 pièces, chauffé, $14,500.00. LA 3-4567.

ROCHETTE. Bungalow moderne 6 pièces, chauffé, garage, sous-sol fini. LA 3-4567.

BON-AIR. Bungalow 6 pièces, chauffé, garage, ultra-moderne. LA 3-4567.

BRIDGE-WATER. Bungalow moderne 7 pièces, garage, acompte $5,000.00. — LA 3-4567.

LE BRETON. Bungalow moderne 6 pièces, foyer naturel. LA 3-4567.

DES BOULEAUX OUEST. Propriété 2 logements 7-6 pièces, chauffée, garage, ultra-moderne. TURMEL. LA 3-4567.

CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO. Immeuble commercial 3 revenus, chauffé, moderne, rapportant 14%, $22,000.00. LA 3-4567.

VITRE. Bungalow ultra-moderne, 6 pièces, sous-sol fini. LA 3-4567.

PIERRE-BOUCHER. 3 logements 7-4 pièces, chauffé, moderne. LA 3-4567.

PAROISSE St-Jean-Baptiste. 3 logis, 4 pièces, bains, brique $9,500. Acompte $3,000. Carette & Chevrier. LA 3-6770.

VERITABLE aubaine St-Roch, prix $7,500.00. Logement 5 pièces, bain. — LA 3-3174.

122 MAISON DEMANDEE

J'AI ACHETEUR sérieux dans toutes les parties de la ville et banlieue pour maison seule, revenu et commerce. J.-E. LAMOTHE VI 2-3105.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement. Consultez WILFRID ROGER. — 197, 4e RUE. LA 4-2842.

VOUS VOULEZ vendre vite propriété seule ou à revenu, O. LEROUX. 525, 3e AVENUE. LA 4-3836.

127a MARCHANDISES SECHES

ATTENTION: MARCHANDS ET COLPORTEURS. Demandez catalogue illustrant nouvelles marchandises strictement de première qualité pour printemps-été, pour hommes, dames et enfants, comprenant: habits, paletots, robes, sous-vêtements, bas, linge de travail, sport, coupons, etc. Une visite vous convaincra des réelles valeurs. Epargnez en achetant de: MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859 St-Joseph Est, Québec, P.Q.

128 MATERNITE

MATERNITE licenciée pour filles. Pension avant terme. Servante demandée 960 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1966.

MATERNITE LAROCHE, privée, dames, demoiselles. 194, PIERRE-BERTRAND, Québec. MU 3-4084.

133 On demande à acheter

ACHETONS guenilles, vieilles poches, crin, fer métaux, radiateurs, batterie. QUEBEC SACK, 805 Est St-Francois — LA 3-4553.

145 PIANO DEMANDE

PIANO demandé, petit format de style, noyer, à l'état de neuf. LA 7-1011.

153 RADIO A LOUER

RADIO, pic-up, location semaine, mois chambres, hôtel, hôpitaux TELEPHONE MU 1-1830

159 SERVANTES DEMANDEES

BONNE demandée, aimant les enfants. MO 3-6109

SERVANTE demandée, accessoires électriques complets, très bon salaire, pas cuisine, plusieurs soirs libres. MU 1-1636.

SERVANTE pour famille de 2 enfants, chambre seule, bon salaire. — TEL.: MU 1-2617.

OCCASION

COUPLE américain demande bonne. Sérieuse, propre, aimable. Doit connaître un peu l'anglais. Résidera dans jolie maison américaine. Chambre et bain privés. Références exigées. Coût voyage payé d'avance. Salaire $105. par mois. Ecrivez à: Mrs. Newmark, Hillspoint Road, Westport Connecticut, U.S.A.

159 SERVANTES DEMANDEES

BONNE SERVANTE de la campagne, 20 ans et plus, ouvrage à l'année. — MO 3-7714. L. Lemay, 1705 Canardière, Québec.

BONNE DEMANDEE, ouvrage général, connaissance cuisine, 2 enfants (10-4), devra coucher ici. Beauport, MO 3-3604.

ON DEMANDE, bonne, sachant faire la cuisine pour 2 personnes seulement. S'adresser LA 7-9038.

JEUNE FILLE, demandée, bon chez-soi, 3 enfants. 366 Nicolet. MO 3-7174.

FILLE demandée pour couple sans enfant, libre soir et dimanche. — TEL.: LA 5-8131 après 6 heures.

FILLE de campagne, aimant les enfants, ouvrage général. TEL.: LA 7-8032.

SERVANTE demandée, ouvrage général, sachant cuisiner, références, bon salaire. LA 2-7945.

FILLE générale, deux adultes, pas gros lavage ni cuisine, soirées libres, deux après-midi par semaine. Devra coucher en service. 160 Grande-Allée Ouest. LA 5-5986.

Une formule moderne pour résoudre vos problèmes et faire vos transactions avec succès: les annonces classées du Soleil.

159c TELEVISIONS A LOUER

TELEVISION à louer. Le système le plus pratique pour hôpitaux, motels, hôtels, chambre, etc. J.-ROMEO CROTEAU 179 ST-JOSEPH-EST. LA 2-3928 Soir et dimanche LA 7-1313.

TELEVISION, RADIO, louer, hôpitaux, maison privée hôtel, vente, échange — JACQUES BEDARD ENR., 129 St-Luc. LA 5-6082.

LOCATION de télévision. Les 3 mois payés vous seront crédités sur l'achat d'un appareil neuf. Québec Electronique Enrg 621 ST-JEAN. TEL.: LA 4-4237 ou LA 4-7828.

LOUEZ télévision 17-21 pouces, semaine, mois, spécial pour hôpitaux. Universal TV Service Enrg. LA 2-8676.

LOCATION TV, neuves, portatives, 17 pouces. Pratique hôpitaux, motels, bureaux, maison privée. LA 7-5383.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes, avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

162 TERRAINS A VENDRE

BEAU TERRAIN 100 x 130 coin rue Alexandre et d'Estimauville, limites de la ville Giffard. LA 2-0236.

2 BEAUX TERRAINS commerciaux avec shop 24 x 40, entrée 550, Boul. Henri Bourassa, Charlesbourg. MA 3-7229.

ST-JEROME de Charlesbourg. Terrains à vendre. Conditions faciles. Le Parc Richelieu Ltée. Tél.: LA 5-8711, soir LA 7-0405 — LA 4-6188.

SILLERY. Chemin St-Louis, près des Gouverneurs, les plus beaux terrains à Sillery. Appelez Mademoiselle Jay, Les Jardins Sillery Inc., LA 7-8093.

STE-FOY — terrains résidentiels. Aussi terrains industriels et commerciaux. Prix à partir de 25c le pied carré. Information. TEL.: MU 3-4425.

ST-ALBERT LE GRAND, face église, autobus, école, magnifique site 45 x 90. — MA 3-1991. Bureau. LA 2-6448.

CAP-ROUGE. Ave Desjardins, terrain 50 x 100, très beau site, pour chalet, $250.00, $25.00 comptant, balance $5.00 mois. LA 7-4422.

STE-FOY, avenue John Ouest, près église et école rue pavée, différentes grandeurs, 35 pied. 1308 avenue Maguire — MU 1-3525.

500 TERRAINS, beau site, petit paiement initial, balance 24 mois sans intérêt, sans obligations de construire. GILBERT MARTIN, 5 Des Commissaires. LA 5-8861.

RUE VILLEBON, St-Pascal, terrain, conditions de paiement ou échangerais pour automobile. TEL.: MO 3-0203.

STE-FOY, St-Rodrigue, Charlesbourg, Loretteville, Château-d'Eau, Ancienne-Lorette, Les Saules, St-Albert le Grand, Notre-Dame des Laurentides. J.-E LAMOTHE, VI 2-3105.

STE-FOY

ZONE RESIDENTIELLE Près Cité Universitaire et nouveau centre d'Achats Magnifiques lots de différentes grandeurs, quelques-uns boisés, prêts à construire 40c le pied carré Conditions ai désirées Direction chemin Ste-Foy le Vallon, des Quatre-Bourgeois Chamberland & Richard, bureau, 2665 des Quatre-Bourgeois TEL.: LA 7-9533 Rés.: LA 7-6308 et LA 7-3880

167 TROUVE

TROUVE: Dimanche à midi, entre avenues Murray et Laurentide sur Chemin St-Louis, chien noir et blanc, moitié épagneul, moitié terrier, pesant environ 8 livres. LA 7-3943.

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement

170 Non Classifiée

Dr LEO ROBERT

MALADIES de la peau et cuir chevelu 24, COTE DU PALAIS.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes, avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

Donnez leur du courage...



Envoyez des Fleurs

Votre fleuriste FTD est dans les pages jaunes

VENDEURS AUTORISES

Télégraphiez des fleurs en toute occasion
H. W. McKENNA
INC.
Fleuristes
1183 St-Jean, Tél.: LA 2-6868

Nous télégraphions des fleurs partout
AU SALON FLEURI
FLEURISTE
135 Est, St-Joseph
Tél.: LA 4-5218

Nous télégraphions des fleurs partout
A.-F. BARDOU
1091 Ch. St-Louis
Tél.: LA 7-3568

Nous télégraphions des fleurs partout
McNEIL
FLEURISTE
14 rue Guenette, Lévis
Tél.: TE 7-4243

Décès et funérailles

Lt-col. E. Blondeau

Le lieutenant-colonel Ernest Blondeau est décédé, hier, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, après une courte maladie. Né à Thetford-



Mines le 17 août 1882, après des études commerciales au collège de St-Ferdinand d'Halifax, il est venu s'établir à Québec, où il s'occupa du commerce de la chaussure. Pendant quelques années, il fut propriétaire d'un magasin de chaussures et d'articles de cuir sur la rue St-Jean. Vers 1920, il fonda à Loretteville une manufacture de pantoufles et de souliers indiens. Avec le concours de son fils Harold, il s'occupait encore de cette manufacture lorsque la maladie le frappa.

Sa carrière militaire débuta à l'école militaire de St-Jean d'Iberville, d'où il gradua comme sous-lieutenant d'infanterie en 1902. Permutant au corps des services divisionnaires en 1914, il fut promu, en 1930, au poste de commandant du 5ème train d'intendance, avec le grade de lieutenant-colonel.

Demeurant à Château-d'Eau depuis de nombreuses années, il fut échevin pendant 11 ans et maire de cette municipalité durant plusieurs années. Il a aussi été marguiller de la paroisse Ste-Marie Médiatrice.

Grand sportif, il fut l'un des organisateurs et président du Québec Ski Club.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, dame Margaret Brownrigg; son fils, Harold; sa fille, Mme Stan Brock (Gertrude); sa belle-fille, Mme Harold Blondeau (Denise Robichon); son gendre, M. Stan Brock; six petits-enfants, Marc, Louise et Céline Blondeau, Donald, Allan et Joyann Brock. Il était le demi-frère de MM. Louis-Philippe Pomerleau, de Château-d'Eau, de René Pomerleau, de Québec, et de Mme A. Lacasse, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Antonio Falardeau, 189 rue St-Ambroise, à Loretteville.

Les funérailles auront lieu, jeudi, en l'église de Château-d'Eau et l'inhumation au cimetière St-Ambroise de Loretteville.

Mme H. Tremblay

Mme Henri Tremblay, née Alice Jean, est décédée hier après-midi, à son domicile, au 41 de la rue McNaughton, à l'âge de 71 ans et un mois. Mme Tremblay laisse dans le deuil une famille estimée. Elle était la mère de M. J.-H. Tremblay, président de Tremblay Lumber.

La regrettée défunte laisse, outre son époux: ses fils, MM. John H. Tremblay, Maurice Tremblay, Pierre Tremblay, Thomas Tremblay; ses filles, Mme Eutrope Savard (Alice), Mme Albert Derome (Blanche), Mme J. Derobe (Wilhelmine), Mme Lucien Derome (Cécile), Mlles Georgette, Madeleine et Claudette Tremblay; ses gendres MM. Aimé Martel, Eutrope Savard, Albert Derome, J. Derome et Lucien Derome; ses belles-filles, Mme J.-H. Tremblay (Maria Couture), Mme Maurice Tremblay (Jeannette Beaupré), Mme Thomas Tremblay (Rolande Harvey) et Mme Marcel Tremblay (Thérèse Emond)

Mme Tremblay comptait 29 petits-enfants et onze arrière petits-enfants. Elle était la soeur de Mme Blanche Poitras, de Chicoutimi. Elle laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue Marie-de-l'Incarnation, jusqu'à l'heure des funérailles jeudi, à Notre-Dame-de-Pitié.

M. Gastonguay

Monique Gastonguay, fillette de M. Roland Gastonguay et de dame Noëlla Fournier, est décédée dimanche dernier, à l'âge de 2 ans et 6 mois. Elle demeurait au 296, rue Lavigueur. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses soeurs, Odette et Nicole, ses grand'mères Mme Yves-Jos. Gastonguay et Mme Vve Jos Fournier, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120 rue St-Jean. La cérémonie des Anges aura lieu cet après-midi en l'église de St-Jean-Baptiste, et l'inhumation au cimetière Notre-Dame de Belmont

Mlle A. Bolduc

St-Georges, Beauce. (DNC) Mlle Alphonsine Bolduc, fille de Joseph Bolduc et de dame Cédulie Jolicoeur, est décédée dimanche dernier, à l'Hôtel-Dieu de St-Georges, à l'âge de 68 ans et cinq mois. Elle fut très dévouée aux oeuvres sociales et religieuses de sa paroisse.

Mlle Bolduc laisse dans le deuil un frère, M. Wilfrid Bolduc, de Québec, plusieurs neveux et nièces.

La dépouille est exposée au salon funéraire de la maison Giguère & Frère, 1ère Avenue, St-Georges. Le service sera chanté en l'église de L'Assomption, jeudi, et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse de St-Georges, ouest.

La Rév. Mère Ste-Anne-Marie

Les Religieuses de Jésus-Marie viennent d'être éprouvées par la mort de l'une des leurs, Mère Ste-Anne-Marie, décédée le 15 février, à la maison provinciale, après une brève maladie.

Agée de 63 ans, la défunte comptait 39 ans de profession religieuse. Mère Ste-Anne-Marie, née Marie-Louise Bérubé, était originaire de Ste-Hélène de Kamouraska, et fille de Norbert Bérubé et de Emma Pelletier.

Elle laisse une soeur, religieuse de Notre-Dame d'Afrique, Soeur M.-Valérie, de la maison de Sillery; un frère, M. P. Bérubé, de Ste-Hélène de Kamouraska; une nièce, Mlle Marguerite Landry, de Québec; un grand nombre de cousins et cousines, parmi lesquels: M. le curé Napoléon Pelletier, de St-Andre de Kamouraska; le R. P. L. Dupéré, s.m., de New Mexico; le R. P. I. Dupéré, s.m., de Westerley, R.I.; le R. P. J. Pelletier, séminaire St-Chanel, Ottawa.

La population de Sillery regrette profondément cette éducatrice qui s'est dévouée dans la paroisse pendant 20 ans, comme directrice de l'Ecole St-Colomb. Elle aimait les enfants, leur faisait du bien, et jouissait de l'estime des paroissiens.

En 1951, Mère Ste-Anne-Marie avait reçu la décoration de l'Ordre du Mérite scolaire, 3e degré, en récompense de ses services à la cause de l'éducation. C'est vraiment une belle carrière qui se termine ainsi brusquement.

M. M. Belzile

Trois-Pistoles, (DNC) Récemment est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 44 ans et trois mois, M. Michel Belzile, employé de Deschênes & Frères Enr., des Trois-Pistoles.



Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, dame Anna Gagnon, une fille, Francine, des Trois-Pistoles; sa soeur, Mme Joseph D'Amours (Elise Belzile), des Trois-Pistoles; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Arthur Belzile (Eva Ouellet), de Rivière-du-Loup; M. Xavier Belzile, de Kapuskasing, Ontario; M. et Mme Louis Belzile (Elise Bérubé), des Trois-Pistoles; M. et Mme Gonzague Belzile (Aurore D'Auteuil), de Ste-Françoise; M. et Mme Gérard Belzile (Brigitte Boucher), des Trois-Pistoles; M. et Mme Eloi Belzile (Antoinette Lagacé), des Trois-Pistoles; M. et Mme Joseph Belzile (Hélène Lagacé), de Montréal; ses beaux-frères: MM. Joseph D'Amours, des Trois-Pistoles, et Emile Ouellet, de Ste-Françoise; sa belle-mère, Mme Vve Arthur Gagnon, de St-Paul de la Croix; ses beaux-frères et belles-soeurs M. Camille Gagnon, M. et Mme Isidore Gagnon (Jeannette Rousseau), M. et Mme Camille Lauzier (Léonie Gagnon), M. et Mme Ernest D'Anjou (Imelda Gagnon), M. et Mme Alexandre Marquis (Adrienne Gagnon), M. et Mme Joseph Gagnon (Yolande Caron), M. et Mme Ludger Gagnon (Irène Clermont), M. et Mme Gérard Gagnon (Adrienne Thériault), tous de St-Paul de la Croix. Il laisse aussi plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Ls-David Rioux, curé de la paroisse Notre-Dame des Neiges, Trois-Pistoles, et le service fut chanté par M. l'abbé Wilfrid Huard, curé de Mont-Joli, assisté de MM. les abbés Norbert Roussel et Maurice Roy, vicaires aux Trois-Pistoles, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Mme M.-H. Fortier

Madame Maurice-H. Fortier est décédée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, dimanche dernier. Elle était l'épouse de Me Maurice-H. Fortier, c.r., qui l'a précédée dans la tombe en 1952. Elle était la fille de feu Lucien Borne, ancien maire de Québec, et de feu Alviana Faguy.

Elle laisse pour pleurer sa perte, sa fille, Mlle Lyse Fortier; sa soeur, Mme Louise Gingras; ses frères: MM. Pierre et Louis Borne; ses beaux-parents: M. et Mme P.-W. Fortier; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Pierre Borne, Mme Louis Borne, M. Paul Gingras, c.a., Me Gérald Coote, c.r. et Mme Coote, Me Jules Fortier, c.r., et Mme Fortier, d'Ottawa, M. et Mme Maurice Parent, M. Marcel Ste-Marie, i.p. et Mme Ste-Marie, de Hull, M. et Mme W. Fortier, M. et Mme Georges Fortier, M. et Mme Victor Fortier, M. et Mme Henri Latouche, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces, dont M. l'abbé Benoit Fortier, curé de St-Patrice de Beaurivage, et le Rév. Père Joseph Bélanger, s.j., de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Germain Lépine, Ltée, 96, rue St-Cyrille, est, coin avenue Turnbull.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Thomas d'Aquin, jeudi. L'inhumation sera faite dans le lot familial, au cimetière St-Charles.

M. H. Marchand

A Mont-Carmel est décédé, dimanche dernier, à l'âge de 60 ans, M. Henri Marchand, autrefois de Québec où il fut employé de l'Anglo-Pulp.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Dame Alice Bédard; ses enfants, Roger, Léo, Paul, Jacques, Blanche, Jeannine et Claudette; ses gendres, MM. Henri Dussault et Roland Boulet; ses belles-filles, Mlles Yvonne Martin, Lucie Morissette et Louisette Tremblay.

Les funérailles auront lieu demain à Mont-Carmel.

M. Albert Hudon

Trois-Pistoles (DNC) Récemment eurent lieu, à Ste-Françoise de Rimouski, les funérailles de M. Albert Hudon, décédé accidentellement, le 30 janvier, à l'âge de 56 ans. Une assistance nombreuse remplissait l'église paroissiale.



Le service funèbre a été chanté par le beau-frère du défunt, M. l'abbé Donat Paradis, curé de Maria, diocèse de Gaspé. Il était assisté, comme diacre, de M. l'abbé Chs-Hector Lepage, curé de Ste-Françoise, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Elie Beaulieu, aumônier à l'hospice Notre-Dame-des-Anges, Trois-Pistoles. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles-Hector Lepage, curé de Ste-Françoise.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Rose Paradis; ses fils: Lionel, des Trois-Pistoles; Marcel, de Kénogami; Guy, de Jonquière; Raymond, de Ste-Françoise; Conrad, de Montréal; Jean-Marie, Robert et Normand, de Ste-Françoise; ses filles: Jeanne-d'Arc (Mme Benoit Bélanger), des Trois-Pistoles; Miles Gabrielle, Claudette, de Ste-Françoise; Marthe, Jocelyne et Gaétane, de Ste-Françoise; son gendre, M. Benoit Bélanger, des Trois-Pistoles; ses belles-filles: Mmes Lionel, Marcel, Guy, Raymond et Conrad Hudon; sa fille, Soeur Marie-des-Lys (Aline), Ursuline, de Rimouski; ses frères: Adélard, de Ste-Rita; Camille, d'Ottawa; Léopold, de St-Simon, et Benoit, de Drummondville; ses soeurs: Mmes Alphonse Dumont, de St-Arsène; Emile Lavoie, de Ste-Françoise; René Perreault, de Willimansett, Mass.; Emile Godbout, de Middletown, Conn., et Mlle Cécile, d'Ottawa; son beau-père, M. Théophile Paradis, de Ste-Françoise; ses beaux-frères: M. l'abbé Donat Paradis, de Maria; M. Ludger Paradis, de Ste-Françoise, et M. Dollard Paradis, de Montréal; ses belles-soeurs: Mlle Claire Paradis, Mmes Adélard Hudon, de Ste-Rita; Camille Hudon, d'Ottawa; Léopold Hudon, de St-Simon, et Ludger Paradis, de Ste-Françoise, ainsi qu'un grand nombre de neveux, nièces, cousins et cousines.

M. Hudon laisse aussi dans le deuil sa belle-mère, Mme Théophile Paradis; un beau-frère et une belle-soeur, M. et Mme Ovila Paradis, de Boston, Mass. L'inhumation eut lieu au cimetière de Ste-Françoise.

Le client qui achète à crédit achète davantage achète plus

(Suite de la page 13)

optent pour cette forme de crédit même s'ils réalisent qu'ils ne se serviront que très rarement de l'extension de la période du paiement". Cette forme de crédit ne date que du 28 mai 1956.

En somme cette formule n'est plus ou moins qu'un compte courant remboursable en trente jours avec l'avantage de retarder les paiements dans certains cas et cela sans devoir payer d'intérêt, mais simplement un léger montant pour les frais d'administration.

M. Grinager est d'avis que ce nouveau système de crédit élimine la confusion chez le client et les frais d'administration dans l'entreprise qui y a recours. Le conférencier a insisté, à plusieurs reprises au cours de son exposé, sur la nécessité de choisir un plan unique de crédit; cela élimine un travail considérable visant la tenue des livres. "En outre, d'ajouter M. Grinager, ce système de crédit réduit les dépenses de l'administration".

Le système du crédit facultatif est simple et facilite le travail des préposés à la collection. Le conférencier conclue en disant que "même si le client peut prolonger sa période des paiements, on l'encourage généralement à s'acquitter de ses comptes dans les trente jours qui lui sont alloués car il évite ainsi les frais d'administration".

Une exposition qui a un grand succès à Paris

Paris, (Spéciale) — L'exposition "Visages du Canada" continue d'intéresser non seulement les citoyens de Paris, mais aussi les autorités religieuses et civiles. C'est ainsi que l'archevêque de Paris, S. Em. le cardinal Feltin, a inscrit au livre d'or de l'exposition la note suivante:

"Avec mes vives félicitations pour une exposition si réussie et qui permettra à tous les visiteurs de mieux connaître et de mieux aimer non seulement Québec mais tout le Canada".

Par ailleurs, plus d'une centaine de conseillers du Commerce extérieur de France, ayant M. Jules Julien à leur tête, ont visité l'exposition ces jours derniers. Ils furent reçus par le président Taittinger de même que par les représentants de la province de Québec. Après avoir visité les nombreux exhibits, le groupe a assisté à une représentation cinématographique. M. Julien, ancien ministre des P.T.T., qui était président de l'exposition française tenue à Montréal en 1954, a tenu tout spécialement à féliciter le gouvernement de la province de Québec de cette réalisation qu'il a qualifiée de "splendide". Il s'est dit assuré qu'une exposition de ce genre ne pouvait que contribuer à faire connaître sous un jour de plus en plus favorable la part jouée par le Québec dans le développement économique du Canada, comme aussi, à resserrer les liens qui unissent nos deux pays.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'exposition se terminera samedi, le 22 février.

SERVICES SPECIALISES

JOS. ROBITAILLE
ENR.

Manufacturier et Marchand de fourrures, transformations et manteaux faits sur mesures. Choix de manteaux et capes en magasin, 700 Richelieu — Tél.: LA 2-3288

La Pologne offre une garantie

Varsovie, 18 (Reuter). La Pologne a ajouté hier à son plan de zone désatomisée en Europe centrale la garantie d'un "vaste et efficace" système de régie destinée à frayer la voie à une entente véritable sur le désarmement entre l'Est et l'Ouest.

Cette nouvelle suggestion est contenue dans un mémoire de six pages qui a été remis vendredi dernier aux envoyés de la Russie, de la Tchécoslovaquie, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne orientale, de la Belgique, du Danemark et du Canada.

Le plan polonais d'une zone désatomisée, qui a été proposé pour la première fois aux Nations Unies, en octobre dernier, a suscité des critiques dans les pays occidentaux. La nouvelle suggestion d'un système de régie a pour but de répondre à ces critiques.

Les critiques occidentales ne croyaient pas le plan de zone désatomisée réalisable avant l'établissement d'un système de régie efficace et comprenant le droit d'inspection. Or, le nouveau mémoire polonais affirme que le plan comporterait effectivement un système de régie aérienne et terrestre en vue d'une "mise en vigueur efficace".

DETAILS SECRETS

Les détails du système d'inspection n'ont pas été fournis par le mémoire; mais ils avaient fait l'objet d'entretiens entre le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Adam Rapacki, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, à Moscou, à la fin de janvier.

La Pologne travaille depuis quelques temps à la préparation des détails de ce projet de régie aérienne et terrestre des armes nucléaires en Pologne même, en Tchécoslovaquie et dans les deux Allemagnes orientale et occidentale.

Le mémoire laisse entendre que, si le plan est approuvé, l'Union soviétique réduira ses forces armées en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne orientale.

4 Américains sont blessés à St-Henri

St-Henri, (DNC) Quatre Américains ont subi des blessures dans une violente collision survenue ce matin, à Carrier-Jonction, à St-Henri de Lévis, entre l'automobile qu'ils occupaient et un camion conduit par M. Joseph Boutin, de Ste-Claire de Dorchester. Les quatre visiteurs ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'état de l'un d'entre eux serait sérieux.

Les blessés ont été identifiés comme étant M. et Mme Herbert Gaisford ainsi que leur fils et leur belle-fille, M. et Mme Arthur Gaisford, tous quatre de Taunton, Mass.

Cet accident, qui serait attribuable à la poudrerie, s'est produit vers 8 heures, alors que les quatre Américains retournaient vers les Etats-Unis. Sous la violence du choc, l'automobile a été très lourdement endommagée et les occupants ont subi des blessures plus ou moins graves. Les ambulanciers de la maison Gilbert & Turgeon, de Lévis, ont été mandés sur les lieux et ils ont transportés les blessés à l'hôpital pendant que les agents de la route faisaient enquête.

Les Plesner s'embarquent pour l'Europe

Halifax, 18. (PC) M. Joseph Plesner, qui s'est déclaré citoyen britannique, et son fils David, se sont embarqués hier à bord du Saturina en route pour l'Europe, après avoir reçu du ministère de l'Immigration un ordre de déportation.

Mme Plesner, qui est citoyenne canadienne, a reçu le même ordre. Elle est venue rejoindre son mari et son fils, mais on ne sait si elle traversera avec eux l'Atlantique. Le Saturnia doit, en effet, passer par New-York avant de gagner la Méditerranée.

Les Plesner étaient venus s'établir à Toronto, où ils ouvrirent un important commerce. Le père et le fils disparurent l'été dernier, et lorsqu'ils mirent pied de nouveau sur la terre canadienne, le 28 décembre dernier, ils furent arrêtés par le ministère de l'Immigration.

M. Plesner dit avoir passé quelque temps en Israël et en Italie. Mais les représentants de l'Immigration, après avoir

12 tués dans un incendie à Atlanta

Atlanta, 18 (UP) — Douze personnes, dont onze enfants, ont péri hier soir dans un incendie qui a détruit une maison à deux logis, habitée par des noirs.

Les parents de sept des enfants ont pu échapper aux flammes, mais une femme et ses quatre enfants ont perdu la vie, disent les pompiers.

Les parents, M. Larry Jones et son épouse, ont rapporté aux pompiers qu'ils avaient été éveillés par une odeur de fumée et qu'ils ont vu les flammes surgir de l'escalier.

Deux radiateurs électriques étaient allumés à la grandeur à l'étage inférieur et l'un d'eux aurait été la cause de l'incendie, d'après les pompiers.

Un enfant est mort dans un lit au rez-de-chaussée; les corps de la mère et de ses quatre enfants ont été trouvés dans les débris d'une chambre de l'étage.

Le mercure marquait environ 11 au-dessus de zéro, au moment de l'incendie.

LE CIVISME, C'EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES!

Rendez-vous en foule ce soir au Grand Feu d'Artifices et faites vos adieux au Bonhomme Carnaval.

LE CIVISME, C'EST UNE FOULE DE PETITES CHOSES! BRADING

VOS APPELS INTERURBAINS sont transmis 2 fois plus vite quand vous DONNEZ LE NUMÉRO



PROMENADE DANS LA RUE: Le premier ministre DIEFENBAKER s'arrête ici pour causer avec FOY LING, buandier chinois de Prince-Albert, en Saskatchewan, au cours d'une tournée dans la rue principale de sa ville. Le premier ministre a effectué hier une visite dans Prince-Albert, inaugurant ainsi sa campagne électorale en Saskatchewan.
(Telephoto Presse Canadienne)

Les taxes sur le tabac seront revisées, promet M. Diefenbaker

Brantford, Ont., 18 (PC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a repris la route d'Ottawa, hier soir, après avoir promis, lors d'une assemblée électorale, que les taxes sur le tabac seraient revisées.

Le premier ministre a laissé entendre que ces taxes, selon lui les plus lourdes par rapport à toute autre industrie, pourraient être réduites.

Avant son discours de Brantford, le premier ministre avait partagé la vedette d'un dîner à Toronto avec le premier ministre conservateur de l'Ontario, M. Frost.

A Brantford, M. Diefenbaker a parlé devant quelque 1,300 personnes dans une salle de cinéma.

A propos du tabac, il a déclaré: "Nous avons suffisamment étudié cette question . . . pour être sûr qu'on pourrait faire quelque chose en vue d'aider les planteurs de tabac".

Selon le premier ministre, qui ne fume pas, l'industrie du tabac n'a pas reçu "la considération qu'elle mérite".

Sur un paquet de cigarettes de 33 cents, 18 cents environ vont à l'Etat. Le premier ministre n'a toutefois pas précisé de combien cette taxe pourrait être réduite.

Depuis longtemps, l'industrie du tabac réclame une réduction de la taxe de vente qui réduirait le prix des cigarettes et autres produits du tabac, au niveau du consommateur.

COOPERATION

M. Dienfenbaker a critiqué les libéraux à propos des promesses qu'ils font de réduire les impôts et il a rappelé qu'ils n'avaient rien fait pour diminuer les taxes au moment où ils étaient au pouvoir avant les dernières élections du 10 juin dernier.

Plus tôt, au déjeuner de Toronto, auquel assistait les députés conservateurs de la chambre ontarienne, MM. Diefenbaker et Frost ont fait échange de politesses.

"Botre coopération, vos conseils avisés et votre sagesse m'ont tant aidé que je ne crois pas possible de pouvoir jamais vous remercier assez", a déclaré M. Diefenbaker.

De son côté, M. Frost a déclaré que la personnalité de M. Diefenbaker était la cause "des choses

(Suite à la page 11, col.)



Pour vous MESDAMES !

- Démonstrations: 11 h. a.m.; 2 h. p.m.; 4 h. p.m.
  Soins de beauté
  Coiffure
  Maquillage
  Couture
- Défilés de modes 3 h. et 8 h. 30 p.m.
- Les magnifiques Exhibits d'artisanat du Québec.

Palais du Commerce — 1650 rue Berri, Montréal

Le Canada peut envisager l'avenir avec confiance

(Par DENYS PARE)

L'augmentation du nombre des habitants du pays, la richesse de nos ressources hydrauliques et minières, la capacité de nos industries agricoles et autres, nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance", a déclaré, hier soir, M. Jean-H. Biéler, sous-ministre au ministère provincial des Finances, alors qu'il s'adressait aux délégués du congrès de l'Association canadienne des Préposés au Crédit.

Le conférencier au dîner annuel de cette association a été présenté par M. Gérard Loiselle et remercié par M. W. J. Thompson, président de l'Association canadienne des Préposés au Crédit.

M. Biéler qui parlait en anglais, a fait observer que bien qu'il n'y ait rien pour nous rendre inquiet sur la situation de l'économie canadienne, nous faisons tout de même face à un ralentissement des affaires. Il s'agit, selon lui, d'une pause naturelle qui exige de la prudence. M. Biéler ajoute qu'étant donné que notre prospérité dépend dans une si large mesure de notre commerce extérieur, il importe que les autorités concernées apportent à nos marchés à l'étranger une attention particulière.

Le conférencier fait allusion aux prédictions optimistes faites ces jours derniers par le président Eisenhower. Il dit que les propos du président des Etats-Unis à l'effet qu'on serait témoin dès le printemps prochain d'une reprise des affaires, ne sont pas partagés par tous les économistes. La presse financière américaine n'offre pas une lecture bien encourageante de ce temps-ci. Il est surtout question de chômage, de réduction dans les marges de profits, de remises de projets d'investissements.

Il es possible qu'on se montre un peu trop pessimiste, mais il est un fait indéniable, c'est que le changement dans la situation économique depuis l'été dernier est réellement notable, dit M. Biéler.

On ne parle plus d'inflation, mais plutôt de dépression. A tout événement, ajoute le conférencier, on ne peut pas prévoir que l'économie suivre sans interruption une courbe ascendante. M. Biéler est d'avis toutefois que la menace d'une dépression n'est pas aussi considérable aujourd'hui qu'elle pouvait l'être jadis. Il souligne alors le rôle important qu'est celui des banques maintenant dans le domaine des affaires et l'importance des mesures de sécurité sociale, telles les pensions sous toutes leurs formes et les fonds destinés aux prestations d'assurance-chômage. La récession n'est pas tellement grave à l'heure actuelle, car la proportion du revenu de l'individu destinée à la dépense augmente toujours.

En somme ce fléchissement dans les affaires que M. Biéler appelle une "pause" peut avoir ses bons côtés. Cette période, dit-il, fera réaliser aux générations qui n'ont connu que les périodes de prospérité, que "les salaires ne peuvent monter sans cesse, alors qu'en même temps on réduit le nombre des heures de travail".

M. Biéler parle ensuite assez longuement des finances de la province de Québec. Il dit qu'elles sont en excellente santé. La dette per capita n'est plus qu'à $52.46, alors qu'en 1945 elle s'établissait à $86.58. Il dit aussi à ce sujet que la situation financière de la province de Québec se compare favorablement avec celle de la province d'Ontario.

M. Biéler conclut en faisant l'énumération des grands développements hydroélectriques dans la province: Bersimis, Baie-Comeau, Shelter Bay, Sept-Iles et autres réalisations du même genre dans l'Ungava. La canalisation du St-Laurent et la navigation à l'année longue sur le fleuve, au moins jusqu'à Québec, suffisent à rendre optimistes tous ceux qui sont au courant des développements de notre province, dit-il.

Raymond Asselin est tenu responsable d'un drame de la route à St-Tite

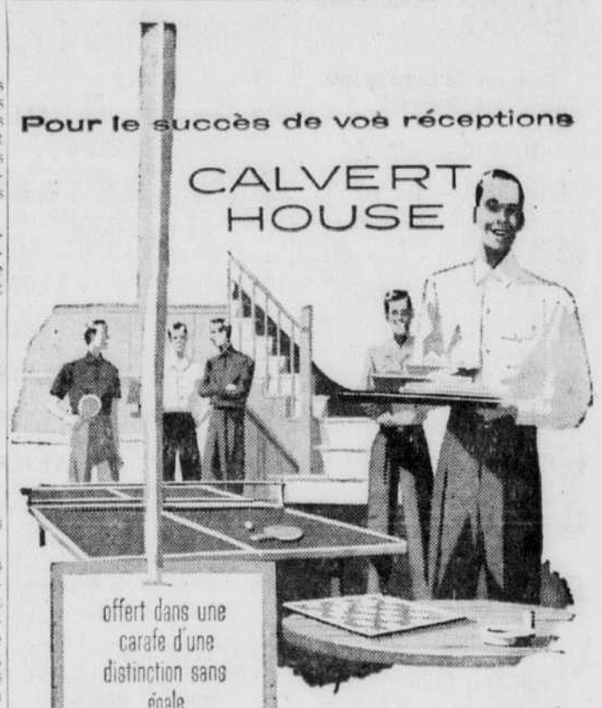
Un jury du coroner a tenu Raymond Asselin, 23 ans, de St-Tite des Caps, responsable de négligence criminelle par suite de la tragédie de la route survenue le dimanche 6 octobre dernier, à St-Tite. Trois personnes avaient alors été mortellement blessées tandis que trois autres y compris l'inculpé avaient subi des blessures qui ont nécessité plusieurs mois d'hospitalisation. L'enquête sur ce drame de la route a eu lieu hier soir à St-Joachim, comté de Montmorency, sous la présidence du Dr Arthur Simard, coroner du district. Plusieurs témoins furent alors entendus. Le département du procureur-général était représenté par son substitut, Me Roger Gosselin tandis que chacune des parties intéressées avait aussi ses procureurs.

Les victimes de cet accident furent M. George-Edouard Boulianne, 34 ans, chimiste à l'emploi de la Donohue Brothers et Mme Boulianne, 32 ans, de La Malbaie ainsi que René Goulet, 25 ans, fils de M. Joseph Goulet, de St-Tite. Mme Boulianne et le jeune Goulet furent tués sur le coup tandis que M. Boulianne succombait à ses blessures une vingtaine de jours plus tard, soit le 25 du mois.

La tragédie s'était produite vers 11 heures de la matinée, un dimanche matin, alors que M. et Mme Boulianne ainsi que Mme Gérard Fortin et Mlle Claudette Fortin, tous quatre de La Malbaie, faisaient route vers Québec tandis que Raymond Asselin et son compagnon, René Goulet, se dirigeaient en sens inverse vers le village de St-Tite. La collision se produisit au moment d'un dépassement dans un tourbillon de poussière soulevé par un véhicule qui précédait celui de Raymond Asselin.

Une dizaine de témoins ont été entendus au cours de l'enquête qui a débuté vers 7 heures 30 pour ne se terminer que vers minuit et demi. Après que le jury eut rendu son verdict de négligence criminelle, un mandat d'arrestation a été émis contre le jeune homme qui sera mis en accusation aujourd'hui. L'agent judiciaire L. Savard, a fait les recherches nécessaires à l'enquête.

Pour le succès de vos réceptions



offert dans une carafe d'une distinction sans égale

CALVERT HOUSE

WHISKY CANADIEN

Voici un whisky canadien, présenté dans une carafe aux lignes élégantes et modernes, que vous serez heureux de servir à vos invités. Vous apprécierez en outre son prix modique.
Demandez Calvert House.

CALVERT : le whisky des réceptions canadiennes

COMMIS DE BUREAU DEMANDE

Jeune homme ayant fait un cours commercial, pour tenue des livres et ouvrage général de bureau, chez un marchand d'automobiles. Position d'avenir, bénéfice d'assurance-groupe. S'adresser:

CASIER POSTAL 3249, ST-ROCH, QUEBEC

4,000 PIEDS DE PLANCHER
DE PREMIER CHOIX

Espace pour bureaux disponible même étage que
Industrial Life Insurance Co.
Metropolitan Life
Mutual of Omaha

Autres espaces à différents étages, petits et vastes encore disponibles.

Enfin plusieurs terrains stationnement pour 200 voitures.

Venez discuter vos exigences.

CENTRE CHAMPLAIN
265 de la Couronne — Québec

Sincères félicitations à
LA MAISON
TURCOTTE & LETOURNEAU INC.
membre de cette Association depuis nombre d'années

à l'Occasion de son 25e Anniversaire d'entrée en affaires qu'elle vient de célébrer.

L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE QUEBEC

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Les subventions fédérales à l'éducation

Une opposition contraire à l'unité nationale

Par William "Bill" BOSS

Ottawa (PC) Comment accroître l'assistance financière de l'Etat fédéral aux institutions d'enseignement tout en respectant l'autonomie des provinces en matière d'éducation?

Tel est le problème qu'ont évoqué, dès la première séance de la Conférence canadienne sur l'Education, MM. Wilder Penfield, l'éminent neurologue montréalais, et Me Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada et ancien secrétaire général de l'Université de Montréal.

Si les subventions fédérales aux universités sont bien accueillies dans la mesure où elles constituent "une solution provisoire" au problème, a dit le professeur Penfield cette forme d'assistance ne saurait être une solution permanente.

"Il paraît assez clair que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique délègue aux provinces la responsabilité primordiale de l'éducation, a-t-il poursuivi, et il vaut certainement mieux pour notre régime d'éducation qu'il en soit ainsi".

ME FARIBAULT

M. Faribault va plus loin et affirme que les subventions fédérales "quelle que soit leur forme ont suscité dans certaines parties du pays une opposition qui équivaut à une véritable blessure à l'unité nationale et qui va d'ailleurs s'envenimant, s'élargissant d'année en année".

L'ancien secrétaire général de l'Université de Montréal propose une solution:

"Permettre la déductibilité, sur le revenu de certains contribuables, de préférence de grosses compagnies, d'un pourcentage qui serait remis à un organisme central de caractère non étatique, pour que l'argent soit ensuite distribué aux provinces, au prorata de leur population."

Après avoir affirmé qu'il convient d'établir une distinction entre la recherche et l'éducation et noté que la recherche scientifique est le seul domaine où le gouvernement fédéral pourrait intervenir "pour la survie de toute la nation", M. Faribault n'écarte pas l'hypothèse d'une aide fédérale aux services de recherche des institutions universitaires.

Ainsi que M. Faribault l'a déjà dit au cours d'un congrès spécial de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, une assistance financière de l'Etat fédéral aux recherches scientifiques dans les universités ne seraient pas incompatible avec l'esprit de la Constitution.

"La différence entre recherche et éducation, a-t-il dit hier, mériterait d'être creusée davantage dans le complexe constitutionnel canadien".

M. EUGENE FORSEY

Pour sa part, M. Eugene Forsey, directeur des recherches au

(Suite à la page 11, 6e col.)

La province profitera de l'abandon par Ottawa de 3 p.c. de son impôt

L'honorable Maurice Duplessis a annoncé, hier après-midi, que la province de Québec doit profiter du fait que le gouvernement fédéral abandonne 3 pour cent de son impôt sur le revenu pour exercer son droit de taxation dans ce domaine, mais sans que le contribuable de la province de Québec ne paie un seul sou de plus qu'aujourd'hui. Et il y en aura plusieurs qui vont payer moins.

Le premier ministre a fait cette déclaration hier après-midi en annonçant à la Chambre basse que le gouvernement apportera un amendement à la loi 42 qui amende celle de l'impôt sur le revenu.

La première version du projet de loi stipulait qu'un contribuable dont l'impôt provincial excède dix pour cent, mais n'excède pas treize pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu, devra ajouter à cet impôt provincial une somme correspondant à la différence existant entre cet impôt et les 11.5 pour cent de l'impôt fédéral.

Le premier ministre a dit que le gouvernement fédéral a abandonné 3 pour cent de l'impôt sur le revenu et que la Province doit en profiter pour exercer son droit de taxation.

M. Duplessis note que le 3 pour cent ou le 1.5 pour cent seront calculés sur l'impôt fédéral tel que diminué.

CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST

L'Assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Québec-Est aura lieu jeudi le 20 février à 8h.15 p.m. dans la sacristie de la crypte de l'église St-Roch.

Ernest Guimond
sec.

CONVENTION

PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR



Pour le choix d'un candidat du Parti Progressiste Conservateur pour les prochaines élections fédérales.

DIMANCHE
23 fév. — 2h. p.m.

QUEBEC-OUEST
Manège Militaire

Les partisans et les amis du Parti Progressiste Conservateur sont cordialement invités, avec leur compagne, à participer à ces conventions ou se fera le choix du candidat qui briguera les suffrages dans ce comté aux prochaines élections fédérales.

Org. Progressiste-Conservateur



L'HÔTE LE PLUS* ACCUEILLANT DE MONTRÉAL

* Le Nouveau BON VIVANT: Un bar pour hommes des plus distingués
* Le Nouveau RENDEZ-VOUS: Un cocktail lounge des plus charmants
* La TERRASSE JACQUES CARTIER: Les repas les plus délicieux
* La SALLE NORMANDIE: L'endroit le plus renommé de la ville
PLUS: Les salles à manger et salles de réceptions les plus modernes de Montréal.

Vous aurez PLUS de plaisir au
SHERATON -MT. ROYAL HOTEL
MONTREAL, Province de Quebec

SPECIALISTES en
ASSURANCE AUTOMOBILE
au service des membres du
CLUB AUTOMOBILE AAA QUEBEC

Notre stabilité nous a acquis la confiance de l'automobiliste.

Une
"RECOMPENSE au MERITE"
de
7%

est accordée à ceux qui n'ont pas de réclamation durant le terme de leur police.

Consultez notre représentant ou communiquez avec

La Cie d'Assurance du CLUB AUTOMOBILE
65, rue de la Fabrique, Québec
Tél.: LA 5-4751

Représentants:
QUEBEC: MM. Marcel Renauld, Antonin Renauld, Jean Bussières, Marc Audet, Mlle Hélène Casault.
BEAUCE - BOIS FRANCS: M. René Fortier, 217 Hériot, Drummondville, Beauport, MO 3-3929.
LEVIS - RIV.-DU-LOUP: M. Jean Lemieux.
BAS-DU-FLEUVE: M. Lucien Robitaille, Rimouski.
LAC ST-JEAN - SAGUENAY - CHICOUTIMI: M. Adélard Beauchamp, Hôtel Jonquière.
TROIS-RIVIERES - PORTNEUF: M. Yvan Beauchamp, C.P. 1013, FR 4-9042.

Siège social
65 de la Fabrique, Québec
Tél.: LA 5-4751